Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 13129 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 15 AVRIL 1987

Treize à table ?

Les Douze vont-ils devenir Treize ? La Turquie a déposé ce mardi 14 avril à Bruxelles sa demande d'adhésion à la CEE. Cette démarche n'a rien d'incongru puisque le traité de Rome prévoit que tout Etat européen peut demander à devenir membre de la Communauté. Elle aura sans doute pour premier effet de faire prendre conscience à plus d'un Européen que l'Europe s'étend loin en Asie Mineure, et que la Turquie est à la fois membre du Conseil de l'Europe, et depuis associé à la CEE.

Mais à une question qu'Ankara se préparait depuis longtemps à poser la réponse est déjà connue : « Il est trop tôt », diront en substance les membres de la CEE, tout en observant, pour reprendre la formule de M. Jean-Bernard Raimond, une attitude « non décourageante ».

Il n'est pas possible en effet d'opposer une fin de non-recevoir pure et simple à un pays à ce point sensible à ses relations avec l'Europe et qui tente une très délicate synthèse entre l'islam et l'Occident ; à un pays dont l'importance stratégique est de surcroît cruciale pour l'alliance atlantique.

Cependant, ces obstacles sont de taille. Les Européens diront qu'ils n'ont pas encore digéré l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, qui ont dû faire antichambre pendant dix ans. Certains s'abriteront derrière l'opposition catégorique de la Grèce qui les dispensera d'avoir à exprimer trop publiquement la leur. La Turquie, en fait, n'est mûre ni économiquement ni politiquement pour entrer dans le club communautaire. Ses structures économiques sont celles d'un pays en voie de développement, inapte pour l'instant à s'intégrer au Marché commun. Le revenu par habitant est de loin inférieur à celui du Portugal et, avec 50 millions d'habitants et une démographie galopante, elle pèse beaucoup plus lourd que les partenaires les plus pauvres de la CEE.

L'autre obstacle majeur est d'ordre politique. Certains membres de la CEE feront valoir que la Turquie, avant de prétendre entrer dans la Communauté, devra adhérer à la notion européenne des droits de l'homme, ce qui implique de changer une Constitution qui punit le délit d'opinion et entrave notamment la liberté syndicale et le droit d'association.

Prenant ces objections à rebours, M. Turgut Ozal, le premier ministre, affirme que la candidature de son pays *engage une dynamique qui aura* précisément pour effet de les écarter : pour lui, elle donnera un élan à l'économie, elle consolidera le processus de démocratisation.

M. Ozal, dans cette démarche, a derrière lui, à peu de temps des législatives, une écrasante majorité de Turc qui perçoivent son geste comme un défi national à une Europe traditionnellement hostile. Il n'en reste pas moins que l'ambiguïté de la vision gouvernementale, insistant sur les avantages matériels en évitant d'aborder les questions de fond, a été récemment soulignée dans la presse turque.

L'hebdomadaire « Yeni Gundem » relève tout à la fois les différences radicales existantes entre la Turquie et les autres pays du Moyen-Orient, et les disparités entre une société de tradition islamique et un héritage européen fondé sur les valeurs individuelles. « On arrive à la porte de l'Europe, écrit un commentateur, le gardien nous demande une pièce d'identité, et nous ne pouvons que répondre : l'ancienne n'est plus valable, mais je n'ai pas encore la nouvelle. »

(Lire nos informations page 4.)

Désigné en dehors des clivages politiques

Un groupe de « sages » va préparer la réforme de la Sécurité sociale

Le gouvernement, réuni le 14 avril en conseil de cabinet extraordinaire, a décidé de sa stratégie pour préparer les états généraux de la sécurité sociale et engager ainsi une réflexion nécessaire à la réforme en profondeur de la protection sociale en France.

Un groupe de « sages » désigné en dehors des clivages politiques, et dont plusieurs sont proches de la gauche, doit réaliser une expertise de la situation et mettre en forme les solutions possibles. En 1987, le déficit du régime général serait de 30 milliards de francs.

Désigner les guides, baliser l'itinéraire et planter le décor de l'expédition engagée avec les Etats généraux de la Sécurité sociale : c'est ce qu'a fait, ce mardi 14 avril, le conseil de cabinet extraordinaire réuni à Matignon. Pour mettre en œuvre la suite de la consultation entamée par le ministre des affaires sociales et le secrétaire d'Etat, chargé de la sécurité sociale, qui ont reçu fin mars les partenaires sociaux, le gouvernement a prévu de désigner un petit groupe de « *sages* ». Ceux-ci devraient d'abord présenter une « *expertise* » de la situation actuelle de la *Sécurité sociale : une analyse des* problèmes à moyen et long terme, mais aussi le constat de la nécessité de mesures d'urgence (et éventuellement des propositions.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 33.)



Lire nos informations page 33 ainsi que notre page « Débats »

Economie à la dérive, affrontements sociaux, désagrégation régionale...

Voyage à travers la crise yougoslave

BELGRADE
de notre envoyé spécial

« *Pour l'instant, je vis sur mes réserves. Ma voiture peut encore durer, mon vieux frigo aussi, mais après, s'il n'y a pas de changement, je serai incapable de les remplacer.* » Cette remarque d'un professeur croate, qui en Yougoslavie ne pourrait la prendre à son compte ? Qui, de Bitola à Jesnice ou de Dubrovnik à Subotike, pourrait dire de quoi demain sera fait dans un pays qui lui-même vit sur ses réserves.

« *Ça va péter, je vous dis que ça va péter* », reconnaît, sans s'embarrasser de nuances, un diplomate européen. « *Bien sûr,* semble lui répondre cet intellectuel slovène, *que tous les éléments sont là pour que le système s'effondre. Mais, depuis la création du pays, on dit que celui-ci va éclater, qu'il ne vit que par miracle, alors que nous sommes habitués au miracle.* »

Une chose est certaine, quelles que soient les conséquences qui pourraient en découler, rarement la situation aura été si préoccupante.

C'est peu de dire que l'économie yougoslave bat de l'aile. Tous les principaux indicateurs sont ou franchement mauvais ou véritablement catastrophiques. L'inflation à trois chiffres — autour de 130 % ! — et les 20 milliards de dollars de dette extérieure sont les symboles les plus parlants de ce naufrage.

Il faudrait citer aussi la chute des exportations, la mauvaise qualité des investissements. Mais comment se fier à des chiffres « moyens » dans cette mosaïque ? Comment mettre dans la même colonne statistique les revenus d'un ingénieur slovène, dans le nord du pays fortement industrialisé et relativement riche, et celui d'un employé macédonien, dans le Sud, qui ne reçoit plus de salaire depuis quelques mois ?

Plusieurs républiques sont, sans qu'on l'admette, en état de cessation de paiement. La crise économique a ainsi encore creusé le fossé séparant les différentes régions du pays. Cette nouvelle coupure Nord-Sud s'est ainsi ajoutée à toutes les autres raisons de morcellement.

On raconte encore que Nehru, alors grand ami du maréchal Tito, disait à ce dernier que son pays était encore plus compliqué que l'Inde. Et d'énumérer : six républiques, cinq nationalités, quatre langues, trois religions, deux alphabets. « *Un seul Parti communiste !* », concluait Tito. Et comment ne pas tomber dans ce cliché, tant de fois reproduit, d'un pays qui peut être bercé à la même heure par les échos nasillards des mezzuins du Monténégro et le son aigrelet des cloches de la cathédrale de Zagreb.

« *N'oubliez jamais : c'est ici que Byzance et Rome se séparent* », note un cinéaste, tandis qu'un autre précise : « *La bigamie est interdite dans la Constitution mais autorisée par une des trois religions du pays.* » Une étudiante slovène, pourtant membre de la Ligue des communistes, n'a pas pu rester plus d'une année à Belgrade. « *J'étais considérée comme un objet exotique* », raconte-t-elle. Que doit alors penser l'ouvrier monténégrin ou macédonien « émigré » dans le Nord ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 32.)

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

Un nouveau traitement du SIDA

Les grands hôpitaux universitaires californiens se lancent dans une voie entièrement nouvelle pour le traitement du SIDA. Leurs responsables placent dans cette technique les plus grands espoirs, que justifient, semble-t-il, les premiers résultats obtenus.

Il s'agit non de détruire le virus lui-même, mais de rénover le système immunitaire qui se chargera de cette tâche. A cette fin, des facteurs particuliers, ou hormones de l'immunité, dont la découverte est très récente, sont utilisés.

Ils s'inscrivent dans une lignée thérapeutique qui pourrait représenter, dans la décennie à venir, une véritable révolution : celle des lymphokines, *dont l'une, l'interleukine 2* a permis déjà d'obtenir des résultats surprenants pour le traitement de certains cancers.

La Californie est l'Etat du monde le plus lourdement frappé par le SIDA et c'est là, à Los Angeles, que fut identifiée la maladie pour la première fois durant l'été 1981. Elle comptera, d'ici quatre ans, cinquante mille malades et trente-quatre mille morts selon les données épidémiologiques actuelles. Soit cent fois plus que n'en provoquèrent les guerres de 14, de 40, de Corée et du Vietnam réunies...

Si le traitement nouveau par *une lymphokine ou facteur de* croissance, le GM-CSF, tient ses promesses, le plus grand espoir est qu'il puisse s'appliquer à ceux qui, sans être encore malades, ont été contaminés et semblent, selon les dernières indications, promis à la maladie après un délai de cinq à quinze ans.

Les « porteurs » du virus sont près de deux millions aux Etats-Unis. C'est dire l'importance des travaux en cours à Los Angeles, et l'intérêt que suscitent les effets du GM-CSF.

Dr E. L.

(Lire nos informations pages 13 et 15.)

A propos des incidents nucléaires

La peur de communiquer

par Pierre Drouin

Les maladresses du gouvernement finiront par faire passer dans le dos des Français des frissons... en chaîne. Une fois de plus, il ne sait par quel bout prendre l'atome civil. Qu'un incident survienne à l'usine Comburex de Pierrelatte, puis un autre à Creys-Malville, selon la curieuse loi des séries, et il faut attendre plusieurs jours pour savoir de quoi il retourne exactement, que l'origine des fuites n'a pu être repérée, qu'il n'y a aucun risque, que l'exploitation doit continuer *comme si de rien n'était, etc.*

Déjà, après Tchernobyl, on avait constaté cette peur de communiquer... qui finit par communiquer la peur. EDF et le CEA sont des bastions où l'on n'a jamais vraiment appris que l'opinion (« *comme la reine du monde* », disait Pascal) devait être servie la première et qu'elle n'était plus en 1986 ou 1987 prête à admettre n'importe quoi, comme du temps où les médias étaient dans l'enfance. Toujours ce comportement un peu militaire des responsables. On en a vu à la SNCF, à l'éducation nationale les résultats récents.

Et pourtant, quelle chance ont nos gouvernants d'avoir un peuple aussi bien disposé sur le terrain nucléaire ! La loi de programme *militaire que le* Parlement examine en ce moment permet à la France d'exprimer, une fois de plus, un rare consensus. Dans le domaine de l'énergie, notre pays est celui qui a pu développer le plus au monde par tête d'habitant la fourniture de courant électrique d'origine nucléaire. Sans doute, y a-t-il eu ici et là quelques manifestations d'écologistes, dont celle de Creys-Malville en 1976, à propos du réacteur Superphénix a été précisément la plus grave. Mais cette opposition des Verts n'a jamais eu l'ampleur de celle qu'ont connue l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Suède, le Danemark ou la Norvège, par exemple.

Après Tchernobyl, dans de nombreux pays, on a décidé de ne plus ouvrir de nouveaux chantiers. *Dès avant la catastrophe*, la France avait déjà pressenti le suréquipement nucléaire en l'an 2000.

(Lire la suite et nos informations page 12.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 625 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

SÉCURITÉ SOCIALE

Un conseil de cabinet se tient, ce mardi 14 avril, afin d'arrêter les modalités des états généraux sur la sécurité sociale. Jean-Jacques Dupeyroux demande que chacun soit à même de savoir ce qu'on lui prélève réellement, *et le professeur Emile Papiernik propose un système institutionnel d'évaluation des pratiques médicales.*

Evaluer l'efficacité des pratiques médicales

La plupart des praticiens ont compris qu'il fallait mieux mesurer leurs prescriptions. Les patients aussi. Qu'attend le gouvernement ?

par EMILE PAPIERNIK (*)

LE gouvernement de M. Chirac découvre à son tour le trou de la Sécurité sociale. Il démontre en même temps son inaction réelle jusqu'à présent.

Tout le monde a dit, tout le monde va dire encore, et plus, que le pays vieillit, que les médecins sont trop nombreux et que les nouvelles techniques médicales coûtent trop cher et qu'il n'y a pas de solution miracle, pas de bouche-trou tous usages.

Dans le précédent gouvernement, le secrétaire d'État à la santé, M. Edmond Hervé, avait bien compris qu'une partie du problème tenait à la pratique médicale et que ce problème devait être abordé. Il avait proposé la création d'une « fondation » pour l'évaluation des pratiques et des techniques médicales. Mais cette entreprise collective n'avait pu voir le jour avant les élections de 1986, du fait du désaccord d'un syndicat médical. Le nouveau gouvernement, très sensible à l'amicale pression d'un des responsables de ce syndicat, avait aussitôt déclaré qu'il ne fallait certainement pas créer d'institution chargée de l'évaluation, du fait de l'opposition des médecins.

En réalité, la plupart des médecins ont bien compris qu'il était désormais nécessaire de mieux mesurer leur action. Ils sont devenus tout à fait conscients qu'on ne peut pas continuer à prescrire autant d'examens complémentaires qu'on le veut, ni autant de médicaments qu'on le fait actuellement. Les patients eux-mêmes se rallient à ce point de vue.

Il faut cependant bien comprendre que le corporatisme médical a gagné une grande victoire sur le terrain de l'évaluation en l'évacuant et la rejetant *« pour l'instant »*. Il est tout à fait certain que la médecine y a perdu, c'est-à-dire à la fois la bonne pratique médicale et l'intérêt bien compris des usagers de la médecine.

Il est très étonnant de constater que le partenaire qui s'était montré *le plus réticent avait été la* Caisse nationale d'assurance maladie, en la personne de son président, M. Derlin. En effet, dans tous les pays évolués du monde développé, ce sont les systèmes d'assurances qui ont fortement encouragé ou même imposé à la profession médicale la nécessité d'évaluer clairement ses actions. Cela est aussi vrai des systèmes publics non lucratifs que des systèmes d'assurances privées.

Les pays à système de sécurité sociale obligatoire du nord de l'Europe, comme la Suède, le Danemark, la Grande-Bretagne, *ont tous des systèmes très précis* et institutionnels d'évaluation des pratiques médicales. En Allemagne, les comités de discussion permanente entre les associations professionnelles médicales et les caisses régionales d'assurance se sont tous dotés d'organes techniques leur permettant une évaluation précise des pratiques médicales.

La France, pays sous-développé

Aux Etats-Unis, les systèmes publics médicaux Medicare et Medicaid ont encouragé très vivement, et avec de très gros moyens, les divers systèmes d'évaluation des pratiques et des techniques médicales. Les assurances privées possèdent des organismes analogues ou font faire des expertises adaptées pour connaître l'efficacité réelle des techniques médicales nouvelles comme de certaines pratiques médicales anciennes.

De fait, la France fait bien partie, avec l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce, de cette Europe du Sud qui ne possède rien d'analogue au niveau institutionnel. C'est pour les « sous-développés » que le bureau d'Europe de l'Organisation mondiale de la santé à Copenhague vient d'ouvrir une branche spécialisée pour aider à la constitution d'institutions se consacrant à l'évaluation des pratiques et des techniques médicales.

Le gouvernement actuel ne propose rien avant les prochaines élections. Et le gouvernement précédent n'avait rien pu faire à cause de la proximité des élections de 1986. Quand allons-nous prendre les dispositions pour gérer *véritablement l'assurance-maladie* ? Comme d'habitude, on attendra que la catastrophe s'installe et on fera une révolution. Il est possible que nous payions cher l'imprévoyance...

(*) Professeur à la faculté de médecine Kremlin-Bicêtre, chef de service de gynécologie-obstétrique.

D'abord faire la clarté sur les cotisations

Les intéressés ne pourront adopter une attitude responsable tant qu'ils n'auront pas pris conscience de ce que leur coûte réellement la Sécurité sociale

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

DANS le courant de cette année se tiendront donc des « états généraux de la Sécurité sociale »... Même si l'on peut s'attendre à un formidable festival de langue de bois, le projet de Philippe Séguin est louable si un grand tapage, à défaut de grand débat, conduit les Français à prendre une plus exacte conscience des problèmes de leur Sécurité sociale. Surtout si l'on entend leur donner la maîtrise des grands choix : c'est bien ainsi, je pense, qu'il faut entendre la formule percutante du même ministre le 8 mars à Europe 1 : *« Si les Français préfèrent manger des médicaments plutôt que de la viande rouge, je ne vois pas pourquoi je le leur interdirais. Je leur demande seulement d'assumer leur choix. »*

1. Avant de revenir sur ce choix, il convient tout de même de rappeler que, depuis un an, le gouvernement ne cesse de prendre *lui-même* toutes les décisions et que ces décisions vont trop souvent dans de mauvais sens.

Politique familiale ? Lorsque la crise financière est aiguë, chaque centime compte. Or la récente loi sur la famille a supprimé certaines prestations réservées aux plus modestes pour en créer d'autres, distribuées à tous, même aux plus fortunés. Fallait-il, par exemple, rembourser les frais de garde — à hauteur de 2 000 F par mois — à des foyers disposant de revenus considérables ? Il faut choisir : on ne peut pas gaspiller ostensiblement, et, en même temps, tenir un discours pathétique sur l'état de la tirelire.

Politique de la santé ? Parlons alors de l'alcool, le mal français. Pas encore assez de morts, pas encore assez de grands handicapés, pas encore assez d'alcooliques dans les hôpitaux psychiatriques et autres ! Et qu'importe l'incidence sur les comptes de la Sécurité sociale ! M. Léotard a enfin compris qu'il faisait fausse route en autorisant la publicité pour la bière, sur les chaînes de télévision publiques. Tant mieux ! Mais cette péripétie lamentable *n'en est pas moins révélatrice* d'une surprenante inconscience.

Rappelons également que la prescription des cotisations de sécurité sociale a été ramenée, elle aussi, de cinq à trois ans : c'est le fameux « amendement Giscard », sévèrement jugé — mais voté — au sein du RPR. Le moins qu'on puisse dire est que cette façon d'encourager la fraude ne tombe pas au meilleur moment !

Mais le plus grave est ailleurs. Tolérables ou excessifs, les prélèvements obligatoires — impôts et cotisations sociales — ont dans notre pays une structure totalement atypique. Le poids de notre impôt sur le revenu, rapporté au PIB, est dérisoire au regard de ce qu'il est dans les pays comparables, alors que, à l'inverse, celui des cotisations sociales est monstrueux. Ce *n*'est pas un hasard... L'impôt sur le revenu frappe en principe tous les revenus et de façon *progressive*, alors que les cotisations sociales ne frappent que les gains professionnels et parfois, dans la limite d'un plafond : pour les gains excédant ce plafond, elles sont alors *dégressives*... La sagesse voudrait que l'on commence, très doucement, à rééquilibrer... Las ! Côté cotisations, la petite bête poursuit imperturbablement son irrésistible ascension (1), alors que, côté impôt sur le revenu, c'est la démagogie que l'on sait : le réduire encore, à tout prix !... Par hypothèse, cette dérive continue accuse l'extravagance de nos prélèvements obligatoires et fausse tout.

Philippe Seguin envisagerait d'en revenir au « 1 % Delors ». Solution certainement préférable à un alourdissement des cotisations. Mais il est peu probable qu'on osera l'appliquer aux profits tirés de la pure spéculation, actuellement imposés de façon symbolique. De toute façon, cette solution de fortune, provisoire, laisserait entier le problème immense des grands rééquilibrages.

Un camouflage

2. Demain ? Mettre les intéressés en face de leurs responsabilités, c'est certainement la bonne direction, mais l'affaire est malaisée.

D'abord qui sont les intéressés ? Les Français doivent choisir entre les médicaments et la viande rouge... mais qui doit choisir ? Les actifs ou les inactifs, les bien-portants ou les malades ? Et comment exactement ? Questions incontournables et très difficiles : il faut y réfléchir.

Mais surtout, il est évident que les intéressés, quels qu'ils soient, ne pourront adopter une attitude responsable tant qu'ils n'auront pas pris conscience de ce que leur coûte réellement la Sécurité sociale. Or cette prise de conscience est rendue impossible par un camouflage : celui qui consiste à baptiser cotisations « patronales » des contributions qui ne sont que des retenues à la source sur les salaires. Sans en tirer les conséquences, la loi elle-même, après tous les économistes, vient de le dire à son tour, et c'est une sorte de révolution : les cotisations, salariales ou patronales, sont prélevées sur la rémunération globale (loi du 18 août 1986, art. 10)...

Les régimes complémentaires soulèvent des problèmes spécifiques, mais en ce qui concerne le régime général il faut en finir avec ce camouflage et ne plus parler que de cotisations *« salariales »*. Autrement dit, le salaire brut doit inclure les actuelles cotisations *« patronales »* et les retenues effectuées sur ce salaire doivent toutes être qualifiées de cotisations *« salariales »*. Ainsi, chacun saurait exactement ce qu'il lui en coûte ou coûte à son ménage. Les pendules ayant été ainsi remises à l'heure, par la suite, il faudrait en rester à l'alternative *cotisations des assurés* ou *impôt*, selon la nature des dépenses à couvrir.

Il est vrai que, d'un point de vue technique, cette « requalification » est un casse-tête, et que d'un point de vue politique la perspective d'une telle « opération-vérité » a toujours suscité l'effroi, car elle permettrait justement aux Français de réaliser qu'ils paient en cotisations sociales trois ou quatre fois plus que ce qu'ils paient en impôt sur le revenu, et ce dans des conditions d'incohérence et d'injustice ahurissantes : la Sécurité sociale au sens large coûte plus de 4 000 F par mois à un ménage de smicards... ! La cotisation allocations familiales retenue sur un gain professionnel de 50 000 F par mois est, du fait du plafond, *« inférieure »* à la cotisation supportée au même titre par un ménage d'ouvriers, gagnant chacun 5 000 F par mois.

Mais c'est un préalable : tant que l'on continuera de travestir la réalité, les tintamarres risquent fort d'être vains. Il est vrai que, à la rentrée de septembre, le gouvernement *aura surtout* le désir de « jouer la montre »...

(1) En 1986, augmentation de 0,7% de la cotisation d'assurance-vieillesse et du *« taux d'appel »* des cotisations des régimes complémentaires ; en 1987, augmentation pratiquement certaine des cotisations du régime général.

COURRIER DES LECTEURS

Égalité ou efficacité

(...) Il est bon de rappeler, en matière de sécurité sociale, qu'il s'agit avant tout d'un choix politique.

Toute la question, en effet, est de savoir si l'on entend faire une priorité de l'égalité ou de l'efficacité ; ou, disons, pour ne pas être manichéen, de l'égalité de l'accès aux soins à une médecine aussi efficace que possible, ou de l'efficacité médicale avec le moins d'inégalité sociale possible. Car il y a bien incompatibilité. *Les systèmes les plus élitistes* resteront toujours plus efficaces. Les systèmes les plus égalitaires accuseront toujours un retard technologique par rapport aux médecines de pointe réservées à un petit nombre.

Dr ELIE ARIÉ
(Paris).

Payer ce que l'on consomme

Le Monde du 1er avril contient en *même temps un long et justifié* gémissement de M. Godet sur le poids des prélèvements obligatoires et une information suivant laquelle les voyageurs de la SNCF refusent de couvrir plus de 50 % du coût de leur transport.

Un problème est posé, et sa réponse est donnée. Il sera impossible de réduire les prélèvements obligatoires aussi longtemps que le contribuable refusera les conséquences de ses choix économiques, c'est-à-dire de payer ce qu'il consomme, sans *aucune* subvention. Alors la demande de biens et de services s'établira au niveau voulu. Comme on paie son bifteck, on paiera son logement et son transport.

Les moins favorisés doivent être aidés par des prestations en argent, allocations, bourses et autres. Le total de ces prestations sera moins élevé que les subventions actuelles, ne serait-ce que parce que, une fois confrontés aux vrais prix, les consommateurs, même ceux qui recevront les allocations, diminueront leur demande de services.

On s'apercevra alors que même l'économie d'une opération qui semble aussi évidente que le TGV est complètement faussée par la stimulation artificielle de la demande causée par l'abaissement du *prix du billet*.

J. GROSDIDIER DE MATONS
(Washington.)

« GUERRES SECRÈTES AU LIBAN », d'A. Laurent et A. Basbous

Sous l'écorce du cèdre

« *ENCORE un livre sur le Liban, merci j'ai déjà donné* », serait-on tenté de réagir... Mais malheur au lecteur intrépide qui s'embarque quand même à bord de *Guerres secrètes* ! Il croyait savoir beaucoup sur le conflit gigogne qui défigure depuis 1975 la montagne aux cèdres et il se trouvera dans un univers inconnu, bien plus effrayant *que le Beyrouth télévisé quotidien* ; empoigné par une série de personnages célébrissimes, de Yasser Arafat à Hafez El-Assad, d'Amine Gemayel à Ariel Sharon, il les verra dans des rôles où il ne les aurait jamais imaginés ; enfin il se retrouvera, la dernière page tournée, un peu sonné, se frottant les yeux pour savoir s'il vient de traverser un mirage ou la réalité.

Rien ne secoue plus son homme en effet que d'être abandonné soudain par les clichés et autres idées reçues dans lesquels il est si confortable de rester blotti ; la désinformation est un art qui consiste notamment à vous faire des injections de miel pour que vous ne sentiez pas le fiel. Annie Laurent et Antoine Basbous, docteurs d'Etat en science politique à Paris-II ont entrepris, eux, de débarasser le champ de bataille libanais des verres déformants à travers lesquels on nous a habitués à le voir.

La tâche était presque suicidaire, d'autant plus qu'Antoine Basbous, journaliste libanais, a récemment changé son fusil d'épaule en acceptant de représenter à Paris la milice chrétienne des Forces libanaises et que cela pouvait faire craindre un ouvrage partisan. Disons tout de suite que si les deux chercheurs penchent en faveur d'un Liban libanais, indépendant de tous ses voisins, ils ne se départent pas de leur liberté d'appréciation à l'égard des parties *au conflit, y compris les Forces* libanaises, qui ne sont pas les dernières à être mises sur la sellette.

En revanche, *Guerres secrètes*, à l'aide de documents inédits et référencés, de témoignages de responsables ou de victimes glanés jusqu'en Amérique du Nord, rétablissent la vérité sur les premiers morts de la guerre, tous des civils chrétiens, sur l'absence d'appel chrétien libre pour l'intervention syrienne, sur le jeu occulte druzo-israélien antichrétien, sur l'islamophilie systématique du Quai d'Orsay.

Les chapitres les plus palpitants, les plus novateurs, sont sans doute ceux qui mettent à nu l'époustouflante maestria du pyromane-pompier syrien, jamais pris sur le fait, toujours le cœur sur la main, comme on en a encore l'illustration ces jours-ci à Beyrouth-Ouest.

Les auteurs ne se contentent pas de nous administrer sources inédites et éclairantes sur l'actualité, ils nous apportent dans les grands cas traités ce qu'il faut d'indications historiques, religieuses, ethnographiques. Sur le sujet des ultra-minoritaires alaouites (10% de la population) au pouvoir à Damas depuis 1970, il était indispensable de connaître leur martyre lent sous la botte sunnite pour mieux comprendre leur « masque musulman » d'aujourd'hui, leur alliance avec l'Iran ou leur aversion à l'égard des Palestiniens.

Ce sont probablement les Occidentaux qui sortent le moins grandis de ce livre tonique et crâne, où l'étincelle d'humour des pires situations est toujours attrapée au vol. Mais le lit spécial qu'on préparait pour le voyage de de Gaulle au Liban en 1970 ne peut faire oublier l'Oncle Sam et le Coq gaulois se laissant rouler dans la farine syrienne, palestinienne ou israélienne. Au confiant *« la Syrie m'a informé de sa volonté de retirer ses troupes du Liban »* de Ronald Reagan fait écho le verset coranique prémonitoire : *« Que Dieu anéantisse les chrétiens (...). Ils sont tellement stupides. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ A. Laurent et A. Basbous, *Guerres secrètes au Liban*. Coll. « Au vif du sujet », Gallimard, 372 pages, 95 francs (avec dix cartes).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

La visite à Moscou du secrétaire d'Etat américain

M. Shultz discute avec M. Gorbatchev les modalités d'un accord sur les euromissiles

Au moment où M. Shultz ouvrait ses conversations à Moscou, l'entourage de M. Reagan s'est montré optimiste sur la perspective d'un sommet soviéto-américain. *« Je ne serais pas surpris qu'une sorte de décision* [à ce sujet] *sorte de ces conversations »*, a dit lundi 13 avril à Santa-Barbara (Californie), où le président passe ses vacances, M. James Baker, secrétaire général de la Maison Blanche.

Parlant du désarmement, M. Carlucci, président du Conseil national de sécurité, a précisé sa pensée sur les relations à établir entre les missiles intermédiaires (FNI) et les engins à plus courte portée (SRINF) en Europe : *« Nous n'utilisons pas le mot lien. (...) Ce que nous avons dit, c'est qu'un accord sur les FNI doit traiter des SRINF. Il faut un plafond global sur le nombre de SRINF, qu'on reconnaisse notre droit d'en déployer et que des négociations s'ouvrent à leur sujet. Que ces négociations aient lieu après celles sur les FNI ou simultanément, comme l'a proposé vendredi* [10 avril] *M. Gorbatchev importe peu. »*

M. Carlucci a également confirmé une information rapportée par la presse américaine selon laquelle Washington demanderait maintenant une option *« zéro complète »* sur les engins FNI, c'est-à-dire que les deux superpuissances renonceraient à conserver cent ogives de portée intermédiaire (en Asie pour l'URSS et sur le territoire américain pour les Etats-Unis), comme il avait été discuté à Reykjavik. Cela *« a toujours été notre position »*, a dit le conseiller de M. Reagan, ajoutant que cette option zéro complète a aussi l'avantage de *« rendre la vérification plus facile »*. – *(AFP.)*

MOSCOU
de notre correspondant

Le sort d'un nouveau sommet soviéto-américain avant la fin de l'année se joue probablement ces jours-ci à Moscou. M. George Shultz *devait, en effet*, rencontrer M. Gorbatchev mardi 14 avril en milieu d'après-midi au Kremlin. Le secrétaire d'Etat américain devait plaider trois dossiers : euromissiles, éventuel sommet aux Etats-Unis avant la fin de l'année, droit des juifs soviétiques à l'émigration. Les deux premiers sont intimement liés.

La signature dans les mois qui viennent d'un accord de liquidation ou de démantèlement total des SS-20, Pershing-2 et missiles de croisière basés en Europe ouvrirait vraisemblablement la voie à une rencontre entre les deux dirigeants sur le sol américain. Celle-ci avait été annoncée dès novembre 1985 pour... *« l'année suivante »* (1).

Arrivé lundi matin à Moscou venant de Helsinki, où un membre du gouvernement israélien l'avait informé du dernier état des nombreux contacts soviéto-israéliens en cours, M. Shultz a eu une première journée chargée. Il a eu au total sept heures d'entretiens, interrompues par un déjeuner de travail, avec le ministre des affaires étrangères M. Chevardnadze.

Ces conversations ont eu lieu dans l'hôtel particulier que possède ce ministère rue Alexis-Tolstoï, près du boulevard circulaire de Moscou. Dans les jardins de ce bâtiment stationnait le camion spécial apporté des Etats-Unis par M. Shultz. Ce véhicule est capable d'établir des liaisons *« sûres »* avec Washington ainsi que de servir de cadre à des conférences en petit comité à l'abri des oreilles électroniques indiscrètes.

M. Shultz était entouré d'une délégation fournie, comprenant notamment le secrétaire adjoint à la défense, M. Richard Perle; un vétéran des négociations sur le désarmement, M. Paul Nitze, ainsi que l'actuel directeur de l'agence américaine pour le contrôle des armements, M. Kenneth Adelman. Du côté soviétique, M. Anatoli Dobrynine, ancien ambassadeur à Washington, qui dirige au comité central le département des relations internationales, a participé à tous les entretiens.

Rien n'a filtré des conversations entre MM. Shultz et Chevardnadze. Un responsable américain a seulement indiqué que le secrétaire d'Etat avait d'emblée et longuement évoqué *« les problèmes créés par l'espionnage soviétique »* contre les bâtiments et le personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou et du consulat à Leningrad.

Les médias soviétiques ont très brièvement annoncé l'arrivée de M. Shultz pour une visite qualifiée *« de travail »*. Tass a confirmé que MM. Shultz et Chevardnadze avaient abordé *« les conditions de travail dans leurs ambassades et missions diplomatiques respectives »*. L'agence indique en outre qu'ils ont *« examiné les perspectives de l'élaboration d'un accord entre l'URSS et les Etats-Unis sur la liquidation des missiles à moyenne portée* [SS-20, Pershing-2 et missiles de croisière] *en Europe »*.

La célébration de la Pâque juive

M. Shultz a participé, lundi soir, en compagnie d'une quarantaine de refuzniks – parmi lesquels MM. Jossif Begun et Nahoum Meiman, – au dîner traditionnel de la Pâque juive à la résidence de l'ambassadeur américain. La tête couverte de la calotte rituelle, le secrétaire d'Etat est allé de table en table, écoutant les récits des refuzniks présents. *« N'abandonnez jamais, n'abandonnez jamais,* leur a-t-il dit, visiblement ému. *Vous êtes présents dans nos esprits et dans nos cœurs. Nous pensons à vous et prions pour vous. »*

M. Shultz a remis à M. Vladimir Slepak une photo de ses petits-enfants qui vivent aux Etats-Unis. M. Slepak, avec son abondante barbe grise, est un des plus anciens refuzniks. Il avait manifesté, samedi, près du Kremlin, pour réclamer le droit à rejoindre en Amérique son fils Alexandre et ses petits-enfants. Il a été interpellé, reconduit à son domicile et gardé quelques heures chez lui par des policiers.

La Pâque juive a été, d'autre part, célébrée lundi par plusieurs milliers de personnes réunies à l'intérieur et surtout à l'extérieur de la synagogue principale de Moscou, rue Arkhipov. La rue elle-même avait été fermée à la circulation automobile, et de nombreux juifs moscovites ont ainsi pu bavarder ou danser en plein air par une belle soirée de printemps. Les conversations dans la communauté portaient essentiellement sur l'éventualité d'une augmentation réelle du nombre des visas de sortie. Quatre cent soixante-dix juifs ont pu quitter l'URSS en mars, ce qui constitue le total mensuel le plus élevé depuis plus de cinq ans.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Si MM. Reagan et Gorbatchev ont déjà eu deux rencontres, celles-ci ont toutes eu lieu en dehors du territoire des Etats-Unis : à Genève en novembre 1985 et à Reykjavik en octobre 1986. Le dernier échange officiel de visites entre les deux pays a été le voyage de M. Nixon à Moscou en 1974.

La célébration dans le secteur occidental du 750e anniversaire de Berlin

M. Erich Honecker ne sera pas de la fête

C'est officiel, M. Erich Honecker, chef du Parti communiste et de l'Etat est-allemands n'assistera pas, le 30 avril prochain, aux cérémonies marquant l'ouverture des festivités du 750e anniversaire de Berlin dans la partie occidentale de la ville.

Pour justifier son refus de répondre à l'invitation de M. Eberhard Diepgen, bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Honecker fait état d'une lettre adressée le 4 juillet 1986 par M. Diepgen à tous les chefs de gouvernement régionaux de RFA. Cette missive, publiée *in extenso* par le journal conservateur *Berliner Morgenpost* dans son édition du 12 avril, demandait aux responsables politiques des Länder de s'abstenir de participer à des *« actes d'Etat »* ou à des cérémonies officielles à Berlin-Est. Ces manifestations, selon M. Diepgen, n'ont pour objectif que de conforter le point de vue de la RDA, qui considère Berlin-Est comme sa capitale, en contradiction avec le statut quadripartite de la ville...

Le prétexte avancé pour rejeter l'invitatin ne trompe personne : M. Honecker avait eu connaissance de cette lettre bien avant sa parution dans la presse, ce qui ne l'a pas empêché de laisser, jusqu'au dernier moment, planer le doute sur son éventuelle présence à Berlin-Ouest.

L'insignifiance elle-même des raisons invoquées par M. Honecker pour expliquer son absence peut même, paradoxalement, apparaître comme un signe discret en direction de Bonn, laissant ouverte pour l'avenir toutes les possibilités. En effet, si M. Diepgen répondait, comme il en a le désir, à l'invitation de son homologue de Berlin-Est, M. Ehrard Krack, de participer, le 23 octobre prochain, aux cérémonies du 750e anniversaire dans la partie orientale de la ville, il annulerait par la même le sens de sa lettre du 4 juillet 1986.

On l'entend d'ailleurs bien ainsi dans la capitale de la RFA, où le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Norbert Schäfer, a déclaré lundi 13 avril, que l'attitude de M. Honecker ne doit pas être interprétée comme le signe d'une *« détérioration des relations inter-allemandes »* et n'empêche pas des *« développements positifs »* dans ce domaine.

La théorie des trois entités

La RDA sera tout de même représentée le 30 avril prochain de ce côté-ci du mur : les bourgmestres de Magdebourg et de Rostock, deux villes importantes de la RDA, ont annoncé qu'ils assisteraient aux cérémonies.

Les milieux politiques et la presse ouest-allemands estiment que l'absence du numéro un est-allemand à Berlin-Ouest est due essentiellement au veto soviétique, l'URSS craignant un renforcement des liens entre Berlin-Ouest et la RDA, alors que l'on s'en tient toujours à Moscou à la théorie des trois entités sur le sol allemand : RFA, RDA et Berlin-Ouest.

On peut également penser qu'au sein même de la direction du parti est-allemand des points de vues divergents se sont manifestés sur cette question. Au mois de mars dernier, en effet, le numéro deux du parti, M. Horst Sindermann, avait déclaré, lors d'une visite au Japon, que la présence de M. Honecker à Berlin-Ouest serait une *« imbécillité »*.

LUC ROSENZWEIG.

« Sur la guerre », un livre de David Rousset

Pour une résistance planétaire au nucléaire militaire

par Claude Cheysson
commissaire européen,
ancien ministre
des relations extérieures

La guerre, la guerre nucléaire... La réflexion doit être globale, souligne David Rousset, porter sur les données technologiques et militaires, mais aussi sur la force économique des pays concernés, sur l'état de leur opinion, sur la position politique des deux Super-Grands dans le monde, sur leur capacité planétaire. Un conflit nucléaire entre les deux principales puissances ne peut être que planétaire ; d'entrée de jeu, en effet, il faudra atteindre, simultanément, la cible européenne – accessoire d'après David Rousset – et surtout les sites de lancement répartis à travers le monde ; il faudra désorganiser le commandement, paralyser les communications en frappant partout, dans l'espace et tout autour du globe (l'intérêt passionné américain pour certains pays d'apparence modeste s'expliquerait par l'importance de ces relais).

L'exigence de la présence planétaire mène évidemment à une forme d'impérialisme mondial, aucun des deux Grands ne peut donc limiter le déploiement de son réseau de commandement et de communication sous peine de risquer d'être surpris ou de se trouver incapable d'agir à partir d'une position favorable.

La dimension de temps est essentielle dans l'utilisation de l'arme nucléaire, dont l'effet persistera pendant des années, voire des siècles, mais dont la frappe doit être instantanée, simultanée sur tous les objectifs qui contribuent à la capacité nucléaire de l'adversaire. Il y a une dissymétrie fondamentale entre celui qui crée la surprise et celui qui ne pourra ensuite que réagir. C'est dire que l'arme nucléaire n'est adaptée qu'au conflit planétaire, que toute autre guerre est impossible entre les deux puissances nucléaires planétaires ; la riposte graduée n'a pas de sens ; car, s'il y a vraiment guerre, chacun des deux aura hâte de porter le premier les coups fatals. S'il y a guerre entre eux, elle sera nucléaire et elle sera courte. Il ne faut donc prendre en compte que ce qui existe avant la première frappe. Le nucléaire élimine la bataille.

Or, poursuit l'auteur, quand on réfléchit à l'emploi de cette arme spécifique, sans précédent, on est dans le supposé et non dans le réel. On doit concevoir la mise en œuvre planétaire d'un arsenal infiniment complexe dans des conditions qui n'ont jamais été expérimentées ; on doit supposer aussi que le nucléaire ne connaît aucune imperfection. Ainsi, la guerre nucléaire apparaît clairement comme impossible, non seulement parce qu'elle créerait un *« désordre monstre »*, parce que l'envoi simultané de centaines de mégatonnes déclencherait l'hiver nucléaire et parce que des flots de radioactivité, encore renforcés par la destruction de dizaines de centrales nucléaires, déferleraient sur le monde, mais aussi parce que l'on ne sait pas grand-chose de l'adversaire et qu'on n'est pas certain de la fiabilité de son propre appareil.

L'argument principal

L'initiative de défense stratégique (IDS) ne change pas le raisonnement : on disposerait de cent quatre-vingts secondes pour détruire des milliers de fusées balistiques dans la première phase de leur parcours, la fiabilité des équipements devrait être encore plus grande, l'incitation à tirer le premier serait encore plus forte pour passer à travers les créneaux dus à l'imperfection inévitable du réseau de l'adversaire. La seule conséquence évidente de l'initiative du président Reagan sera de donner à une administration centralisée une puissance financière considérable et, donc, de confirmer les tendances au dirigisme étatique.

Deux réflexions s'imposent à un Européen, à un Français en particulier, en regard de cette impressionnante démonstration :

David Rousset traite de la guerre nucléaire, bien plus que de la dissuasion ; il envisage la préparation, la mise en œuvre, les conséquences d'une telle guerre. Il cite McNamara, mais il néglige l'argument principal : *« Les armes nucléaires sont totalement inutiles, sauf à dissuader l'adversaire de les utiliser. »* Cette observation est particulièrement importante pour les puissances nucléaires autres que les deux grandes, à partir du moment où celles-ci se paralysent mutuellement. Le faible, pour convaincre le fort de ne pas attaquer, n'a pas besoin d'un déploiement planétaire ; il ne lui est pas nécessaire de garantir la destruction totale de son adversaire. Si son inégalité nucléaire dans l'alliance n'entraîne pas la subordination, sa dissuasion nucléaire reste crédible.

Il serait regrettable, cependant, de s'arrêter là. D'autres observations pertinentes de David Rousset méritent d'être prises en compte.

La crédibilité nucléaire américaine dans la protection de l'Europe existe, écrit-il, tant que le sanctuaire



américain est inviolable. A défaut, elle disparaît. Et de souligner qu'alors la dépendance militaire, volontiers acceptée par l'Allemagne tant que cette crédibilité existait, devient problématique. Dans une alliance conventionnelle, les armées allemandes représenteraient en Europe l'essentiel ; l'Allemagne accepterait-elle alors le commandement d'un autre, fût-il américain ?

Des évolutions possibles

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'habileté et la capacité d'initiative et d'audace de M. Gorbatchev, dont le premier souci est vraisemblablement dans la période actuelle d'assurer à l'Union soviétique une longue période de paix afin, à l'intérieur, d'organiser son économie et de valoriser son potentiel humain, et, à l'extérieur, de pouvoir traiter séparément avec chacun des partenaires importants de l'Ouest et de l'Extrême-Orient. Qui oserait assurer que le Kremlin ne tentera pas demain de jouer de la fierté nationale allemande justement recouvrée et de l'instinct historique qui pendant des siècles a placé ce peuple dans une situation d'ouverture et d'équilibre entre l'Est et l'Ouest ?

Il ne s'agit là que d'hypothèses, bien sûr ; mais la lecture de David Rousset amène alors à envisager des évolutions possibles.

Certes, un début de fusion dans la Communauté européenne, ou tout au moins dans le noyau franco-allemand, au point où les intérêts vitaux de la France seraient intégrés avec ceux des Allemands et ne pourraient plus être dissociés, modifierait nécessairement le champ couvert par la dissuasion nucléaire française. Mais cela voudrait dire que nous serions auparavant allés loin au-delà du Marché commun et même du grand marché de 1992, loin au-delà de l'entente occasionnelle entre nous pour faire face à des agressions commerciales extérieures, loin au-delà de la concertation diplomatique courtoise actuelle entre les Douze.

Cela signifierait que des parties vitales de nos économies et de nos sociétés reposeraient sur une armature commune. Il en est ainsi de l'agriculture ; je souhaiterais que cela fût étendu à tout le monde rural dans la perspective des mutations profondes qu'il va connaître. Je pense aussi que dans la période d'aboulie totale actuelle de l'économie de marché, alors que la violence économique se déchaîne dans le monde, tous les moyens d'action devraient être mis en œuvre solidairement, et d'abord qu'un système monétaire commun fort (donc intégrant le deutschemark), géré par un consortium des banques centrales nous donnerait la capacité qui nous manque pour dominer les crises répétitives et pour retrouver la croissance, chez nous et chez ceux du tiers-monde auxquels nous sommes liés.

Nous en sommes loin et la volonté de faire un tel bond en avant n'apparaît guère. Or, si cette entité politique indissociable n'existe pas rapidement, si nous ne parvenons pas vite au point où un pays ne pourra plus envisager sa défense sans devoir défendre l'autre au titre de ses propres intérêts, nous entrerons dans une perspective différente. Ceci ne comporterait d'ailleurs pas que des conséquences sinistres. La possibilité de relations plus riches et diverses avec des pays d'Europe de l'Est serait intéressante, et d'ailleurs conforme aussi à des enseignements de l'histoire.

Mais la coopération entre Européens de l'Ouest s'inscrirvait alors dans des cadres différents et aurait des contours différents selon les domaines. Sur le plan de la défense, par exemple, le sort de nos voisins allemands se distinguerait du nôtre ; et cela devrait plaire singulièrement aux Soviétiques. Qui peut d'ailleurs exclure que le Kremlin propose un jour à l'Allemagne fédérale (et par conséquent à l'autre Allemagne aussi) un statut de neutralité conventionnelle armée, tandis qu'il reconnaîtrait à la France le droit de disposer d'un arsenal nucléaire moderne important qui la différencierait ainsi nettement de l'Allemagne ?

Dans le feu de sa démonstration, David Rousset conclut que aucun enjeu ne méritant les cataclysmes que déclencherait un conflit nucléaire, il faut opposer une *« résistance planétaire »* au nucléaire militaire et parvenir à une gestion mondiale de l'industrie nucléaire, tandis qu'une négociation également planétaire permettrait de définir un ordre politique mondial contrôlé et géré par *« un pouvoir politique toujours planétaire »*.

Je me suis bien gardé de le suivre aussi loin. Mais j'ai retenu l'affirmation de l'auteur : Reagan n'a pas de programme, pas de perspective, *« et l'échec de sa politique est patent »*, tandis que l'Union soviétique est actuellement hors d'état, militairement et politiquement, de profiter de la carence américaine. L'Europe et le Japon doivent profiter de la situation embarrassée des uns et faibles des autres pour reprendre leur liberté.

A partir de ces hypothèses, j'ai moi aussi joué avec quelques idées. Cet artice n'a pas eu d'autres ambitions.

★ *Sur la guerre*, de David Rousset. Ed. Ramsay, 484 pages, 145 F.

Europe

TURQUIE

Ankara attend de sa demande d'adhésion à la CEE la « consolidation de la démocratie »

ISTANBUL
de notre correspondant

tout le monde s'y attendait d'ici à la fin de l'année : M. Ozal, le premier ministre turc, avait annoncé son intention de déposer une demande d'adhésion à la CEE, comme le prévoit le traité d'association signé à Ankara en 1963.

Désireux de prévenir d'éventuelles dispositions visant à écarter sa candidature, Ankara a décidé de la présenter mardi 14 avril, pour qu'elle soit examinée par le Conseil des Douze lors de sa session du 27 avril et transmise pour consultation à la Commission européenne. La Belgique, présidente en exercice de la Communauté pour la première partie de l'année, est connue pour ses dispositions favorables à l'égard de la candidature d'Ankara. Il n'en est pas de même des trois pays qui lui succéderont et qui auraient pu retarder de deux ans une demande de l'Etat turc : le Danemark, la RFA et la Grèce. Attendre la réunion suivante du conseil aurait fait courir le risque d'un vote en mai du Parlement européen décidant de suspendre l'élargissement de la Communauté.

Personne ne se fait d'illusions à Ankara sur les chances d'être accepté avant l'an 2000. L'essentiel est la mise en marche d'un processus dont on attend l'affermissement de la stabilité politique, qui, en retour, développerait la confiance des investisseurs étrangers. Selon des milieux proches du premier ministre, « *deux milliards de dollars attendent cette stabilité pour s'investir sur un marché de cinquante millions de consommateurs* ». On attend de ces investissements privés, « *et non des fonds communautaires* », le financement nécessaire au développement, maître mot de la politique de M. Ozal.

Ils permettraient à la Turquie, en raison du bas coût de sa main-d'œuvre, de devenir une « *base de production avantageuse pour les produits européens* », à proximité des marchés moyen-orientaux avec lesquels la Turquie entretient des rapports privilégiés. « *La moitié des capitaux investis serviraient à l'achat de biens d'équipement européens, les travailleurs turcs employés sur place cesseraient d'être candidats à l'émigration.* » Avec cette inquiétude disparaîtrait l'un des derniers obstacles à l'entrée de la Turquie dans la CEE.

La dynamique lancée par le dépôt de candidature permettrait d'atteindre « *un point de non-retour dans la consolidation de la démocratie* » : on attend de « *son grand impact psychologique dans une population désireuse de s'intégrer à l'Europe* » l'affaiblissement des extrémismes, religieux en particulier, et, partant, l'impossibilité du recours au coup d'Etat militaire.

A plusieurs reprises, ces derniers temps, le gouvernement a fait savoir qu'il était prêt à prendre les mesures législatives nécessaires pour répondre aux critères européens dans le domaine des droits de l'homme, en particulier à supprimer, le moment venu, les articles du code pénal qui limitent les libertés politiques et syndicales.

MICHEL FARRERE.

Afrique

ZIMBABWE : pour « contrer l'agression » de Pretoria

Harare s'armerait auprès de l'Union soviétique

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Le Zimbabwe a-t-il passé commande à l'Union soviétique de douze avions militaires de haute technologie Mig-29, qui commenceraient à lui être livrés à partir de la juin 88 ? C'est, du moins, ce qu'écrit le journal britannique *The Sunday Telegraph* sur la foi d'informations recueillies par les services secrets américains. Le montant de ce marché d'environ 2 milliards de francs, conclu en mars lors du voyage à Moscou du ministre zimbabwéen des finances, aurait été, en partie, réglé.

Sans modifier de fond en comble, le rapport des forces en Afrique australe, cette entrée en lice de Mig-29, si elle se confirme, ne manquera pas d'inquiéter le régime de Pretoria. Depuis longtemps, M. Robert Mugabe, le premier ministre zimbabwéen, cherche à « *contrer l'agression sud-africaine* » autrement qu'en paroles.

Née de l'amalgame des factions de tous bords qui avaient été mêlées à la guerre d'indépendance, l'armée zimbabwéenne connut, en 1980-1981, des débuts difficiles. C'est ainsi que le Pakistan se chargea de remettre sur pied l'armée de l'air, décimée par les défections massives des Rhodésiens blancs qui la composaient.

Aujourd'hui, l'armée zimbabwéenne a, entre autres missions, celles de réduire la « dissidence » dans la province troublée du Matabeleland et d'épauler les troupes mozambicaines en lutte contre les « bandits » de la Résistance nationale du Mozambique (RNM). Aussi, dans le budget 1986-1987, les dépenses consacrées à la défense nationale ont-elles augmenté de 26 % et représentent-elles 16 % de l'ensemble des dépenses publiques.

En juillet dernier, M. Mugabe avait annoncé la création d'une « *6e brigade* », unité d'élite ouverte aux jeunes de seize à vingt ans. En février, il avait exprimé l'intention d'instituer, avant la fin de l'année, un service militaire obligatoire pour tous les élèves du secondaire, garçons et filles.

L'Union soviétique paraissait être la mieux placée pour répondre aux commandes militaires d'un pays qui s'est engagé sur le voie du « *socialisme scientifique, basé sur les principes du marxisme-léninisme* » et qui — pur hasard ? — vient de nouer des relations diplomatiques avec l'Afghanistan. Mais il fallut du temps pour que Moscou se fasse pardonner d'avoir soutenu, pendant la guerre d'indépendance, la ZAPU, le parti de M. Joshua Nkomo, le « frère ennemi » de M. Mugabe.

Le premier ministre zimbabwéen ne fit sa première visite officielle à Moscou qu'en décembre 1985. Il en profita pour solliciter une aide militaire, sans obtenir satisfaction sur le champ. « *Nous verrons bien ce que l'Union soviétique est disposée à nous offrir* », conclut-il. En octobre dernier, une forte délégation, notamment composée des ministres d'Etat pour la défense et pour la sécurité, se rendit, à son tour, à Moscou. Un mois plus tard, un accord aérien était signé entre les deux pays.

Quant à la « *guerre économique* » contre le régime de Pretoria, annoncée en août dernier par M. Mugabe, elle n'a pas encore été déclarée. La question est, semble-t-il, toujours en discussion, dans les instances gouvernementales, au sein desquelles un groupe de travail a été créé pour évaluer les conséquences d'éventuelles sanctions contre l'Afrique du Sud.

Les voisins de l'Afrique du Sud ne sont, en effet, pas très chauds pour partir seuls au front, et souhaiteraient que les grandes puissances engagent le fer les premières. M. Mugabe vient, toutefois, d'indiquer qu'il était en train de procéder à « *certains arrangements* » avant de se lancer dans cette bataille et a invité les hommes d'affaires locaux à profiter de ce délai pour aiguiser leurs armes.

JACQUES DE BARRIN.

A TRAVERS LE MONDE

Madagascar

Violences à Tananarive

Des affrontements entre groupes de jeunes et forces de l'ordre, qui se sont produits dimanche soir 12 avril, à Tananarive, ont fait, selon un bilan officiel, 43 blessés (37 civils et 6 militaires) ; 18 personnes ont, d'autre part, été arrêtées. Ces incidents, qui ont éclaté à l'issue d'un match de football au stade de Mahamasina, opposant une équipe malgache à une équipe kenyane, se sont poursuivis dans la nuit de dimanche à lundi. Des coups de feu et des explosions de grenades ont été entendus, et une douzaine de magasins ont été pillés.

Après les émeutes dirigées, en février et mars derniers, contre la communauté indo-pakistanaise (les Karanas), les manifestants ont, cette fois-ci, indistinctement attaqué des magasins appartenant à des Malgaches, des Chinois ou des Européens. Le calme semblait revenu lundi matin dans les rues de la capitale.

Ces affrontements, qui sont traditionnels à Madagascar à l'issue des matches de football, ont pris cependant une ampleur inhabituelle en raison de la dégradation continue des conditions de vie dans la grande île, et notamment à Tananarive. — *(AFP, AP.)*

Paraguay

Plusieurs personnalités de l'opposition ont été arrêtées

Asuncion. — Moins d'une semaine après la levée de l'état de siège dans la capitale, la police a procédé, dimanche 12 avril, à l'arrestation de sept personnalités de l'opposition, parmi lesquelles M. Juan Carlos Saldivar, ancien dirigeant du Parti libéral radical (PLRA). M. Manuel Benitez Florentin, actuel président du PLRA, a précisé que les sept hommes sont détenus au secret au siège central de la police à Asuncion.

Les forces de l'ordre sont d'autre part intervenues lundi pour disperser brutalement les participants à un chemin de croix dans les rues d'Asuncion. Plusieurs personnes qui participaient à cette cérémonie ont été blessées et un séminariste arrêté.

La principale station de radio indépendante, Radio Nanduti, devait, elle, tenter de reprendre ses émissions mardi, en dépit d'un décret récent annulant sa licence. La station avait dû cesser d'émettre le 14 janvier, après un brouillage de sept mois. — *(AFP, Reuter.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : le renforcement de l'état d'urgence

Le gouvernement « est devenu fou »

déclare l'archevêque Desmond Tutu

Défiant ouvertement le gouvernement sud-africain, qui a récemment pris de nouvelles mesures interdisant toute campagne en faveur de la libération des milliers de personnes actuellement détenues sans jugement (*le Monde* du 14 avril), l'archevêque anglican Desmond Tutu a appelé, lundi 13 avril, au cours d'un service religieux à la cathédrale du Cap, à la libération des détenus politiques. Attaquant vivement un gouvernement qui, a-t-il dit, « *est devenu fou* », Mgr Desmond Tutu a estimé qu'il fallait exiger ces libérations, « *quelles qu'en soient les conséquences* ».

Prenant la paroles devant environ six cents personnes, dont l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Edward Perkins, et des diplomates représentant plusieurs pays occidentaux, dont la France et la Grande-Bretagne, l'archevêque a lancé : « *Prenez garde lorsque vous vous en prenez à l'Eglise de Dieu. D'autres ont essayé et sont tombés* ».

Dans la matinée, un porte-parole du ministre de la loi et de l'ordre avait indiqué que ce service religieux n'était pas illégal, montrant à la fois la volonté d'apaisement des autorités mais aussi leur embarras devant la levée de boucliers qu'a entraînée le renforcement de l'état d'urgence (*le Monde* du 14 avril). L'ambassadeur des Etats-Unis a apporté un soutien important aux protestations du clergé sud-africain, d'abord en se rendant à ce service religieux, ensuite en condamnant l'interdiction de faire campagne pour la libération des détenus. Les autorités ont d'ailleurs partiellement reculé : le chef de la police sud-africaine, le général Johan Coetsee, a, en effet, exclu les « *prières* » de la liste des manifestations interdites.

D'autre part, à Soweto, dans la banlieue de Johannesburg, où, depuis cinq semaines, quinze mille cheminots noirs poursuivent une grève, neuf trains ont été incendiés et plusieurs wagons brûlés, dans la journée de lundi. Ces incidents se sont produits dans six gares de l'agglomération. Enfin, un membre présumé de l'ANC (Congrès national africain), Robert McBride, âgé de vingt-trois ans, a été condamné à mort, lundi, par la cour de Pietermaritzburg (Natal), notamment pour sa participation à un attentat à la bombe, près de la plage de Durban, en juin 1986, qui avait provoqué la mort de trois personnes. *(AFP, Reuter, UPI.)*

A propos de la démocratie sénégalaise

Une mise au point du gouvernement de Dakar

*A la suite de la réponse de Me Abdoulaye Wade, principal représentant de l'opposition sénégalaise, aux propos du président Abdou Diouf (*le Monde *des 24 mars et 1er avril), le ministre sénégalais de l'information et porte-parole du gouvernement, M. Djibo Ka, nous a adressé une longue mise au point, dont nous publions les extraits suivants :*

● **Le Tchad.** — Le Sénégal a toujours condamné l'agression du Tchad et l'occupation de son territoire par la Libye, et demandé à ce pays de retirer ses troupes du nord du Tchad. Cette position est fondée sur le principe simple suivant : « Toute agression et toute occupation d'un pays par un autre sont inacceptables. » L'affirmer et le défendre chaque fois qu'il est violé est, pour le gouvernement sénégalais, obéir à une certaine éthique sans laquelle les relations entre Etats n'offriraient aucune garantie de paix ni de possibilité de coopération bâtie sur leur égale dignité. Il ne souffre d'aucune « arrière-pensée ».

● **La situation intérieure sénégalaise.** — Nous ne nions pas qu'il y ait des débrayages de temps à autre.

L'essentiel est que le gouvernement n'a jamais caché les difficultés de la conjoncture aux Sénégalais, d'abord aux travailleurs. Régulièrement se tient, autour du chef de l'Etat, une concertation tripartite entre l'administration, les employeurs et les travailleurs pour examiner ensemble nos problèmes et leur trouver des solutions internes.

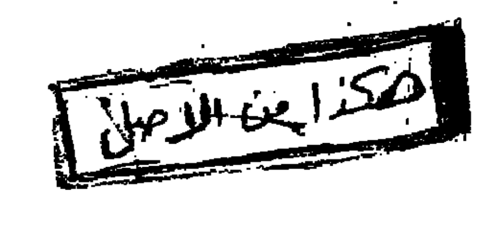
Quant au programme de redressement économique, ses résultats se résument en quelques chiffres qui se passent de tout commentaire : 4,6 % de taux de croissance économique en 1986 (négatif en 1983-1984), 7,5 % de taux d'épargne (négatif pendant des années), 12 % de taux d'investissement (inexistant il y a un an).

Ces chiffres traduisent de nets progrès par rapport aux prévisions que le groupe consultatif de la Banque mondiale sur le Sénégal, réuni à Paris du 31 mars au 1er avril 1987, a salué — je cite : « *Les représentants ont pris acte des progrès considérables accomplis par le Sénégal dans l'exécution du programme d'ajustement à moyen et long terme.* » Ils ont rendu hommage aux courageuses mesures de réformes financières et budgétaires appliquées par les pouvoirs publics.

● **Les élections de 1983.** — Nous affirmons qu'elles se sont déroulées dans la plus grande transparence. Depuis l'indépendance du Sénégal, en 1960, c'était la première fois qu'il y avait des élections législatives avec huit partis engagés et une élection présidentielle avec plus d'un candidat en compétition, au terme d'une campagne électorale radio-télévisée, sous le contrôle de la Cour suprême. Comme la loi leur en donnait la possibilité, certains candidats malheureux ont soumis à la justice un recours en annulation. Ces recours ont été examinés et rejetés par la Cour suprême.

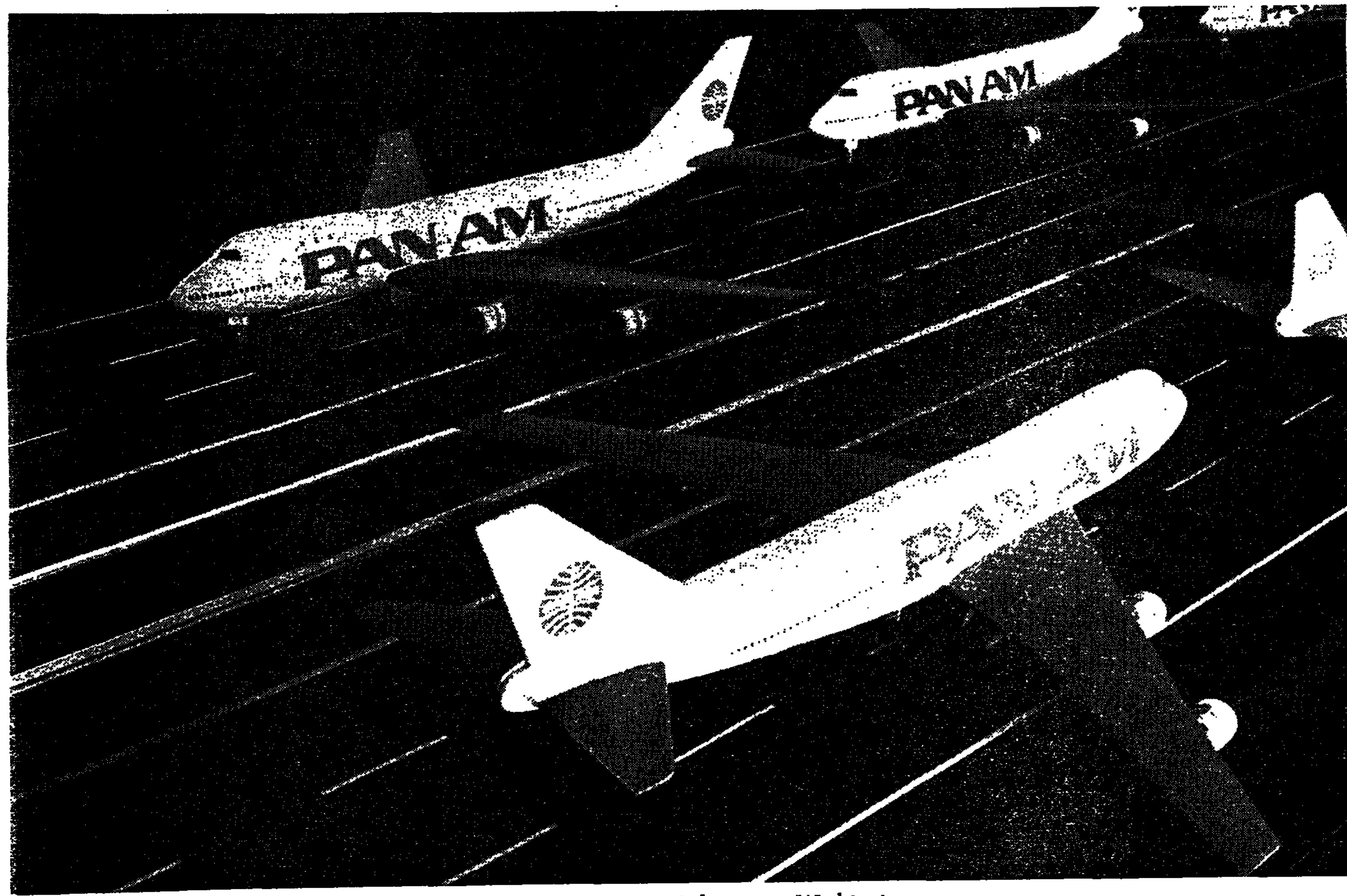
● **L'inculpation de Me Wade.** — M. Wade continue de soutenir que le président *Diouf* a porté plainte contre lui. En réalité, il n'est pas sans savoir que le parquet, représentant la société, peut demander l'ouverture d'une information susceptible d'aboutir à l'inculpation de l'incriminé dans des circonstances précises. C'est ce qui s'est passé dans son cas. Pour le gouvernement sénégalais, il s'agit d'une question qui relève exclusivement de la justice.

[NDLR. — *Le Monde*, qui a successivement donné la parole au président sénégalais, au gouvernement et à l'opposition, considère que cette polémique, dans ses colonnes, est close.]



هكذا من الأصل

Autoroute céleste. Deux places pour le prix d'une sur Paris-Washington.



A partir de 4580F partez à deux pour Washington.

Pour tout achat d'un billet adulte en classe économique, Pan Am offre un second billet pour une personne voyageant avec vous. Offre valable sur les vols aller et retour Paris-Washington sans escale entre le 12 juin et le 11 juillet 1987. Dès votre arrivée à Washington profitez du Pass Pan Am qui vous fera découvrir les U.S.A. à partir de 1500 F. Pour plus d'informations contactez votre agent de voyages ou Pan Am au (1) 42 66 45 45.



OFFRE SOUMISE A L'APPROBATION GOUVERNEMENTALE ET A DES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE.

Proche-Orient

L'aggravation de la tension en Cisjordanie

• Un étudiant palestinien tué à Bir-Zeit
• Une quinzaine de sympathisants de l'OLP arrêtés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les jours se suivent et se ressemblent pour le pire ces temps-ci en Cisjordanie. Un étudiant palestinien a été tué lundi 13 avril et quatre autres ont été blessés par balles au cours d'un affrontement avec l'armée sur le vieux campus de l'université de Bir-Zeit, au nord de Ramallah. La victime, Moussa El Hanafi, vingt-trois ans, était originaire du camp de réfugiés de Raffah dans la bande de Gaza. Après ces nouveaux troubles, l'administration militaire a pris une mesure d'une sévérité sans précédent : la fermeture pour quatre mois de l'université.

A Bir-Zeit, lundi, l'enchaînement des violences a suivi un scénario désormais classique. Vers 9 heures, plusieurs centaines d'étudiants entamèrent une marche de protestation dans les rues du village de Bir-Zeit jouxtant le vieux campus, lequel continue d'abriter l'une des quatre facultés de l'université. Ils voulaient d'abord marquer leur solidarité avec quelques centaines de détenus de sécurité qui observaient une grève de la faim depuis trois semaines dans les prisons de Cisjordanie (parmi eux figurent d'ailleurs d'anciens étudiants de Bir-Zeit). Cette grève s'est achevée lundi soir après que les détenus eurent reçu une lettre du commissaire de prison s'engageant à améliorer leurs conditions d'incarcération.

Ils entendaient ensuite dénoncer la vague d'arrestations survenue la nuit précédente en Cisjordanie et à Jérusalem. Les autorités avaient en effet appréhendé une quinzaine de sympathisants de l'OLP, plaçant la majorité d'entre eux en « détention administrative » (sans procès) pour une durée de six mois. La plus connue de ces personnalités est M. Fayçal Husseini, président de la Société d'études arabes de Jérusalem.

Que s'est-il passé alors à Bir-Zeit ? Comment d'habitude, les versions données par l'armée et par les étudiants divergent très largement. Selon le porte-parole militaire, un millier de manifestants ont brûlé des pneus et érigé des barricades dans les rues du village puis jeté des pierres vers les soldats : ceux-ci ont essayé de refouler les étudiants vers le campus avec des grenades lacrymogènes et des balles de caoutchouc avant d'ouvrir le feu. Tel n'est pas le récit fourni par M. Gabi Baranki, vice-président de l'université, et par les éudiants rencontrés notamment dans les couloirs d'un hôpital de Jérusalem où ils attendaient des nouvelles de leurs camarades blessés.

On affirme côté palestinien que les soldats n'ont pas respecté les sommations d'usage, qu'ils ont utilisé indistinctement les balles en caoutchouc et les balles réelles et qu'ils ont *« tiré pour tuer »* sans interruption pendant une quinzaine de minutes. Moussa El Hanafi s'est effondré, atteint à la gorge. Il est mort peu après. Inscrit en quatrième année d'histoire, il était l'un des meilleurs élèves de sa promotion. Trois des quatre autres étudiants hospitalisés souffrent de blessures de moyenne gravité. Le quatrième a dû subir une assez longue opération. Pendant toute la journée, l'armée a bouclé le campus et tenu les journalistes à quelques kilomètres de distance. Grâce à l'entremise du Comité international de la Croix-Rouge, les étudiants ont pu être évacués sans incident du campus en fin d'après-midi.

L'armée contre les étudiants

Une chose est sûre : en décidant d'organiser une manifestation en dehors du campus, les étudiants s'exposaient à une violente riposte de l'armée. En pareille circonstance, les forces de sécurité n'hésitent guère avant de tirer. On l'avait déjà vu le 4 décembre 1986 lorsque deux manifestants, eux aussi originaires de Gaza, furent tués dans des conditions analogues.

L'armée, d'autre part, a renforcé ses effectifs en Cisjordanie, a reçu des consignes de fermeté alors qu'elle est fermement critiquée pour son « laxisme » par le lobby des « *colons* » juifs après l'attentat ayant coûté la vie le week-end dernier à une Israélienne à Kalleya (*le Monde* du 14 avril). Des groupes de civils patrouillaient dimanche et lundi à Ramallah, d'autres ont été vus avant les incidents aux abords du campus.

La fermeture de Bir-Zeit pour quatre mois est une décision draconienne. Depuis sa création en 1972, l'université a été close onze fois par l'administration militaire pendant une période totale de quinze mois. La sanction la plus dure, une fermeture de trois mois, remonte au début de 1984. L'armée a également ordonné lundi la fermeture « préventive » pour une semaine de l'université de Bethléem où certains étudiants avaient commencé une grève de la *faim*. L'université Al-Najah de Naplouse, la plus grande de Cisjordanie, a décidé par solidarité de fermer ses portes pour cinq jours.

Parmi les personnalités incarcérées lundi figurent, outre M. Husseini, M. Maamoun Sayed, ancien rédacteur en chef d'*Al Fajr*, et M. Hafez Nachachibi, un syndicaliste issu d'une des plus grandes familles de Jérusalem. M. Husseini passe, à quarante-sept ans, pour l'un des leaders de l'OLP en Cisjordanie. Descendant du plus prestigieux des clans de Jérusalem auquel appartenait notamment l'ancien grand mufti, il est le fils du légendaire Abdelkader Husseini qui s'illustra contre les juifs et mourut pendant la guerre de 1948.

Après la déportation l'an dernier du journaliste Akram Haniyeh, M. Husseini était soudain apparu sur le devant de la scène. Etant résident de Jérusalem, les Israéliens n'ont pas les moyens juridiques de l'expulser. Ils ont choisi de le neutraliser en l'emprisonnant, au risque de rehausser sa stature politique.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La réunion du Conseil national palestinien à Alger

M. Arafat annonce la décision du Fath d'abroger l'accord d'Amman

ALGER
de notre correspondant

MM. Yasser Arafat et Georges Habache, qui ne s'étaient pas rencontrés depuis trois ans, ont eu l'occasion de se voir à deux reprises dimanche 12 avril. Le matin d'abord, alors qu'il étaient reçus, en compagnie des autres secrétaires généraux des organisations palestiniennes présentes à Alger, par le président Chadli, puis tard dans la soirée en tête à tête.

M. Georges Habache, secrétaire général du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), avait pris ses distances à l'égard du président du comité exécutif de l'OLP après que ce dernier eut amorcé un rapprochement avec l'Egypte au lendemain de l'évacuation de Tripoli au Liban.

L'accord d'Amman, conclu entre M. Yasser Arafat et le roi Hussein de Jordanie, le 11 février 1985, avait creusé le fossé séparant le Fath de M. Yasser Arafat et le FPLP, en même temps qu'il accentuait les divergences interpalestiniennes et éloignait d'importantes organisations, comme le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) de M. Nayet Hawatmeh, qui n'avait pas recontré M. Arafat depuis deux ans.

Ils se sont entretenus dans la nuit de samedi à dimanche et leur entrevue a été décisive. C'est à ce moment que la réunion préparatoire au Conseil national palestinien (CNP) – parlement en exil – a été fixée fermement au lundi 13 avril. Comme prévu, elle s'est ouverte, à la mi-journée, dans un grand hôtel de la proche banlieue d'Alger, par une brève allocution de M. Arafat qui a solennellement déclaré, au nom du peuple palestinien, que *« le djihad* (guerre sacrée) *se poursuivra jusqu'à ce que le drapeau palestinien flotte sur les minarets et clochers de Jérusalem, la capitale de la Palestine indépendante »*.

M. Arafat, entouré du président du CNP, Cheikh Abdelhamid Sayeh, du numéro deux du FLN, Mohamed Chérif Messaadia, et du responsable du comité de soutien et d'amitié avec les peuples, Sadek Zouaden, chargé des dossiers palestiniens et libanais au sein du FLN, a également appelé à l'unité des rangs palestiniens, car *« le peuple est resté uni dans les camps au Liban et dans les territoires occupés, indiquant ainsi la bonne voie à ses dirigeants »*.

Auparavant, dans la matinée, M. Arafat, au cours d'une réunion avec les responsables des formations présentes, avait lui-même annoncé la décision du Fath d'abroger l'accord d'Amman, précisant toutefois que le comité exécutif de l'OLP (la plus haute instance palestinienne) devrait se réunir dans les deux jours pour rendre *« officielle et publique »* cette décision qui apparaît comme une concession du Fath au FPLP qui en avait fait une condition *sine qua non* pour sa participation au CNP.

Les discussions préliminaires ont également permis à toutes les fractions de se mettre d'accord sur la dénomination du CNP du 20 avril en le baptisant *« session de l'unité nationale de la résistance des camps et des territoires occupés »*.

Huit fractions participent à cette réunion préparatoire : le Fath de M. Yasser Arafat, le FPLP de M. Georges Habache, le FDLP de M. Nayet Hawatmeh, le Front de libération arabe (FLA-pro-irakien) de M. Ahmed Abderrahim, le Front de libération populaire de la Palestine (FLPP) de M. Samir Ghoche, le Fath – Conseil révolutionnaire D'Abou Nidal représenté par son porte-parole M. Atef Abou Bakr, le Parti communiste palestinien (PCP) représenté par un membre du bureau politique, M. Souleimane Nejab, ainsi que le Front de libération de la Palestine, représenté par MM. Talaat Yaakoub et Aboul Abbas qui a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la justice italienne après le détournement de l'*Achille Lauro* au mois de décembre 1985.

Il est également recherché par les autorités américaines qui avaient déjà demandé à l'Algérie de le leur livrer alors qu'il assistait, en février dernier, au congrès des écrivains et journalistes palestiniens. Comme en février,M. Aboul Abbas est l'hôte de l'Algérie. Il déjeunait vendredi dernier dans un restaurant du littoral algérois réputé pour ses spécialités de poissons, à une table voisine de celle de l'ambassadeur d'Italie.

FREDERIC FRITSCHER.

Aux Nations unies

Les représentants des Cinq Grands ont tenu une réunion de travail sur une éventuelle conférence de paix au Proche-Orient

New-York (Nations unies) (*AFP*). – Des représentants des Cinq Grands ont participé, pour la première fois, à une réunion secrète de travail avec le secrétaire général des Nations unies sur la préparation d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient, a-t-on appris, lundi 13 avril, de sources sûres à l'ONU.

Rien n'a filtré de cette rencontre exploratoire organisée vendredi dernier a l'initiative du secrétaire général, M. Javier Perez de Cuellar, et qui a réuni autour de lui les ambassadeurs des Etats-Unis, d'URSS, de Chine, de France et de Grande-Bretagne. Dans les milieux officiels et diplomatiques de l'ONU, on se refusait même lundi à en confirmer la tenue.

La relance du processus de paix au Proche-Orient fait depuis quelques semaines l'objet de grandes manœuvres diplomatiques accompagnées de multiples déclarations de dirigeants politiques en faveur d'une conférence internationale de paix. Dès l'an dernier, l'URSS avait officiellement proposé la convocation d'un comité préparatoire à la conférence avec la participation des Cinq Grands, et cette proposition figurait explicitement dans la déclaration commune Mitterrand-Gorbatchev de juillet 1986.

Pour sa part, M. Perez de Cuellar devra publier d'ici à la fin mai un rapport faisant le point sur les chances de convocation d'une conférence internationale de paix. Aussi a-t-il entamé depuis une quinzaine de jours une série de consultations de toutes les parties concernées. Le fait d'avoir demandé aux Cinq Grands de participer ensemble, pour la première fois, à une réunion de travail consacrée à la préparation de la conférence dépasse le cadre de ces consultations bilatérales et revêt une importance allant au-delà des symboles, estime-t-on.

La présence des Etats-Unis à cette séance de travail, aux côtés de l'URSS, confirme l'évolution de la position de l'administration Reagan à l'égard d'une conférence de paix, à laquelle elle était naguère totalement hostile.

Malgré les signes de dégel de la situation, les experts diplomatiques du Proche-Orient à l'ONU restent profondément pessimistes quant aux possibilités de *« percée réelle »*. Un abîme continue, en effet, à séparer les parties concernées, celles-ci donnant à une conférence internationale de paix des définitions fondamentalement différentes. Les Nations unies, *d'après la définition donnée* par l'Assemblée générale de 1983, appellent à une conférence à laquelle participeraient Israël, les pays arabes, l'OLP et tous les membres du Conseil de sécurité. Cette conférence aboutirait au retrait israélien de tous les territoires occupés en 1967 et à l'exercice du droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

A l'opposé, l'actuel chef de la diplomatie israélienne, M. Shimon Pérès, qui a l'appui de Washington, a suggéré qu'une conférence internationale soit mise sur pied pour faciliter des négociations directes entre parties au conflit. Dans son esprit, toute négociation avec l'OLP est exclue et la participation de l'URSS dépend d'une normalisation entre Moscou et Jérusalem.

Liban : trois mois après l'enlèvement du journaliste

Le père de Roger Auque lance un appel pour obtenir des nouvelles

Le père de Roger Auque, journaliste enlevé il y a trois mois au Liban, a lancé l'appel suivant :

« Notre fils a été enlevé le 13 janvier, voici trois mois. Si sa mère n'est pas à mes côtés aujourd'hui, c'est parce qu'elle est très fatiguée, pas encore remise du choc de ce lâche enlèvement.

Notre fils est un journaliste neutre, impartial, seulement soucieux de présenter au public, verbalement ou par écrit, les *événements* auxquels il assistait.

Il n'appartient à aucun groupe politique et il était admis dans tous les milieux pour effectuer ses reportages.

Dès le début de son enlèvement, nous avons reçu de multiples témoignages des autorités compétentes (Palais de l'Elysée, Hôtel Matignon, Quai d'Orsay, ambassades, Croix-Rouge), nous assurant de leur participation à notre peine, et nous assurant que tout était mis en œuvre pour retrouver sa trace. Et, à ce jour, nous vivons tous, sa mère, ses frères, sa sœur, moi-même, dans une cruelle angoisse. Sans aucune nouvelle, car, contrairement aux autres otages, nous n'avons eu aucune revendication, aucun message.

Nous ne doutons pas, je ne doute pas, un seul instant des efforts entrepris par les responsables du gouvernement. Mais maintenant, après trois mois, 91 jours d'angoisse, d'incertitude, nous en arrivons à nous demander : tout a-t-il été fait ? N'y a-t-il aucun espoir d'obtenir, sinon sa libération, tout au moins de ses nouvelles, verbales ou écrites.

Je demande instamment aux personnalités concernées d'accentuer leurs efforts afin qu'il n'y ait pas de quatrième mois sans nouvelle de notre fils.

Merci. ».

Amériques

ETATS-UNIS : préparation de la campagne présidentielle

M. Gary Hart part favori dans la course à l'investiture démocrate



WASHINGTON
de notre correspondant

Si l'on en croit les sondages, la deuxième tentative sera la bonne. Pratiquement inconnu au début d'une campagne qui avait pourtant bien failli, en 1984, le voir remporter l'investiture, M. Gary Hart est aujourd'hui le grand favori des électeurs de son parti pour l'élection présidentielle de 1988 à laquelle il s'est officiellement déclaré candidat, lundi 13 avril.

Non seulement près d'un démocrate sur deux souhaite qu'il soit choisi pour briguer la succession de M. Ronald Reagan, mais aucun de ses rivaux, en piste ou potentiel, ne semble en position de le menacer. Le seul d'entre eux à passer la barre des 10 %, le pasteur Jackson, est aussi populaire dans la communauté noire qu'inquiétant – parce que Noir et populiste – aux yeux d'une forte proportion de Blancs. Aucun des autres n'est encore parvenu à décoller au-dessus des 5 %. L'homme qui aurait pu prendre la tête du peloton, M. Cuomo, le gouverneur de l'Etat de New-York, a finalement renoncé à se présenter, pour l'instant en tout cas.

Des atouts moins évidents

Rien ne paraît donc pouvoir arrêter la marche de M. Hart. Les chances des démocrates étant bonnes de reconquérir la Maison-Blanche, le prochain président américain pourrait parfaitement être cet homme de cinquante ans à la silhouette élancée et au visage tourmenté qui déclarait, lundi, dans son bref discours de candidature : *« Les idées ont un pouvoir ; gouverner, c'est avant tout des idées »*.

Le fait est, toutefois, que bien peu de gens dans le monde politique croient à cette éventualité. Ce scepticisme a, il est vrai, quelque chose d'encourageant pour M. Hart *puisqu'il n'a d'égal que celui auquel* il s'était heurté, en 1984, jusqu'au moment où il avait créé le coup de théâtre en remportant la première des primaires contre M. Mondale, le grand favori de l'époque.

Il n'en reste pas moins que les atouts qui avaient fait son succès, il y a trois ans, sont moins évidents dans cette nouvelle campagne. En 1984, tous les autres candidats démocrates appartenaient – à l'exception de M. Jackson – à une génération identifiée au pouvoir de l'après-guerre, c'est-à-dire à une période que l'Amérique voulait révolue.

M. Hart était lui, par contraste, le jeune homme de la bande, un symbole presque physique de renouveau. Aujourd'hui, l'impulsion ayant été donnée, et l'heure de la relève étant vraiment *arrivée*, seuls deux des principaux autres candidats sont plus âgés que lui : le sénateur de l'Illinois, M. Paul Simon, 58 ans, et le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis, 53 ans. Tous les autres sont plus jeunes et l'un, M. Albert Gore, sénateur du Tennessee, n'a que 39 ans.

Deuxième handicap pour M. Hart : alors qu'il s'était imposé hier en s'identifiant à des *« idées nouvelles »* peu précises, mais dont le beson était et demeure profond dans l'opinion, à peu près tous ses rivaux d'aujourd'hui sont favorables à un « recentrage » du Parti démocrate. Mais tous n'ont pas les mêmes idées. Certains sont pour le protectionnisme, d'autres, contre. Certains sont pour le maintien d'une priorité aux besoins de la défense et d'autres, dont M. Hart, disent qu'*« il ne faut pas être préoccupé par l'affrontement des superpuissances au point de négliger les authentiques besoins humains »* des Américains les plus défavorisés.

Les différences sont importantes et les contours des coalitions visées par chacun vont rapidement se préciser. Mais la tendance générale vise à réconcilier les idéaux de solidarité sociale avec le regain de faveur des vertus du marché, les minorités qui ont socialement progressé et celles qui ont stagné, les bastions ouvriers en perte de vitesse et les laboratoires des technologies montantes.

La démarche se cherche, mais, pour son malheur, M. Hart a été un précurseur entendu. On se bouscule sur son « créneau ». Dès lors que la bataille ne se joue plus entre le nouveau et l'ancien, mais entre nouveaux, la *personnalité des candidats* va peser plus encore que dans toute élection de l'ère *télévisée*.

Or, sur ce terrain, M. Hart est faible. Il garde un parfum « ganchiste » pour avoir dirigé, en 1972, la campagne présidentielle de M. George McGovern, l'homme auquel toute l'Amérique contestatrice des années 60 s'était identifiée. Il a, dans le même temps, une forte image d'adversaire des syndicats, en raison de son opposition au protectionnisme et pour avoir violemment reproché à M. Mondale, en 1984, de trop s'appuyer sur eux.

M. Hart, enfin, a encore à expliquer, de manière définitive et satisfaisante, pourquoi il a voulu abandonner son vrai nom de Hartpence et changer son âge – d'un an. Rien de cela n'est criminel, mais pour avoir voulu le cacher, cet ancien étudiant en théologie a fait naître un soupçon sur sa force de caractère.

Dans la course où il s'angage, M. Hart est favori, non sans raisons, mais la ligne de départ n'est pas même encore formée.

BERNARD GUETTA.

HAITI

Un magistrat nommé au Conseil national de gouvernement

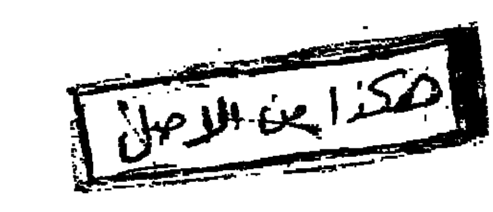
Port-au-Prince. – M. Luc D. Hector, président de la Cour de cassation de la République d'Haïti, a été désignée lundi 13 avril par le président *du Conseil national de gouvernement* (CNG), le général Henri Namphy, comme troisième membre de cette instance en replacement de M. Jacques A. François, décédé le même jour. Originaire de la ville de Jacmel (à 100 kilomètres au sud-est d'Haïti) et âgé de soixante-neuf ans, M. Luc D. Hector est un magistrat de carrière.

Selon beaucoup d'observateurs, sa nomination renforce le courant « légaliste » du général Namphy, qui a par exemple tenu l'armée à l'écart du dernier référendum constitutionnel. Le général de brigade Williams Régala, le deuxième homme du CNG, qui occupe également les fonctions de ministre de l'intérieur et de la défense, est considéré comme plus « conservateur ».

Le rôle du « troisième homme » du CNG, qui, depuis le départ de Jean-Claude Duvalier, a toujours été un civil, a connu une évolution lors de la démission de M. Gérard Gourgue, président de la commission des droits humains haïtiens. Considéré comme un symbole du changement, il avait été remplacé par Jacques A. François, un notable de Cap-Haïtien, située au nord de l'île). Diplomate de formation, Jacques A. François était un homme modéré et effacé. Il ne semblait pas détenir un réel pouvoir au sein du CNG et n'intervenait guère dans la lutte feutrée qui oppose les deux militaires au sein du Conseil national de gouvernement.

La nomination de son successeur intervient au moment ou approchent plusieurs échéances électorales : les élections législatives et municipales en juillet, et la désignation au suffrage universel, le 7 novembre prochain, du futur président de la République haïtienne, qui prendra officiellement ses fonctions le 7 février 1988. Alors que les principaux prétendants à la magistrature suprême sont actuellement désignés par leurs partis respectifs, la population manifeste contre les fermetures d'entreprises déficitaires, comme la principale fabrique sucrière. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● **CHILI : Jean-Paul II condamne les incidents de Santiago.** – Le pape a qualifié, lundi 13 avril, de *« très basse provocation »* les incidents qui ont troublé la messe qu'il célébrait au stade O'Higgins, le 3 avril dernier, à Santiago-du-Chili. S'entretenant avec des journalistes dans l'avion qui le ramenait à Rome, le Saint Père a souligné *« la réaction très positive »* des fidèles et *« leur grande dignité face à une action organisée, violente et brutale »*. Mais Jean-Paul II n'a pas précisé quels étaient, selon lui, les instigateurs de ces provocations. – *(AFP.)*



Asie

CHINE : la session de l'Assemblée nationale populaire

Luttes de sérail derrière un calme de façade

La session annuelle du Parlement chinois vient de s'achever, dans un festival de *« démocratie, l'unité, d'harmonie et de vitalité »*, selon les termes du *Quotidien du peuple*. Les députés de l'Assemblée nationale populaire (ANP) et de la conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) se sont séparés après avoir approuvé l'accord sur la restitution de Macao à la Chine en 1999 par le Portugal – signé, lundi 13 avril à Pékin, par les chefs de gouvernement des deux pays, – débattu du rapport annuel du premier ministre, M. Zhao Ziyang, et ratifié la nomination de quatre nouveaux ministres (sécurité publique, santé, industrie légère et restructuration économique).

PÉKIN

de notre correspondant

Après les bouleversements des derniers mois, la session parlementaire devait être l'occasion de manifester le calme et l'unité retrouvés. Elle avait été préparée comme un véritable exercice de « transparence » destiné à rassurer Chinois, étrangers et « compatriotes » de Hongkong.

Jamais la presse étrangère n'avait autant été à la fête : elle eut droit à de multiples conférences de presse montrant que la Chine n'a pas dévié d'un pouce de sa politique d'ouverture, en dépit de la campagne contre le *« libéralisme bourgeois »*.

MM. Deng Xiaoping et Zhao ont saisi toutes les occasions pour faire des déclarations lénifiantes. Celui en qui beaucoup voient ici le futur premier ministre, M. Li Peng, considéré comme plus conservateur et plus favorable à l'URSS que M. Zhao, a profité d'une de ces réunions de presse pour présenter l'image la plus rassurante possible. Pour la séance d'ouverture de l'ANP, M. Hu Yaobang, le *secrétaire-général du PCC* limogé en janvier, interdit de médias depuis lors, avait fait une réapparition, toujours au nom de cette unité retrouvée.

Les choses ne se sont pourtant pas passées tout à fait comme prévu : l'ordre du jour de la session parlementaire comportait l'adoption de deux textes gouvernementaux, la loi sur la gestion des entreprises et celle sur les comités de village (administration locale).

Le premier a été rejeté avant même la session par le comité permanent de l'ANP, présidé par M. Peng Zhen, un des plus puissants *« vétérans » conservateurs*. Le second a été adopté à titre expérimental, l'ANP se réservant le droit de le modifier. Avant de se séparer, avec deux jours de retard sur le programme prévu, les députés ont amendé dans un sens plus conservateur *le rapport de M. Zhao, pourtant* un modèle de concessions faites à gauche comme à droite.

Gérer la crise

Ainsi, le gouvernement a-t-il été obligé d'accepter, au nom de la démocratie, un renforcement du contrôle parlementaire – en fait celui du comité permanent de l'ANP, refuge des vieux conservateurs. Il devra aussi faire preuve de plus d'*« esprit d'économie et de travail dur »* et accorder encore plus d'importance à la culture des céréales, leitmotiv de l'économiste conservateur Chen Yun. Le consensus de fait respecté jusqu'alors sur M. Hu a volé en éclats avec la violente attaque – la première publique – lancée par M. Peng. Sur la photo de la réunion de clôture de l'ANP, le siège de M. Hu est resté vide.

Les réformistes pragmatiques regroupés autour de M. Zhao, et qui bénéficient de l'appui de M. Deng, semblent avoir été contraints, une fois de plus, à céder du terrain face à des conservateurs plus discrets et habiles qu'auparavant, mais tout aussi déterminés.

Derrière le calme de façade, les luttes de sérail se sont faites plus intenses et se poursuivent sans doute jusqu'au treizième congrès du PCC à l'automne. Un groupe présidé par le conservateur Deng Liqun, qui lança la campagne contre la « pollution spirituelle » en 1963, serait en train de rédiger un rapport idéologique pour le congrès.

M. Peng Zhen a montré qu'il fallait toujours compter avec lui, en dépit de ses quatre-vingt quatre ans. Vieux rival de M. Deng, il s'est bâti une base de pouvoir autour de l'assemblée, généralement docile dans les régimes communistes. De là, il peut forcer ses adversaires à prendre en considération son point de vue par le biais du renforcement du contrôle parlementaire.

Parlant à la presse de Hongkong, M. Peng s'est défendu d'être conservateur. *« Je ne suis pas candidat au comité permanent du politburo... sauf si c'était absolument nécessaire... »*, a-t-il ajouté. Des cinq membres de ce comité qui dirige en fait le pays, un est en fort mauvaise santé physique (M. Chen Yun), un autre (M. Hu) est des plus mal en point politiquement, et il est de notoriété publique, ici, que M. Peng a mal accepté d'en être écarté. Il s'est acharné sur les *« fautes »* de M. Hu : dans une première période, *« son travail a été convenable, bien que pas sans insuffisances »* ; mais après, il semble n'avoir fait que des erreurs, en particulier en n'écoutant pas assez *« les vieux camarades »*, a-t-il dit. Après un tel jugement, la reconduction au comité permanent du politburo est fort compromise.

La session de l'ANP a montré que les dirigeants chinois savaient mieux qu'auparavant gérer une crise, l'empêcher de dégénérer comme les campagnes de masse de l'ère maoïste. Mais elle a aussi montré que, derrière l'« ouverture », les rivalités demeurent fortes. La position de M. Zhao, tout en s'étant sensiblement affermie depuis deux mois, demeure précaire. Nommé à la tête du parti à titre « temporaire », aura-t-il le temps de se constituer une équipe

et de faire prévaloir ses idées prudemment réformistes face à des conservateurs pressés par le temps ? C'est peut-être parce qu'il ne se sent pas absolument sûr de lui qu'il a récemment confié au premier ministre suédois que, s'il avait le choix, il préférerait le poste de premier ministre à celui de secrétaire général du parti, fonction pourtant plus influente.

Un débat très animé

Le durcissement idéologique n'a pas empêché un débat parlementaire très animé, mieux rapporté toutefois par les médias en anglais destinés aux étrangers que dans la presse en langue chinoise : le *China Daily* est le seul à annoncer que plusieurs députés ont voté contre ou se sont abstenus lors de l'approbation des quatre nouveaux ministres.

Le poste le plus important était celui de ministre de la sécurité publique : son titulaire depuis deux ans, M. Ruan Chongwu, un jeune modéré proche de M. Hu et auquel on reproche son manque de fermeté lors des récentes manifestations étudiantes, a été remplacé par un homme qui a fait une partie de sa carrière dans la police et a été procureur au procès de la « bande des quatre ». Le nouveau président de la commission d'Etat pour la restructuration économique passe au contraire pour un réformiste. L'équilibre de la vie politique chinoise demeure précaire.

PATRICE DE BEER.

● ***Remaniement ministériel :*** M. Wang Fang, secrétaire du parti pour la province du Zhejiang, remplace M. Ruan Chongwu comme ministre de la sécurité publique ; M. Chen Minzhang, vice-ministre de la santé, est nommé ministre à la place de M. Cui Yueli ; M. Zeng Xianlin, vice-président des commissions d'Etat au plan et pour les sciences et les techniques, remplace M. Yang Bo comme ministre de l'industrie légère ; M. Li Tieying, ministre de l'électronique et membre du comité central du PCC, devient président de la commission d'Etat pour la restructuration économique, poste qui était détenu par le premier ministre, M. Zhao Ziyang.

Reprise des pourparlers avec l'URSS

Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, a gagné Moscou, lundi 13 avril, pour participer, avec son homologue M. Igor Rogatchev, à la dixième série de négociations en vue d'une normalisation des relations entre la Chine et l'Union soviétique.

Dans une déclaration à l'agence officielle de presse Chine nouvelle, à son départ de Pékin, M. Qian a indiqué qu'il comptait tout particulièrement évoquer, dans ces pourparlers, la question du soutien soviétique à l'occupation vietnamienne du Cambodge, que l'Union soviétique avait accepté de faire figurer dans ces conversations bilatérales pour la première fois en octobre dernier, lors de leur précédente session. La présente série d'entretiens se déroulera également après la reprise des négociations sur le contentieux frontalier qui oppose Moscou et Pékin, et la décision commune de procéder à un examen du tracé de la frontière.

Dans un geste de conciliation avant la reprise des négociations, l'Union soviétique a annoncé, samedi 11 avril, le début d'un retrait partiel de ses troupes stationnées en Mongolie, comme elle en avait pris l'engagement. Il s'agit, selon Moscou, d'une division d'infanterie motorisée d'unités annexes – soit, au total, selon des experts occidentaux, environ onze mille hommes, qui représentent un sixième des effectifs soviétiques en Mongolie.

La Mongolie a accueilli cette annonce avec circonspection. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a pris note du début du retrait mais a relevé qu'il était loin de concerner l'ensemble du dispositif militaire soviétique d'un million d'hommes le long de la frontière chinoise, dont Pékin demande le retrait. *(AFP, Reuter.)*

NÉPAL

Succès de l'opposition aux élections municipales

Katmandou (AFP). – Les candidats soutenus par le Parti du congrès, interdit, ont été déclarés, dimanche 12 avril, vainqueurs d'une série d'élections municipales au Népal, ce qui représente le succès le plus marquant de l'opposition depuis un quart de siècle dans le royaume himalayen.

En particulier, MM. Haribol Bhattarai et Tirtha Ram Dangol, qui n'ont pas pu faire campagne au nom du Parti du congrès, mais dont tout le monde savait qu'ils en étaient les candidats, ont été respectivement élus, à une confortable majorité, maire et adjoint au maire de la capitale. Les dirigeants du parti ont dénoncé la fraude électorale qui, selon eux, les a privés de la victoire dans de nombreuses localités, causant, en certains endroits, des violences.

Le succès du Parti du congrès, qui revendique l'instauration du multipartisme, représente le plus sérieux défi qu'ait connu le « système Panchayat », en vigueur au Népal depuis vingt-six ans, qui proscrit l'existence des partis.

PHILIPPINES

Nouveau complot déjoué

Au moins quatre cents soldats conduits par des sous-officiers auraient été impliqués dans un nouveau complot militaire déjoué au cours du dernier week-end à Manille, a rapporté, lundi 13 avril, l'agence gouvernementale de presse philippine (PNA). Citant des informations émanant des services de renseignement, l'agence a affirmé que l'objectif du complot était de s'emparer de deux chaînes de télévision, d'une station de radio et d'une école fréquentée par des enfants étrangers, et qu'il a été évité lorsque la hiérarchie a consigné la troupe dans ses casernes. En outre, l'état-major de l'armée a lancé, lundi également, des mandats d'arrêt contre trois officiers en fuite, dont le général José Zumel, soupçonnés d'avoir pris part à l'attentat à l'académie militaire des Philippines, à Baguio, le 18 mars (*le Monde* du 19 mars) (*AFP*.)

Politique

La majorité face à la tentation Le Pen

Depuis que son parti a accédé à l'Assemblée nationale, le 16 mars 1986, M. Jean-Marie Le Pen se donne beaucoup de mal pour faire croire, *urbi et orbi*, que le Front national n'a jamais été qu'un parangon de démocratie injustement caricaturé par les professionnels de la « subversion » marxiste, et son chef, un modèle de vertu républicaine, outrageusement calomnié par des politiciens jaloux et une presse aux ordres du pouvoir.

La tournée africaine entreprise en ce moment par le porte-drapeau de l'extreême droite française s'inscrit dans cette quête à l'auréole de la respectabilité politique.

A l'étranger, comme en France, M. Le Pen se fait agneau pour mieux croquer les suffrages qu'il convoite, dans la course à l'Elysée, sur les mêmes terres *électorales que les champions* du RPR et de l'UDF, ses rivaux. Il va ainsi répétant, comme il l'a fait lundi 13 avril à Abidjan, au terme d'une entrevue avec le chef de l'Etat ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, que ses analyses relatives aux dangers de *« l'invasion de la France par les immigrés (...) ne sont en aucune manière ni xénophobes ni racistes »*, et il pousse cette autogratification jusqu'à se poser en humaniste pétri de *« l'idée que le développement et le bonheur des hommes doivent s'accomplir dans le cadre démographique, culturel et humain qui les a vus naître »*... mais en omettant d'ajouter que dans son programme hexagonal cette « idée » généreuse fait une exception notable pour les enfants africains nés en France.

Cette attitude relève de la vieille stratégie du double langage que le Front national pratique à outrance pour « ratisser » aussi largement que possible, ainsi qu'on l'avait encore constaté lors du rassemblement du 2 avril au Zénith, où le président du Front national et son secrétaire général s'étaient, comme d'habitude, réparti les rôles.

Le premier entonnait l'hymne à la France éternelle pour appeler les citoyens à se mobiliser pour *« sauver la patrie »*, menacée par *« le flot »*, tandis que le second flattait les sentiments xénophobes de la majeure partie de l'assistance en jetant en pâture aux militants ravis les noms d'Harlem Désir (SOS-racisme), de Farid Ai Choune *(Sans frontière)*, Nacer Kettane (Radio-Beur), Albert Levy (MRAP), Yves Jouffa (Ligue des droits de l'homme), Eric Ghebali (France Plus), présentés comme les animateurs de *« l'Anti-France »* écoutée par le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, dans les discussions sur un éventuel code de la nationalité.

Tout cela ne mériterait pas qu'on s'y arrête outre-mesure si, comme le relevait lundi le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, une partie de la majorité ne paraissait pas, dans la perspective de l'élection présidentielle, *« prête à pactiser avec le Front national »*.

De simples raisons d'opportunisme

Au sein du RPR et de l'UDF, la tentation existe, en effet, de prendre aujourd'hui ce que dit M. Le Pen pour parole d'évangile, histoire d'assurer le renfort des suffrages du Front national au *deuxième tour du scrutin présidentiel*. C'est ainsi, par exemple, que, dans les colonnes du *Quotidien de Paris* des 11 et 12 avril, le secrétaire général des clubs Avenir et Liberté, M. Bernard-Claude Savy, député apparenté RPR de la Nièvre, soulignait que les discours des chefs de la majorité parlementaire et du Front national *étaient « condordants sur bien des points »* et plaidait pour une alliance du RPR et de l'UDF avec M. Le Pen, afin d'éviter *« le retour de la gauche en 1988* [qui] *serait une catastrophe pour la France »*. Un point de vue que paraissent partager, pour de simples raisons d'opportunisme, certains des députés de la majorité à la merci *des suffrages du Front national* dans leur circonscription...

Interrogé à ce sujet, le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, s'est montré, lundi, sur Europe 1, assez embarrassé. Il a donné l'impression de refuser l'accord de désistement réciproque que M. Le Pen propose à MM. Jacques Chirac et Raymond Barre, quand il s'est prononcé contre *« cette espèce de course à l'échalote qui consiste soit à conclure des pactes pactisans, soit à courir derrière les thèmes des uns ou des autres »*. Mais, en même temps, M. Toubon a entretenu une certaine ambiguïté sur la position du mouvement chiraquien quand il a renvoyé à l'après-scrutin présidentiel la question d'éventuels accords avec le Front national aux législatives ultérieures : *« Lorsque nous aurons fait élire un candidat de la majorité en 1988 et que nous serons sûrs que l'action de redressement entreprise se poursuivra pendant plusieurs années encore, à ce moment-là,* a-t-il dit, *on avisera... »*

M. Claude Malhuret, en revanche, s'est montré beaucoup plus clair, le même jour, au micro de France-Inter. Le secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme a admis que ses amis étaient partagés : *« Il y a deux attitudes possibles de la part de la majorité vis-à-vis du Front national,* a-t-il souligné ; *la première consiste à se rapprocher de lui, à légitimer son discours, pour lui prendre des voix ; la deuxième consiste à dire : quels que soient les problèmes électoraux, le Front national ne défend pas les mêmes valeurs que nous, et, par conséquent, plutôt que de se rapprocher de lui pour lui prendre des voix, il faut délégitimer son discours, et, par conséquent, prendre position très fermement contre ses thèses. C'est ma position. »*

Au passage, M. Malhuret a désapprouvé la participation, constatée notamment à Marseille, le 4 avril, de militants du RPR et de l'UDF aux rassemblements du Front national : *« D'autant plus,* a-t-il précisé, *que dans les manifestations du RPR et de l'UDF on ne « ratonne » pas ! »*

C'est bien en termes de valeurs, en effet, que se pose pour la majorité la question. Mais le problème, justement, « échalote » ou pas, c'est que ladite majorité continue de la poser en termes de compromis électoraux.

ALAIN ROLLAT.

● **Démission du maire de Bois-Guillaume (Seine-Maritime).** — A la suite d'un conflit interne à sa propre majorité municipale portant sur le budget, M. Pierre Quintard, conseiller général apparenté UDF de Seine-Maritime, a démissionné de son poste de maire de Bois-Guillaume. Il a depuis manifesté son intention de se représenter au cours des élections générales qui devront avoir lieu. — *(Corresp.)*

L'organisation du référendum en Nouvelle-Calédonie

Qui pourra voter ?

Qui pourra prendre part au scrutin qui doit être organisé en Nouvelle-Calédonie au mois de juillet prochain ou un peu plus tard ? La question, déjà maintes fois posée, se fait aujourd'hui lancinante. Le projet de loi organisant le référendum est en cours de discussion parlementaire et la réponse qu'il apportera ne peut que faire rebondir les interrogations, et peut-être nourrir une polémique supplémentaire sur les conditions dans lesquelles le Caillou décide de son avenir.

Un critère de durée de résidence (fixée à trois ans) a été retenu dans le projet en cours d'examen. Ce délai est identique à ceux qui avaient été adoptés en décembre 1966 pour la loi organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalies et dix ans plus tard pour le texte organisant une consultation de la population du Territoire français des Afars et des Issas.

Peu contestés à l'époque, ces « détails » ont pris depuis, à la mesure de l'enjeu néo-calédonien, une importance énorme. A la fin de 1984 (1), une spectaculaire prise de position collective sur ce sujet était publiée dans les colonnes du *Monde*.

Quinze professeurs de droit, avec le renfort de deux anciens présidents du Conseil constitutionnel (MM. Léon Noël et Roger Frey) et de deux anciens membres de la même institution (MM. Pierre Châtenet et François Goguel) affirmaient solennellement que plusieurs principes constitutionnels (l'universalité du suffrage et l'égalité devant la loi en particulier) seraient *« méconnus par une loi qui subordonnerait le droit de participer à un référendum territorial d'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie à une durée de résidence dans ce territoire supérieure aux six mois mentionnés à l'article L 11 du code électoral, car une telle loi instituerait entre citoyens une inégalité fondée sur une* « distinction d'origine ».

Si cette prestigieuse cohorte de spécialistes a raison et si ce délai demeure dans le texte final, le Conseil constitutionnel ne pourrait, une fois saisi, qu'annuler cette disposition. Pour donner accès au scrutin à tous ceux à qui le code électoral donne pouvoir d'y participer ?

Embarras

En attendant, l'embarras paraît être de rigueur sur le sujet. *« Le critère retenu (...) n'est pas totalement opérant »* a reconnu le rapporteur du projet, M. Dominique Bussereau (UDF, Charente-Maritime) avant d'observer prudemment qu'il *« appartiendrait au Conseil constitutionnel, s'il était saisi, de se prononcer sur la conformité à la Constitution des dispositions proposées »*.

Les socialistes ne paraissent guère plus assurés. *« Deux possibilités s'offrent au législateur,* a déclaré le 10 avril, au début de l'examen à l'Assemblée nationale du projet, M. Robert Le Foll (PS, Seine-et-Marne) : *ou tout le monde vote, y compris les Corréziens, ou nous permettons des adaptations en vertu de l'alinéa 3 de l'article 53* [de la Constitution] (2). *Dans ce second cas de figure, trois ans de résidence nous paraissent insuffisants car des électeurs non concernés par l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et par un transfert éventuel de souveraineté pourront participer au vote : je songe ici aux fonctionnaires qui peuvent renouveler une fois leur engagement de trois ans. »*

Ce problème difficile à poser sereinement et à résoudre équitablement avait déjà été évoqué à la fin de 1966, avant la discussion du projet sur la consultation de la population de la Côte française des Somalis. La commission des lois du Palais-Bourbon, que présidait l'éminent juriste René Capitant, avait, en effet, accepté un amendement communiste (qui fut ensuite écarté) qui tendait à exclure de la consultation les *« fonctionnaires civils ou militaires de l'Etat qui sont ou ont été en fonction ou en stationnement temporaire dans le territoire »* tout en maintenant pour les autres électeurs l'exigence du délai de résidence de trois ans. Et la loi entérinant ce délai de trois ans était en 1966 contresignée par un garde des sceaux (aujourd'hui député RPR du Maine-et-Loire) qui n'ignore pas le droit : M. Jean Foyer.

MICHEL KAJMAN.

(1) Le 22 décembre.

(2) Qui dispose, comme l'article 27 de la Constitution de 1946 : *« Nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées. »*

La candidature présidentielle des écologistes

M. Waechter en tête dans les « primaires vertes »

A l'issue de la première série de consultations internes régionales chez les Verts, M. Antoine Waechter est en tête de la course à la candidature écologiste pour l'élection présidentielle. Avec 71,1 % des voix, ce conseiller régional d'Alsace devance, dans les « primaires vertes », le Breton Yves Cochet (17.9 %) et le Lyonnais Jean Brière (11 %), *tous deux anciens porte*-parole des Verts et animateurs des oppositionnels écologistes.

M. Waechter, ingénieur en écologie, qui est l'un des quatre porte-parole actuels du mouvement (*le Monde* du 12 novembre 1986), a effectué, jusqu'à présent, un sans-faute. Il a réalisé son meilleur score, samedi 11 avril à Strasbourg, où il a recueilli 143 des 163 voix « écolos » d'Alsace et de Lorraine, contre 15 à M. Brière et 5 à M. Cochet. Le lendemain, il a encore remporté un succès devant une maigre assemblée (15 mandats validés) d'écologistes bourguignons réunis à Dijon : 9 voix contre 4 à M. Cochet et 2 à M. Brière. Lors des deux premières « primaires » il avait battu, le 4 avril à Rennes, M. Cochet d'une courte tête (34 voix contre 31, M. Brière en totalisant 16) et plus nettement ses deux concurrents, *le 5 avril à Bordeaux* : 33 suffrages contre 15 à M. Cochet et 1 à M. Brière.

Partisan de l'indépendance des Verts, rangé dans la catégorie des « fondamentalistes » M. Waechter rejette toute alliance avec d'autres forces politiques, en particulier d'extrême gauche, et ne souhaite pas donner de consigne de vote entre les deux tours de l'élection présidentielle.

Les problèmes internes au PS

Changement de direction inopiné dans les fédérations du Var et des Alpes-Maritimes

Le bureau exécutif du Parti socialiste qui se réunit mercredi 15 , devrait examiner plusieurs conflits apparus lors du renouvellement des instances dirigeantes dans certaines fédértions. En dépit de l'accord national visant à « geler » les rapports de force entre courants, des changements de direction inopinés se sont ainsi produits dans le Var et les Alpes-Maritimes.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Dans le Var, le premier secrétaire *sortant, M. Jean-Louis Dieux*, membre du courant socialisme et république (ex-CERES) a été remplacé par un mitterrandiste, M. Barthelemy Mariani, tandis que dans les Alpes-Maritmes, au contraire, le premier secrétaire sortant, mitterrandiste, M. Patrick Moitard, a été battu par un rocardien, M. Richard Pogliano.

M. Jean-Louis dieux, maire et conseiller général du Luc, conseiller régional, avait été élu à son poste en octobre 1985 à la faveur d'une mésentente au sein du courant A liée à la désignation des candidats pour les élections législatives et régionales. Chacun des courants de la fédération représentant environ un quart des mandats, il ne l'avait emporté qu'avec l'appui des amis du député mitterrandiste M. Christian Goux et l'abstention des rocardiens, mais avec 24 voix sur 57, il était cependant minoritaire.

Les mitterrandistes et les mauroyistes (après leur fusion à l'échelon national) lui ont cette fois opposé un candidat commun, *M. Mariani, maire de Lorgues et* membre du secrétariat fédéral, qui s'est finalement imposé au second tour de scrutin grâce au maintien de la candidature d'un rocardien (M. Dieux s'était retiré après le premier tour). Les mitterrandistes affirment qu'ils ont respecté l'accord national puisque l'équilibre entre les tendances n'a pas été modifié au sein de la commission exécutive fédérale. Ils font valoir que cet accord ne concernait pas la personne de M. Dieux, auquel certains d'entre eux reprochent d'autre part l'abstention du groupe socialiste au conseil général lors du dernier budget présenté par la majorité de droite.

La situation reste toutefois confuse puisque les rocardiens, par ailleurs divisés, ont refusé, tout comme les amis de M. Dieux, de désigner leurs représentants au secrétariat fédéral en attendant que le conflit soit arbitré par les instances nationales.

Dans les Alpes-Maritimes, de même, aucun changement n'est intervenu dans la composition de la *commission exécutive fédérale, où le* courant A-B dispose de 20 sièges contre 15 aux rocardiens et 6 aux amis de M. Chevènement. M. Pogliano, conseiller régional et premier secrétaire fédéral adjoint depuis 1985, l'a emporté d'une voix sur M. Mottard grâce aux suffrages de l'ex-CERES. Dans ce cas cependant, les instances nationales ont *immédiatement* réagi en ne reconnaissant pas la nouvelle direction fédérale et en demandant à la direction sortante d' *« assurer l'interim »* jusqu'à la décision qui doit être prise par le bureau exécutif du Parti socialiste.

GUY PORTE.

M. Roger Fauroux souhaite moderniser l'ENA

M. Roger Fauroux, directeur de l'Ecole nationale d'administration *depuis janvier 1986*, évoque, dans le numéro de mars 1987 de la revue des anciens élèves de l'ENA, la modernisation de la fonction publique.

L'ancien PDG de Saint-Gobain, lui-même ancien énarque, se demande s'il ne conviendrait pas de revenir *« au système antérieur des filières convenablement assoupli »*, car *« le système actuel de classement a la redoutable particularité de distribuer les élèves sur l'échiquier des fonctions sans tenir compte ni des vocations ni des spécialités : le rang* [de sortie] *seul fait la loi »*.

M. Fauroux évoque aussi le problème de recrutement des « grands *corps* » (Inspection des finances, Cour des comptes et Conseil d'Etat) que les premiers classés choisissent en général à leur sortie de l'école. Il se demande : *« Ne vaudrait-il pas mieux reculer de quelques années l'accès aux grands corps qui recruteraient eux-mêmes parmi les administrateurs civils des postulants mieux assurés par quelques années de métier de leur vocation et de leur compétence ? »*

Le directeur de l'ENA souhaite développer la formation permanente des hauts fonctionnaires, la promotion des attachés d'administration centrale et ouvrir davantage de fonction publique car, *« c'est en mélangeant les types de formation et en cassant les monopoles de corps et les situations acquises que l'on dynamise le mieux les qualités des individus : la modernisation est à ce prix »*.

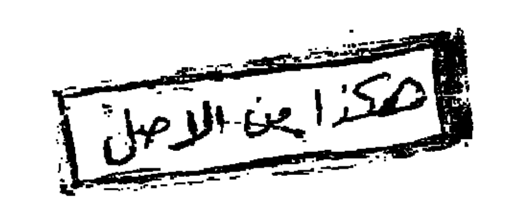
M. Fauroux reprend ainsi en les précisant les projets qu'il avait exposés dans un entretien accordé au *Monde* du 16 octobre 1986.

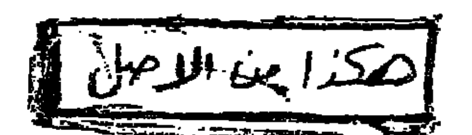
EN BREF

● **Le PS et le « monologue anti-social » du gouvernement.** — M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a estimé, le lundi 13 avril, à propos de la Sécurité sociale, que le gouvernement parle de *« dialogue social »* mais pratique le *« monologue anti-social »*. Il a opposé la gestion socialiste de la Sécurité sociale, fondée selon lui sur *« la rigueur et la solidarité »*, à la gestion *qu'il juge « laxiste et d'inégalité »* du gouvernement. M. Queyranne a indiqué que le PS envisage l'organisation d'une manifestation pour la défense de la Sécurité sociale.

● **Trois maires, anciens communistes créent Carrefour 13.** — Trois maires des Bouches-du-Rhône, qui ont quitté le PCF depuis moins d'un an, viennent de créer une association, Carrefour 13, destinée *« à œuvrer au rassemblement des forces de progrès »*. MM. Robert Albaredes, Albert Gauche et Claude Rossi, maires respectivement de Gréasque, de Mimet et de Fos-sur-Mer, ont précisé que *« leur souci n'était pas seulement de rassembler les aigris du PCF mais l'ensemble du peuple de gauche »*. Si plusieurs membres du bureau de Carrefour 13 n'ont jamais appartenu au PCF, M. Albaredes a toutefois reconnu que cette initiative était *« née de la sclérose »* [de son ancien parti] *et de son enfermement sur lui-même »*.

● **Le bureau de l'assemblée de Corse.** — Après les élections régionales partielles du 22 mars en Haute-Corse, le bureau de l'assemblée de Corse a été renouvelé. Les dix vice-présidences sont désormais détenues par des représentants de la majorité RPR-UDF. Le MRG, qui perd deux de ces vice-présidences, gagne en revanche un poste supplémentaire dans le bureau qui est désormais composé de un PCF, un PS, trois MEG, un nationaliste et onze RPR-UDF-CNIP. Le Front national ne sera plus représenté, M. Pascal Arrighi ayant décidé de ne plus être membre du bureau.





A l'abri de la « contagion » néo-calédonienne

Les royaumes de Wallis et Futuna saisis par le doute

ROYAUME DE WALLIS
de notre envoyé spécial

Est-ce grave ? Les royaumes de Wallis et Futuna ont l'humeur chagrine. Dans Mata-Utu, la capitale de l'île d'Uvea, saturée de chaleur, à travers son enchevêtrement de falés (cases) fleuris qui basculent sur le front de mer, il flotte comme une amertune inquiète.

Comment donc cet archipel lilliputien de la Polynésie occidentale, enclavé à 2 000 kilomètres de la Nouvelle-Calédonie, pourrait-il s'abandonner à de tels états d'âme ?

L'odeur sucrée des colliers de frangipaniers dès l'aéroport de Hihifo, le sourire indolent des jeunes gens chevauchant des scooters n'avaient-ils pas imprimé un cliché définitif. La carte postale de ces « Français du bout du monde », bons élèves de la classe des DOM-TOM, modèles de gratitude envers une mère patrie au grand cœur.

Alors, est-il sérieux ce camouflet que les Wallisiens et Futuniens viennent d'infliger aux notables locaux du RPR à l'occasion des dernières élections territoriales du 15 mars ? Les mandataires de M. Jacques Chirac, emmenés par le député RPR du territoire, M. Benjamin Brial, ne contrôlent plus, en effet, que le tiers de la nouvelle assemblée – sept sièges sur vingt, – alors qu'ils s'y taillaient traditionnellement de confortables majorités (*le Monde* du 17 mars). Le désaveu est sans précédent.

Mais gare aux interprétations hâtives ! Ceux qui voudraient ausculter les mélancolies wallisiennes à l'aune du syndrome calédonien se tromperaient assurément de malade. Ici, l'ourlet mousseux du récif a dessiné un champ clos où se brisent bien des contagions. D'ailleurs, dès le lendemain du scrutin, les Wallisiens et les Futuniens, ébahis de leur propre audace, s'empressaient de préciser qu'ils restaient *« pour la France »*. Les meneurs « antibrialistes » n'ont même pas un profil à affaroucher la rue Oudinot, siège du ministère des DOM-TOM : qu'ils se réclament de l'UDF ou du parti futunien, l'Union populaire locale (UPL), ils professent tous de sages convictions profrançaises.

Qui, ici, sur ce bout de terre de 240 kilomètres carrés, sans ressources, où la France injecte chaque année *150* millions de francs, oserait tenir des propos aventureux ? Non, le loyalisme des 13 000 Wallisiens et Futuniens ne s'essouffle pas. C'est au contraire la raideur, la maladresse avec lesquelles Paris gère ce capital de sympathie qui ont fini par froisser les susceptibilités. Mais pouvait-il en être autrement dès lors que le contrat liant Wallis et Futuna à la France tient du paradoxe ?

Le modèle wallisien, c'est avant tout cette curiosité historique : si l'archipel *accepte volontiers la tutelle française*, c'est qu'il n'a jamais été vraiment « colonisé », contrairement à la grande terre canaque.

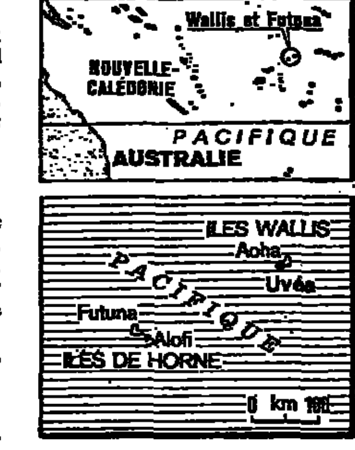
Dès l'instant où, en 1886, sous l'habile pression des missionnaires *maristes*, la *reine Amélia a sollicité* le protectorat de la IIIe République, la France a toujours su jouer sur du velours. Au point qu'en 1945, au sortir de la guerre du Pacifique, la chefferie a confirmé l'option française, aux dépens des Etats-Unis d'Amérique, dont les troupes rutilantes avaient surtout été jugées encombrantes.

Aujourd'hui Wallis et Futuna vivent une *« indépendance de fait »* que traduit mal le régime d'administration directe inscrit dans le statut de territoire d'outre-mer adopté en *1961*. *La* chefferie coutumière conserve ainsi jalousement toutes ses prérogatives : le roi de Wallis, Lavélua Tomasi Kulimoetoke, et les deux monarques de Futuna, Pétélo Lémo et Sagato Kélétaona, sont les interlocuteurs incontournables d'une administration confinée parfois dans l'impuissance. Tel est le cas, notamment, du problème foncier, entièrement aux mains de la « coutume ».

Le club Méditerranée se montre-t-il intéressé par l'îlot Faiva, un arc de sable blond flottant sur un lagon de rêve ? Le roi de Wallis, qui craint la « pollution » touristique, oppose son *veto*. L'administration projette-t-elle de construire une centrale électrique à Futuna ? L'acquisition du terrain, casse-tête aux multiples implications coutumières, s'échelonnera sur plusieurs années.

Les « bagnards de la francophonie »

La mission catholique, second pôle de pouvoir, a également droit à de pareils égards. Après les brusqueries théocratiques du siècle dernier, les pères *maristes* ont su *parfaitement se* ménager les faveurs de la chefferie. La mission s'est aujourd'hui dotée d'un encadrement wallisien à l'image de l'évêque de l'archipel, Mgr Fuahéa, avec lequel l'Etat multiplie les arrangements. Ici l'éducation nationale fait « concession » de l'enseignement primaire à la hiérarchie catholique. Là, la Mission – le plus gros propriétaire *foncier du territoire*, – *cède un terrain* à l'Etat pour y installer un collège public, en témoignage de reconnaissance, le vice-rectorat admet le catéchisme obligatoire.



Tant de garde-fous placent évidemment la petite communauté européenne expatriée dans un embarras permanent. Deux cents « Papalagi » (blancs) – tous fonctionnaires de passage en dehors de quelques privés – ne font pas une « colonie de peuplement »... Laïcards, militants assimilationnistes naïfs ou chefs de service musclés, s'abstenir ! A Wallis les crimes de lèse-coutume s'instruisent dans une salle d'aéroport.

En 1974, l'administrateur supérieur, chef du territoire, M. Jean de Agostini, en fait l'amère expérience en étant propulsé *manu militari* dans le premier avion : c'est une hausse des prix qui avait provoqué le courroux de la population. *« On est chez eux ici, il faut tout le temps faire preuve de doigté »*, soupire l'un des sept gendarmes de l'archipel.

Placidement campés sur leur maxi-short kaki, ces représentants de l'ordre ont appris à fermer les yeux sur les multiples entorses au code de la route. A quoi cela sert-il de tracasser ces camionnettes bringuebalantes aux allures peu orthodoxes qui cahotent sur l'unique route goudronnée de l'île ? *« Ce serait mal compris. »*

Et le calvaire de ces enseignants, dont les élèves chahutent en wallisien les cours de français, et se contrefichent de la langue de Molière ? *« Nous sommes les bagnards de la francophonie »*, se lamente l'un d'eux.

Il est donc là le paradoxe wallisien : le loyalisme d'un territoire, d'où la France est tenue à distance. Le maintien du subtil équilibre entre les trois pouvoirs – la chefferie, la mission et l'administration – requiert un flair et une clairvoyance de chaque instant. Or, les fonctionnaires, chaque année un peu plus nombreux, sauront-ils toujours être à la hauteur ? Le lent renforcement de la présence française, qui s'amorce depuis environ deux ans, n'est pas un pari sans risques. Rotations militairess plus fréquentes, amélioration de la desserte aérienne – deux vols hebdomadaires en provenance de Nouméa au lieu d'un, plan d'équipement annoncé par M. Chirac : depuis les récentes secousses calédoniennes et tahitiennes, on ne jure plus que par le désenclavement de Wallis et Futuna.

Devine-t-on seulement les effets pervers d'une telle sollicitude si elle est dispensée par des technocrates mal avisés ?

L'épisode burlesque de l'état d'urgence, décrété l'automne dernier, donne la mesure des ravages que peut causer à Mata-Utu un pointillisme réglementaire. Véritable tournant dans la vie politique locale, cette maladresse eut des effets désastreux : pour la première fois les Wallisiens affichent une méfiance ombrageuse à l'égard d'une administration qui a dévoilé un visage répressif. *« Il fallait frapper les esprits. Je ne laisserai pas la susceptibilité de certains Wallisiens passer devant l'autorité de l'Etat »* assure l'administrateur supérieur M. Jacques Le Hénaff.

« Le gouvernement va échouer »

La menace était-elle donc si grave ? Un pavé qui fit voler en éclats la vitre d'un bureau administratif, des menaces téléphoniques adressées au secrétaire général du territoire, M. Georges Jaymes, dont une fraction de la chefferie *réclamait* en vain *le* rappel en métropole. Wallis a connu ces jours-là une drôle de fièvre où l'on se jetait à la figure et « la loi » et « la coutume ». Le 29 octobre, M. Le Hénaff décidait de crever l'abcès en décrétant l'état d'urgence et en appelant en renfort un détachement de gendarmes de Nouméa. Le lendemain, la population assistait, médusée, à un déploiement de forces totalement surréaliste dans les rues de Mata-Utu.

Cette politique du coup de menton a eu un effet immédiat : *le roi* accueillit très fraîchement le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons,de passage à Wallis en décembre, en dépouillant les cérémonies protocolaires au strict minimum. Plus virulente, l'opposition anti-RPR, lors d'un débat à l'assemblée locale, refusa de s'exprimer en français et polémiqua en wallisien. Enfin, à l'occasion du dernier scrutin, la sanction est ainsi devenue électorale : nombre de Wallisiens se détournent du député RPR, M. Brial, que l'on accuse d'avoir cautionné le dispositif mis en place par les autorités.

Affaire classée ? Pas vraiment, dans la mesure où l'administration persiste à faire preuve de bien peu de souplesse dans l'arbitrage des clivages locaux. La collusion, à peine camouflée, entre M. Le Hénaff et le RPR de M. Brial, n'aboutit qu'à une seule chose : exaspérer les élus « anti-brialistes », aujourd'hui majoritaires sur l'île de Wallis.

« Le gouvernement de M. Chirac va échouer à Wallis et Futuna s'il ne comprend pas que l'administration ne doit pas s'aligner sur un camp contre un autre », explique M. Michel Hoatau, jeune « Turc » de la politique wallisienne, issu de cette génération initiée aux responsabilités par l'ancien secrétaire d'Etat UDF aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud. Ralliant à la fois la jeunesse, qui se reconnaît dans son impatience à dépoussiérer l'*establishment* local, et une frange de la chefferie, séduite par sa quête de l'« Identité wallisienne », ce courant, un brin turbulent, trouve parfois des accents nationalistes entendus ailleurs. Ne mérite-t-il pas, dès maintenant, oreille plus attentive ?

Voilà donc le gouvernement face à une nouvelle assemblée hétéroclite qui tire à hue et à dia et où se nouent des alliances éphémères. Pour l'heure, le RPR *s'est* maintenu dans la majorité grâce à l'appoint des élus futuniens de l'Union populaire locale (UPL), qui *savent jouer habilement sur* les *rivalités* de la droite wallisienne pour sortir de leur isolement politique. Mais de telles coalitions d'intérêts sont fragiles et sont à la merci de la moindre offensive des jeunes partisans de M. Hoatau.

L'archipel de Wallis et Futuna, c'est sûr, va encore connaître quelques humeurs.

FRÉDÉRIC BOBIN.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Regards sur le Parti communiste

ENTRE les rénovateurs, qui ne veulent surtout pas être traités de liquidateurs, et les mainteneurs, forts de l'affirmation de leurs erreurs, il est difficile, non pas de trancher – ce serait présomptueux, – mais, simplement, d'y voir clair dans les débats ou crises qui agitent les communistes français. Quelques livres – travaux historiques, témoignages, mémoires, œuvres de vulgarisation militante – nous apporteront peut-être les lueurs, partielles, partiales, mais toujours instructives, que nous refuse l'actualité.

Un des grands ravages du stalinisme a été l'inculture, affirme l'un des interlocuteurs de Jeannine Verdès-Leroux, qui publie le second tome de son étude sur *le Parti communiste, les intellectuels et la culture*. La première partie, parue en 1983, portait sur la période 1944-1956 et s'intitulait : *Au service du Parti ;* la seconde nous conduit jusqu'en 1985 sous le titre : *le Réveil des somnambules*.

Quel réveil ! Les intellectuels ex-*communistes, ou différemment communistes*, semblent sortir, lorsqu'ils évoquent leur passé, d'un véritable cauchemar au cours duquel ils auraient pensé et agi indépendamment de leurs propres facultés de jugement, qu'ils occultaient pour les besoins de la cause. Le déclin quantitatif du Parti communiste, tel qu'il se manifeste sur le terrain électoral comme dans la pratique militante, s'accompagnerait donc d'un appauvrissement qualitatif. En réalité, celui-ci l'a précédé.

Traiter des intellectuels – dont le premier devoir est de rester éveillés – de somnambules, c'est leur faire injure. Jeannine Verdès-Leroux s'en explique avec une vigueur dans la pensée et un souci du détail dans la démonstration qui balayent les dernières défenses d'une déférence obligée dont le Parti communiste a longtemps bénéficié, y compris chez ceux qui s'opposaient à lui.

Loin de la fascination et du règlement de comptes, la sévérité de Jeannine *Verdès-Leroux procède de la bonne* santé intellectuelle. Elle rappelle la tradition anti-intellectualiste du PCF, son ouvriérisme, son activisme, et souligne *« l'étroitesse et le provincialisme »* de la culture communiste. Ses intellectuels, note-t-elle, s'enferment dans cet univers qui, avec son fonds de références, ses repères, vit à côté de l'univers réel. Ils sont là pour servir la politique du parti et non pour la penser, réduits à la fonction d'instrumentalistes.

Il faut de grands ébranlements pour les tirer de cet état : la mise au pas de la Hongrie, la découverte des crimes de Staline, les interventions en Tchécoslovaquie puis en Afghanistan, les erreurs et contradictions du PCF à l'égard du phénomène gaulliste, de Mai 68, de l'alliance avec le PS. Lorsqu'ils ne rompent pas brusquement le lien, ils prennent de plus en plus d'autonomie et de distance avec la direction et les consignes du parti : ils se laïcisent.

L'analyse que fait l'auteur de la vie intellectuelle – pseudo-intellectuelle – au sein de la société communiste est encore plus accablante que cette description des désillusions acquises. Jeannine Verdès-Leroux met en cause la pauvreté de la reflexion du PCF sur son propre terrain, le marxisme, et les errements de son discours sur la production artistique. Roger Garaudy et Louis Aragon, pour la période considérée, n'en sortent pas, comme on s'en doutait, grandis, et même la portée de l'œuvre de Louis Althusser, pourtant en marge du PCF, se voit ramenée à sa véritable dimension.

Jeannine Verdès-Leroux fait parler de *nombreux témoins qui, sous le couvert* de l'anonymat, *révèlent* ce que leur engagement a eu d'affectif, d'irrationnel et d'aveugle et combien la fidélité sentimentale, l'attachement à un ordre, peuvent l'emporter sur des valeurs proprement intellectuelles. Quel gâchis !

Certains verront là la marque de l'anticommunisme : n'y a-t-on pas perçu celle du stalinisme ? L'anticommunisme, on sait ce qu'il est *dans la réalité*. Le voici décrit dans sa durée historique, entreprise qui le consacre comme un phénomène ancien, durable et banal de notre vie politique. C'est une attitude nouvelle qui, comme celle de Jeannine Verdès-Leroux, avec moins d'implication polémique, bouscule des interdits tacites.

∴

LONGTEMPS l'anticommunisme, sauf lorsqu'il était assumé comme un juste combat, n'a pas eu bonne presse. Le communisme lui a assuré, à la mesure des désillusions qu'il a provoquées, une légitimité que la peur de le voir triompher n'avait pas établie.

On peut, désormais, l'examiner sous toutes ses coutures et découvrir qu'il a précédé, en France, le communisme. Il s'est manifesté avant la difficile naissance du Parti communiste en 1920. Son symbole le plus célèbre, l'image du moujik tenant un couteau ensanglanté entre ses dents, est apparu au cours de la campagne des élections législatives de 1919. Deux historiens, Serge Berstein et Jean-Jacques Becker, ont étudié cette donnée permanente de la vie politique *française et ils dévoilent le premier* panneau de cette fresque qui couvre la période 1917-1940.

A ses débuts, l'anticommunisme avait la forme de l'antibolchevisme. Avec la création du PC, il prend un tour plus national. Les auteurs suivent l'évolution de ce phénomène politique dans le temps et dans l'espace. On le voit varier avec les changements d'attitude du PC, les choix de l'Union soviétique et les moments forts de l'avant-guerre : le Front populaire, la montée du fascisme, Munich, la signature du pacte germano-soviétique.

Il touche pour des raisons spécifiques diverses couches de la société française : il y a l'anticommunisme de la droite – de François Coty à Jacques Bardoux, – celui plus modéré des radicaux, qui ne veulent pas d'ennemis à gauche, celui, critique, du point de vue marxiste, des socialistes. Il y a l'anticommunisme des anciens combattants, qui voient dans le PC *« le parti de l'étranger »* – lorsqu'il s'oppose aux guerres coloniales (campagne du Rif), à l'occupation de la Ruhr, aux accords de Munich ou lorsqu'il approuve, non sans choquer ses propres troupes, le pacte germano-soviétique.

Il y a l'anticommunisme des catholiques que la politique de *« la main tendue »* ne séduira pas en profondeur. Il y a l'anticommunisme des déçus et des exclus du parti et il y a, enfin, l'anticommunisme d'Etat, qui s'exprime par la discrimination et la répression.

« Dans l'univers politique français, écrivent les auteurs, *l'anticommunisme apparaît comme la chose du monde la mieux partagée. »* Les communistes français, largement aidés par leurs camarades soviétiques, ont souvent fait tout ce qu'il fallait pour l'alimenter mais il a, observent nos auteurs, des bases plus profondes et deux fonctions. L'une, instrumentale et opportuniste, consiste à fourbir une arme contre tout gouvernement *de gauche, en ralliant le vieux fond* antipartageux de ce pays.

L'autre est structurelle : *« L'anticommunisme serait* – selon nos auteurs – *l'expression négative des valeurs consensuelles de la société française, une autre manière d'affirmer la validité d'un modèle patriotique, libéral, démocratique. »* Lorsque le modèle s'estompe, lorsque ses valeurs ne sont plus reconnues, *il* est *rejeté. Et il lui* est arrivé de l'être par plus du quart des électeurs.

∴

LE plus grand parti de France reste celui des ex-communistes. Il continue de grossir, mais il est appelé à décliner s'il est vrai, comme l'affirme Jean-Pierre Gaudard, que *« le communisme est une idée morte en France »*.

Ancien chef du service économique de *l'Humanité*, ce journaliste se situe depuis 1980 parmi *« les Orphelins du PC »*. Sous ce titre, il parle, en connaisseur, de deux mondes : l'un, quelque peu coupé de la réalité, qui est celui du parti, avec ce qu'il comporte d'utopie, d'activisme, de chaleur humaine, mais aussi de désillusions, l'autre qui commence avec une rupture douloureuse et qui ensuite se vit différemment selon les individus. Sauf que les « ex » se reconnaissent souvent comme tels, car il reste, au minimum, *chez les orphelins du PC des traces de la* fraternité initiale, sinon initiatique.

Jean-Pierre Gaudard a trouvé la bonne distance pour traiter un sujet qui n'est pas neuf ; il l'aborde sous plusieurs *angles : historique* (avec les différentes crises et les changements de stratégie du parti et les générations de militants laissés sur le bord de la route), sociologique (avec de nombreuses notations sur les origines sociales et les formes de reclassement des anciens communistes), psychologique (lorsqu'il s'agit de cerner les causes de l'engagement militant, puis celles de la rupture), pratique (puisque l'ouvrage débouche sur un bottin qui n'a d'autre ambition que de présenter *« un échantillon assez représentatif des différentes catégories d'anciens communistes »)*.

L'auteur n'est animé ni par le sentiment de la haine ni par le besoin du repentir. *Il* garde la tête froide et se garde de la sécheresse de cœur qu'engendre l'amertume. Aussi son analyse du monde communiste est-elle, sous son apparent détachement, l'une des plus fines et des plus « vécues » qui nous aient été données.

∴

DANS le bottin des « ex » dressé par Jean-Pierre Gaudard, Alain Besançon, soviétologue connu, éditorialiste de *l'Express*, figure à juste titre. Le livre qu'il vient de publier, sous le titre *Une génération*, renvoie, en effet, à l'ouvrage évoqué précédemment et, plus encore, à l'étude de Mme Verdès-Leroux.

En retrouvant ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, Alain Besançon décrit l'itinéraire d'un homme ordinaire, un fils de la bourgeoisie passé par le communisme et qui en est revenu pour le combattre sans merci. C'est aussi l'histoire d'une crise intellectuelle qui conduisit l'auteur, à l'encontre de sa formation, à militer au PCF, entre dix-neuf et vingt-cinq ans (1951-1957) sous l'empire d'une *« révolte générale qui avait pris sa source dans un conflit familial »*.

Alain Besançon illustre bien l'attitude de l'intellectuel communiste en racontant comment il a lu Lénine à vingt ans, puis à quarante ans. *« A la seconde lecture, celle de mes quarante ans, je manquai* – écrit-il – *de tomber malade. Il y a chez Lénine un concentré de rage, de haine, de bêtise, une si agressive méchanceté que le cerveau en est intoxiqué et que l'âme même en est corrodée. Je ne vis rien de tel dans la lecture de mes vingt ans, soit que je fusse déjà méchant et bête, soit qu'un voile protecteur s'étendît devant mon esprit... Avec ces deux auteurs* [Lénine et Staline] *le cerveau désapprenait systématiquement les opérations formelles de la pensée, que Marx avait tout de même conservées, même si elles ne conduisent plus à la vérité. »*

L'ex-communiste, qui s'est attaché depuis *« à décrypter le communisme, à pénétrer, son âme »*, nous dit qu'il est *« une des dernières sources modernes de l'enchantement »*. Un jour de 1956, pour lui, l'enchantement a commencé à se dissiper et il est entré, selon sa propre expression, en guérison. Aujourd'hui, il se range, avec Annie Kriegel et Emmanuel Leroy-Ladurie, parmi ceux qui *« ne se sont pas pardonné »*.

∴

VOICI, maintenant une image du PCF par lui-même. Maxime Gremetz, membre du bureau politique, est responsable de la section de politique extérieure. Cela le désigne pour vulgariser les positions de son parti dans ce domaine. Exercice auquel il se prête, sans surprise, dans un ouvrage intitulé *Et pourtant elle tourne !*

La Terre tourne, en effet, malgré tout *ce qui pourrait la faire mal tourner.* L'auteur met en cause, par exemple, les orientations de la diplomatie française, qui ne datent pas de 1986 : participation à la course aux armements (alors que la France ferait mieux d'arrêter ses essais nucléaires et d'agir contre la militarisation de l'espace), intégration dans une Europe capitaliste supranationale, *« maintien de rapports de type néo-colonial en Afrique et de relations avec des régimes qui exploitent et oppriment leurs peuples »*.

Pour le reste, l'auteur souligne la grande diversité des régimes socialistes, concède qu'aucun n'est parfait mais qu'ils ont tous des acquis considérables et qu'ils s'engagent dans des *« changements profonds et durables »*, alors que les pays capitalistes sont *« en proie à une crise profonde, structurelle, elle aussi durable »*. L'Afghanistan et le Cambodge son pudiquement qualifiés de pays *« chauds »*, mais qu'on se rassure, *« la voie d'un règlement politique, basé sur le retrait de toutes les troupes étrangères et le refus de toute ingérence extérieure, y est ouverte même si cela prendra du temps »*. La Terre continuera, bien sûr, de tourner.

Passons de la théorie à la pratique avec une version du discours communiste appliquée, mais avec toutes les références qui conviennent, à l'actualité politique la plus récente. Dans *Au secours ! l'alternance est là,* Claude Lecomte, chef du service politique de *l'Humanité*, entend montrer, à travers une chronique de la cohabitation, combien le PS et ses dirigeants, obnubilés par la course au pouvoir, s'accommodent d'une gestion de droite, à l'encontre des promesses faites aux électeurs. Le PC reste, écrit-il, *« le seul parti qui n'ait jamais trompé ceux auxquels il s'adresse »*, bien qu'il reconnaisse s'être trompé lui-même.

C'est aussi d'un point de vue militant que Pierre Durand décrit dans *Cette mystérieuse section coloniale* l'action anticolonialiste du PCF de 1920 à 1962. *« S'il en est qui croient avoir mieux fait, qu'ils le disent »*, écrit-il, au terme d'une chronique qui commence avec la présence du futur Hô Chi Minh au congrès de Tours, en 1920, et s'achève avec l'indépendance de l'Algérie, en passant par la première campagne contre la guerre du Rif (1925) et celle contre la guerre d'Indochine. On en retiendra l'évocation chaleureuse de militants pas toujours très connus, mais qui ont joué un grand rôle dans ce volet de l'action du PC, et la justification de quelques attitudes contestées.

Ainsi l'auteur situe dans son contexte la formule de Maurice Thorez, en 1939, sur *« la nation algérienne en formation »*, qui avait paru restrictive parce qu'elle renvoyait l'indépendance aux calendes grecques. Il dégage la responsabilité des ministres communistes de l'époque lors des massacres de Madagascar, en 1947, et de la répression dans le Constantinois, en 1945. S'il admet qu'il y a eu pour l'Algérie *« sous-estimation évidente de la volonté d'indépendance nationale des masses musulmanes »*, il observe que seuls les communistes évoquent en 1945 *« l'originalité de l'Algérie »*.

L'un des militants de l'anticolonialisme signalés par Pierre Durand, André Moine, a publié son propre témoignage. Membre de la délégation du PCF en Algérie en 1945, il confirme que les communistes d'origine européenne, surtout préoccupés, comme leur parti, par la lutte contre le fascisme, n'avaient qu'une vague idée des revendications nationales algériennes et de l'avenir de ce pays. Renvoyé en Algérie en 1947 pour exercer des responsabilités au sein du PCA, il s'interroge, après coup, sur sa présence dans ce mouvement national, en plein essor et en pleine quête. Etait-ce une bonne chose ? *« Je n'en suis pas sûr »*, répond-il honnêtement.

Cette interrogation, parmi d'autres, la simplicité de ton dans le récit d'une vie militante particulièrement riche, témoignent *de la qualité humaine qui se cache* sous la langue de bois et qui a fait la véritable force du PC.

C'est en historien sympathisant que Carlos Serrano, spécialiste de l'histoire de l'Espagne contemporaine, rappelle, à partir d'une documentation solide, le rôle que joua le PCF pendant la guerre civile. *Pas de grandes révélations* dans son ouvrage, mais une analyse précise des contradictions et déchirements de la politique de non-intervention du gouvernement Blum, des engagements du PCF et de l'Internationale communiste, de la mise en place des structures de recrutement des Brigades internationales et du lancement de la compagnie France-Navigation et du journal *Ce Soir*.

Un regret perce chez l'auteur lorsqu'il constate que la guerre d'Espagne ne fut pas qu'un laboratoire pour stratèges militaires mais aussi *« le banc d'essai pour de nouvelles solutions politiques »*. Le Front populaire espagnol, malgré *« les dérapages de la pratique communiste »*, laissait entrevoir dans sa démarche unitaire, estime-t-il, *« les germes possibles d'une alternative aux formes que prenait le pouvoir soviétique, avec ses purges et sa terreur de masse »*. Ces germes ne donnèrent aucune fleur, et dans les régimes communistes où ils crurent trouver refuge *« les anciens d'Espagne furent souvent les premières victimes de la répression »*.

★ *Le Réveil des somnambules*, par Jeannine Verdès-Leroux. Fayard, 491 pages, 150 F.

★ *Histoire de l'anticommunisme en France*, tome I (1917-1940), par Serge Berstein et Jean-Jacques Becker, Olivier Orban, 407 pages, 150 F.

★ *Les Orphelins du PC*, par Jean-Pierre Gaudard, Belfond, 284 pages, 98 F.

★ *Une Génération*, par Alain Besançon, Julliard, 333 pages, 80 F.

★ *Et pourtant elle tourne !*, par Maxime Gremetz, Messidor-Editions sociales, 208 pages, 90 F.

★ *Au secours ! l'alternance est là*, par Claude Lecomte, Messidor-Editions sociales, 211 pages, 85 F.

★ *Cette mystérieuse section coloniale*, par Pierre Durand, Messidor-Editions sociales, 339 pages, 110 F.

★ *Regards critiques et dialogues d'un communiste*, par André Moine, Editions de l'Etincelle, 240 pages, 80 F.

★ *L'Enjeu espagnol*, par Carlos Serrano, Messidor-Editions sociales, 292 pages, 120 F.

Décès de Louis Gronowski

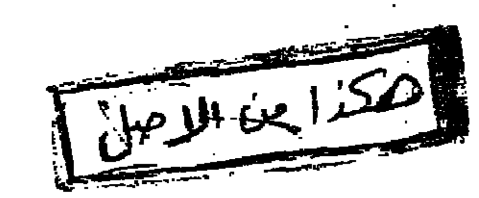
L'Humanité du 14 avril annonce le décès de Louis Gronowski *« qui assuma d'importantes responsabilités au sein du PCF et dans les organisations de l'émigration en France.*

[Militant antifasciste polonais, arrivé en France en 1929, Louis Gronowski avait pris, en 1938, la direction de la section de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) du PCF. Responsable de l'organisation des communistes étrangers dans la résistance FTP, il avait regagné la Pologne en 1948, était entré à « *la Commission de propagande du POUP* » (Parti ouvrier unifié polonais), puis avait dirigé « *les éditions destinées aux cadres du Parti* ». *L'humanité* précise que « *la résurgence de manifestations de caractère antisémite dans le pays, au cours des années 60* », l'avaient amené à revenir en France en 1969.]

EN BREF

● **M. ALLOUCHE (PS) : le congrès de Lille sera « le dernier du genre ».** – M. Guy Allouche, sénateur socialiste du Nord, proche de M. Pierre Mauroy, a jugé, le dimanche 12 avril, sur la radio CVS, que le congrès du PS, qui vient de se tenir à Lille, sera *« le dernier du genre »*, car *« il n'est plus possible pour le PS de continuer à tenir ce type de congrès »*. M. Allouche juge que *« la limite du supportable a été atteinte en ce qui concerne la désignation des responsables »*, et *« la cooptation »*. *« Il faudra certes,* a-t-il précisé, *protéger les minorités au sein du PS mais faire en sorte que les militants »* puissent *« élire les responsables »*. M. Allouche juge aussi que *« le débat politique est nécessaire »* et *« vital pour le PS »* et ne souhaite donc pas, à l'avenir, de synthèse préalable entre les courants (comme ce fut le cas à Lille). Enfin, le sénateur socialiste remarque que *« nous sommes entrés, avec ce congrès 87, dans l'ère d'après-Mitterrand »*.

● **M. Fajnzylberg adhère au PS.** – M. Roger Fajnzylberg, ancien maire de Sèvre, exclu du PCF en 1981 en même temps que M. Henri Fiszbin, et qui faisait partie des communistes « unitaires » regroupés autour de M. Fiszbin, vient d'adhérer au PS. M. Fajnzylberg estime que les tentatives de M. Fizsbin (pour exister en tant que courant communiste aux côtés du PS) et des rénovateurs, à l'intérieur du PC, sont un *« échec »*. M. Fajnzylberg a été élu, en 1986, conseiller régional des Hauts-de-Seine sur la liste du PS.



Le Nouvel An asiatique à Paris

« Opération sampan »

« Bonne année ! » En ce premier jour de l'an 2 530 du calendrier bouddhiste, lundi 13 avril dans le treizième arrondissement, c'est aux « boat people » que s'adressent ces vœux : dans l'entrepôt d'un riche commerçant chinois, un sampan venu de Thaïlande rappelle à chaque Asiatique de Paris ce que fut le voyage de l'exil, ce qu'est l'espoir pour ceux qui, *là-bas, en Asie du Sud-Est*, rêvent de s'évader.

Cette « opération sampan » donne le ton de ce Nouvel An. Les *réfugiés d'hier, installés* aujourd'hui, s'unissent, prient et versent des fonds pour que les bateaux de la liberté continuent leur mission en mer de Chine. C'est la première fois que des Asiatiques de Paris se mobilisent pour appuyer l'action de Médecins du monde et d'autres associations humanitaires. L'initiative est lancée par *Europe Journal*, l'un des quotidiens chinois publiés à Paris via... Taïwan !

« Vingt-cinq mille personnes à sauver »

Dès 9 heures, lundi, des familles venues de tous les quartiers asiatiques de la capitale s'assoient discrètement sur les tapis face à la table dressée où siègent quinze bonzes en robe safran. La cérémonie religieuse peut commencer.

Tout au long de la matinée, s'égrènent prières et offrandes. Assis sur son trône, le Vénérable prêche, *rappelle le sila — les cinq* principes de l'humanisme bouddhique — et invite à s'unir pour aider les « boat people ». Dans un nuage d'*encens, les fidèles* apportent à leurs bonzes fruits et victuailles. Puis, tour à tour, d'une main respectueuse, ils *arrosent la statue de Bouddha* qui rutile à la lumière des bougies... Le rite est immuable, pratiqué chaque nouvelle année *dans les pagodes nichées en* région parisienne.

Mais aujourd'hui, dans cet entrepôt du treizième arrondissement, le rite veut aussi honorer l'« opération sampan » que sont venues soutenir plusieurs personnalités. Après une allocution de M. Nicolas Druz, directeur d'*Europe Journal* et président de l'Association Sampan, M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, salue *« ces initiatives libres, spontanées et bénévoles des gens les plus concernés »*. Elles sont, à ses yeux, *« irremplaçables »*, même si *« le gouvernement fait ce qu'il peut »*. De son côté, M. Paul Quilès, ancien ministre socialiste de la défense, *« habitant cet arrondissement depuis quinze ans »*, trouve *« formidable la façon dont s'est faite, ici, l'intégration des vingt mille réfugiés »*, et se félicite de l'initiative qui peut *« renforcer les liens entre Asiatiques et Français »*.

Enfin, M. Bernard Kouchner, président-fondateur de Médecins du monde, rappelle que, *« à côté des bonnes paroles, il y a les faits : de vingt à vingt-cinq mille personnes à sauver, alors que tout s'y oppose »*. Lui et ses amis ont attendu *« longtemps ce soutien de la communauté »*. Ils ont dû se battre *« singulièrement seuls, contre nos amis, même à ce moment-là »*, rappelle M. Kouchner à M. Malhuret. C'est un fait : les deux hommes *avaient animé ensemble le début* du mouvement, puis M. Malhuret s'en était écarté, car il s'opposait au départ, en mer de Chine, du *premier bateau « boat people » l'Ile-de-Lumière.*

Ces jours derniers, le bateau de Médecins du monde vient de recueillir à son bord quatre-vingt-dix réfugiés fuyant la misère de leur pays et les pirates qui écument les mers. *« Si M. Malhuret pouvait obtenir du gouvernement quatre-vingt-dix visas, en plus du quota officiel, ce serait le cadeau de ce premier jour de l'année »*, a souhaité M. Kouchner. Pour lui, il faut que l'argent collecté soit très vite envoyé en mer de Chine, *« car il faut y combattre cette entreprise de piraterie, la plus grande de tous les temps »*.

DANIELLE ROUARD.

★ Association Sampan, 66, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél. : 42-80-55-41.

Roger Knobelspiess aux assises de la Seine-Maritime

« L'incorrigible délinquant »

ROUEN
de notre envoyé spécial

Cette fois, la magie sulfureuse semble bien dissipée. Cet énième acte d'un grand classique judiciaire — « Knob » aux assises — qui se joue depuis le lundi 13 avril devant la cour de Seine-Maritime, où Roger Knobelspiess répond d'une fusillade contre deux gendarmes à Elbeuf, en 1982, a peut-être fini par lasser les mieux intentionnés.

Ceux qui firent naguère de cet homme un symbole ont abandonné la salle d'audience au bon peuple de Rouen, qui vient le dévisager avec plus de curiosité que de haine. Le pourfendeur fulgurant des erreurs judiciaires et de l'enfermement, l'auteur de *QHS* et de *l'Acharnement*, bouteilles d'acide jetées à la mer, ne crie *plus : il* récite. L'heure n'est plus au pamphlet mais à l'autobiographie édifiante, sue presque par cœur à force d'avoir été répétée : l'enfance de misère, les vingt longues années entre quatre murs — *« la justice m'a amputé de vingt ans »*, dit-il, — ont perdu leur charge explosive de compassion et de remords.

Ses mots, pourtant, n'ont pas changé. *« Vous me devez une erreur judiciaire de douze ans »*, lance-t-il à la cour, en souvenir de ces quinze ans de réclusion criminelle auxquels il fut condamné en 1972 pour un vol de 800 francs qu'il a toujours nié avoir commis. *« Mon rôle est de bafouer la justice »*, jette-t-il aussi. Ou encore, à l'adresse du président : *« Quand on naît dans le ruisseau — et c'est la différence qu'il y a entre nous deux, — il y a lieu de s'insurger. »* *« Votre phraséologie me laisse indifférent »*, répond le président Marcel Vandeville, qui ne préside pas un jury de synthèse ou un comité éditorial, mais simplement une cour d'assises.

Et lorsque le prévenu réitère *son* intention de se lever *« éventuellement devant les jurés populaires mais pas devant les magistrats professionnels ; les magistrats sont des machines à appliquer des tarifs »*, le président Vandeville ne relève pas davantage : *« Je vais tout de même vous interroger pour la forme. »*

Bref, on est très loin du ton euphorique du procès tenu dans cette même salle en octobre 1981. *« Je viens en accusateur »*, avait alors lancé Knobelspiess dans un silence recueilli, avant que l'avocat général n'invitât à la compréhension. Fait rarissime, la cour précisait alors dans son arrêt qu'elle souhaitait *« l'octroi au condamné d'une mesure de grâce présidentielle »*. C'était chose faite une semaine plus tard.

Six ans ont passé, et bien des illusions. *« Roger Knobelspiess, êtes-vous autre chose qu'un incorrigible délinquant ? »*, lui demande aujourd'hui l'avocat général, M. Roger Tacheau. Car le gracié de 1981, invité à donner des conférences aux étudiants de Sciences-Po, convié par Michel Polac sur le plateau de « Droit de réponse » — tout cela a été rappelé à l'audience, — n'est pas resté longtemps l'hôte du cercle admiratif de l'intelligentsia parisienne. Irrésistiblement, ses pas le ramènent vers Elbeuf, *« son ciel gris et sa pluie. Une ville d'usure, une ville de sueur, avec ses bistrots et son alcoolisme névrotique des jours de paie »*, comme il l'a décrit dans *QHS*.

Exploits minables

N'échappe-t-on donc *jamais* à son passé ? *« Un homme qui sort de prison,* résume Knobelspiess, *ne se sent bien qu'avec ceux qui ont mangé le pain noir avec lui. »* Par trois fois, le symbole se trouve fâcheusement où il ne devrait pas.

On l'accuse d'abord d'avoir participé à *cette fusillage d'Elbeuf*. Puis, l'année suivante, d'avoir attaqué un fourgon blindé à Palaiseau (Essonne) : il est pour cela acquitté par la cour d'assises de l'Essonne, le 19 janvier 1986. Mais, le 6 avril 1987, il est arrêté à Thuir (Pyrénées-Orientales), à la suite d'un hold-up et d'un course-poursuite avec la police, comme d'habitude ponctuée de coups de feu.

Trois histoires d'exploits minables de Pieds-Nickelés du quart-monde, qui se ressemblent tragiquement. Ainsi cette fusillade d'Elbeuf, qui lui vaut de comparaître aujourd'hui aux côtés de ceux qui ont mangé *« le pain noir avec lui »*. Son frère cadet, Jacques, trente-huit ans, que les psychiatres dépeignent comme *« un petit enfant immature »*, un timide qui pense tout de même que son aîné *« en fait trop »* avec ses livres. Et son ami d'enfance, Michel Baron, inculpé modèle, bon père et bon voisin selon tous les témoignages, excellent garagiste, ferrailleur de surcroît ; bref, le citoyen parfait s'il n'était aussi influençable.

Michel Baron et les frères Knobelspiess sont-ils vraiment les trois passagers de la fourgonnette 4 L qui, dans la nuit du 23 au 24 septembre 1982, ont refusé de se laisser contrôler par une patrouille de gendarmerie ? Cette nuit-là, en tout cas, est mouvementée dans la région d'Elbeuf. D'abord, en poursuivant sur les chemins creux cette fourgonnette récalcitrante, les gendarmes assurent avoir essuyé plusieurs coups de feu — bien qu'aucun impact n'ait été relevé sur leur propre véhicule.

Quelques heures plus tard, dans une zone de HLM d'Elbeuf, la même 4 L est repérée par une patrouille de gardiens de la paix. A l'intérieur, ils découvrent tout un arsenal (carabines et fusils chargés, ainsi qu'un pistolet mitrailleur armé). Aussitôt arrivent deux hommes à bord d'une autre voiture — les policiers affirment avoir reconnu Jacques Knobelspiess et Michel Baron, — qui prennent immédiatement la fuite, non sans qu'une seconde fusillade les ait opposés aux policiers. Les trois inculpés, qui nient leur participation à ces deux passes d'armes, ont tous trois, pour cette nuit-là, des *alibis* différents, dont la cour devrait examiner la solidité au cours de la seconde journée d'audience.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Enquête dans une tour du treizième arrondissement après la mort d'un adolescent

La brigade criminelle a été chargée d'une enquête après la découverte, dimanche soir 12 avril, du corps d'un adolescent de quatorze ans à Paris (13e), au pied de la tour « Londres ».

Les jambes de l'adolescent, prénommé Dominique, étaient attachées à l'aide de ficelle d'emballage. L'un de ses bras portait également des traces de lien. Le corps, présentant de nombreuses fractures, a été transporté à l'Institut médico-légal afin d'y être autopsié. Elève de quatrième dans un lycée du quartier, Dominique avait disparu depuis cinq jours de son domicile, un appartement situé dans un petit immeuble proche de la tour « Londres », où il vivait avec sa mère, son frère et le compagnon de sa mère.

Un millier de personnes réparties dans plus de trois cents appartements habitent cette tour, où les policiers ont commencé leur enquête.

M. René Charmasson condamné à un an de prison avec sursis

M. René Charmasson, soixante-trois ans, un universitaire marseillais qui, en janvier 1984, avait pris en otage l'avocat de son ex-épouse vivant au Canada, a été condamné, lundi 13 avril, à un an de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Marseille. La condamnation ne sera pas inscrite au casier judiciaire. L'Ordre des avocats a obtenu un franc de dommages et intérêts.

Après son divorce en 1982, la garde de son fils Luc né en 1974 a été alternativement attribuée, par des décisions contradictoires de la justice française et canadienne, à lui et à son ex-épouse. Finalement, en décembre 1983, la cour d'appel d'Aix-en-Provence confie la garde de l'enfant à la mère. Le 7 janvier 1984, M. Charmasson se rend à Cassis (Bouches-du-Rhône) chez Me Jean-Baptiste Vadon, armé d'un fusil. En retenant l'avocat en otage, il veut obtenir de voir son fils que le brigade des mineurs est venu chercher la veille à la sortie de son école.

Lors de son procès, le 30 mars dernier, M. Charmasson avait affirmé que *« de tout temps, les hommes ont été appelé à prendre les armes pour défendre la légitimité. »*

Société

Le débat nucléaire se politise

La fuite de sodium qui affecte depuis une dizaine de jours le réacteur surgénérateur Superphénix à Creys-Malville, était au départ un problème essentiellement technique. Très vite, elle a amené à s'interroger aussi sur l'avenir industriel de la filière. Aujourd'hui, c'est devenu une affaire politique. Le PSU et le Front national, tout comme les mouvements écologiques, demandent l'arrêt immédiat du réacteur expérimental, et le Parti socialiste interroge le gouvernement sur l'opportunité de prendre une telle mesure.

Le Parti socialiste, estime en effet *« insuffisantes »* les mesures prises *« jusqu'à présent »* par les autorités, précisant que la tâche du gouvernement est de répondre à *« deux exigences : une exigence d'information et une exigence de sécurité »*. Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a d'ailleurs déposé, lundi 13 avril, une question écrite de M. Laurent Fabius à M. Jacques Chirac lui demandant de veiller à « ce *que soient immédiatement rendues publiques des informations précises sur les deux accidents »* nucléaires (à Creys-Malville et à Tricastin).

L'ancien premier ministre réclame aussi que soit rapidement inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale l'examen de la proposition de loi déposée par le groupe socialiste instituant une *« Haute Autorité de la sécurité nationale visant à renforcer la sécurité des installations nucléaires civiles et à assurer une information plus complète du public »*. M. Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère, réclame lui aussi les informations les plus complètes sur l'étendue de l'accident et pose au ministre de l'industrie la question d' *« un éventuel arrêt du fonctionnement du surgénérateur en attendant que la fuite de sodium (...) ait pu être localisée et stoppée »*. Seul M. Jean-Pierre Chevènement, qui n'a, semble-t-il, pas oublié qu'il a été ministre de la recherche et de l'industrie, déclare qu' *« il a plus peur de la société dans laquelle nous vivons que du nucléaire »*, tout en ajoutant qu'il se méfie autant *« des réactions de technophobies que des certitudes de technocrates »*.

Selon le secrétaire général du Front national, M. Jean-Pierre Stirbois, *« si elle devait se poursuivre, la fuite de sodium de Creys-Malville pourrait avoir des conséquences graves par les risques d'incendie ou d'explosion qu'elle comporte »*. Il estime que le gouvernement *« doit avoir la sagesse d'arrêter Superphénix »*.

Telle est aussi la position du PSU, qui *« exige l'arrêt immédiat et définitif »* du réacteur, ainsi que de divers mouvements écologiques. Greenpeace et la Fédération française des sociétés de protection de la nature voient dans la fuite de sodium un argument justifiant leur opposition à la filière des surgénérateurs.

Quant aux Verts, ils ont protesté contre les risques de l'industrie nucléaire en envoyant une vingtaine de leurs militants déposer, lundi après-midi, une gerbe mortuaire sur une maquette de la centrale Superphénix sur le stand d'EDF à la Foire internationale de Lyon.

Devant cette levée de boucliers, le gouvernement reste serein. Le ministre de l'environnement, dans une interview accordée au *Figaro*, insiste sur le fait qu' *« une abondante information sur le risque nucléaire est d'ores et déjà disponible »*, et cite notamment pour preuve le service récemment mis en place sur minitel, Magnuc, qui comporte des données générales sur la prise en compte des risques. Quant au principal intéressé, le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, il se veut rassurant et déclare que le surgénérateur serait arrêté en cas de nécessité. Mais rien, selon lui, ne justifie pour le moment une telle décision, laquelle serait même *« totalement prématurée »*.

Cela n'empêche pas les députés de la majorité de vouloir en savoir plus sur l'incident. Ainsi M. Jacques Dominati (Parti républicain) a invité le directeur de la centrale de Creys-Malville à venir s'expliquer, mardi 14 avril, devant la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale qu'il préside.

Une énergie de transition ?

Tricastin, Superphénix et maintenant Pierrelatte, le nucléaire français est malade... de son image. Car ces incidents, relativement banals et jusque-là toujours maîtrisés, passaient jusqu'à l'an dernier totalement inaperçus. Leur retentissement aujourd'hui souligne la formidable vulnérabilité de l'industrie nucléaire à l'opinion publique.

L'« effet Tchernobyl » n'a pas épargné la France, où le kilowattheure nucléaire est pourtant le moins cher et, de l'avis de tous les spécialistes, le plus sûr du monde. Tous les sondages le montrent : la catastrophe soviétique a sérieusement ébranlé le consensus et sensibilisé l'opinion jusque-là confiante (*le Monde* du 7 janvier).

Cette vulnérabilité amène à s'interroger sur le « pari » fait par la France dans le domaine énergétique. Que se passerait-il si le nucléaire, longtemps considéré comme l'énergie du vingt et unième siècle, devait être abandonné dans le monde sous la pression de l'opinion,n'ayant été, en somme, qu'une énergie de transition ?

Ce n'est plus une hypothèse d'école. Bophal succédant à Seveso n'a pas ébranlé l'industrie chimique. Mais un second Tchernobyl sonnerait à coup sûr le glas du nucléaire. Or, comme l'a fait remarquer M. Michel Poniatowski, président de la commission énergie du Parlement européen, mercredi 8 avril à Strasbourg, *« selon la loi des grands nombres, nous courons le risque d'un accident grave tous les sept ou huit ans... »*.

Le retournement du marché

Déjà l'énergie nucléaire a vu s'effriter son intérêt économique immédiat. Le retournement du marché énergétique, le ralentissement de la consommation, la baisse des cours du pétrole, la baisse du dollar et surtout celle du charbon ont largement écorné la compétitivité de l'atome par rapport aux autres sources d'énergie conventionnelles. Certes, en France, le kilowattheure nucléaire demeure environ 20 % moins cher que celui produit dans les centrales à charbon, et moitié moins cher que celui tiré du fioul pour les utilisations longues selon les calculs faits pour la construction des futures centrales. L'investissement nucléaire est donc justifié. Mais on en a trop fait. Le suréquipement de l'Hexagone – il y aura en 1990 cinq à dix centrales en trop – conduit à une sous-utilisation des centrales qui pèse sur les coûts.

EDF, handicapé par ses surcapacités et un endettement gigantesque – 200 milliards de francs, – soutient de plus en plus difficilement la concurrence des autres énergies et a peine à équilibrer ses comptes. En 1986, fait-on remarquer à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, les bénéfices réalisés par l'établissement (1,3 milliard de francs) correspondent très exactement aux économies qu'il a réalisées sur les achats d'hydrocarbures (du fait de la baisse des prix du pétrole importé). Aux cours actuels, reconnaît-on chez EDF, il est plus rentable de faire tourner les vieilles centrales à charbon que d'engager la construction d'une nouvelle centrale nucléaire (*le Monde* du 27 mai 1986).

Encore la France est-elle une exception dans le monde. Grâce à la standardisation des équipements, à la centralisation de l'exploitation, qui réduisent les délais et les coûts de construction, le kilowattheure nucléaire y est, et de loin, le moins cher du monde. Aux Etats-Unis, principal producteur mondial d'électricité nucléaire, les conditions sont infiniment moins favorables, et le nucléaire a depuis des annés cédé le pas au charbon, et même parfois, depuis l'an dernier, au fioul. L'exemple de l'Italie, où les réacteurs nucléaires se comptent sur les doigts d'une main, montre de surcroît que cette « énergie du futur » n'est pas, aux conditions actuelles, indispensable au développement d'un pays dépourvu de ressources naturelles.

D'un intérêt économique contesté à court terme, le nucléaire n'en conserve pas moins un intérêt stratégique évident à plus longue échéance. C'est là que réside le pari français. D'ici au siècle prochain, des tensions renaîtront inévitablement sur le marché pétrolier, et, l'usage du charbon étant limité par les difficultés de manutention et les pressions des écologistes, le nucléaire retrouvera alors sa compétitivité et son avantage stratégique d'indépendance nationale, assurent tous les experts français. La France, qui seule avec les Etats Unis et l'URSS a su maîtriser la totalité du cycle nucléaire et possède l'une des industries les plus fortes du monde, se retrouvera alors bien placée. Il faut donc « tenir bon » en préservant les acquis pendant ces quelques années de vaches maigres.

Le pari français

C'est pourquoi, jusqu'ici, aucune décision radicale n'a été prise. Le rythme de commande des centrales a été, certes, progressivement réduit de cinq à une demi-tranche par an ; Framatome a concentré ses usines sur un seul site ; le CEA a réduit ses effectifs et EDF a renoncé à lancer le programme de surgénérateurs à grande échelle, un temps envisagé. Mais l'outil demeure *grosso modo* intact, les recherches se poursuivent et la politique énergétique française continue à favoriser l'usage de l'électricité nucléaire, aux dépens de toutes les énergies concurrentes, fortement taxées ce qui, soit dit en passant, pénalise les industriels nationaux restés fidèles aux énergies traditionnelles (1).

L'échéance du retour en force du nucléaire est sans cesse repoussée à mesure que les découvertes de gisements d'hydrocarbures ou de charbon se multiplient et que les prévisions de consommation énergétique sont recalculées à la baisse. Ainsi M. Desprairies, ancien président de l'Institut français du pétrole, a-t-il récemment prédit que les prix du brut ne dépasseraient pas 25 dollars par baril (38 % de plus qu'aujourd'hui) en l'an 2000. Voilà qui repousse très loin la sortie du tunnel pour l'industrie nucléaire. Et qu'en resterait-il si, entre-temps, quelque part dans le monde, un autre accident majeur se produisait ?

Alors que de nombreux pays se préoccupent de trouver une alternative au nucléaire et de diversifier leurs sources d'énergie, que la Suède, par exemple, a programmé l'arrêt progressif à terme de toutes ses centrales, les autorités françaises n'ont apparemment pas encore accepté d'envisager le problème. Sans le clamer trop haut, EDF a relancé depuis peu les études, un moment abandonnées, sur les nouvelles techniques d'utilisation du charbon dans les centrales. Mais, officiellement, l'hypothèse d'un abandon du « tout nucléaire » n'est pas d'actualité. Il est vrai que l'ensemble du secteur emploie cent soixante-dix mille personnes et qu'une remise en cause, même partielle, d'un outil qui a coûté plusieurs centaines de milliards de francs reviendrait à reconnaître l'existence d'un énorme gâchis. Mais la poursuite à tout prix de la stratégie actuelle risque de s'apparenter de plus en plus à la politique de l'autruche.

VERONIQUE MAURUS.

(1) L'industrie française, du fait de la politique tarifaire d'EDF, a moins réduit ses consommations d'énergies classiques que la moyenne européenne (– 7 % de 1975 à 1984 contre – 10 % dans la CEE). Or elle paye sur les seuls fiouls lourds 4,4 milliards de taxes de plus que ses concurrents allemands !

Des spécialistes allemands s'interrogent sur un possible accident en URSS

Une augmentation inhabituelle de la radioactivité, qui aurait quadruplé en une semaine en mars, a été mesurée en Allemagne fédérale. Les autorités évoquent l'hypothèse qu'un accident aurait pu se produire récemment dans une centrale nucléaire soviétique en Russie centrale.

Le gouvernement de Bonn étudie à ce propos un rapport remis il y a un mois environ par l'Institut pour la radioactivité atmosphérique de Fribourg (dépendant de l'Office fédéral pour la protection civile). Ce dernier signale qu'entre le 10 et le 14 mars, la radioactivité, dont la moyenne hebdomadaire était de 10 à 100 becquerels par mètre cube d'air, est passée à 400, voire 500 becquerels par mètre cube d'air, a indiqué, lundi 13 avril, M. Detlef Diehl, le porte-parole du ministère fédéral de l'environnement. Au même moment, a précisé M. Diehl, une augmentation de la radioactivité a été enregistrée en Finlande, dans le sud de la Suède, en Suisse et en Autriche.

En Allemagne fédérale, on a d'abord cru que ces retombées pourraient être liées à des essais nucléaires réalisés par les Soviétiques à la fin février et au début de mars. Mais l'Institut de Fribourg a très vite jugé cette hypothèse improbable et estime que l'augmentation de radioactivité pourrait plutôt provenir d'un accident d'une centrale nucléaire. Bonn a l'intention de demander des informations à l'URSS à ce sujet.

Dans la presse parisienne

Les mots pour le dire

« Tchernobyl aurait dû servir de leçon », estime Xavier Marchetti dans *le Figaro*, qui se souvient que le gouvernement français avait alors *« superbement cafouillé et donné l'impression d'une totale incapacité à expliquer quoi que ce soit »*. *« De là était née une angoisse populaire qui n'est pas encore oubliée »*, poursuit-il. *« Qu'envisage-t-on pour l'apaiser ? Rien, jusqu'ici qui puisse être de quelque effet. Tout danger réel paraît exclu. Mais à ne savoir ni le dire, ni dire pourquoi, ni le dire à temps, le gouvernement retombe dans l'erreur »*, conclut *le Figaro*.

Le Matin demande pour sa part l'arrêt de Superphénix : *« Même s'il existe une chance sur un million pour que les choses tournent mal à Creys-Malville dans les semaines à venir, on ne voit pas qui peut s'arroger le droit de prendre le risque* [de ne pas arrêter la centrale] », estime ce journal.

Dans *l'Humanité*, François Duteil, responsable de la fédération CGT de l'énergie, estime que *« refuser les surgénérateurs c'est accepter la stagnation économique, la permanence du chômage (...). Il faut donner une suite à Superphénix, développer la filière nucléaire rapide dans le respect des règles de sécurité. »* Le responsable CGT conclut que son organisation n'acceptera pas *« que cet incident serve de prétexte à un retour en arrière, à un recul en équipement nucléaire de notre pays. Il y va de son avenir. »*

La peur de communiquer

(Suite de la première page.)

Il suffirait d'assez peu de chose, semble-t-il, aujourd'hui, pour que nombre de nos concitoyens rejoignent la phalange de ceux qui luttent contre la poursuite de l'implantation de centrales atomiques en France et l'arrêt de Superphénix.

En attendant, les vieux démons politiques se réveillent, et l'on trouve, bien rangés derrière la bannière de ce Superphénix, les communistes et la majorité, alors que des socialistes ne verraient pas sans déplaisir l'arrêt du surgénérateur... que réclame le Front national !

Quel accident en France fera-t-il éclater au jour la nécessité de dialoguer enfin ouvertement, au Parlement et ailleurs, sur la seule question qui ne soit pas oiseuse aujourd'hui, posée fort bien en novembre dernier par Joël de Rosnay : qui décide qu'un risque collectif est « socialement acceptable » ? (1)

Qu'on ne nous raconte plus d'histoires sur la sécurité absolue de nos centrales. Sans doute nos techniciens sont-ils très forts, mais, dans le pays le plus parsemé de ces centrales, ce serait bien le diable (ou un étrange décret de la Providence) si la loi des probabilités ne s'appliquait pas à ce secteur !

Les Français ont fantastiquement refoulé la peur de la bombe (2). Craignons que les incidents mal digérés, parce que dissimulés au départ, ne transfèrent sur les centrales nucléaires une peur mythique, dangereuse alors, et pas seulement pour l'économie française.

PIERRE DROUIN.

(1) *L'Expansion* des 7-20 novembre 1986.

(2) Lire *l'Angoisse atomique et les Centrales nucléaires*, de Colette Guedeney et Gérard Mendel. Editions Payot, 1973.

REPÈRES

Environnement

Eau impure en URSS

Le ministre soviétique de la santé, le docteur Evgueni Tchazov, a mis en garde, lundi 13 avril, contre l'insuffisante épuration de l'eau en URSS et les graves maladies intestinales qui en résultent. *« Dans cent quatre villes du pays, la teneur* (de l'eau) *en éléments susceptibles de contaminer la population est de dix fois et plus supérieure aux normes sanitaires établies »*, déplore le ministre dans une interview publiée par la *Pravda*. Entre un quart et un tiers des conduites *« distribuent une eau insuffisamment épurée »*, poursuit-il. Le docteur Tchazov dénonce en outre la distribution de viandes et de produits de mauvaise qualité, à l'origine de nombreuses intoxications alimentaires dans les jardins d'enfants et les colonies de vacances. – *(AFP.)*

Médecine

Manifestations des étudiants le 16 avril

Pour protester contre le projet de réforme du troisième cycle des études médicales, le comité national inter-CHU appelle tous les étudiants en médecine à manifester le jeudi 16 avril dans chaque ville ayant une faculté de médecine. L'entretien qu'ils ont eu le 11 avril avec Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, n'a donc rien réglé, cette dernière n'ayant pas voulu revenir sur sa volonté de supprimer l'*« internat de médecine générale »*. Pour le moment, le mouvement de grève semble essentiellement concerner des CHU parisiens.

Baby M.

74 % des Américains approuvent le jugement

Dans une interview publiée le 12 avril par l'hebdomadaire *New Hampshire Sunday News*, le président Ronald Reagan a approuvé la récente décision d'un juge du New-Jersey de confier Baby M. à son père biologique et non à la mère porteuse. *« Je pense que le juge a pris la bonne décision »*, a estimé le président des Etats-Unis, ajoutant qu'il considérait que la mère porteuse, Mme Mary-Beth Whitehead, *« avait eu tort »* de rompre le contrat qu'elle avait passé avec le père biologique, M. William Stern. Selon un sondage publié le 12 avril par le *New York Times* et la chaîne de télévision CBS, 74 % des Américains sont du même avis que leur président. Seulement 15 % des personnes interrogées considèrent que la justice aurait dû rendre le bébé à sa mère.

Ecologie

les phoques et les morues

Les pêcheurs norvégiens affirment avoir fait cette année une campagne désastreuse. Dans leurs filets ils prennent davantage de phoques que de morues, les premiers détruisant les secondes. Cette invasion des prédateurs de la morue serait due à l'interruption de la chasse aux bébés phoques sur la banquise canadienne à la suite des campagnes des écologistes. Les pêcheurs norvégiens, qui s'estiment *« sinistrés »* demandent des compensations financières à leur gouvernement. La fédération internationale de la fourrure, qui avait dû renoncer à commercialiser les peaux de bébés phoques, reprend espoir...

RELIGIONS

L'ordination d'un évêque catholique a été boudée par les autorités de Genève

BERNE
de notre correspondant

En l'absence remarquée des autorités cantonales et des représentants de l'Eglise protestante de Genève, Mgr Amédée Grab a été ordonné évêque auxiliaire de Genève, le dimanche 12 avril, en la cathédrale de Fribourg.

Le malaise suscité dans la ville de Calvin par l'annonce, le 26 février dernier, de la nomination d'un évêque catholique résident est encore loin d'être dissipé. Le gouvernement du canton de Genève a décliné l'invitation de Mgr Pierre Mamie, évêque du diocèse dont le siège est à Fribourg, pour la cérémonie de consécration du nouvel évêque auxiliaire. Dans sa réponse, il motivait son refus par la séparation de l'Eglise et de l'Etat en vigueur à Genève depuis 1907, après une longue période de conflit confessionnel.

Dans sa lettre à Mgr Mamie, le gouvernement genevois indiquait que sa présence à l'ordination du 12 avril ne serait pas perçue *« comme un simple acte de courtoisie protocolaire, mais ressentie comme une sorte de caution implicite à la nomination intervenue. »*

Mgr Grab a admis que l'absence des autorités genevoises était *« une ombre au tableau »*. *« Je souhaite,* a-t-il ajouté, *ne pas être un obstacle et contribuer à la reprise du dialogue œcuménique »*.

D'emblée, certains protestants avaient ressenti sa nomination comme *« une manœuvre détournée »* vers la mise en place d'un évêché en bonne et due forme à Genève qui vient de célébrer le 450e anniversaire de la Réforme. Les protestants se montrent d'autant plus réservés qu'ils ne forment plus que le tiers des habitants de la ville et que la population catholique y est en majorité d'origine étrangère.

J.-C. B.

● **Le pape demande aux prêtres de prier davantage.** – Dans sa lettre annuelle aux prêtres, à l'occasion du jeudi saint, rendue publique à Rome, le 14 avril, le pape met l'accent sur l'importance de la prière dans la vie sacerdotale. *« Nous devons,* dit Jean-Paul II, *placer comme fondation de notre existence sacerdotale la pierre angulaire de la prière. Elle nous permettra d'harmoniser notre existence avec le ministère sacerdotal, gardant intacte l'identité et l'authenticité de cette vocation »*.

ÉDUCATION

M. André Varinard recteur de la Réunion

M. André Varinard vient d'être nommé recteur de l'académie de la Réunion. Il remplace M. Jacques Georgel.

[Né le 11 juin 1940 aux Sauvages (Rhône), M. Varinard est docteur en droit et agrégé de droit privé (1973). Avocat au barreau de Lyon de 1968 à 1973, il a ensuite enseigné à l'université Jean-Moulin (Lyon-III) où il a été nommé professeur en 1978. Spécialiste de droit pénal et des sciences criminelles, M. Varinard est le coauteur des *Grands arrêts du droit criminel. Depuis janvier dernier, il est directeur scientifique de l'Encyclopédie de droit pénal Dalloz.*]

M. Claude Le Brun directeur des personnels d'enseignement supérieur

M. Claude Le Brun vient d'être nommé directeur des personnels d'enseignement supérieur, en remplacement de Mme Colette Dutilh.

[Né le 5 septembre 1928 au Raincy (Seine-Saint-Denis), M. Le Brun est diplômé de l'Ecole nationale d'administration (1961). Chef du bureau des affaires financières et sociales, puis adjoint au chef de service des affaires générales du CNRS (1964-1973), M. Le Brun a été ensuite sous-directeur des affaires générales à la direction de la formation continue. Depuis 1977, il était adjoint au directeur des personnels enseignants et techniques de l'enseignement supérieur.]

هكذا من الاصل

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

SIDA : les messagers de l'espoir

Un nouveau traitement à l'essai en Californie semble donner des résultats spectaculaires.

LOS ANGELES
de notre envoyée spéciale

AU début de l'année 1986, le SIDA avait emporté, pour la seule ville de San-Francisco, mille personnes, jeunes hommes pour la plupart, soit plus que ceux de ses fils, marins ou soldats, qui furent tués lors des guerres de 1914, de 1940, de Corée et du Vietnam réunies... Au printemps de 1987, le nombre des morts y atteint 1 700, 3 140 malades sont suivis dans les hôpitaux ou les foyers de traitement ambulatoire spécialement créés (soit deux fois plus que pour la France entière). Selon les prévisions des épidémiologistes et les résultats des tests de dépistage, qui se généralisent, la Californie comptera dans quatre ans 50 000 cas de SIDA avérés et *34 000 morts... Car si San-Francisco* reste en flèche en raison de l'importance de ses communautés homosexuelles et marginales, c'est l'ensemble de cet Etat, Los Angeles et San-Diego en tête, qui se trouve frappé, de façon *pour l'instant irrépressible*, par cette calamité.

C'est d'ailleurs au centre médi*cal de l'Université de Californie* et de Los Angeles (UCLA) que fut, durant l'été de 1981, et pour la première fois au monde, identifiée cette maladie par le professeur Michael Gottlieb, qui dirige aujourd'hui son programme de *traitement*, mais qui *n*'avait pas imaginé à l'époque qu'elle pourrait prendre une ampleur mondiale.

Autant le docteur Gottlieb est un prêcheur infatigable de la prévention, autant, à l'instar de ses collègues, il refuse tout excès, tel que le dépistage obligatoire lors de l'examen prénuptial par exemple ou chez tous les patients des hôpitaux, et toute atteinte aux libertés individuelles. La loi californienne est d'ailleurs, sur ce *plan*, et *depuis avril 1985*, l'une des plus sévères au monde. Elle interdit en effet qu'un test de dépistage du virus du SIDA, ou plus précisément de ses anticorps, soit pratiqué sans l'autorisation écrite du sujet. Il faut une nou*velle autorisation écrite* pour *que* l'information ainsi recueillie puisse être transmise à une tierce personne (médecin ou conjoint par exemple), et les campagnes de référendum organisées au début de cet hiver pour modifier *cette situation ont échoué.*

La ruée sur le test

Ce n'est pas sans préoccuper les responsables de la santé publique de cet Etat, le plus lourdement frappé de tout le pays, qui *souhaiteraient, eux, étendre* l'obligation du dépistage (pour l'heure réservée aux militaires et aux donneurs de sang) à tous les patients hospitalisés, à l'examen prénuptial et à l'examen prénatal, et à tous les sujets traités pour une affection sexuellement transmissible.

En attendant, et sans aucune obligation autre que l'anxiété, très perceptible partout, on s'écrase dans les centres qui pratiquent le test. Celui de Hollywood, le plus ancien, a testé 10 000 personnes depuis son ouverture, en octobre 1985. Débordé, il renvoie des centaines de postulants chaque semaine et impose pour un rendez-vous un *délai* de neuf semaines. Devant les protestations du public, la ville de Los Angeles ouvre à la fin de ce mois deux centres supplémentaires, ce qui porte leur nombre à cinq. Chacun pratique environ 1 000 tests par mois, ce qui fait déjà, et compte non tenu des centres de transfusion, 60 000 tests par an pour cette seule ville... La plupart sont, fort heureusement, négatifs.



Contact Press. – REININGER

A San Francisco, « sitting » devant le building fédéral pour protester contre le manque d'aide aux victimes du SIDA.

Mais l'Amérique compte déjà 1 500 000 porteurs de virus, plus de 32 000 malades, et leur coût pour la santé publique dépasse – par an – 6 milliards de francs.

Le drame – et l'obstacle essentiel à la généralisation des tests, ou à leur obligation – est que l'on ne sait toujours pas quoi faire devant un sujet ainsi infecté et dont les dernières études publiées à San-Francisco montrent que *c'est au bout de cinq ans seulement* qu'il a non pas 10 %, mais 50 % de risques, voire plus, d'être définitivement atteint. *« Nous n'avons rien à leur offrir*, dit ce spécialiste, *qu'une terrible et définitive angoisse, l'obligation d'un changement radical d'existence et, pour les femmes, l'interdiction d'enfanter. » « Certes*, répondent les autorités sanitaires, *mais ces sujets sont contagieux et notre seul espoir d'endiguer l'épidémie est de les dépister. »* En outre, le fait qu'ils soient régulièrement suivis permettra de comprendre l'« histoire naturelle » d'une maladie, et d'un virus, dont pour l'instant on *ignore* encore presque tout.

Enfin, si les perspectives thérapeutiques actuelles se confirment, il n'est pas exclu qu'un traitement appliqué dès le stade de l'incubation (elle atteint vraisemblablement entre cinq et quinze ans) permettra d'empêcher l'éclosion de la catastrophe immunitaire qu'est le SIDA avéré.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 15.)

LA POULE AUX ŒUFS D'OR

CENT QUATRE-VINGT-DEUX sociétés (dont cent onze aux Etats-Unis) et deux cent quarante-huit centres de recherche (cent dix-neuf aux Etats-Unis, cent un en Europe) s'occupent actuellement de l'étude ou *de la production des médiateurs* de l'immunité, ou lymphokines, dont les experts estiment que le marché excédera annuellement 1 milliard de dollars dans une douzaine d'années. Le potentiel d'applications thérapeutiques de ces hormones nouvelles dépassera, prédisent-ils, celui des antibiotiques. Il devrait être, en effet, et si les espoirs actuels se confirment, *beaucoup plus* large. En ce qui concerne le cancer, les premiers traitements par l'interleukine 2 (Il-2) ont commencé un peu partout dans les grands centres mondiaux (1). Elle a été produite, pour les premiers essais, par BIOGEN (Massachusetts) et CETUS en Californie.

Des lymphokines sont également envisagées dans les maladies infectieuses ou pour lutter contre les déficits de l'immunité (héréditaires ou dus au SIDA). A l'inverse, des anti-lymphokines pourraient faciliter la prise de greffes en bloquant la réaction de rejet.

Tout un courant de travaux concernent en outre les maladies allergiques, inflammatoires (les asthmes et la polyarthrite rhumatoïde notamment), parasitaires (malaria et bilharziose) et surtout les maladies auto-immunitaires, qui pourraient être dues au dérèglement de ces protéines régulatrices.

Les lymphokines se trouvent-elles au cœur de la « prochaine *révolution en médecine* » comme l'annoncent les uns ? Ouvrent-elles une « ère nouvelle de la thérapeutique », comme l'affirme le président de l'une des quatre compagnies (Smith Kline Beckmann) qui développent activement leur production, en concurrence aiguë d'ailleurs avec d'autres géants de l'industrie comme Hoffmann-Laroche *ou* Du Pont, et, bien entendu, avec tous les pionniers des biotechnologies (CETUS, BIOGEN et GENENTECH notamment). Tous reconvertissent leurs équipes pour les faire entrer dans cette *« ère d'une pharmacologie entièrement nouvelle »* comme ils la nomment ; si nouvelle d'ailleurs que sa compréhension devrait *apporter des vues elles aussi* entièrement nouvelles sur les systèmes raffinés de communication par lesquels l'organisme maintient son équilibre.

Le « sixième sens »

En effet, le système immunitaire, dont on mesure chaque jour un peu plus l'infinie complexité, n'a pas seulement pour mission la défense de l'organisme contre les agresseurs venus de l'extérieur, bactéries, virus ou autres. Il joue également un rôle essentiel de per*ception et de reconnaissance du* « soi moléculaire », dont il défend l'intégrité (d'où le rejet des greffes), et un rôle dont on commence à peine à mesurer l'importance, d'information permanente sur des situations qui échappent à la capacité d'appréhension des cinq sens. C'est pourquoi on parle parfois à propos des hormones de *l'immunité, du « sixième sens »* par lequel, par exemple, le cerveau est informé d'une agression virale et déclenche ou coordonne, par le biais de ces hormones, des réactions appropriées. Et cela d'autant plus que des corrélations sans cesse plus étroites apparaissent entre les hormones cérébrales (ou neurokines) et celles de l'immunité.

Telle est, sans doute, la véritable finalité des lymphokines et du ballet des cellules si diverses dont elles commandent et harmonisent l'activité, condition même de la survie des êtres vivants.

Dr E. L.

(1) La liste des trente-cinq sociétés chimiques ou pharmaceutiques mondiales produisant de l'interleukine 2 (Il-2) a été publiée dans un bilan excellent de la revue *Biofutur* (numéro de juillet-août 1986) (29, rue Buffon, 75005 Paris).

Inquiétudes à l'ORSTOM

L'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, sans direction depuis cinq mois, retrouve une tête. Le corps proteste.

LA nomination, le 25 mars dernier, de M. François Doumenge à la présidence de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) (*le Monde* du 28 mars) puis celle, six jours plus tard, de M. Philippe Tenneson, contrôleur général des armées, à la direction générale ont mis fin aux cinq mois de vacance de pouvoir qu'a connus l'établissement. Voici un important *problème* enfin réglé. Mais la solution qui lui a été apportée ne laisse en rien présager de l'avenir de l'organisme qui continue à soulever, dans les milieux tant scientifiques que politiques, de multiples interrogations.

Les premières d'entre elles sont liées à la personnalité même du nouveau président, qui, dans l'actuelle « direction bicéphale », devrait disposer du véritable pouvoir. Certes, M. Doumenge, ancien recteur de l'académie des Antilles et de Guyane et professeur au Muséum d'histoire naturelle à Paris, s'est à plusieurs reprises par le passé intéressé de près aux problèmes liés au développement. Mais certains s'étonnent qu'un membre du GERUF (1), groupe qui avait proposé, peu avant le 16 mars 1986, un texte d'une *« loi relative à la recherche »* qui recommandait la dissolution de l'ORSTOM, *soit nommé* à la tête de cet établissement.

Les deux ministres chargés de la recherche – MM. Alain Devaquet et Jacques Valade – qui se sont succédé dans le gouvernement Chirac ayant clairement affirmé leur volonté de sauvegarder les grands organismes de recherche, le démantèlement de l'ORSTOM n'est plus en principe à l'ordre du jour. Mais il reste à savoir ce qu'on veut en faire.

Retour du balancier

L'ORSTOM doit-il avant tout s'attacher à lancer des travaux scientifiques dont les retombées ne se feront sentir qu'à moyen ou long terme ou doit-il servir d'instrument pour appuyer la politique étrangère, et plus particulièrement africaine, de la France ? La question a souvent *été* posée, et, depuis la création, en 1943, de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer – qui a depuis changé de nom mais a conservé son sigle, très connu, – les gouvernements successifs *ont été* pour la plupart tentés de privilégier la deuxième de ces missions. Plusieurs ministres socialistes n'ont d'ailleurs pas échappé à cette tentation qui ne facilite guère l'élaboration de programmes de recherche sérieux.

La balance semblait toutefois devoir pencher en faveur de la science puisqu'une réforme entreprise dès le début de 1982 par le gouvernement de M. Mauroy a abouti, en 1984, au changement du statut de l'ORSTOM. D'établissement public à caractère administratif, celui-ci est devenu un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), au même titre que le CNRS, l'INSERM ou l'INRA. Mais nombreux sont ceux qui craignent que l'ORSTOM perde ce statut comme en témoigne une lettre adressée à M. Valade, le 6 mars (donc avant la nommination de leur nouveau président) par neuf chefs de département de l'organisme. Ces responsables, qui sont loin d'être tous des opposants à la majorité actuelle, demandent au ministre de *« confirmer »* que *« l'ORSTOM est un organisme de recherche à vocation spécifique (...) et qu'il est un EPST ».* Ils réclament en outre que *« le directeur général soit une personnalité scientifique »*, et ils insistent sur le fait que *« la structure interne de l'ORSTOM (départements et unités de recherche, commissions scientifiques) doit correspondre à sa mission ».*

Depuis 1984, l'ORSTOM est divisé en huit départements pluridisciplinaires dont les directeurs sont entourés de conseils de département rassemblant les responsables – élus – des unités de recherche. Sans doute cette innovation n'était-elle pas étrangère aux attaques qu'a récemment *subies l'établissement*. Elle ne semblait en tout cas pas du goût de M. Michel Guillou – chargé de mission auprès du ministre de la coopération et longtemps pressenti pour prendre la présidence de l'ORSTOM – qui jugeait l'établissement trop politisé et trop syndicalisé. Reste à savoir si les nouveaux responsables voudront préserver cette *« démocratie »* chère à nombre de salariés de l'établissement.

Autant de points sur lesquels MM. Doumenge et Tenneson devront préciser leur position s'ils veulent rapidement mettre fin à l'inquiétude qui règne actuellement à l'ORSTOM.

ELISABETH GORDON.

(1) Groupe d'étude pour la rénovation de l'Université française, regroupant la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche, les cercles universitaires et l'Union nationale interuniversitaire (UNI).

Boucherie éléphantine

Il y a plus d'un million d'années, sur le site djiboutien de Barogali, le festin des équarrisseurs de pachydermes.

UN festin d'éléphant s'est déroulé, il y a environ 1,2 million d'années, non loin du lac Abbé, au sud-ouest du territoire de la République de Djibouti. De nos jours, le site, appelé Barogali (c'est-à-dire « Cimetière des anciens » en langue afar), est perdu au milieu d'un paysage totalement désertique. Pas un brin d'herbe, pas un arbrisseau ne pousse actuellement dans ce coin perdu. Mais, il y a douze mille siècles, la région bénéficiait sûrement d'un climat nettement plus humide : la fouille du site a montré qu'à l'époque il y avait un lac marécageux, et un éléphant actuel a besoin chaque jour d'une centaine de kilos d'aliments végétaux...

Tout a commencé il y a six ans, lorsque M. Anis Abdallah Mohammed Kamra, directeur de l'Institut supérieur d'études et de recherches scientifiques et techniques (ISERST) djiboutien, a demandé à M. Jean Chavaillon, directeur de recherche au CNRS et responsable du laboratoire de recherches sur l'Afrique orientale (CNRS), de faire un bilan de l'archéologie djiboutienne. En 1984, il fut décidé de faire une prospection archéologique et paléontologique du territoire. Et, classiquement, les chercheurs (1) décidèrent de commencer leur travail par les régions où des indices de surface avaient déjà été repérés et où des objets (os ou outils) avaient été récoltés.

La région, située à 20 kilomètres à l'est du lac Abbé, a donc été revisitée. Il s'agit d'une série de dépressions qui se sont creusées dans les sédiments déposés au fond d'un ancien lac marécageux et dans des dépôts fluviatiles. Dans la rive abrupte d'un méandre découpée par l'écoulement – rare – d'un oued, un fragment de défense d'éléphant était visible...

En trois campagnes, quelque 80 mètres carrés ont été fouillés en utilisant les méthodes très méticuleuses qui sont de rigueur sur les sites préhistoriques. Outre les deux défenses encore soudées au maxillaire, les chercheurs ont mis au jour la mandibule (brisée en deux morceaux), le crâne (cassé), des os des pieds, des vertèbres, des côtes, un fragment d'omoplate et surtout plus de cinq cents outils ou fragments d'outils de pierre.

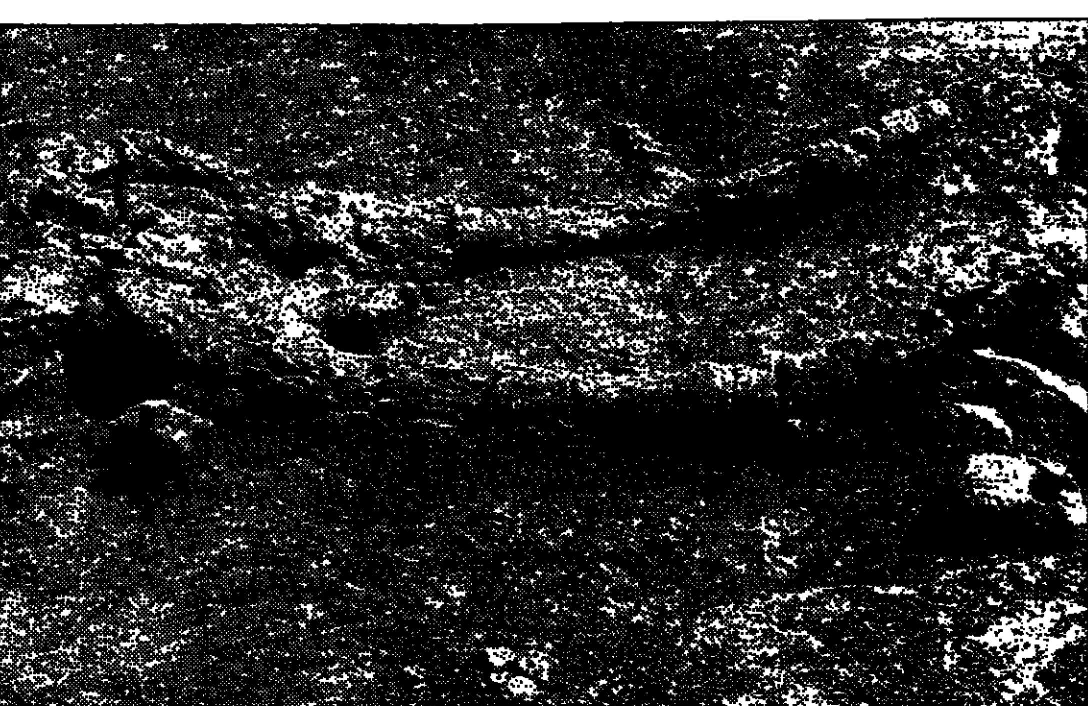
Ces outils sont façonnés, pour leur quasi-totalité dans un basalte à assez gros grains. Certes, ils sont frustes, comme le sont toujours les outils aussi anciens confectionnés à coup sûr par nos ancêtres *Homo erectus* (2). Mais ils suffisent pour découper et dépecer un éléphant.

Broyeurs, tranchoirs et couteaux

Les outils de Barogali sont de plusieurs sortes : polyèdres et percuteurs convenant au broyage (et même une boule à peu près parfaitement sphérique), galets aménagés pouvant faire office de tranchoirs, éclats utilisables comme couteaux. Des outils aussi primitifs peuvent sembler dérisoires. Mais, contrairement, à ce que l'on peut penser en regardant un éléphant, la peau de cet animal n'est pas dure. D'après les spécialistes, elle est épaisse mais souple et se coupe aisément, au moins sur certaines parties du corps.

Comment nos lointains ancêtres ont-ils pu disposer d'un éléphant ? Là, il faut émettre plusieurs hypothèses et poser un certain nombre de questions, sans être sûr des réponses. Il semble difficile d'admettre qu'il y a eu chasse : capturer et tuer un si gros animal suppose une opération collective. Les *Homo erectus* avaient-ils déjà une organisation sociale permettant ce type de chasse ? On peut songer à l'aubaine offerte par un éléphant mort naturellement. Beaucoup de préhistoriens pensent que nos ancêtres du Paléolithique inférieur étaient volontiers charognards pour peu qu'une occasion se présentât à eux... Il est encore impossible de savoir si les os de Barogali portent les traces du dépeçage. Les os, en effet, sont recouverts d'une croûte calcaire, à l'enlèvement délicat de laquelle travaillent des paléontologistes de l'université Lyon-I.

Quoi qu'il en soit, l'éléphant de Barogali a été découpé sur le site. Et il s'agissait d'un gros éléphant. L'animal appartenait, en effet, à l'espèce *Elephas recki*, qui s'est éteinte il y a environ 1 million d'années et qui mesurait jusqu'à 4 mètres au garrot, alors que ses cousins *Elephas* actuels d'Asie ne dépassent guère 3,30 mètres ou 3,50 mètres.


D.R.

Curieusement, en effet, les trois genres d'éléphants, *Elephas*, *Loxodonta* et *Mammuthus* sont apparus en Afrique il y a 4 ou 5 millions d'années. Mais, comme nous l'a expliqué M. Pascal Tassy de l'université Paris-VI, *Mammuthus* a émigré dans toute l'Eurasie et en Amérique du Nord avant de s'éteindre partout il y a 10 000 ans. *Elephas* a, lui aussi, émigré en Eurasie – il est toujours représenté en Asie, – mais il a disparu d'Europe entre – 100 000 ou – 200 000 ans et d'Afrique il y a 500 000 ans. Quant à *Loxodonta*, le genre survit dans les éléphants d'Afrique, qui sont aussi grands que l'était *Elephas recki*.

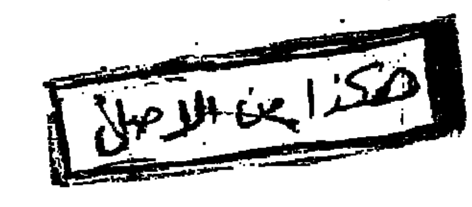
La présence d'un *Elephas recki* et la datation faite par l'Institut des sciences nucléaires (université Grenoble-I) sur l'émail de ses dents par la méthode de résonance paramagnétique électronique permettent de situer le festin de Barogali aux alentours de – 1,2 million d'années. En l'état actuel des connaissances, seuls, probablement, sont plus anciens les deux sites de boucherie, l'un d'éléphant et l'autre de dinotherium (3), découverts dans la gorge d'Olduvai (Tanzanie) et qui dateraient de – 1,7 million d'années. En revanche, la boucherie de deux hippopotames repérée à Melka-Kontouré (Ethiopie) n'a « fonctionné » que vers – 700 000 ans. Notons que sur tous ces sites de dépeçage de grosses bêtes ont aussi été trouvés de gros polyèdres de pierre, dont on peut imaginer qu'ils ont servi à briser le crâne des animaux morts. Les hommes préhistoriques semblent avoir toujours été très friands de cervelle.

YVONNE REBEYROL.

(1) Mme Arlette Berthelet (préhistoire, laboratoire de recherches sur l'Afrique orientale), M. Jean-Luc Boisaubert (préhistoire, service archéologique cantonal de Fribourg, Suisse), Mme Martine Faure (paléontologie, université de Lyon-I), M. Claude Guérin (paléontologie, université Lyon-I), M. Saïd Ahmed Warsama (archéologie, ISERST). Les missions faites pendant les mois de janvier 1985, 1986 et 1987 ont bénéficié de crédits du ministère des affaires étrangères français, du CNRS et de l'ISERST, ainsi que de l'aide matérielle des autorités djiboutiennes, de l'ISERST, de l'ambassade et de l'armée françaises.

(2) Les *Homo erectus* ont vécu d'environ – 1,9 million d'années à – 100 000 ans. En l'état actuel des connaissances, ils sont apparus en Afrique – issus des *Homo habilis* plus primitifs – et se sont répandus peu à peu dans tout l'Ancien Monde. Ce sont eux qui ont inventé l'art de faire du feu, vers – 400 000 ans. Aucun os humain ni sol d'habitat n'a été trouvé à Barogali.

(3) Les dinotheriums, parents lointains des éléphants, ont vécu en Afrique et en Eurasie de – 25 millions à – 1,5 million d'années. Leurs défenses, implantées sur la mâchoire inférieure (contrairement aux éléphants qui les portent sur la mâchoire supérieure), étaient courbées vers le bas. Elles faisaient à l'occasion office de binettes grâce auxquelles ces animaux déterraient les racines et tubercules composant une partie de leur menu, et elles devaient aussi servir à maintenir les branches sur lesquelles les animaux prélevaient les feuilles.









MÉDECINE

SIDA : les messagers de l'espoir

(Suite de la page 13.)

L'AZT, seul antiviral qui semble pour l'instant prometteur, concrétisera-t-il cet espoir ? Après des résultats encourageants atteints à Washington et dans d'autres centres mondiaux, l'azidothymidine, que fabriquent les laboratoires Wellcome-Burroughs, a obtenu dans un délai record son autorisation de mise sur le marché et doit être librement commercialisée cette semaine, sur prescription médicale toutefois, et pour un prix prohibitif. Le traitement d'un malade coûte par an 60 000 francs. *« Pourquoi ne pas fixer votre prix carrément à 600 000 francs ? »* a demandé un parlementaire américain indigné aux dirigeants de Wellcome.

En dépit d'une *manifestation* très violente qui s'est tenue la semaine passée à Wall Street (New-York) pour protester contre ce prix, les associations de victimes, ligues « gay » en tête, font pression pour que l'Etat dégage un budget spécial (360 millions de francs par an), afin de payer le médicament aux malades non couverts par des assurances. Et ils sont de plus en plus nombreux, dans la mesure où 91 % des compagnies d'assurances américaines refusent l'adhésion des sujets qui ne peuvent présenter un test négatif... Dans la mesure également où la firme Wellcome (dont les actions ont vu leur taux augmenter considérablement en Bourse) a démontré que les difficultés extrêmes de fabrication *interdisent* d'abaisser ce prix. Sera-t-il moins élevé pour un autre anti-rétroviral, la *didéoxycytidine ou DDC*, que fabrique Hoffmann-Laroche, et qui paraissait plus prometteur *encore ? Ou les voies nouvelles, et* révolutionnaires, dans lesquelles s'engage à présent la thérapeutique du *SIDA rendront-elles* ce débat obsolète ?

Les hormones de l'immunité

Pour les équipes de recherche clinique et thérapeutique du département SIDA (le plus important au monde par le nombre des malades) au centre médical de l'Université de Californie, tous les espoirs reposent à l'évidence non sur l'AZT et la DDC, mais sur une catégorie de substances entièrement différentes, et dont l'étude est d'autant plus passionnante qu'elles ne sont connues que depuis très peu de temps. Il s'agit des « hormones de l'immunité » de ces interleukines, ou cytokines, ou facteurs par lesquels les cellules de l'immunité communiquent entre elles, s'activent mutuellement, se multiplient et même communiquent avec l'ensemble de l'organisme par le *truchement du système nerveux* central.

Le professeur David Golde, directeur de ces recherches et de leurs applications, est enthousiasmé par les premiers résultats obtenus, qui doivent, comme de juste, franchir encore l'épreuve du temps et du nombre. Il s'agit, en *effet, à Los Angeles, des phases* dites I et II de l'expérimentation par laquelle doit passer toute substance dont on entend évaluer les effets thérapeutiques. Autrement dit, les travaux conduits sur l'animal (en l'occurrence les singes) ayant été concluants, ceux sur l'homme sain devraient l'être également ; la mise en évidence de propriétés thérapeutiques chez les malades eux-mêmes est à présent en cours et la phase dite III (cent malades traités pendant un an) devrait commencer.

Des réservoirs du virus

Dans l'étude californienne, *conduite en collaboration* avec des équipes de Cambridge (Genetics Institute) et de Boston (Harvard), le *produit employé est* le GM-CSF (granulocyte macrophage colony stimulating factor) *humain obtenu par recombinaison* génétique.

Il s'agit d'une hormone immunitaire et plus précisément de l'un — le plus puissant — de ces « facteurs de croissance hématopoïétique », dont on sait depuis leur très récente identification qu'ils sont indispensables pour la maturation et le fonctionnement des cellules du sang et plus précisément de ceux parmi les globules blancs qui *commandent les défenses immunitaires.* Parmi ceux-là, les polynucléaires et les macrophages jouent un rôle essentiel en détruisant l'envahisseur étranger, pour les premiers, en le captant, en le digérant, en le morcelant pour les seconds, qui le présentent ensuite aux lymphocytes T, lesquels neutralisent ces particules en les captant sur leurs récepteurs de surface.

Or il se trouve que le nombre de ces polynucléaires et macrophages est massivement diminué chez les patients atteints de SIDA, et que leur sérum inhibe, en laboratoire, le développement de ces cellules qui trouvent naissance, comme tous les éléments de l'immunité, dans la moelle osseuse, en une constante production et différenciation.

Il se trouve aussi, comme l'a démontré récemment l'équipe du professeur Gallo à Washington, que les macrophages constituent de véritables *réservoirs* du virus. *« Nous constatons,* dit le professeur Golde, *que la plupart de nos malades ont une atteinte importante du système nerveux central. Atteinte si fréquente et si sérieuse que devant un syndrome d'encéphalite, la première démarche, dans tous les Etats-Unis, est à présent de rechercher le virus HIV du SIDA. »*

L'équipe de Washington a démontré qu'à ce niveau et à celui des poumons, ce sont les macrophages qui contiennent le virus et non les lymphocytes T.

« En amont de ces lymphocytes, estime le professeur Golde, *et si nous voulons rétablir un système de défense efficace, c'est la production des macrophages qu'il nous faut stimuler. »* D'où le recours au GM-CSF, d'autant plus excitant que l'équipe de Boston (professeur Groopman) a démontré un effondrement de ces hormones de l'immunité chez les patients atteints de SIDA et a prouvé il y a six mois que le GM-CSF a une action *directe* de neutralisation du virus HIV du SIDA, en paralysant l'enzyme (*transcriptase inverse*) sans laquelle il ne peut se reproduire.

L'AZT, qui suscite engouement (*car le produit a une action* réelle) et fureur (pour son prix) déçoit les dirigeants (Golde et Gottlieb) de la *task force* SIDA californienne. *« Il est extrêmement toxique*, disent-ils, *et provoque des effondrements tels des cellules du sang que nous sommes obligés de soutenir nos malades, à raison de deux transfusions par semaine dans certains cas. »* Il en est de même, semble-t-il, pour l'autre antiviral qu'est la DDC. D'où l'intérêt supplémentaire des lymphokines, ou facteurs de croissance hématopoïétiques (des cellules du sang), qui, s'il s'avérait qu'elles ne peuvent vaincre la maladie à elles seules, viendraint compléter et rendre tolérable l'action des antiviraux.

L'équipe californienne en est également à la phase II des essais thérapeutiques pour deux autres hormones immunitaires : le M-CSF (macrophage colony stimulating factor) et l'interleu*kine 3 (ou Il-3)*, cette dernière étant connue aujourd'hui comme un facteur stimulant globalement *la croissance et l'action de toutes* les lignées cellulaires du sang.

La production de ces messagers moléculaires *se fait* tantôt par synthèse chimique (pour l'interleukine 3) et tantôt par génie *génétique : le GM-CSF est produit* en culture par des cellules humaines ou même par des bactéries dans lesquelles le gène qui commande sa production a été introduit.

Une autre « bormone de l'immunité », l'interleukine 2 (ou Il-2) suscite l'intérêt mondial des cancérologues, après les résultats prometteurs obtenus à Washington chez certains cancéreux dont l'état était désespéré.

Aussi ces messagers moléculaires étranges, responsables de l'orchestration encore mystérieuse des cellules-clés du sang combattant les maladies, suscitent-ils autant de passion et d'enthousiasme au sein des laboratoires pharmaceutiques qui les fabriquent que chez les médecins californiens responsables de la lutte contre le SIDA.

« Rétablir les fonctions de l'orchestre immunitaire, disent-ils, *c'est là l'objectif majeur, car tout le reste, toutes ces infections opportunistes qui finissent par emporter les malades, ne sont qu'une conséquence de son dérèglement. »*

« Et vous verrez, ajoutent-ils, *que, avant dix ans et bien au-delà du SIDA, les lymphokines domineront toute la scène thérapeutique, et que leur importance sera plus grande encore que celle des antibiotiques... »*

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Policiers mordus

BRIAN BARLOW, qui habite San-Francisco, participait à une manifestation des « gay » à San-Diego, laquelle s'est terminée en *émeute... Frappé par une* matraque, la bouche en sang, il mord à plusieurs reprises les *deux officiers de police qui* tentaient de le maîtriser.

Ces derniers demandent qu'un test de dépistage du SIDA soit pratiqué sur le jeune homme... qui refuse catégoriquement. L'affaire doit venir en avril devant la cour d'appel *de* l'Etat californien, où la loi interdit de pratiquer un test de *dépistage sans obtenir* le *« consentement éclairé »* (et écrit) du sujet.

Des avocats s'affrontent des deux côtés. La Fondation pour *les libertés civiles de l'Etat* de Californie a envoyé le sien en renfort pour défendre les droits du jeune homosexuel, et les policiers, comme le procureur, déclarent qu'ils ne céderont pas, et que les libertés indivi*duelles se doivent de connaître* pour limite l'atteinte portée à la sécurité publique.

Des procès de ce type se déroulent actuellement un peu partout aux Etats-Unis, et chacun ne manquera pas de faire *jurisprudence pour l'avenir*, à défaut de pouvoir trancher l'insoluble conflit entre les droits des individus et ceux de la communauté...

Dr E.-L.

SECTEUR DE POINTE

L'ordinateur branché

DPS 7000, une machine destinée à faire dialoguer les grandes et les petites machines.

LE nouvel ordinateur DPS 7000, annoncé il y a quelques jours par la société Bull, sera entièrment construit à l'usine d'Angers, à partir de composants (chips) fabriqués aux Etats-Unis par Honey*well. Depuis cinq ans, près de* 1 milliard de francs ont été investis dans cette usine qui sera chargée de la production mondiale des nouveaux systèmes. La réalisation de cet investissement correspond pour Bull à un double objectif : s'assurer la maîtrise complète du processus de production, notamment celui de la fiabi*lisation des divers composants*, et mettre en place une unité de production dont les performances seront en rapport avec celles de la concurrence. La nouvelle organisation sera en effet axée sur la notion d'ateliers flexibles reliés par des systèmes de guidage et d'assemblages automatiques.

Cette organisation de la fabrication, *largement exploitée* par les concurrents de Bull, sera accompagnée d'un important effort de formation sur le thème de la fiabilité et du « zéro défaut » cher aux fabricants de composants électroniques. Dès l'année prochaine, le cycle de production du DPS 7000 devrait correspondre aux critères modernes de fabrication d'un ordinateur : moyens souples et peu spécialisés permettant d'augmenter facilement la capacité de production à investissement égal; fiabilisation des composants très en amont du processus d'assemblage; surtout, réduction sensible du cycle de production. Le temps de fabrication d'un ordinateur actuel de la gamme DPS 7 est aujourd'hui de deux semaines ; celui d'un DPS 7000 sera en principe de deux jours.

Les objectifs de Bull pour son nouveau modèle sont ambitieux puisque l'usine d'Angers est prévue pour produire de six cents à mille unités par an.

Une informatique de taille moyenne

Le DPS 7000 appartient à la catégorie des « midframes » ou encore systèmes départementaux, dont le marché en expansion rapide a fait les beaux jours du leader sur ce marché, l'américain Digital Equipement (DEC). Ces ordinateurs ont pour vocation d'installer dans les entreprises une informatique distribuée (ou déconcentrée) de taille intermédiaire entre le site central (main*frame) et la micro-informatique* ou les terminaux de consultation.

L'informatique départementale *est dans une large mesure le résul*tat de l'évolution de la fonction informatique dans l'entreprise. Les années 70 étaient dominées par l'informatique de traitement et de production, du domaine exclusif des informaticiens professionnels, coïncidant avec une centralisation très poussée et une forte consommation de puissance machine. *L'informatique des* années 80 est marquée par le développement de l'informatique de communication : le nombre potentiel des utilisateurs s'est considérablement élargi, en grande partie grâce à la micro-informatique. Ceux-ci ont de plus en plus besoin d'accéder à des données qui sont stockées sur l'ordinateur central de l'entreprise.

Facilité d'emploi

Or, dans la plupart des entreprises, le développement, « spontané » de la micro-informatique dans des services locaux n'a pas pris en compte le problème de *l'accès aux données présentes sur* le site central.

Cet accès passe par des procé*dures très complexes* et il est apparu dans ce domaine un besoin important, au point qu'une étude d'IDC pour la France crédite d'une croissance annuelle de 35 % le marché des produits intégrant la micro-informatique à l'architecture informatique globale de l'entreprise. Le DPS 7000 peut servir de « concentrateur » et de zone intermédiaire entre plusieurs centaines de terminaux et le site *central d'une société.*

Il permettra aussi de mettre en place les diverses fonctions de *productivité conçues pour l'informatique* départementale : courrier électronique, messagerie, service télématique accessible par minitel, etc. De ce point de vue, la conception du DPS 7000 va incontestablement dans le sens de la demande de ces nouveaux utilisateurs : celui de la facilité d'emploi. Bull a mis l'accent sur l'intégration et l'ergonomie du *matériel. Celui-ci ne nécessite pas* d'installation électrique particulière ni de climatisation du type salle informatique, et sa mise en route peut se faire à distance, en l'absence d'un opérateur spécialisé. Après l'annonce par IBM à l'automne dernier d'un matériel directement concurrent du DPS 7000 (la série 9370), Bull *entend sans doute prendre sa* place parmi les grands constructeurs dont la gamme couvre l'ensemble des matériels destinés à l'équipement informatique d'une entreprise.

OLIVIER LANGUEPIN.

Demain

DES CENTRALES THERMIQUES PLUS PERFORMANTES

Le gouvernement italien et l'un des plus puissants *consortiums industriels d'Ita*lie, la société Ansaldo, ont décidé de consacrer 100 millions de dollars sur plusieurs années au développement et à la commercialisation de la technique de production *d'énergie électrique par* magnétohydrodynamique (MHD). Ce procédé permet de convertir directement l'énergie thermique en électricité, grâce à l'interaction d'un fluide électroconducteur et d'un champ magnétique. Permettant en principe d'augmenter le rendement des centrales au gaz, au charbon et au fuel de 30 à 50 %, l'énergie MHD avait suscité de grands espoirs pendant les années 60 et 70. Mais considérée comme un échec technique par certains, son développement avait été *abandonné par plusieurs pays,* pour être poursuivie par d'autres — dont les Etats-Unis et l'URSS — au sein d'une coopération internationale. En amplifiant des recherches qui leur semblent prometteuses, *les pouvoirs publics italiens* espèrent limiter la consommation nationale d'hydrocarbures et lutter contre la pollution par les pluies acides.

L'URGENCE PAR SATELLITE

Les malades cardiaques, *isolés — en mer par exemple* — bénéficieront bientôt de l'assistance à distance d'un cardiologue grâce un nouvel électrocardiographe.

Conçu et réalisé par une équipe du Centre d'études et de recherches des Charbonnages de France (docteur Christophe Pternitis), cet *appareil était initialement des*tiné au sauvetage dans les mines « grisouteuses ». Il est composé d'un poste primaire (module électrocardiographique et microprocesseur) installé à demeure sur un navire par exemple et d'un poste secondaire dans un centre de diagnostic lié au précédent par les réseaux téléphoniques ou radiophoniques usuels, ou par satellite.

Lorsqu'une personne est victime d'un malaise cardiaque, il suffit de disposer des électrodes sur son corps et de *relier l'appareil à l'emetteur* radio du navire, en l'occurrence.

Le poste secondaire reçoit alors le signal électrocardiographique modulé, qu'il restitue sans déformation sur *écran ou sur enregistreur* papier. Un cardiologue établit alors son diagnostic et renvoie ses instructions au bateau par téléphone.

LES JAPONAIS VEULENT LA LUNE

Le Japon s'est lancé résolument dans l'ère spatiale, et veut être présent dans tous les domaines, y compris celui de la conquête lunaire. La commission des activités spatiales japonaises vient ainsi de *décider une mission lunaire* pour le début de l'année 1990, mission dont les objectifs sont encore fort modestes. Dans un premier temps serait lancée, depuis le centre spatial de Kagoshima, une fusée *MU-3S2* portant un satellite, Muses-A, qui sera mis sur orbite terrestre et qui sera essentiellement chargé d'étudier, à chaque passage près de la Lune, la technique du « swing-by ». Avant le premier « swing-by », ce satellite mettra lui-même sur orbite autour de la Lune une sonde *lunaire.*

Cette technique permet à un engin spatial passant à proximité d'un corps céleste d'utiliser l'effet gravitationnel de ce dernier pour modifier sa vitesse, sans pour cela augmenter sa consommation de carburant. C'est un moyen qui a été très utilisé par les Amé*ricains lors de l'exploration du* système solaire par des sondes, et que les Japonais souhaitent visiblement maîtriser en vue de vols ultérieurs vers la Lune et les planètes.

UN ROBOT DE ROUTINE

*La société McDonnell-*Douglas va tester cet été le système de localisation et de poursuite d'objets en mouvement qu'elle a spécialement conçu pour Astro, le robot qui équipera la station spatiale américaine. Ce système robotique devra être capable d'exécuter des tâches *d'assemblage routinières,* de retrouver des outils et de secourir des astronautes en difficulté. Il sera, ainsi qu'on l'explique chez McDonnell-Douglas, *« chargé des travaux pénibles et dangereux ».*

Lors des essais qui auront lieu au Johnson Space Center, à Houston, le système de localisation sera tout d'abord intégré dans un « fauteuil propulsif » — le *manned maneuvering unit* (MMU) — qui permet aux astronautes de se déplacer seuls dans l'espace. Puis il équipera le bras télémanipulateur *(remote manipulator system),* utilisé pour les tâches d'assemblage et de réparation, d'une navette fictive. Ce système de localisation sera ensuite testé dans l'espace, à bord d'une vraie *navette et donnera lieu éven*tuellement à la réalisation d'un robot véritablement autonome installé dans la station spatiale américaine.

SECTEURS DE POINTE



Ceux qui gagnent choisissent Mobil

En Formule 1, pour gagner, WILLIAMS a choisi MOBIL. Choix de la qualité, de la fiabilité, de la performance. Vous qui avez l'ambition de réussir vous choisirez aussi MOBIL.

INGENIEURS D'APPLICATION

Nous vous proposons de devenir le **conseiller technique de vos clients.**

Ingénieur généraliste, débutant ou première expérience, vous interviendrez auprès d'entreprises industrielles importantes et diverses.
Votre mission principale sera, en étroite collaboration avec les spécialistes commerciaux, de participer au développement de nos ventes : préconisations, études d'applications, organisation de la maintenance, etc...
Vos connaissances technologiques et mécaniques, votre goût des contacts et du challenge vous permettront de valoriser pleinement votre formation.
L'expérience de haut niveau que vous acquerrez vous ouvrira d'importantes possibilités d'évolution polyvalente au sein d'un grand groupe pétrolier.
L'anglais courant et la mobilité géographique seront naturellement un plus.
Ainsi vous gagnerez en choisissant Mobil.

Prière d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 23278 à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Recrutement - Tour Septentrion, 92081 PARIS-LA DEFENSE CEDEX 9.

CONTESSE

Mobil®
Avancez avec nous.



MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes de transport automatique (VAL, ARAMIS).

Attachant une extrême importance à la réputation internationale que nous avons su conquérir et désireux de nous améliorer sans cesse, nous recherchons (H/F) pour notre Division Equipement, au Département Assurance Produit

Ingénieur Electronicien/Informaticien

Chargé de coordonner les actions qualité dans le domaine de la définition et notamment d'approuver les dossiers et les spécifications de réception, de suivre et qualifier les prototypes, d'instruire les demandes de dérogation majeure liées à la définition. Réf.1409/M

Ingénieur Electronicien/Informaticien

Chargé de réaliser des études sécurité sur des automatismes ferroviaires complexes supposant de bonnes connaissances en électronique analogique et en logiciel (Modula 2). Réf.1410/M

Diplômés de Grandes Ecoles, les candidats auront impérativement une première expérience réussie dans des postes d'études et de développement.

Merci d'adresser lettre, photo, CV et prétentions à : MATRA TRANSPORT Service du Personnel 53 rue du Commandant Rolland - 93350 LE BOURGET





Chefs de projets, gagnez en compétences, développez votre expérience.

NCR France, 4e constructeur mondial informatique, vous offre ses 100 ans d'expérience et une innovation technologique constante (mini, micro et gros systèmes).

De formation supérieure (Bac + 4), vous possédez impérativement 4 à 5 ans d'expérience de la conduite du développement d'application de gestions ; plus particulièrement dans les secteurs de la distribution et de l'industrie.

Vous avez une bonne connaissance des bases de données, Télécom et systèmes UNIX.

Votre expérience chez un constructeur ou dans une SSII vous a permis de développer votre sens du relationnel dans la conduite de projets et du management d'équipes. Bon pédagogue, à la fois à l'aise en anglais et dans les présentations de produits, votre dynamisme et votre persuasion font de vous un véritable professionnel.

Adressez votre dossier de candidature complet, sous la référence CP/M, à Philippe BOUCHENOIRE, Service Recrutement, NCR, Tour Neptune, 20 place de Seine, Cedex 20, 92086 Paris-La Défense.

NCR

media system



PROVENCE

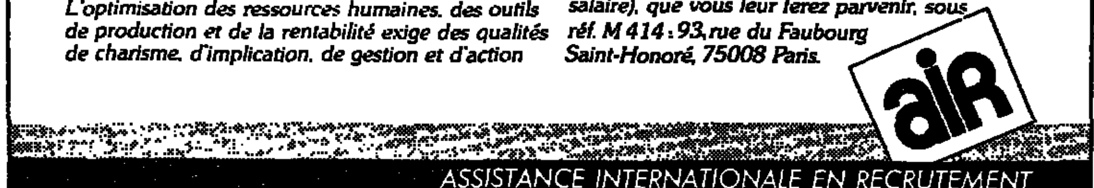
Produire, animer, innover

Telles seront les fonctions essentielles de l'Ingénieur confirmé (A.M. ou équivalent + 10 ans d'expérience professionnelle) que nous souhaitons intégrer pour le poste de

DIRECTEUR D'USINE

Son expérience de la production en continu (de type papeterie), ses connaissances approfondies en électromécanique, automatismes, asservissements et informatique seront les données techniques qui lui permettront de diriger les deux usines de ce site industriel (220 personnes, 500 MF de C.A.). L'optimisation des ressources humaines, des outils de production et de la rentabilité exige des qualités de charisme, d'implication, de gestion et d'action ainsi qu'un goût prononcé pour l'innovation technologique.
La pratique de l'anglais est nécessaire.

Les Consultants de A.I.R. étudieront le dossier de candidature (C.V. + lettre + photo + prétentions salaire), que vous leur ferez parvenir, sous réf. M 414 : 93, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.



Ingénieurs, nos techniques et votre passion pour l'éclairage de grands projets...

Le Bureau d'Etudes MAZDA : des hommes et des moyens au service de la technique éclairagiste, des projets prestigieux en France comme à l'étranger qui font de MAZDA le premier groupe français de l'éclairage.

• INGENIEUR ELECTRICIEN, vous avez une première expérience dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics.

Au sein du Bureau d'Etudes, intégré à une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens, vous exploiterez vos compétences en réalisant des projets de qualité et en apportant sur le terrain un conseil adapté et des solutions techniques performantes aux besoins de tous nos clients.
La diversité des projets et leur envergure, la qualité des études que nous souhaitons mener et les missions de formation et d'information auprès de l'équipe commerciale vous permettront de réaliser pleinement votre passion pour le métier de l'éclairage.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 19, à **MAZDA Eclairage**, Pierre DUTOT, 204 Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex.

media system

MAZDA lampes et appareils d'éclairage





Nous sommes spécialistes en ingénierie informatique. Dans le cadre de notre activité Télécommunications, nous créons le poste de :

DIRECTEUR DE DEPARTEMENT

Il anime, avec l'appui de ses directeurs de secteurs (commutation, péricommutation, réseaux à valeur ajoutée), une équipe d'ingénieurs d'études de haut niveau travaillant pour des grandes sociétés des secteurs public et privé dans un environnement technologique avancé.
Il définit les axes stratégiques de son département et les orientations de marchés dont découleront les choix techniques et financiers décisifs pour l'avenir.

Pour ce poste, nous serons attentifs à votre formation d'ingénieur de Grande Ecole (X, ENST, ESE, ECP,...), à votre expérience de conduite des hommes et des projets dans l'industrie, dans l'ingénierie ou en SSII.
Dynamique, vous êtes aussi un homme de méthodes. Vous voulez devenir le patron d'un centre de profit stratégique dont vous aurez la responsabilité technique et budgétaire. Votre rigueur professionnelle vous le permet.
Nous attendons votre candidature.

Merci de l'adresser sous réf. 244 à SYSECA SELECTION 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

SYSECA SELECTION

LE PLANNING, C'EST MIEUX AVEC «ARTEMIS»

Nous sommes une société d'études dans des domaines de pointe : PETROLE - PETROCHIMIE - PHARMACIE.
Notre croissance nous amène à recruter, aujourd'hui, un :

Ingénieur Planning

Ingénieur de formation (ou équivalent) avec quelques années d'expérience dans la fonction planning en tant qu'Ingénieur ou Technicien, vous êtes familiarisé avec l'utilisation des supports informatiques et passé maître dans les techniques du PERT.
Nous apprécierons aussi votre connaissance du système ARTEMIS, votre pratique de l'anglais et vos capacités à effectuer des déplacements de courte durée et ponctuels.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) à notre agence A.S. PUBLICITÉ, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. 177.



recrute pour son centre de recherches du BOUCHET

2 Ingénieurs ou Docteurs Ingénieurs

Centrale, Mines, ENSMA,...

1er poste :
Débutant. Connaissances nécessaires en énergétique et rhéologie pour recherches sur la stabilité de produits et la sécurité de procédes de fabrications.
2ème poste :
Débutant ou quelques années d'expérience pour conception de matériels d'expérimentation et réalisation d'essais.

3 Ingénieurs

Grandes Ecoles
Ils seront affectés au Centre de Calcul et mèneront des études de modélisation dans les domaines suivants :
- 1 - Propagation d'ondes de choc dans les solides - détonique théorique.
- 2 - Mécanique des solides - calculs par éléments finis.
- 3 - Mécanique des fluides - cinétique chimique.

La connaissance du langage FORTRAN est indispensable.

1 Technicien Bac. F1 ou F10

Débutant ou quelques années d'expérience pour conception de matériels d'expérimentation et réalisation d'essais.

Envoyer CV, photo et prétentions à SNPE - CRB - BP 2 - 91710 VERT LE PETIT s/réf. PEF.

CONTESSE



SECTEURS DE POINTE

INGENIEUR COMMERCIAL
Robotique - Systèmes automatisés

Atlas Copco

Classé parmi les dix premieres sociétés suédoises, notre groupe est mondialement reputé pour ses compresseurs d'air et de gaz, ses matériels pour les mines, carrières et travaux publics, ses outils pneumatiques et systèmes électroniques pour l'industrie

En France, nous occupons une position de tout premier plan : notre réseau de vente national nous permet de conduire une politique commerciale basée sur le conseil et le service a la clientèle.

Developpant actuellement sur le marché une gamme de systèmes automatisés de peinture, nous recherchons un ingenieur commercial. Auprès d'industriels et de responsables de fabrication, il saura définir en etroite collaboration avec notre département projets les solutions adaptées à leurs besoins.

Vous avez une formation superieure, type BTS ou ingénieur et une première experience de la vente de systemes automatisés, nous vous proposons de rejoindre une entreprise dynamique, disposant d'une bonne image.

Vos talents de vendeur, votre dynamisme et vos capacités de négociateur vous assureront une évolution au sein de notre société.

Merci d'adresser, lettre manuscrite, CV complet, photo et rémuneration actuelle sous référence M 34/55 B à .

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysees - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

aumi

PLUS D'UN MILLION PAR MOIS...

PAYMATEC Schlumberger

C'est aujourd'hui le nombre de cartes à mémoires livrées par PAYMATEC SCHLUMBERGER.
Un marché que nous dominons et qui est en pleine explosion.
Nous recherchons un

Ingénieur d'affaires

Vous aurez la responsabilité de promouvoir et de vendre nos systèmes cartes à mémoire auprès des grandes administrations et de l'industrie.
Vos interlocuteurs ont une très grande exigence. Techniciens chevronnés, ils attendent de vous une offre commerciale solide et techniquement novatrice.

Votre équipe saura vous suivre, confiante en votre compétence (vous êtes Ingénieur Centrale, Supelec, Telecom...) et en vos qualités de leader.

Vous possédez une expérience en systèmes et cartes à microprocesseurs.

L'anglais est nécessaire pour une ouverture nationale et internationale.

Nous vous proposons les moyens d'un n° 1, de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe et la possibilité de vous exprimer pleinement avec talent.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL 14bis, rue Daru, 75008 Paris, sous réf. 56838 M, portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval




1er CONSTRUCTEUR EUROPEEN
DE SYSTEMES DE NAVIGATION INERTIELLE
1er CONSTRUCTEUR MONDIAL
DE TERMINAUX TELEX A ECRAN

recherche pour ses
Centres d'Etudes et de Développement
de Cergy Saint Christophe et Pontoise (Proche Banlieue Nord Ouest)
et pour ses activités
Systèmes et Terminaux Téléinformatiques.

Ingénieurs Réseaux
(Bull, IBM, ISO...)

2 à 3 ans d'expérience avec réalisations dans SSII ou constructeur.

Formation :
ENST, ESE Info, ENSIMAG, I.P. (DEA)...

Connaissances requises :
UNIX, langage C, Réseaux
La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Tous ces postes sont à pourvoir **rapidement.**

Rejoignez une équipe performante et en pleine expansion en adressant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
SAGEM
Gestion des Ressources Humaines
25 boulevard des Bouvets - 92002 NANTERRE CEDEX.

Pays de Loire

Prendre en main notre informatique, puis la faire évoluer !

C'est le challenge proposé par cette société performante et novatrice, leader français dans son domaine d'activité (200 MF, 400 personnes) *filiale de 2 groupes industriels importants.*

En relation directe avec la Direction Générale, le **Jeune Responsable Informatique** : coordonne le bon fonctionnement et la vitalité de l'outil informatique existant (IBM 36), aidé d'une équipe de 3 personnes, assure l'homogénéité, la faisabilité, les choix *techniques des projets de développement futurs,* GPAO, logistique, bureautique..., renforce la cohérence des traitements entre usines, filiales *et agences,* accompagne la Direction Générale dans sa *réflexion sur l'organisation* et l'amélioration des structures.
Il est l'interlocuteur permanent des utilisateurs pour l'expression des besoins informatiques *et les demandes d'assistance et de* conseil.

Nous aimerions *rencontrer* des candidats ayant une excellente connaissance des systèmes IBM 36/38, une expérience confirmée de l'informatique, en milieu industriel, (responsable de service, chef de projet), le sens de la négociation et désireux d'élargir leurs responsabilités dans une société en expansion.

Poste basé dans une ville agréable universitaire du Pays de Loire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé photo et salaire actuel à **TEG**, en précisant la référence 640004 M.

TEG,
113 rue de l'Université
75007
PARIS.



DESSEIN

INTEGREZ UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER MONDIAL

032 — INFORMATIQUE GESTION
DUT MIAGE
Hommes systèmes
Analystes programmeurs
Analystes
Futurs chefs de projet
Vax. Bull. IBM 30 XX
Rejoignez notre équipe dans des fonctions évolutives.
PROVINCE PARIS

033 — INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
BAC + 2 et plus
Process fabrication
Process contrôle
Les machines du futur.
Des fonctions d'études *qui vous passionneront* dans un environnement de haute technologie, très évolutif.
PROVINCE

034 — MECANIQUE
DUT/GM BTS/BE et plus
Conception
Maintenance
L'entreprise favorisera l'expression de votre créativité et de votre dynamisme dans des pans industriels ambitieux.
PROVINCE

035 — PHYSIQUE MECANIQUE — MATHEMATIQUE APPLIQUEE
UNIVERSITAIRES
LICENCES MAITRISES
Etudes de matériaux
Etudes de structures
Modélisation
Investissez-vous dans *un important centre de recherche* doté des moyens les plus performants
PROVINCE

036 — AUTOMATISMES
BTS *DUT*
3e ANNEE SPECIALE et plus
Electronique
Electrotechnique Robotique
Etudes prototypes
Recherche
Maintenance
La formation et les moyens mis à votre disposition vous permettront de vous investir totalement et de prendre *des responsabilités dans* des techniques d'avant-garde
PROVINCE

037 — PHYSICO CHIMIE
DUT DEUG
LICENCES MAITRISES
Recherche
Etude du comportement des materiaux
Vous disposerez des meilleurs équipements dans nos laboratoires
PROVINCE

Ecrivez-nous en précisant la référence, avec si possible votre numéro de téléphone
INTERMEDIA n° 848
9 bis rue Labie 75017 Paris
qui transmettra

1387387 O F

THOMSON SEMICONDUCTEURS
un *INGENIEUR PRODUIT* pour notre marché télécommunications

*Définir les fonctions électroniques réalisables en **technologies hybrides** pour des applications télécommunications (commutateurs téléphoniques, radio, téléphonie,...)*

Analyser le marché et la concurrence, participer à la stratégie produits, assurer le support technique aux ingénieurs commerciaux (Europe, Amérique du Nord) et assurer la promotion technique auprès de nos grands clients internationaux.

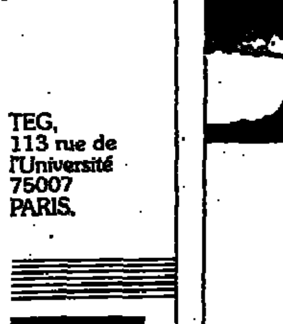
Voilà les aspects essentiels de la fonction d'ingénieur produit qui s'adresse à un ingénieur électronicien possédant 2 à 5 ans d'expérience en télécommunications (composants ou équipements) en particulier en téléphonie.

La taille et la croissance de notre société sont une garantie d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence 91664/LM à THOMSON COMPOSANTS -
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - 101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

BULL MTS conçoit, développe et industrialise les produits micro, terminaux et serveurs dans le Groupe - 2 000 personnes dont 800 ingénieurs et cadres y collaborent.

BULL ENGAGE DES CONCEPTEURS REDACTEURS DE CHOC H/F

Vous avez une formation **d'INGENIEUR** ou équivalente...
Votre domaine de compétence informatique couvre également les aspects de **TELECOMMUNICATION** et de **RESEAUX.**
La pratique de l'**ANGLAIS** (lu et ecrit) est pour vous chose courante.
Vous avez le goût de la **COMMUNICATION** et vous aimeriez apporter par écrit aux usagers de l'Informatique, **AIDE** et **CONSEILS.**
Alors vous êtes attendu sur notre site de Massy pour faire partie *d'une* **EQUIPE** *dynamique chargee de concevoir la documentation* accompagnant les logiciels **UNIX, BASES DE DONNEES, LANGAGES, BUREAUTIQUE,** et également les logiciels de ***LIAISONS LOCALES*** ou **DISTANTES.**
Vous exercerez un metier nouveau, valorisant et desormais vital pour les entreprises informatiques.

Nous attendons votre dossier de candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et pretentions) sous la reférence 1404 M a
Yolande MIRE - BULL MTS
7 rue Ampère - 91343 Massy Cedex

Bull

SOURCES





Ingénieurs systèmes construisez votre avenir... avec un grand constructeur !

De formation supérieure en informatique. Université ou Ecole d'Ingénieur (INSA, ESIEA, IDN...), vous êtes débutant ou possédez une première expérience de 2 à 3 ans des systèmes chez un constructeur ou en SSII.
Vous faites bénéficier nos clients des dernières améliorations techniques : dans ce but, vous assurez auprès d'eux un rôle de conseil et de support et les aidez dans leur développement.
Doté de bonnes compétences techniques (UNIX - VERSADOS - RMX) et familiarisé avec les langages C et PASCAL, vous vous intéressez également aux Réseaux et Télécom. Votre connaissance de l'environnement bancaire ou des secteurs de la distribution vous permettra d'utiliser au mieux votre sens du dialogue et de l'écoute dans vos diagnostics.
En échange, NCR, 4e mondial de la mini-informatique de gestion, participera au développement de vos compétences par une formation permanente. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais.
Adressez votre dossier de candidature complet en précisant la référence IS/M, à Philippe BOUCHENOIRE, Service Recrutement, NCR, Tour Neptune, 20 place de Seine, Cedex 20, 92086 Paris-La Défense.



média-system



MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes de transport automatique (VAL, ARAMIS). Notre fort développement en France et à l'étranger nous conduit à rechercher pour notre Divsion Equipement de

Jeunes Ingénieurs (H/F)

Automaticiens - Informaticiens - Electroniciens
Grandes Ecoles (CENTRALE, SUPELEC, SUP'AERO...)

Ingénieurs Concepteurs Automatismes

Ils définissent un ensemble d'équipements constituant un automatisme complet. L'un des postes concerne plus particulièrement l'étude et la réalisation d'asservissements ferroviaires. Réf.1405/M

Ingénieurs Informaticiens

Ils développent les logiciels d'application à partir des spécifications fonctionnelles. L'un des postes nécessite une expérience similaire d'au moins 3 ans. Réf.1406/M

Ingénieur Electronicien Labo IAO

Il effectue l'étude des cartes numériques et la simulation logique d'équipements (armoires). Une première expérience de 2 à 3 ans en laboratoire est souhaitée. Réf.1407/M

Ingénieur Informaticien Système

Il participe à la mise en œuvre d'un réseau de stations de travail et d'un atelier de génie logiciel. Une expérience VAX/VMS constituerait un atout déterminant. Réf.1408/M

Ces postes à pourvoir en région parisienne donneront à des candidats créatifs, aimant le travail en équipe et ayant de bonnes notions d'anglais l'occasion d'intégrer une société en pleine expansion, offrant de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser lettre, photo, CV et prétentions à : MATRA TRANSPORT Service du Personnel
53 rue du Commandant Rolland - 93350 LE BOURGET



La GIE est la filiale informatique des Assurances Générales de France.

AGF

Vous êtes jeune diplomé

ingénieur maîtrise ou DEA scientifique

décidé à devenir un professionnel de l'informatique,

nous vous proposons un

poste d'informaticien

à l'issue d'une

formation de 5 mois,

aux techniques de l'informatique (langage de programmation, bases de données,...), stage de formation intensif et rémunéré qui débute le **18 mai 1987.**

Après cette formation, vous participez activement dans l'une de nos équipes, au développement de très importants projets sur grands systèmes IBM dans un environnement jeune, motivant et offrant des perspectives d'évolution intéressantes et variées en fonction de vos résultats.



Pour rejoindre nos équipes, adressez candidature (CV + photo) sous la réf. M 507 à **GIE** - Service du Recrutement Tour Franklin - 92081 Paris La Défense Cedex 11 (lieu de stage et du travail.)

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

POUR FRANCE ET ÉTRANGER
Société : été R.A.C.
recherche

INGÉNIEURS FORMATEURS

en ÉLECTRONIQUE ou MÉCANIQUE ou ÉLECTROMÉCANIQUE
Ces ingénieurs seront chargés d'assurer la formation à la maintenance de personnel étranger.
Une expérience de la formation ou de l'enseignement est demandée.
Anglais obligatoire.
Une expérience dans le milieu aéronautique est vivement souhaitée.
Tél. pour renseignements au : 16 (1) 45-23-57-00 ou adr. C.V. et photo à Société R.A.C., 6, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.

Importante société de services techniques recrute

INGÉNIEUR PROJETS RÉSEAUX

pour concept. et réalisat. de réseaux, large bande, et bande base sur projets industriels. Première expérience souhaitée.
Poste basé PARIS.
Merci d'adr. votre cand. s/réf. MB4 à I.C.A., 3, r. d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

ALCATEL ESPACE
Spécialiste des Télécommunications Spatiales

Afin de compléter notre équipe travaillant sur le Programme TELECOM 2 (Satellite de Télécommunications), nous recherchons pour TOULOUSE des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

(Diplômés Grandes Ecoles ou Universités)

Pour les domaines suivants :
- Répéteur,
- Distributeur électrique,
- Compatibilité électromagnétique,
- Intégration de satellites.

Merci d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions), en rappelant la référence 11, à la Direction du Personnel, BP 1187, 31037 TOULOUSE CEDEX.





ALCATEL ESPACE

média-system

Proche banlieue Ouest de Paris

Leader français dans notre secteur à caractère tertiaire, nous sommes un organisme de 1000 personnes animant et gérant une soixantaine de centres opérationnels en Région Parisienne.

Dans le cadre du redéploiement de notre informatique, nous avons à pourvoir le poste de

RESPONSABLE INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Rattaché à la Direction, vous participerez à la conception et à la mise en place d'un plan d'organisation et d'extension de nos systèmes d'information.
Vous aurez la responsabilité hiérarchique d'une équipe d'informaticiens.

Familiarisé avec l'environnement IBM 43 XX/DOS/VSE... vous avez une bonne connaissance des technologies récentes (SGBD, télécommunications, bureautique, micro) et saurez promouvoir l'utilisation des méthodologies de développement sur des applications de gestion.

Homme de communication et de management, vos qualités relationnelles autant que techniques seront capitales pour vous affirmer à ce poste clé de notre organisation.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. AS1/M à notre Conseil : **SOCIETE ANNE MILCENT - 5, rue Turbigo 75001 PARIS.**

CURRICULUM

responsable informatique

HEC, ESSEC, ESC + 2 ans d'expérience

Vous serez le porte-parole des différents Services de notre Société auprès de la SSII qui réalise nos projets informatiques dont vous serez le maître d'œuvre. Dotés d'un gros système sophistiqué qui traite les informations de notre unité de production (450 personnes) fabriquant en grande série des biens d'équipement pour la climatisation, de nos Directions Commerciale (5 Agences régionales) et Financière, nous souhaitons confier la gestion de ce service basé en proche banlieue Ouest à un candidat de formation supérieure commerciale ayant acquis une première expérience du pilotage de projets informatiques et désireux d'élargir son expérience à un niveau de responsabilité globale avant d'évoluer vers une fonction financière par exemple. Dans l'immédiat, nous attacherons la plus grande importance aux qualités de rigueur, de synthèse et de communication, indispensables pour harmoniser, exploiter et développer l'existant, et, dans un second temps préparer le futur. Premier constructeur européen dans son domaine, notre Société (600 personnes, 380 millions de CA dont 35% à l'export) saura ouvrir des perspectives d'avenir à un candidat de valeur.
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 704533/M.

35, rue du Rocher 75008 Paris

ORION
l'homme et l'entreprise

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

R E G I O N   S U D - E S T

INGENIEUR CHIMISTE

SPECIALISTE DES PRODUITS FORMULES MATERIAUX SECOND ŒUVRE BATIMENT

Filiale d'un important **Groupe Industriel français** à vocation internationale, nous souhaitons confier la formulation de produits techniques pour le bâtiment au sein de notre **Service RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT** — facteur clé de notre expansion à un INGENIEUR spécialiste des produits formulés.

C'est l'occasion pour vous de mettre en œuvre vos connaissances et votre expérience dans le domaine de la technologie des liants hydrauliques et des résines.

Si vous souhaitez vous investir dans une mission passionnante au sein d'un groupe dynamique qui saura valoriser vos performances, adressez votre lettre manuscrite, C.V. et photo exigée, sous la réf. 4712/LM, à

Communiqué 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra

Merci de préciser sur l'enveloppe les noms des sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas communiquer.

LEASAMETRIC

Location de Matériels Electroniques

Nous sommes un des 1ers loueurs mondiaux d'électronique et d'informatique légère : HEWLETT PACKARD, TEKTRONIX, INTEL, IBM, FLUKE..., nous recherchons:

UN INGÉNIEUR PRODUIT

Mission : Choix des produits, préparation des produits à la location (catalogues, tarifs), publicité, support de l'equipe de vente.
Profil : Ingénieur produit en instrumentation, expérience mini. 5 ans, connaissance très large requise, minimum DUT électronique, anglais lu, parlé, écrit.

DEUX INGÉNIEURS TECHNICO/COMMERCIAUX

Mission : Réponses clients et prises des commandes de location.
Profil : Vendeurs en instrumentation et systèmes, connaissance des produits la plus large, expérience minimum 2 ans, DUT électronique.

Postes basés à VÉLIZY
Adresser d'URGENCE C.V et prétentions à : LEASAMETRIC
6, rue des Frères Caudron, 78140 Vélizy-Villacoublay



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

Nous sommes un des très grands constructeurs mondiaux de matériel informatique. Notre filiale française, très performante, est en développement constant.

Pour renforcer notre équipe commerciale, dans le secteur des INSTITUTIONS FINANCIERES, nous recherchons un :

INGENIEUR COMMERCIAL H/F

Il sera responsable du développement d'un secteur bancaire. Il aura un rôle de conseil vis-à-vis de ses clients, et leur proposera des solutions adaptées à leurs besoins.

Vous avez environ 28-35 ans, une formation supérieure en ECONOMIE (Maitrise Sciences Eco, IEP, HEC, ESCP...) et une expérience réussie de la vente.

Vos connaissances de l'informatique et de la Banque, alliées à votre culture générale et à vos goûts pour les problèmes économiques (produits financiers, Bourse...), font de vous un interlocuteur crédible à tous les niveaux.

Nous vous offrons un environnement professionnel et des opportunités d'évolution très motivants.

Formation aux produits à votre arrivée.

Lieu de travail Paris.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions), en indiquant la référence 8770 M, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit la plus grande discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman

JOURCL/2

MECANIQUE DU VOL ET APPLICATIONS MISSILES : UN TRAVAIL PASSIONNANT !

THOMSON BRANDT ARMEMENTS, au sein de la Branche Systèmes et Armes, a pour vocation la conception, la réalisation d'armements terrestres, aéroportés et de munitions intelligentes. C'est dans ce domaine très porteur, qu'elle axe son développement en utilisant des techniques de pointe et en réalisant les investissements nécessaires.

Son activité est internationale et fortement exportatrice. Elle dispose d'équipes importantes de recherche dans son unité proche d'Orléans. Elle souhaite les renforcer par :

UN INGENIEUR D'ETUDES AERODYNAMIQUE

Sup'Aéro, Ensma...

Au sein de la direction études et recherches, il aura en relation avec les services de conception, la responsabilité du développement de programmes de calculs complexes, écoulements, modélisation de surfaces portantes etc...

Par sa fonction, il sera amené à participer à l'ensemble des études en cours au sein de la direction technique.

Vous êtes ingénieur aérodynamicien diplômé, avec des connaissances en mécanique du vol, thermique, mais aussi informatique. Vous êtes débutant à trois ans d'expérience : nous vous offrons la possibilité d'exprimer vos qualités techniques mais aussi relationnelles au sein d'un groupe offrant de réelles possibilités de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous réf.34/1270 Y à notre conseil EGOR TECHNOLOGIES 125, Av. des Champs Elysées, 75008 PARIS.

THOMSON BRANDT ARMEMENTS 

THOMSON

HAVAS CONTACT

Ingénieur Qualité Logiciel

De formation Ingénieur, Informaticien ou Electronicien, vous possédez une expérience de 3 à 10 ans dans le développement de logiciels industriels. Vous connaissez ainsi les langages évolués (PASCAL, LTR, FORTRAN) et assembleur, et maîtrisez les méthodes et outils de génie logiciel.

Nous vous proposons de prendre en charge :

- le suivi qualité du développement des logiciels embarqués,
- les études de nouvelles méthodes applicables aux logiciels embarqués,
- la prospection et la mise en place d'outils.



aerospatiale

Adresser CV détaillé à **aerospatiale**
Division Engins Tactiques
Service Relations-Formation
2 rue Béranger BP 84
92322 Chatillon - Cedex.

JOURCL/

BELIN NABISCO

Moderniser et optimiser notre outil industriel

C'est la mission d'envergure que nous souhaitons confier à un Ingénieur de formation : Centrale, Mines, Arts & Métiers ou ENSIA... Disposant déjà d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans en industrialisation ou ingénierie, acquise dans le secteur agro-alimentaire, pharmaceutique ou parachimique.

Il sera chargé, sur notre site de Château-Thierry :

- d'accroître la productivité, en étudiant nos moyens industriels et réalisant les automatisations nécessaires.
- d'assurer le suivi des unités pilotes automatisées (mise au point, puis intégration des unités complètes),
- de préparer l'introduction sur le site des technologies nouvelles, tant sur un plan technique qu'organisationnel et humain.

A la tête d'une petite équipe de dessinateurs-projeteurs, il devra travailler en lien avec les différents services de l'Usine. Nous apprécierons ses qualités d'organisation et de décision, ainsi que son aisance et sa simplicité dans les contacts humains.

Pour préparer une usine pour demain, faites part de vos motivations (lettre, CV, photo et prétentions) à Bernard FRANOT, sous référence 11/MO 87 M à

NBF - BP 93,
91003 EVRY Cédex.

NABISCO BRANDS FRANCE

JOURCL/

Filiale de SYNTHELABO
fabriquant et commercialisant des produits médico-chirurgicaux
recherche pour son unité de production dans l'EURE

LE RESPONSABLE DE PRODUCTION

Il assumera, à travers l'animation et la gestion de 190 personnes, avec l'assistance de la maîtrise, non seulement la production mais il saura également :

1) de manière générale, organiser les ateliers en développant la polyvalence et contribuer à l'amélioration des outils de gestion industrielle.
2) renforcer la motivation et la communication.
3) obtenir le niveau de qualité défini.
4) sensibiliser le personnel à l'amélioration des coûts.

C'est un ingénieur ayant une expérience professionnelle de 5 à 10 ans, acquise, si possible, dans le secteur biomédical.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 912 à l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO
22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON.



Pierre Lichau

ALSTHOM

recherche pour son Etablissement de SAINT-NAZAIRE (4 500 personnes)
(Logement possible à LA BAULE)

2 INGENIEURS CONTRAT ELECTRICITE

Vous êtes : Diplômé E.S.E., E.N.S.H.I.E.T., I.E.G., E.N.S.E.M. ou équivalent, de préférence expérimenté en B.E. et gestion des affaires. Très à l'aise dans la pratique de l'anglais, vous savez vous adapter, travailler en équipe, négocier vos idées.

Nous vous proposons :

- un rôle important au sein de notre équipe contrat,
- chargé d'une affaire dans votre spécialité, vous aurez la responsabilité des grandes options des installations électriques, ainsi que la gestion de leurs approvisionnements.
- Rémunération à situer en fonction de votre expérience.

Adresser lettre et C.V. à Gérard DEMEAUX - Service Recrutement, Formation, Communication - Chantiers de l'Atlantique - B.P. 400 - 44608 SAINT-NAZAIRE Cedex.

CONTESSE

GROUPE SYSECA

INGENIEURS D'AFFAIRES GRANDS COMPTES

Ingénieur ou commercial informatique, vous êtes motivé par la vente de solutions complexes dans les domaines des télécommunications, des grands réseaux publics ou privés à valeur ajoutée, et du génie logiciel.

Vous souhaitez travailler dans un environnement de haut niveau vous fournissant un support efficace. Notre Groupe d'ingénierie informatique (900 personnes, CA 350 MF), partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, attend votre candidature.

Auprès des grands comptes (DGT, Défense nationale, Administrations, secteur industriel, banques...), vous assurez vous-même votre marketing, vous élaborez vos propositions et menez les négociations jusqu'à la signature des contrats.

Vous serez autonome et responsable de votre activité. Nous saurons vous y intéresser.

Merci d'écrire sous réf. 245 à :
SYSECA SELECTION,
315 Bureaux de la Colline,
92213 SAINT-CLOUD Cedex.

SYSECA SELECTION



CHERBOURG

la direction des constructions et armes navales de CHERBOURG

recherche

UN INGÉNIEUR SUR CONTRAT

FONCTIONS :

Ingénieur spécialiste électricité et liaisons intérieures, il a la responsabilité des installations de production et de distribution d'électricité et des réseaux de communication intérieure des sous-marins nucléaires en cours de développement ou de construction à Cherbourg. Il bénéficie d'une grande liberté d'action dans le domaine qui lui est imparti. Il a essentiellement pour missions : d'animer les équipes chargées de la conception et des essais des installations, de gérer les réalisations confiées aux entreprises sous-traitantes. L'emploi proposé se distingue par l'originalité des choix techniques imposés par les performances des sous-marins nucléaires ainsi que par les innovations qui en découlent dans de nombreux domaines (électrotechnique de pointe, automatique, imagerie électronique, électronique de puissance, instrumentation, électrochimie, connectique...)

PROFIL :

Age : 25/ 35 ans

Formation : Ingénieur grande école, généraliste ou spécialisé en électricité.

Pratique : Expérience en électrotechnique et construction navale appréciée.

Rémunération en fonction des diplômes détenus et de l'expérience acquise.

Écrire en adressant curriculum vitae sous réf. LM 05 :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES
Chef de Section PERSONNEL · BP 10 · 50115 CHERBOURG NAVAL

COMMUNICO

Nous développons des concepts, des méthodes, des systèmes d'acquisition et de traitement de phénomènes physiques. Nous explorons un créneau "High Tech", c'est pourquoi nous connaissons une croissance fabuleuse. Pour accroître notre capacité d'innovation, nous recherchons pour **LYON** un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Diplômé Grandes Ecoles, la trentaine, ayant déjà animé une équipe, votre rôle sera le DEVELOPPEMENT d'applications concrètes dans la chaîne Capteurs mécaniques, traitement du signal, restitution : les compétences techniques indispensables pour ce poste sont : électronique analogique BF, numérique, micro-informatique (hard et soft).

Si ce poste vous intéresse, envoyez confidentiellement votre cv, photo et prétentions sour la réf. DV4 à

BM BERNARD MIGNOT CONSEIL
145, Chemin de Choulans - 69005 LYON

responsable informatique

La filiale d'un important Groupe Industriel et Commercial (16000 personnes, 11 milliards de F de chiffre d'affaires), recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Ses missions consisteront à :

- animer une équipe d'environ 40 personnes (Etudes et Exploitation),
- optimiser l'organisation du site,
- accentuer le développement de l'informatique dans les unités de production.

Ce poste s'adresse à un diplômé d'Enseignement Supérieur, âgé d'environ 40 ans, possédant de bonnes connaissances du matériel **BULL DPS 8** et si possible d'**IBM : 4380 et réseau de 38.**

La fonction nécessite des qualités affirmées de manager et une personnalité de tout premier plan.

Poste basé à LILLE.

Adresser C.V. + photo + salaire actuel, sous réf. 61.37/RI/852 à ADEQUATION, 62-64 av. Emile Zola, 75015 Paris.

Adequation



SECTEURS DE POINTE

HAUTE-SAVOIE

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Cette entreprise française (600 personnes) en forte progression, se situe parmi les leaders des terminaux et systèmes téléphoniques.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il anime le service informatique (HP 3000, 5 personnes).

Responsable du respect des procédures, de l'analyse et de l'optimisation des applications informatiques (du cahier des charges à la réalisation), il assiste les départements et filiales sur l'implantation et l'utilisation de l'outil informatique.

Une connaissance de la gestion de production (MM 3000) serait fortement appréciée.

Véritable conseil, il travaille en collaboration étroite avec le service d'organisation interne et les SII.

Informaticien ayant 3 à 5 ans d'expérience dans ce type de poste, c'est un chef de projets d'une entreprise de service qui souhaite élargir sa fonction, ou le responsable d'un système informatique de taille moyenne.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 15/1061 J à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129, rue Servient - 69431 LYON CEDEX 3

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

THOMSON SEMICONDUCTEURS

Jeunes ingénieurs, construisez avec nous notre avenir technologique.

Notre **département circuits hybrides** - 1er fabricant en France et l'un des plus importants en Europe - a une croissance *annuelle de 30 % et travaille sur un marché international concurrentiel évoluant rapidement. Pour répondre aux exigences* de ce secteur d'activité, nous renforçons nos équipes et recherchons **de jeunes ingénieurs électroniciens** ayant une expérience professionnelle de 5 ans minimum.

INGENIEUR D'ETUDES : à partir du cahier des charges, il étudie les produits à industrialiser avec remise *de prototypes pour homologation client (simulation sur ordinateur, étude de méthodes d'ajustage et de tests...) Réf.91666/LM*

INGENIEUR DEVELOPPEMENT MESURE OPTOELECTRONIQUE : il assure le développement des mesures en prenant en compte l'aspect coût, qualité et délai ; il définit les critères de mesure et participe à l'assistance technique à la fabrication. Réf.91667/LM

La taille et la croissance de notre société est une garantie d'évolution pour des candidats de valeur. Pour chacun de ces postes, l'anglais est indispensable.

Les postes sont basés à 80 km au Sud de Paris.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence du poste choisi à THOMSON COMPOSANTS -
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - 101, boulevard Murat, 76016 PARIS.



HAVAS CONTACT

LES RESULTATS ET LA CONFIANCE

PAYMATEC
Schlumberger

Si aujourd'hui PAYMATEC SCHLUMBERGER, n° 1 mondial, domine le marché de la carte à mémoire, c'est le résultat d'une ambitieuse politique de recherche et de développement et d'une confiance sans réserve accordée à ses équipes d'ingénieurs.
Nous recherchons un

Chef de projet

Cartes à mémoire/lecteurs de cartes

Votre formation (Supelec, Centrale, AM,...) et une solide expérience industrielle dans le domaine *«microprocesseurs et hardware»* font de vous un spécialiste de la conception de circuits.
Vous aurez la responsabilité de développer d'ambitieux programmes très novateurs.
Nous saurons apprécier vos résultats et la confiance que vous gagnerez auprès de vos équipes et de nos clients utilisateurs.
Libre cours à votre créativité et à votre initiative : ce sont les mots clés de votre prochaine réussite. Nous y croyons parce que aujourd'hui plus que jamais nous avons l'ambition d'un leader. Vous aussi.
Anglais nécessaire pour une ouverture nationale et internationale.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL 14bis, rue Daru, 75008 Paris, sous réf. 56839 M, ***portée sur la lettre et sur l'enveloppe.***

Mercuri Urval

2ème Pôle Français en communication d'Entreprise (5.000 personnes, 2,5 Milliards de Francs de C.A, déjà très présents sur les grands marchés des Télécommunications, nous avons la volonté de poursuivre notre développement dans les domaines de RADIOTELEPHONIE (Téléphone de voiture et Réseau d'Entreprise), la COMMUTATION PRIVEE (Intercoms et Autocoms électroniques) et la TELEMATIQUE (Terminaux télématiques, systèmes bureautiques).

Pour notre activité RADIOTELEPHONIE, nous créons un poste de :

Ingénieur Support Technique

Compétent en Logiciel Réseaux

Dans le cadre de l'exploitation et la maintenance des sytèmes de radiotéléphonie, votre mission sera d'assurer l'interface avec les clients qui exploitent le système et leur apporter une assistance technique et opérationnelle sur des problèmes d'exploitation et de maintenance.

Ingénieur de formation à dominante électronique / informatique, votre compétence en logiciel et en architecture des systèmes s'appuie sur 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine des réseaux de communication.

Vous souhaitez augmenter votre autonomie, avoir un champ d'intervention large à l'intérieur de l'entreprise et auprès des clients. *Anglais souhaité.*

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (avec photo et prétentions) en précisant la référence NK 3023 à Nicole KAMERZAC D.P.R.H. - rue Jean Pierre Timbaud - BP 26 - 78392 BOIS D'ARCY CEDEX

MATRA COMMUNICATION

Nous sommes la filiale française d'un très grand **CONSTRUCTEUR** mondial de *matériel informatique. Pour répondre à la demande du marché, nous avons créé des* Centres de Projets qui fournissent des solutions intégrées et adaptées à nos clients, et sous notre seule responsabilité. Ainsi, nous offrons une approche "projet".

Pour renforcer notre équipe *Gestion de Projet, nous recherchons un :*

RESPONSABLE DE PROJET *H/F*

Il aura un rôle de conseil, auprès des clients qui mettent en œuvre un Système d'information : définition de l'architecture, des moyens physiques, de la réalisation et de la mise en place de ce système. Il animera une équipe composée de partenaires internes (ingénieurs d'applications ..) et externes (utilisateurs, SSII. .).

Vous avez environ 32 ans une formation supérieure : une expérience de 6 à 8 années de conduite de projet chez un Constructeur, un Utilisateur ou une SSII. Vous avez acquis une bonne connaissance du fonctionnement des entreprises, ainsi qu'une expertise dans le domaine de l'Architecture des Systèmes de Données.

Vos qualités relationnelles et de rigueur méthodologique sont reconnues, ainsi que votre disponibilité.

Vous avez une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant la référence 8930, à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une totale discrétion.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actiman

SOURCES 2

Nous sommes un important groupe international de recherche et de production pharmaceutique situé en proche banlieue sud de Paris.

Equipés de matériel IBM (1 x 3083 - 1 x 4381 - 1 x 8100 - infocentre AS et Micro), nous mettons en œuvre un nouveau plan informatique, ce qui nous conduit à renforcer notre département Etudes et à rechercher un

■ Chef de projet

Rattaché au Responsable des Etudes, vous serez chargé du développement de nouvelles applications concernant la gestion des achats, la gestion des expéditions et de l'ouverture de la GPAO à d'autres domaines.

De formation supérieure (MIAGE, Ecole d'Ingénieurs), vous possédez une expérience significative de la gestion d'importants projets, et les qualités d'animateur et de gestionnaire qui vous permettront de vous affirmer dans ce poste bénéficiant d'une large autonomie.



Serge CIQUIE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MSC/LB/CP à ORDIS - 10, rue Auber - 75009 PARIS.

MEDIA PA

Nous sommes l'un des tout premiers constructeurs d'ordinateurs en Europe. Notre taux de progression *est spectaculaire*, non seulement au niveau Chiffre d'Affaire, mais plus encore au plan des résultats.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un :

Ingénieur technico-commercial

Ses missions *consisteront* • à intervenir en avant-vente, en appui des Ingénieurs commerciaux (organisation de démo., argumentaires, etc.), • à participer à la mise en place des solutions retenues, impliquant une *intervention de conseil à haut niveau.*

Il interviendra sur des PRODUITS et SYSTEMES **RESEAUX** (connaissances des *problèmes d'architecture* de reseau, réseaux hétérogènes, etc.).

Il est demandé une formation supérieure, BAC + 4 minimum, une expérience Télécom et Réseaux et la connaissance de la langue anglaise.

Adresser CV, photo, salaire actuel sous référence 33.50/IR/849 à :
ADEQUATION 62/64, avenue Emile Zola 75015 Paris.

Adequation

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SOCIÉTE D'INSTRUMENTATION DE MESURE
Dans le cadre de la forte expansion de son
BUREAU D'ETUDES
RECHERCHE

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour le développement de produits mettant en œuvre des capteurs, des cartes analogiques et digitales à microprocesseurs.

- Expérience exigée: 2 ans minimum.
- L'habitude des contacts avec les fournisseurs, la fabrication et le service après-vente seront un plus.

Localisation du poste : BANLIEUE EST
Merci d'adresser CV PHOTO et PRETENTIONS aux :



Ets MULLER & CIE
2, av. de la Trentaine B.P. 25
77501 CHELLES CEDEX

SSI en pointe dans le secteur de la GPAO PMI PME
recrute

LES INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

qui diffuseront des solutions clé en main sur DEC.
Rémunération très motivante
Merci d'envoyer lettre + CV + photo à
M. DE KERVIZIC
IMPACT INDUSTRIE - 8, rue des Cordeliers
21400 CHATILLON-SUR-SEINE

PLURIAL

Prenez une longueur d'avance avec

DATAID TECHNOLOGIES

INNOVER, c'est être présent partout où l'informatique évolue. Notre mission : réaliser avec de grandes entreprises leurs projets d'avenir en mettant en œuvre, avec elles, des méthodes et des outils avancés.

Prenez vraiment une longueur d'avance en participant :

■ A LA CONCEPTION ET AU DEVELOPPEMENT DE GRANDS PROJETS ________ *(réf. DT 101 LM)*

CHEF DE PROJETS (5 à 10 ans d'expérience)
INGENIEUR D'ETUDES (2 à 5 ans d'expérience)
Connaissances requises : assembleur 68000 - PASCAL - C - LTR

■ A LA PERSONNALISATION DE LOGICIELS CAO ____ *(réf. DT 102 LM)*

INGENIEUR EXPERIMENTE EN CAO
Connaissances requises : un grand système CAO (CATIA, MEDUSA, ...)

■ AUX SUPPORTS UTILISATEURS ________ *(réf. DT 103 LM)*

INGENIEUR SYSTEME VMS ou UNIX
Connaissances requises : Réseaux ou SGBD

■ A DE GRANDS PROJETS DE SIMULATION ____ *(réf. DT 104 LM)*

INFORMATICIEN/NUMERICIEN EXPERIMENTE
Connaissances requises : Réseaux Multimachines sous UNIX, FORTRAN

Un bon départ pour tous ceux qui ont envie d'évoluer avec un groupe qui privilégie l'initiative personnelle.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) en rappelant la réf. choisie à Guy FORAX -DATAID TECHNOLOGIES - Péripole 132 94126 FONTENAY S. BOIS Cedex

DATAID TECHNOLOGIES : Une société de SAVOIR-FAIRE

SECTEURS DE POINTE

chef de projet junior,
venez miser sur la "nouvelle banque"

Notre banque (Paris 8ème), dotée d'outils performants (informatique intégrée, réseau ETHERNET, SNA...), garantit depuis longtemps à sa clientèle un service de qualité et s'oriente vers les activités de marchés. Pour nous, demain c'est déjà aujourd'hui.

Sur notre lancée, nous renforçons nos équipes études pour augmenter encore la productivité de trois de nos secteurs : exploitation bancaire, relations interbancaires, Bourse/titres. Venez mettre en œuvre nos techniques informatiques et épauler le responsable de secteur dans l'animation de son équipe.

Ingénieur ou universitaire (MIAGE, DEA informatique), vous avez deux à quatre années de pratique professionnelle acquise en milieu bancaire dans un environnement gros systèmes et/ou super-minis.

Avec nous, venez vous démarquer du lot et vous libérer des lourdeurs administratives.

Notre consulante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire (réf. 5019 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE

INGÉNIEURS UNIX

grande expérience UNIX pour développement du noyau du SYSTÈME.
240.000 F/an.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

Projets Militaires en Temps Réel.
Systèmes GOULD/MPX et VAX/VMS.
240.000 F/an.

INGÉNIEURS RÉSEAUX

TRANSPAC-X25-SNA-DSA

INGÉNIEURS PROCESS

Expérience Processus Industriels.
68000 MITRA-SOLAR
26, r. Daubenton, 43-37-99-22.



C.J.N. Informatique recherche pour son Département industriel et scientifique à Paris :

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Option informatique - (2 à 3 ans d'expérience)

Connaissant UNIX/C, LTR pour le développement de projets en informatique temps réel.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

DEBUTANTS **- Option informatique**

Pour projets de Génie logiciel, logiciel de base, Automatisme, CAO...

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

C.J.N. INFORMATIQUE - 53, bld de Sébastopol
75001 PARIS ou tél. au 42.36.50.18

THOMSON SEMICONDUCTEURS

un INGENIEUR en ELECTRONIQUE
pour nos marchés télécommunications et industriels à l'export.

En relation étroite avec les ingénieurs commerciaux et les responsables produits, cet INGENIEUR D'AFFAIRES participe à l'effort de pénétration sur le marché export (Europe du Nord) par la promotion auprès des grands clients et le support technique de la force de vente. Il analyse le cahier des charges des circuits électroniques en **technologies hybrides** à réaliser pour nos clients et élabore les coûts prévisionnels.

Il évalue le marché potentiel et la politique de prix, analyse la concurrence et assure le suivi des produits nouveaux.

Le poste convient à un ingénieur en électronique (option télécommunications) possédant de préférence une première expérience technique.

La taille et la croissance de notre société sont une garantie d'évolution pour un candidat de valeur.

Merci d'envoyer votre dossier (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence 91665/LM à THOMSON COMPOSANTS - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES - 101, boulevard Murat, 76016 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

Le Département Industrialisation d'une importante société performante dans le domaine aéronautique et spatial recherche (H/F)

INGENIEUR INDUSTRIALISATION

pour assurer l'optimisation des produits développés au sein du Département Electromécanique (Gyroscopie).

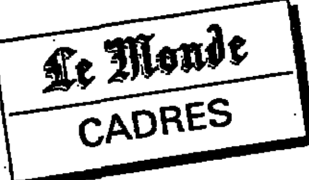
Ingénieur Grande Ecole, vous bénéficiez d'une expérience de 5 ans minimum acquise dans un poste similaire, ou dans le Service Méthodes d'une société spécialisée dans la fabrication de produits de navigation inertielle. De solides compétences dans le domaine des asservissements sont indispensables.

Vos qualités relationnelles vous permettront de jouer un rôle d'interface entre vos différents interlocuteurs (Ingénieurs d'Etudes, Ingénieurs d'Affaires, Ingénieurs Méthodes ...), de proposer et de défendre vos idées.

Ce poste, basé en Région Parisienne (proche banlieue Ouest), nécessite de fréquents déplacements.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant sur l'enveloppe le N° 9746 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra.





"Si vous êtes un homme de décision... nous répondrons à vos ambitions!"

Informatique Industrielle, Informatique de Gestion, Gestion de Production sur mini et micro ordinateurs : cette triple compétence CMG est unique sur le marché. Nos forces depuis 10 ans, ce sont d'une part nos équipes de professionnels de haut niveau technique et, d'autre part, notre philosophie d'entreprise : nous donnons à chacun de nos collaborateurs les moyens d'exploiter son potentiel dans une ambiance d'autonomie et de respect mutuel.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF
- Département MICRO -

30 ans environ, de formation supérieure (BAC + 4, + connaissances comptables), riche d'une expérience réussie à un poste similaire de préférence dans la micro-informatique, rompu à l'encadrement..., vous ne voulez pas en rester là.
Vous souhaitez valoriser votre expérience, prendre des responsabilités très opérationnelles dans une société en expansion : avec 50 % de progression l'an depuis 10 ans, nous répondrons à vos ambitions.

Intégré à notre Département MICRO, en relation avec la Direction Administrative et Financière, vous êtes responsable : • du suivi des commandes clients, • de l'administration des achats et du stock, • de la logistique, • du respect des procédures administratives, • de l'optimisation de notre système de gestion.

Homme de terrain et de communication, vous ferez rapidement preuve d'efficacité au sein de ce Département et saisirez de nouvelles opportunités d'évolution.

média-system



Adressez CV, lettre, photo, prétentions (sous réf. RA/M) à CMG, Mme Gouffier, ZA de Courtaboeuf, BP 38, 91942 Les Ulis Cedex.

HEC, ESSEC, SUP de CO

Société d'assurances appartenant à l'un des groupes privés les plus dynamiques, nous avons vocation de mettre en place et exploiter les systèmes de commercialisation de masse de produits d'assurances destinés aux particuliers.

Distributeurs, VPC, presse, clubs divers peuvent devenir nos "prescripteurs" quand ils sont convaincus de la justesse de nos analyses.

C'EST VOUS que nous attendons pour être nos négociateurs auprès des directions compétentes.

Diplômés d'une grande école de commerce, vous vivez votre première expérience de vente (moins de 2 ans de vie professionnelle), vous voulez vous exprimer véritablement dans un métier "tout neuf" et participer efficacement au lancement de formules qui réussiront, donc qui porteront votre développement de carrière ; vous voulez communiquer et savez synthétiser.

Si ce portrait vous ressemble, écrivez sous la Réf. 32244 A, à notre Conseil, G. STIKER, qui vous informera en toute discrétion.

G.L. & STIKER ASSOCIES — groupe bossard - 12 bis, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

COMMUNICATION D'ENTREPRISE

CHEF DE PUBLICITE H-F

Faire communiquer les entreprises est notre métier. Publicité de recrutement et communication interne en sont les deux pôles. Agence spécialisée d'un groupe leader sur le marché européen, nous avons une forte volonté de développement et de qualité.

Votre rôle : rechercher et développer de nouveaux budgets. En véritable "chef d'orchestre", vous en assurez le suivi et la gestion.

Vos interlocuteurs : Directeurs des relations humaines, conseils en recrutement et directions générales.

Votre formation supérieure (BAC + 4) et une première expérience réussie de la vente sont indispensables. Outre des qualités de **VENDEUR**, vous avez une excellente culture générale, une bonne connaissance des entreprises, de l'aisance pour rédiger, de la rigueur... et beaucoup d'idées.

Nombreux déplacements en région parisienne et parfois en province.

Si vous vous êtes reconnu dans cette annonce, nous attendons votre candidature avec CV, lettre manuscrite, photo et salaire actuel s/référence M 14 M. PICARD - 149, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

Parfums et Cosmétiques — **Paris**

Diriger notre Comptabilité, en Développer l'Organisation

Dans notre domaine, nous avons rapidement, et depuis longtemps, pris une dimension internationale. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : CA 270 MF.

Proche collaborateur de notre Directeur Administratif et Financier, il vous appartient d'animer le service comptable : 6 personnes vous assisteront, et vous écouteront parce que vous êtes un vrai professionnel.

Bilan, comptes d'exploitation, déclarations fiscales... Votre quotidien. Mais vous aurez d'abord comme premier objectif la définition et la mise en place de nouvelles procédures, évidemment performantes.

Responsable du reporting, vous élaborerez et suivrez progressivement les budgets, aux côtés du Directeur Financier.

28 ans environ, une bonne formation (DECS...), une première expérience (3 ans), façonnent un profil idéal. Sans oublier la comptabilité et le reporting anglo-saxon acquis en cabinet d'audit et/ou en entreprise. La pratique de la micro-informatique est nécessaire, fluent English, of course !

Vous avez surement compris que ce poste prenait les dimensions d'une fonction très opérationnelle, mais aussi très conseil.

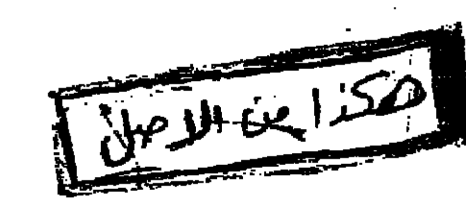
Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo, salaire actuel sous réf. M 62803 GK à l'attention de Georges KRASNOVSKY.

TEG
113 rue de l'Université
75007
PARIS.

DESSEIN



DESSEIN



Le Monde CADRES

Importante société de services intervenant dans tous les domaines de l'activité immobilière

recrute

JEUNE CADRE

Débutant ou première expérience pour poste à pourvoir au sein de son secrétariat général.
Ce poste à dominante financière suppose une aptitude à exercer des tâches diversifiées.
Profil recherché : I.E.P. Section éco-fi + droit.

Adreser C.V. + photo au MONDE PUBLICITÉ sous nº 8503, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Sud-Ouest

Responsable production

Organiser, gérer et développer l'ensemble de la fabrication, optimiser les moyens et les outils de production, animer les équipes (70 personnes). C'est la mission complète que vous propose cette société figurant parmi les leaders dans son domaine : la fabrication en grande série de pièces industrielles moulées en préimprégné.

Ingénieur Mécanicien (AM, INSA ou équivalent), âgé de 28 ans minimum, vous bénéficiez d'une première expérience en production.
Disponible et impliqué, vous souhaitez aujourd'hui valoriser votre potentiel technique et vos qualités d'animateur dans un contexte évolutif et performant.

Merci d'adresser votre CV complet + lettre manuscrite, sous réf. M 514 D, à notre Conseil ALPHEE, à qui nous avons confié cette recherche.



Transformation des matériaux

Responsable maintenance E.T.N.

Mettre en place une gestion prévisionnelle de la maintenance et assurer l'entretien de l'ensemble des moyens de production (mécanique, hydraulique, électricité, automatismes), prendre en charge les Travaux Neufs et contrôler le suivi des investissements sont les principales missions qui lui sont confiées.
Notre société est spécialisée dans la fabrication de pièces industrielles *moulées en grande série*.
Le développement rapide de nos activités et la complexité croissante des opérations confèrent à la fonction E.T.N. une importance toute particulière.
Nous souhaitons rencontrer un professionnel âgé de 28 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur technique (AM, INSA, Officier Mécanicien de la Marine Marchande...) justifiant d'une première expérience significative dans cette fonction.
Le poste est basé dans une agréable région du Sud-Ouest.
Merci d'adresser votre CV complet + lettre manuscrite, sous réf. M 514 E, à notre Conseil ALPHEE, à qui nous avons confié cette recherche.

76, 78 av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : (1) 42 25 17 99
Conseil de direction
Alphee

Centre informatique situé à Paris banlieue Est

recrute

TECHNICIENS SAV

B.T.S ÉLECTRONIQUE.
POUR UNE DURÉE DÉTERMINÉE D'UN AN.

Postes à pourvoir pour le service installation, surveillance et maintenance du réseau de terminaux et TPE.

Les candidatures avec C.V. détaillé et prétentions sont à adresser sous nº 8504 M - LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

Magazine ENTREPRENDRE rech. SECRÉT. DE RÉDACTION. Env. C.V., photo, prét. à ENTREPRENDRE, 23, rue de Cléry, 75002 Paris.

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

DIRIGER NOTRE SERVICE COMMERCIAL FRANCE

Filiale de THOMSON-CSF, au tout premier rang de la compétition internationale, nous concevons et développons des équipements et systèmes de lutte sous-marine répondant aux besoins du marche national ainsi qu'a ceux de la plupart des pays occidentaux et d'extrême-orient.

Nous souhaitons confier à un professionnel de haut niveau la responsabilité du Service Commercial France de notre Département d'Arcueil (Proche banlieue parisienne).

Il animera l'équipe commerciale, définira et conduira la politique commerciale du Département et sera chargé de négocier auprès de la Direction des Constructions Navales, la fourniture d'équipements et de systèmes de détection *sous-marine et de traitement de l'information.*

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur technico-commercial à fort potentiel, justifiant d'une quinzaine d'années d'expérience et possédant impérativement outre une parfaite connaissance de la réglementation des marchés publics, la pratique des relations avec l'Administration de la Défense.

Vous vous reconnaissez dans ce profil et cette mission vous intéresse ?

Pour plus d'information, merci de joindre notre contact téléphone au *(1) 42.61.82.81 (de 8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi et de 10 h à 13 h le* samedi) ou d'adresser votre dossier de candidature sous réf.91671 LM à Nathalie HUILLE, THOMSON SINTRA Activités-Sous-Marines, 1, avenue Aristide Briand, 94117 ARCUEIL

THOMSON SINTRA
ACTIVITÉS SOUS-MARINES

HAVAS CONTACT

Groupe industriel de dimension internationale (30 000 personnes - 14 Milliards de C.A.) appartenant à un des tous premiers groupes mondiaux recherche pour ses activités basées en France et en Espagne :

RESPONSABLE de L'ORGANISATION

Intégré au sein d'une petite équipe et en liaison avec le siège du Groupe il aura pour principales missions :
- d'assister l'encadrement dans la définition de l'organisation et des structures
- de procéder à des diagnostics pour le compte des différentes sociétés du Groupe.
- de mettre en place des outils et des modes d'organisation nouveaux dans le cadre de *la politique de développement définie pour l'ensemble des sociétés.*

Ce poste exige un candidat de formation supérieure (ingénieur ou école de gestion) *possédant une expérience minimum de 5 ans en cabinet ou en entreprise à* vocation internationale.

Le poste est situé en proche banlieue Ouest.

A terme de larges possibilités d'évolution sont ouvertes dans le Groupe.



Merci d'adresser une lettre manuscrite avec C.V. et prétentions en indiquant sur l'enveloppe le Nº 9753 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra

---

CONSULTANTS EN MARKETING-MANAGEMENT

de produits et biens d'équipements INDUSTRIELS au niveau INTERNATIONAL

recherchons

CONSULTANTS

INGÉNIEURS (H/F) un à deux ans d'expérience dans l'industrie. Formation complémentaire appréciée.

CONSULTANT SENIOR

Même formation, 4 ou 5 ans d'expérience dans l'INDUSTRIE ou le CONSEIL (*marketing, stratégie*).

ANGLAIS et/ou ALLEMAND COURANTS INDISPENSABLES pour les deux postes.

2M INDUSTRIE

Envoyer C.V. et prétentions à :
2 M INDUSTRIE
32, avenue de l'Europe, 78140 VÉLIZY.

Laboratoire pharmaceutique
FILIALE D'UN GROUPE AMÉRICAIN

recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ (H/F)

- 25 ans, B.T.S.
- 3 ans *minimum* d'expérience professionnelle.
- Rigoureux et méthodique, ayant le souci d'un travail de qualité et une *bonne* organisation.

Adr. C.V., photo et prét. à : Mᵐᵉ STROHL LABORATOIRE RORER S.A. 4, rue de la Gare, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

MAIRIE DE MONTPELLIER
Service Presse
recrutement par voie de contrat

D'UN(E) ATTACHÉ(E) DE PRESSE ADJOINT(E)

Formation requise par stage ou diplômé(e) d'une école d'attaché de presse.

Date limite de dépôt des candidatures le 30 AVRIL 1987.

Pour ts renseign. s'adresser Mairie de Montpellier, Bureau Recrutement Formation. Tél. : 67-34-70-00, p. 34.59 ou 72.11.

L'EST RÉPUBLICAIN

recherche
JOURNALISTE
de moins de 25 ans pour poste rédacteur localier et sportif dans ville de Meurthe-et-Moselle. Ecrire « Est Républicain », 54180 HOUDEMONT.

GROUPE DE SOCIÉTÉS
recherche

1 CADRE COMMERCIAL

(travail temporaire)
RÉGION PARISIENNE
FIXE = 10/12.000 F
% + FRAIS
et

3 TECHNICO-COMMERCIAUX

(Electricité/Electronique)
PARIS-LILLE-BORDEAUX
FIXE = 10/15.000 F
VOITURE + FRAIS

C.V. + photo à V. INTER 47, rue Bucourt, 92210 SAINT-CLOUD. Tél. : (1) 47-71-65-59.

CAMP

FILIALE PERFORMANTE DU GROUPE ALCATEL

Spécialisée dans la fabrication des systèmes de péages automatiques (métro, autobus, cartes magnétiques...) connaît une expansion constante sur les plans national et international.

Ingénieur Grande École, vous avez acquis une expérience qui vous a permis de développer vos connaissances en informatique et automatisme

NOUS SOUHAITONS INTÉGRER :

UN INGÉNIEUR SYSTÈME SAV

Assistance et maintenance de nos logiciels et systèmes électroniques auprès de notre clientèle.
Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.
Bonne pratique de l'anglais. Résidence Paris.

UN INGÉNIEUR PRODUITS

Prise en charge du SOTF de matériel existant.
Analyse du fonctionnement en clientèle.
Spécifications techniques détaillées pour réalisation de nouvelles applications.
Suivi et contrôle de ces applications.
Déplacements de courte durée en France et à l'étranger.
Bonne pratique de l'anglais. Résidence Paris.

Envoyer C.V. à Société CAMP ALCATEL 8, rue de Torcy, 75018 PARIS.

---

les mutuelles du mans

ASSURANCES MUTUELLES DU MANS

Premier Groupe Français d'assurances mutuelles, avec plus de 4.000 personnes dans les Sièges Sociaux.
En expansion sur les marchés métropolitains et étrangers avec un encaissement mondial consolidé de plus de 11 milliards de francs.

Le département REASSURANCE recherche pour LE MANS un

JEUNE ATTACHÉ TECHNIQUE - SUP de CO ou orientation affaires internationales

Il a une bonne maîtrise de l'anglais et la pratique d'une seconde langue, en *priorité l'allemand.*

Après *formation aux* techniques de l'assurance, il sera affecté dans un premier temps au Siège, aux opérations de cession, avant *d'acquérir* les compétences nécessaires pour devenir opérationnel comme responsable sur les marchés extérieurs.

Please apply with circumstantial C.V. (Réf. *MM/RE2)*
and handwritten letter in english
Albert AUPETIT - CETAGEP
74, avenue du Général de Gaulle 72000 LE MANS

LEVI-TOURNAY/ARSCOM

CETAGEP

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour sa filiale de

LONDRES

Collaborateurs susceptibles

d'assurer les services :
- d'ASSISTANCE COMPTABLE,
- de LIAISON ADMINISTRATIVE *entre sièges sociaux et filiales.*

Nivau B.T.S. comptable ou équivalent exigé.

Envoyer C.V. à G.D.V. 114, avenue CHARLES-DE-GAULLE, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

La ville de Strasbourg

recrute par voie de concours

UN ENSEIGNANT

Artiste confirmé, ayant une approche théorique et pratique de l'expression textile, responsable de l'atelier de tapisserie (carton et lisse).
Ce concours aura lieu le 19 mai 1987 à l'Ecole des Arts Décoratifs, 1, rue de l'Académie, 67000 STRASBOURG.
Date limite de dépôt de candidatures : 4 mai 1987.

Pour tous renseignements, s'adresser au SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES CENTRE ADMINISTRATIF 1, PLACE DE L'ÉTOILE, B.P. 1049/1050 F, 67070 STRASBOURG CEDEX. TÉL. : 88-60-90-90, poste 73-36.

SITUATION D'AVENIR dans entreprise en plein expansion rég. S.-O., cadre agréable

OFFERTE A CHEF COMPTABLE

avec expérience et connaiss. informatiques.

Env. C.V. et prét. s/nº 8477 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Cherchons ÉTUDIANT

en Sciences mécaniques ou physiques.
Langage matern. allemande pour travx traduction d'anglais ou français, vers allemand.

T. RILEM : 45-39-22-33, p. 363.

ASSOCIATION DU CENTRE SOCIAL DU PACOT VANDRACQ 59130 Lambersart recherche

DIRECTEUR

- Direction du personnel.
- Gestion du centre.
- Promotion et suivi du projet.
- Exp. et qualific. demandées.

Ecrire avec C.V. détaillé à : Mᵐᵉ la *Présid.*, 14, r. Alfred-de-Musset, 59130 Lambersart. Tél. : 20-31-63-29 avant le 4 MAI 1987.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.) s/Paris et ses agences périphériques. Téléphoner pour R.V.
- Paris : 45-00-28-87.
- *Banlieues Nord et Ouest :* 45-53-20-00.
- Banl. Sud : 45-53-91-30.

Ville de Gargés-Lès-Gonesse Val-d'Oise (95141) recherche

SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

Option lecture publique. Titulaire du CAFB. Adresser candidature à M. le Maire.






IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
UN RESPONSABLE DE ZONE
AMERIQUE LATINE

De formation supérieure (Gdes Ecoles, ESSEC, ESCP, IEP...), le candidat retenu aura :
- une solide expérience bancaire d'au moins 10 années,
- une bonne connaissance des pays concernés,
- une pratique courante de l'anglais et de l'espagnol.

Il devra :
- proposer et mettre en œuvre une stratégie d'implantation,
- analyser les risques pays et suivre les affaires traitées avec les clients de la zone,
- développer et gérer un réseau de correspondants.

Adressez votre lettre de candidature, C.V. et rémunération à PUBLIVAL/4064
27 Route des Gardes 92190 MEUDON, qui transmettra.

Le groupe de CREDIT BAIL du CREDIT AGRICOLE recherche son

Expert comptable

Sous l'autorité du Directeur "Contrôle, Informatique et Comptabilité" il aura la responsabilité de la comptabilité de 6 établissements financiers.
Le poste est particulièrement intéressant pour un(e) candidat(e) de 35 ans minimum ayant une solide formation comptable (expertise) et une expérience de 10 ans minimum acquise dans des établissements bancaires ou financiers.
Il sera habitué à travailler avec les moyens informatiques et aura d'excellentes connaissances fiscales.
L'aptitude à animer une équipe d'une vingtaine de personnes est indispensable ainsi que le sens de l'organisation.
Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous Réf. LAM/O3.19 à CNCA - Service Gestion des Personnes - B.P. 48 GUYANCOURT 78280 ST QUENTIN EN YVELINES.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE



PUBLIVAL

Déjà plus de cinq ans d'existence à Tours. Une image de marque axée sur la discrétion et la qualité.
Afin de faire face à son expansion et pour de meilleures prestations



GAUTIER-DELALANDRE CONSULTANTS
s'agrandit et vous prie de noter sa nouvelle adresse
24, boulevard Béranger - 37000 TOURS
Téléphone 47.47.03.57

Société immobilière récente en expansion rapide
recherche
JEUNE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Expérience complète du marché de bureaux de la Région Parisienne.
Négociateur haut niveau transactions, marchand de biens, promotion. Bon gestionnaire. Situation évolutive dans équipe motivée.
Ecrire Réf. X1 à GESTAUDIT, 7, cité Cardinal-Lemoine, 75005 Paris, qui transmettra.

Etienne Simonnet et son équipe vous font part de leur nouvelle adresse.



Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS rech. pour son centre de recherche, en ÉNERGÉTIQUE de SOPHIA ANTIPOLIS

Un chargé de recherche

pour diriger une équipe de 4 à 5 chercheurs spécialisés dans la thermique du bât. et le stockage de l'énergie. Une thèse de docteur ingénieur, une thèse d'Etat ou une thèse de la loi de 1984, ainsi qu'une exp. d'encadrement de chercheurs, est requise. CV à : ÉCOLE des MINES de PARIS, direct. des recherches, 60, bd St-Michel, 75272 Paris, cédex 06.
Tél. : 43-29-21-05, p. 414.

secrétaires

ADMINISTRATEUR DE BIENS PARIS-8e - RECHERCHE
Contrat 6 mois. Eventualité renouvellement durée indéterminée.
SECRÉTAIRE GÉRANCE LOCATIVE
Dynamique. Poste à responsabilités. Utilisation informatique.
8.000 F brut X 13 au prorata présence.
Envoyer C.V. + photo sous réf. 502.459 à COFAP, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

ASSOCIATION CULTURELLE recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— 10 ans d'expér. minimum.
— Excellente sténodactylo.
Tél. : 42-55-74-40.

capitaux propositions commerciales

Frère et sœur infirmes menacés expulsion mais. famil., cause success., ch. pers. pouv. les aider financièr. Mme Barbier Renée, Mourmelon-le-Petit, 51400 Mourmelon-le-Grand.

L'établissement public départemental de Clairvivre 24160 Excideuil
organise un concours sur titres pour le recrutement
DU RESPONSABLE TECHNIQUE
du centre de rééducation professionnelle (homme ou femme). Ouvert aux ingénieurs Arts et Métiers (ou équivalent) ou au personnes ayant assuré des fonctions à responsabilité dans des établissements d'enseignement ou de formation.
Rens. au 53-50-40-40, p. 430. Dépôt des candidatures avant le 12 mai 1987.

Nous recherchons nos :
RESPONSABLES CCIAUX
Tél. : (1) 47-70-07-63.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE CONSTRUCTION MAITRE D'OUVRAGE RECHERCHE UN
VÉRITABLE CHEF DE PROGRAMMES
CAPABLE D'ANIMER UNE ÉQUIPE D'INGÉNIEURS et de responsables d'opérations.
IL DEVRA ASSUMER LA RESPONSABILITÉ
— de l'ordonnancement et des méthodes,
— de la gestion technique,
— des appels d'offres,
— des ét. de permis constr.,
— des relations avec l'admin. dans l'ensemble des actes du projet de construct.
IL ENTRETIENDRA LES RELATIONS AVEC entreprises, burx d'études, burx de contrôle et assurances.
LES CANDIDATS DEVRONT IMPÉRATIVEMENT être âgés de 30 à 35 ans, ÊTRE INGÉNIEURS Arts et Métiers ou Centrale et posséder une expérience de LA MAITRISE D'OUVRAGE.
HAUTE RÉMUNÉRATION si candidat sérieux et stable.
Adr. C.V. détaillé + photo :
NORELL A. CONSEIL
9, AVENUE MATIGNON, 75008 PARIS, qui transm.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

Vends Range-Rover, août 86, 26.000 km, 2 portes, options : climatisation, barres anti-roulis, alarme, phares iip., jantes alu, volant bois, etc. 160.000 F. Tél. ap. 18 h : 43-62-80-73.

divers

BMW SÉRIE 3-5-7
86-87 EX TT peu roulé, garanti.
AUTO PARIS 15. 45-33-69-95. 63, r. Desnouettes, PARIS-15e.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE SUPÉRIEUR
56 ANS
Expérience :
— Directeur des ressources humaines de grandes sociétés.
— Secrétaire général de groupe.
— D.G. de P.M.E.
Ouvert à toutes propositions PARIS.
Ecrire sous no 8490, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

CHARGÉ DE MISSION EXCEPTIONNELLE COURTE DURÉE
Afrique francophone - France
Conseiller d'entreprise, pour établir un constat, l'étudier, concevoir les solutions, appui opérationnel sur un plan très général dominant toutes les techniques et les aspects méthodologiques de la fonction de DIRECTION GÉNÉRALE
Riche de savoir-faire, longue expérience gestion des hommes et plus particulièrement de l'Afrique.
Ecrire sous no 8.502 M Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ASSISTANTE TECHNICO-COMMERCIALE, disponible femme à responsabilités. Je souhaiterai mettre à profit mes 20 ans d'expérience au servie d'une entreprise dynamique où je pourrai satisfaire mon goût des contacts humains. Apprendre et réaliser... Notions d'anglais et espagnol. Maîtrise traitement de texte.
Ecrire s/réf. 24.133 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

Cadre infirmier dipl. 1982, infirmière diplômée d'Etat 1962, grande expérience en chirurgie, recherche poste responsabilité cliniques ou hôpitaux privés Paris Ouest, Boulogne, Neuilly. Ecrire sous le no 6950 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

GESTIONNAIRE CONFIRMÉE
DYNAMIQUE ET MÉTHODIQUE
35 ans, 15 ans d'expérience cherche emploi stable.
Tél. ap. 18 h et pend. w.-e. 34-15-44-84
Adresse : Jacqueline Galle 5, rue Monet, 95120 ERMONT.

J.H. 28 ans, Bac G2, 3 ans d'expérience, cherche place stable AIDE COMPTABLE II ou COMPTABLE I.
45-08-01-12 entre 8 h et 12 h 30.

J.H. 23 ans, Deug anglais, 2 ans Sciences Po, dégagé O.M., recherche place stable administratif, gestion clientèle. Tél. : 42-23-53-40.

Cadre 49, ing. électro-mécanicien, resp. matériel électrique, exp. SAV, fabrication gestion stocks, contacts clients et fabrication ch. place stable Paris proche banlieue. M. Marfaing, 14, rue Clairaut, 75017 Paris.

DIRECTEUR COMPTABLE
52 ans, ch. poste, libre de suite (cause liquidat. de biens) rég. Paris. M. Dumonteil, 30, rue F. Pelloutier, 92110 Clichy. 47-37-55-62.

F. 45 ans parle angl., all. franç., holl. CH. EMPLOI. Ecr. MONDE PUBLICITÉ Sous no 8482 M 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

PME — PMI
Il y a 7 000 joints ventures en Chine, mais 20 seulement sont franco-chinoises ! La bataille de l'exportation se gagnera non pas avec des discours, coupe à la main, mais en étant performant sur le terrain. J'ai 3 ans d'expérience de travail avec les Chinois. Je suis prêt à partir avec vous pour relever le défi.
Ecr. sous no 8496 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy — Paris 7e.

VOUS CHERCHEZ UNE COLLABORATRICE ?
Prête à s'ins. de sté. offrant tr. intér. J. F. 40 ans, cadre RESP. ADM. Asst. direct. BTS secr. not. droit, angl., ch. situat. Paris et région.
Ecr. sous no 8493 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, Paris 7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
Studio caractère imm. ancien, plein sud 35 m², 495 000 F. Offices service 47-56-04-27.

5e arrdt

MONTPARNASSE Atelier + 3 chbres, 2 bains, plein soleil. 2.700.000 F. 43-22-61-35.

VAL-DE-GRACE, récent p.d.t., 3-4 p., entrée, cuis., bns, w.c. séparés, balc., soleil. Tél. : 43-35-18-36.

PANTHÉON 3/4 P. + service, p.d.t., cft, asc. 1.880.000 F. 43-25-67-16.

8e arrdt

AV. HOCHE (PRÈS)
Gd standing, étage élevé, 180 m², 2 services, parking. 4.800.000 F.
FRANK ARTHUR. 45-62-01-69.

11e arrdt

Mo BOULETS
Réc. ét. élevé, belle entrée, gd séj., salon, balc., 4 ch., 2 bains, 1 salle d'eau, 2 w.c., lingerie, placards, box. 2.780.000. T. : 43-46-63-85.

12e arrdt

DAUMESNIL
Bel imm. pierre de t., asc., tapis esc., 4 p., tt cft, s/rue. 1.250.000. Micot. 43-44-43-87.

91 - Essonne

Vds pr. Brunoy (91) pav. 5 p., 95m² hab. + cel., ss-sol et pk couv., de rés. gd calme, verd. Sa. vis-à-vis, prest. qual., isol. Prix : 520 000 F (p.a.d.). Tél. 60-80-55-51 h.b. ou 60-47-17-44, ap. 19 h.

Province

PERPIGNAN
Centre ville, de résid. gd stand. avec piscine et concierge, luxueux appart. 110 m², 8e ét., et dernier étage. Prix : 750.000 F. Tél. : 68-34-17-33.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux, PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE CPT. 48-73-57-80.

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apperts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire. Tél. 45-44-44-45.

locations non meublées offres

Paris

VAUGIRARD, r. Abbé-Groult, dans bel imm. anc., 1er ét., asc., 4 p. + bur., s.d.b. et s. d'e., cuis., w.c. 8.700 F + ch. Tél. matin SEGECO : 45-22-69-92.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : Service accueil. Tél. : 42-56-28-16.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2-3-4-5 pces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km de Paris), particulier vend cause maladie maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits. S. de séjour avec cheminée. 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et wc. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m de terrain avec arbres fruitiers clos. Bordé par petite rivière 1re catégorie. (Pêche et chasse). Prix : 250 000 F. Renseignements au 47-36-18-74.

Part. vd Luberon Vaucluse, 12 km Cavaillon, très anc. mais. de village rénovée, 450 m² hab., 2 s. bns, atelier d'art., 2 terr., jardinet, garages. 1.500.000 F. (1) 47-05-45-32.

A SAISIR
85 km Paris direct. Aut. Sud
NEMOURS
A 5 MN DU GOLF
Tr. belle maison campagne aménag. tt cft, 5 p. + sé. rust., chemin., belles dépend. S/TERR. 1 HA PAYS. Px tot. 590.000, créd. 100 %. (16) 38-85-49-53 et après 20 h (16) 38-96-22-29. 24 h/24.

propriétés

Dans Haute-Vienne à 100 m de la Vienne, à vendre maison 10 pces, cuis., s.d.b., w.c., cheminée, 2.500 m² de terrain. Tél. : (16-1) 45-63-28-30, (16) 55-03-57-61. Visite du 14 au 23-04-87.

MAS à vdre 60 km de Perpignan, côté esp., près de Figuères, prox. riv. Tél. : 68-39-43-93.

Sud Ardèche, part. vd maison à rest., 400 m² hab. sur 3 niv., voûtes, chem., dalles, pierres. Terrain 4.000 m² + riv. + source. Px sacr. 250.000 F. Tél. : (16) 75-39-10-70.

pavillons

CHAMBOURCY
Magnifique maison, séjour, 5 chbres, gar. 3 voitures, piscine, jardin 8100m², 3 200 000 F.
GARBI — 45-67-22-88.

viagers

3 p. tt cft 18e ardt 700 000 F cpt + 3 200 F oc. hme 71 ans. Vieg. Cruz 42-66-19-00.

fermettes

FERMETTE restaurée, 2 corps de bâtiment, 4 pièces, salle de bains, w.-c., toiture neuve, carrelage grès d'Artois, au rez-de-chaussée, chauffage au gaz, eau courante, électricité, terrain 10 000 m², à 3 km de Selles-sur-Cher. Tél. après 20 h : 69-48-12-39.

bureaux

Locations

Domicil. depuis 80 F/MS, av. des Champs-Elysées (Etoile), rue St-Honoré (Concorde), rue Cronstadt, Paris 15e, 21 bis, rue de Toul, Paris 12e. Const. SARL, 2 000 F/HT. Inter Dom. Tél. 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 43-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
Toutes durées, tous services. Tél. (1) 47-27-15-59.

DOMICIL. CIALE 8e TELEX/SECRET. TEL. BURX
AGECO 42-94-95-28.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs
Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

DOMICILIATIONS
Location Burx et Ateliers.
Permanence téléphonique. (Télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat). Constitution sociétés, commerçants, artisans.
« CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
Paris 1er. Tél. 42-60-91-43 (Rue Saint-Honoré)
Paris 15e. Tél. 40-56-02-62.
95 Gonesse. 39-87-31-53.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles — Bureaux — Constitution de sociétés — Télex — Secrétariat.
ACCESS. 40-28-15-12.

L'AGENDA

Cours

Cours d'anglais, ts niveaux, ts exam., prof. 5 a., exp. anglophone. Tél. : 48-28-55-81.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir
Paris, tél. : 45-70-80-94

Spécialités régionales (vins)

LA HALLE AUX VINS
VINS DE PROPRIÉTÉ
PX GROS : 48-80-60-96.
C. ecial. Bois l'Abbé, Champigny.

Vacances Tourisme Loisirs

JUAN-LES-PINS (06160) Hôtel Beachotel ***, Av. Alexandre, 100 m de la plage, chauff., tt confort, restaur., bar. Prix réduits. T. 93-61-81-85, Télex 461.564.

annonces associations

Appels

Swami népalais, prés. Assoc. Massage Médecine Ayurvédique (système trad. indien), rech. coll. bénév. pour publier journ. assoc. sur la spiritualité humanitaire. 43-48-17-54.

Sessions et stages

ANGLAIS-FRANÇAIS ALLEM.-ESPAGN.-RUSSE
Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source franç. 43-26-22-64.

VICTOIRE SUR LE TABAC
En 4 semaines, sans chimie, doucement mais sûrement, cessez de fumer, sans angoisse ni stress, sans grossir. Sans engagement de votre part. Informez-vous : Tél. : (1) 45-61-15-13.

VIVRE SANS TABAC
Pour cesser de fumer par hypnose et auto hypnose. Rens. ICP, tél. 47-48-03-62.

INITIATION A LA RELAXATION
Cours hebdomadaires première séance gratuite LES ATELIERS LEPARC Expression et créativité Doc. s/dem. au 43-59-39-65.

COURS D'ARABE
Stages intensifs d'été à partir de juin. Inscription immédiate. A.F.A.C. 67, rue de Dunkerque. 75009 Paris T. : 42-82-92-82

CRÉATEURS D'ENTREPRISES POUR ÉLABORER VOTRE ÉTUDE DE MARCHÉ
1 stage de 3 jours pour élaborer l'analyse et la stratégie de lancement de votre activité sur le marché.
27, 28 et 30 avril 1987.
BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS.
95, bd Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 43-55-09-48.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre de Monde Publicité, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

DANSE

Le déferlement des compagnies américaines sur l'Europe

L'axe Paris-New-York

Après Gallotta, Maguy Marin : les Français commencent à percer aux Etats-Unis. Rien de comparable avec le déferlement des Américains sur le Vieux Continent

Dans le hall du City Center d'architecture mauresque, siège d'une dizaine de compagnies de danse américaines, un panneau géant reproduit l'article dithyrambique consacré par le *New York Times* à la *Cendrillon*, de Maguy Marin. Le spectacle a connu un tel succès qu'il est invité à nouveau en mai et Maguy doit venir l'automne prochain au Festival que la Broocklyn Academy consacré à la *Next Wave*. Au Joyce Theater, Eliot Feld vient de monter un ballet de Carolyn Carlson, *A Time Exposure*, où l'on retrouve l'espace poétique cher à cette danseuse. Et c'est dans un loft de Chelsea que Mathilde Monnier et Jean-François Duroure avaient créé *Pudique acide*.

La danse française commence à prendre aux Etats-Unis mais cette percée reste faible comparée au déferlement des Américains en Europe. Le manque d'organisation des troupes françaises n'explique pas tout. Elles se heurtent au chauvinisme, même au DTW (Dance Theater Workshop), où David White fait la promotion de l'avant-garde. Question de goût, de mentalité, les Newyorkais se méfient de la jeune danse française, qu'ils estiment trop individualisée, trop intellectuelle. De leur côté, les Français, aprèsssss avoir subi de plein fouet le choc de la révolution Cunningham et l'invasion des « post-modern », commencent à se détacher du minimalisme et de l'abstration.

Il est courant d'entendre dire à Paris que New-York a perdu sa suprématie dans le domaine de la création chorégraphique. Aujourd'hui, la venue de Jennifer Muller, de Twylla Tharp, de Paul Taylor ou de Alvin Ailey ne constitue plus l'événment.

Pour ces compagnies, le problème se pose aussi à New-York, où — pour des raisons qui ont trait à l'esprit de notre époque — les années 80 ont remis en question le contenu de la danse. Une nouvelle évaluation des valeurs amène le retour du théâtral, du personnage, de la virtuosité technique, l'association de la danse à la musique et au texte, la recherche d'expressivité. Cette mutation a entraîné une nouvelle phase de la danse post-modern.

L'évolution la plus spectaculaire est peut-être celle de Trisha Brown, une des créatrices en 1960 du mouvement minimaliste de la Judson Church. Depuis *Glacial Decoy*, décoré par Rauschenberg, cette longue dame brune pratique une danse sensuelle et fluide. Elle a même accepté de chorégraphier une *Carmen* mise en scène au San-Carlo de Naples par Liliana Cavani. Dans son loft — le plus haut, le plus ensoleillé, d'un immeuble du « Village » partagé en turbulente co-propriété avec Lucinda Childs, Douglas Dunn et David Gordon — elle prépare un stage au CNDC d'Angers pour le mois de mai et une création pour le Festival de Montpellier.

Pour les nouveaux chorégraphes, la création a pris une connotation politique (chez les Noirs en particulier). Ils ont choisi de dénoncer la violence, la misère, la drogue, les problèmes des minorités. Mais leur vocabulaire, leur goût de la dérision, le recours systématique au second degré, les conduit à l'expression corporelle plus qu'à la danse.

C'est Karole Armitage qui a le mieux traduit l'état de révolte dans sa période « punk ». Aujourd'hui, elle vit avec le plasticien David Sallé. Entrée dans son époque « haute-couture », elle avoue son désir de sophistication et rêve à un ballet inspiré du *Mépris*, de Godard. Karole Armitage partage son temps entre Paris et New-York. Avec Andy Degroat et Lucinda Childs elle a jeté un pont entre la jeune danse française et l'Amérique.

C'est peut-être ce qui a piqué la curiosité de Margaret Wood, administratrice du City Center. Après plusieurs séjours en France, elle a invité Jean-Claude Gallotta et Maguy Marin, allant même jusqu'à leur proposer un cachet au lieu de les associer à la recette. Son successeur, Antony Micocci, fort du succès de *Cendrillon*, entend bien continuer sa politique d'ouverture.

MARCELLE MICHEL.

Sortir de Minneapolis

Sorti de Los Angeles, berceau *de la modern dance*, et de l'avant-garde new-yorkaise, on n'a guère d'échos de ce qui se passe dans l'Amérique profonde. S'y passe-t-il seulement quelque chose ? En dehors des sacro-saintes troupes de ballet classique dont les villes se dotent pour leur prestige, la danse — pourtant très pratiquée dans les universités — semble réduite à de petits centres de création isolés au milieu d'un vaste désert.

C'est le cas de Minneapolis. Cette cité de huit cent mille habitants privilégie la danse, et Merce Cunningham a pu y bénéficier en début d'année d'une résidence de plusieurs semaines pour préparer sa dernière œuvre, *Fabrications*. Une compagnie locale, le New Dance Ensemble, né en 1981, est *soutenue financièrement par la* Hudson Corporation (les Galeries Lafayette du coin).

Les deux chorégraphes de la troupe, *Leigh Dillard et Linda Shapiro* (une ancienne élève de Merce Cunningham), ont eu la sagesse de ne pas se cantonner dans leur *propre répertoire. Invités récemment* au Centre américain de Paris, ils ont présenté des ballets de Margaret Jenkins et Will Swanson, inspirées par la danse contact ou la musique country, ainsi qu'une chorégraphie alerte, hyperréaliste, de la Française Odile Duboc, *Quoi de neuf ?*, *montée à l'occasion du centenaire* de Miss Liberty.

Avec ses sept danseurs aux allures d'étudiants le New Dance Ensemble fait un peu province. L'essentiel n'est peut-être pas de danser à Minneapolis mais de vouloir en sortir, comme ce fut le cas pour Suzan Buirge, installée aujourd'hui à Paris.

M. M.

CINÉMA

« Henry V », de Laurence Olivier

Leçon d'histoire



A Londres, en 1598, le public s'installe dans la salle du théâtre du Globe, que *Shakespeare vient de* faire construire. Un acteur présente la pièce consacrée au roi Henry V d'Angleterre. Il va la commenter en faisant appel à l'imagination des spectateurs. Et voilà qu'on se retrouve... en 1415, au moment où, poussé par son entourage, Henry V revendique les terres françaises et relance la guerre de Cent Ans. En France, Charles VI est fou.

Le premier des grands films shakespeariens de Laurence Olivier part d'une représentation théâtrale élisabéthaine, brise l'espace scénique, reconstitue des enluminures à la manière des *Très Riches Heures du duc de Berry*, fait surgir de la brume *une flotte de voiliers pour la traver*sée de la Manche, lance six cent cinquante figurants et cent cinquante chevaux dans un paysage d'Irlande pour la bataille d'Azincourt.

Aussi fort qu'à Hollywood et, de plus, c'est culturel ! Une passionnante leçon d'histoire et un passionnant *spectacle* pour faire connaître Shakespeare. Laurence Olivier joue Henry V, et la diction des interprètes est incomparable. Ne manquez pas d'aller au théâtre du Globe, ces temps-ci.

JACQUES SICLIER.

Les rencontres de Digne

Création et invention

Andrea de Carlo, dont la dernière œuvre, *Yucatan*, sera publiée chez Grasset au mois de septembre, est un *fou de cinéma. En 1982, il fut* d'ailleurs l'assistant de Federico Fellini pour *E la nave va* avant d'écrire avec Michelangelo Antonioni le script d'un film jamais réalisé. Actuellement, Andrea de Carlo, travaille à la mise en scène d'une comédie musicale prévue à Milan au mois d'octobre et rédige le scénario de *Chantilly Express*, son premier roman qu'il compte tourner en 1988.

Les organisateurs de la Rencontre ont donné à Andrea de Carlo le feu vert pour la programmation de l'une des six soirées de la manifestation. Il a choisi Clint Eastwood *(Honkytonk Man)*, Martin Scorsese *(The King of Comedy)*, Wim Wenders et enfin Terry Gilliam.

A côté de ceux-là, la Rencontre, véritable creuset pour le cinéma de création et d'invention, innove avec, cette année, le Prix d'aide à la création cinématographique de la ville de Digne qui sera décerné à l'un des treize courts métrages *inscrits* en compétition.

En outre, la manifestation dignoise continuera, par fidélité au seul principe qu'elle s'autorise, à proposer des films inédits ou peu distribués. *Les Contes de la charrette*, de Jean-Paul Cathala, *l'Enigme des sables*, de Philippe Vallois, avec le chanteur Jean-Patrick Capdevielle, *Bluesy Dream*, du cinéaste noir américain Billy Woodberry. Et *encore la dernière* œuvre de Manoel de Oliveira, *Mon cas*, deux films de son compatriote Jorge Silva Melo, *Passage ou à mi-chemin* et *Revenir jamais*.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

★ Pour tous renseignements complémentaires : M. Jean-Pierre Castagna, tél. : 92-31-67-47.

« Le Moustachu », de Dominique Chaussois

Coup d'essai

Encore un épisode de la guerre des polices. Il fait une victime, Jean Rochefort, dont le grand talent est, ici, sous-employé.

Hélas ! plus barbant que poilant. Dominique Chaussois est *manifestement* un ancien assistant plein de promesses (il les tiendra un jour, sans doute) qui a su développer assez de force de conviction pour récolter l'apparition bonne action de Jean-Louis Trintignant (en serviteur sourdingue de la grande muette), la prestation bon enfant de Jean Rochefort, le « conseil artistique » désintéressé d'Alexandre Trauner, et la fourniture (économe) de quelques notes de musique signées Vladimir Cosma. *Le Moustachu* est, en effet, son premier film.

Appliqué, poussif, il enfile les pataugas de la parodie et met en présence, au cours d'un épisode extrêmement conventionnel de la guerre des polices, des espions ringards et des terroristes débiles.

Assaisonné de quelques répliques divertissantes, mais données au compte-gouttes, réveillé mais trop rarement par la présence d'un brillant méchant, Maxime Leroux, *le Moustachu résout la fameuse équa*tion mathématique de la comédie : dépassé le second degré, on parvient toujours au degré zéro, celui qui rappelle au spectateur qu'il est mal assis, et qu'il va falloir se dépêcher s'il veut arriver à la boulangerie avant la fermeture.

On passe une heure trente sur une aire de repos d'autoroute qui ressemble beaucoup à un tronçon de l'A 71 (ou peut-être de l'A 26 ?), bref peu dépaysant, même si l'on s'aventure parfois aux toilettes devenues pour l'occasion un placard à cadavres surpeuplé... L'unique présence féminine, Grâce de Capitani en *auto-stoppeuse moulée de bleu* électrique, est heureusement très épisodique. Attention, ici message personnel au papy qui lui explose sa Delsey au moment où, foudroyé par une crise cardiaque, il perd le contrôle de son véhicule : « *La prochaine fois, serre un peu à droite, histoire de ne pas la rater.* »

Il y a une morale cependant, ce sont ses ennemis qui règlent le montant du péage pour le capitaine de la DGSE Rochefort, soit 22 francs, soit le budget total du film. Nous remercions Cofiroute, les déménagement Démeco (dont un camion sert de QG à la DST sur les lieux), ainsi que Jean Rochefort pour les risques pris dans cette affaire et son talent sous employé.

Pauvre grand brun avec sa moustache noire, il ne sera pas « le grand blond » des années 60. On l'excuse. On l'aime.

DANIÈLE HEYMANN.

« Boulevard des passions », de Michael Curtiz

Poncifs

Après Bette Davis dans *la Garce* et avant Barbara Stanwick dans *Assurance sur la mort*, resurgit l'autre chipie mortelle de l'âge d'or hollywoodien, et de ses grands mélos en noir et blanc, Joan Crawford, dans *Boulevard des passions* de Michael Curtiz. Titre *original : Flamingo Road*. Ce qui pour les amateurs de feuilletons évoque immédiatement les séances fascinées devant *le petit écran*, sur la Cinq où la totalité des épisodes est passé à trois reprises — sans compter les multidiffusions.

Le film, qui date de 1949, précède de longtemps la série. La trame, c'est toujours l'ambition d'habiter la rue des riches, Flamingo Road. L'histoire de base est celle d'une strip-teaseuse de foire, du nom de Laine en butte à la haine de l'ignoble shérif Titus. A juste titre, il la *considère* comme dangereuse. Elle est amoureuse du jeune Field Carlisle qu'il a fait élire sénateur et qu'il oblige à épouser une héritière futile. Laine, de son côté, se fait épouser par l'homme le plus influent et le plus riche de la ville, un entrepreneur...

Les péripéties du film sont évidemment moins nombreuses que celles de la série et les relations entre les personnages moins abracadabrantes. Michael Curtiz découpe le récit en tranches séparées par de grands espaces de temps. On ne s'attarde pas sur les états d'âme ni sur les *détails*. On va *droit au résultat*. Ainsi Joan Crawford soigne la gueule de bois de l'entrepreneur et, à la séquence suivante, couverte de *fourrures, elle est avec lui à* Washington.

Les ellipses donnent une violence crispée à cette accumulation de poncifs. Mais sans la présence brûlante, sans la beauté de Joan Crawford, et sans même parler d'une happy end désinvolte, on s'ennuierait ferme à ce film bavard. Presque inédit, paraît-il. On aurait pu s'en passer.

COLETTE GODARD.

ARTS

Dessins viennois au Centre Pompidou

L'école et les autres



Portrait de Félix Muller par Raoul Hausmann (1886-1971).

Encore Vienne. Après la Vienne de la grande époque, la Vienne actuelle a droit à son hommage, ultime action de grâce au terme d'une longue saison.

Officiellement, il ne s'agit, cette fois, que de montrer les dessins autrichiens du cabinet d'art graphique et de publier leur inventaire. Mais la raison esthétique se devine sous le prétexte scientifique, la préférence post-moderne sous l'argument historique : si la Vienne de Klimt a bien été le lieu de « naissance d'un siècle » et le « berceau de *la* modernité », comme l'affirmait l'exposition à grand spectacle du printemps dernier, il est logique *de démontrer désormais que ce* siècle n'était pas mort-né ni cette « modernité » un leurre.

Or la démonstration, précisément, n'est guère convaincante, tant cette anthologie révèle le caractère systématique, rhétorique, stéréotypé même de l'art viennois. Elle s'ouvre sur des dessins de Kupka — Bohémien et donc citoyen de la monarchie bicéphale — et se clôt sur des séries de Rainer et de Brus. Et du premier aux seconds, rien ne change, ou presque rien. Kupka illustrait-il des ouvrages ésotériques, cultivait-il un symbolisme *mi-fantastique mi-religieux*, Brus l'imite en cela, évoquant à son tour des « flottaisons blêmes » d'animalcules et des embryons hydrocéphales, toute une imagerie déduite en partie de Redon, en partie de Klinger. L'artiste semble hésiter sans cesse entre la nostalgie d'on ne sait trop quel paradis liquide et l'horreur d'un enfer de blessures et de douleurs, entre des visions tendres et d'autres répugnantes — exactement *comme Klimt oscillait* entre l'effusion et la terreur pure. Nécessité viennoise ? Ou, plus prosaïquement, patriotisme artistique exacerbé ?

Les artistes autrichiens contemporains, Eisler comme Hrdlicka ou Rainer, s'efforcent de se poser en héritiers fidèles des aïeux de la sécession. L'un — *Eisler* — décrit ses modèles dans des attitudes à la Schiele, ou la Klimt — ce qu'a pratiqué également Hans Hollein. Ou ce sont des *pastiches de style, traits* embrouillés à la Kokoschka, rehauts de couleurs pâles, croquis incomplètement satiriques.

Sans doute faut-il voir dans ce flux de réminiscences et de pastiches l'indice d'une volonté nationale. Contre les habitudes internationales, Vienne mise sur Vienne et sur la fétichisation d'un passé. Avoir accroché à proximité les uns des autres les anciens et les actuels, même s'il manque aux collections nationales le croquis de Klimt et l'aquarelle de Schiele nécessaires à tout panorama exhaustif, avoir *choisi le parti d'un classement* par la géographie, cela permet d'accentuer le sentiment de cohérence. On croirait assister à *la proclamation de la naissance* non certes d'un siècle, mais d'une école.

Restent quelques artistes autrichiens qui *n'ont point* adopté les conventions ordinairement admises. Géomètres, aussi soucieux de clarté que d'autres de confusion, ils paraissent indifférents à tout exercice d'autodéfinition. Un Ortner, un Lechner, qui tous deux vivent à Paris, incarnent chacun à sa façon cet autre art autrichien. *Dans la* mesure où l'uniformité n'est pas une vertu majeure, on leur serait volontiers reconnaissant de la *ténacité avec laquelle ils s'obstinent* à ne pas se vouloir viennois.

PHILIPPE DAGEN.

★ Cabinet d'art graphique, *Musée national* d'art moderne, jusqu'au 7 juin.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Lucio Amelio, organisateur de « Terrae Motus » au Grand Palais

Nous avons reçu de M. Lucio Amelio, président de l'Istituto per l'arte contemporanea, organisateur de l'exposition « Terrae Motus », les précisions suivantes :

J'ai lu, dans *le Monde* du jeudi 2 avril, avec grand plaisir, la critique de Geneviève Brerrette et l'interview de Jean-Noël Schifano consacrés à l'exposition « Terrae Motus » au Grand Palais (...). Malheureusement, dans les articles en question, un point important a été négligé, sans que cet oubli incombe aux rédacteurs de votre journal. En effet, l'exposition « Terrae Motus » au Grand Palais n'aurait jamais pu avoir lieu si elle n'avait été invitée en France par le ministère de la culture et de la communication (...). Cette présentation à Paris a été rendue possible grâce au concours intellectuel et financier de deux organisateurs qui ont travaillé conjointement : le Centre national des arts plastiques et la Maison des cultures du monde. Et je tiens à remercier MM. Dominique Bozo et Chérif Khaznadar qui ont veillé avec un soin extrême à la réussite de cette longue aventure (...). Sans ces multiples apports, ces multiples contributions, le concept même de notre fondation demeurerait inintelligible et arbitraire.

Culture

PHOTO

Deux expositions au Palais de Tokyo

Identités du mouvement

Des géniaux précurseurs aux « flouistes » modernes, deux cents photos explorent la relation de l'image fixe au mouvement.

Combiné d'espace et de temps, liant science, technique et art par le biais de sa figuration, l'histoire photographique du mouvement est avant tout celle de sa perception par ceux qui l'ont étudié. C'est ce que tend à démontrer, par la mise en présence de ses multiples visages, le CNP au Palais de Tokyo, mué en salon des inventeurs et parc d'attractions, en tête desquelles figure l'insolite « fusil photographique » conçu par Marey.

Coiffé de son melon, c'est avec lui que ce physiologiste de la locomotion enregistrait pacifiquement, par images successives, la composition du mouvement. Analysée, au 1/720e de seconde, savantes et drôles, d'une modernité stupéfiante, ses vues chronophotographiques d'une mouette en vol ou de la vibration d'une tige ont le charme conjoint des univers de Bob Wilson et de Max Linder.

Préfigurant le cinéma et la planche-contact, c'est la course de l'homme et des chevaux que scinde en séries, au rythme de 25 images, seconde, par une batterie d'appareils, l'Américain Muybridge dans *Animal locomotion* (1887). Capté par plans fixes, le relais de cette course d'obstacles est pris par Eakins et Demeny, assistant de Marey, qui désarticule les mots *(Je vous aime)* dans son portrait parlant, mais aussi Albert Londe et le comique involontaire de ses douze objectifs fixant *Le professeur Charcot de la Salpêtrière jouant au ballon*, nu, avec ses fixe-chaussettes.

Mais avant ces révérencieux détournements, mêlant calcul et naïveté au servide de la nature (océan, chutes d'eau) ou des scènes familières (répertoire cocasse d'attitudes non vues), le mouvement, en vertu du temps de pose, aura provoqué bien des surprises. Avant que Lartigue, Munkacsi ou Halsman *(jumpologie)* ne s'en amusent, l'évanescente figure des fantômes, perçues dans l'embrasure d'une porte par Atget ou Marville, aura précédé de ses surimpressions imprévues l'usage de la double vision dont joueront de concert List, Magritte ou Michals.

Capture ultrarapide du temps, c'est la création à l'état pur que visualise Gjon Mili, en saisissant au vol la spontanéité du trait de Picasso, selon la vogue des expérimentations cinétiques lancées par les Américains. Faisceau lumineux obtenu par étincellement du flash, couronne produite au millionième de seconde par l'impact d'une goutte de lait, par Edgerton, coup de chapeau ironique rendu par Eliot Elisofon à *Marcel Duchamp descendant un escalier*.

Nous sommes en 1936. Golfeur ou tennismann, le sportif prête sa silhouette plongeante ou voltigeuse aux envolées de l'avant-garde. Aux vues stroboscopiques de l'American Ballet répond le gros plan coup de poing d'une bottine boxant un ballon ovale. L'expérimentaliste Lartique s'adonne en amateur aux vertiges de la photographie en relief ; dans la brèche qu'ouvre Klein dans les années 50, sans avoir son intuition ni sa puissance, s'engouffre d'un bond le flux « flouiste » des pseudo, esthètes, qui, tout étant dit et n'ayant rien à montrer, vident l'image de son sens.

Exsangue et sans aura, par mille détours techniques, prônant le sur place et la séduction par le vide, la non-photo passe le réel à la moulinette d'une lecture unique. Interchangeables, illisibles et sans identités, ces opticiens aveugles, maniéristes d'arrière-garde éblouis par le pictorialisme abstrait objectivent le mouvement « abstractif » décrit par Müller-Pohle. Sans visée autre que la dissolution des formes, usant du bougé, du filé, du flou – ah, les filous ! – les « surinstantanés » de Caroly, Gallier, Rabot rivalisent par le néant avec les ratés réussis de tout débutant et les clichés sportifs.

L'impasse apparaît ainsi nettement désignée. Passée la folie destructive des futuristes, constructivistes, surréalistes, la féérie « aveniriste » projetée par Bragaglia s'efface devant un académisme mat, autophage, *dénué de tout élan vital*.

PATRICK ROEGIERS.

★ « Le temps d'un mouvement », exposition présentée par le CNP, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 15 juin. Catalogue, textes de Raymond Bellour, Michel Frizot, Giovanni Lista et Sylvain Roumette, 157 p., coll. Photo Copies, 290 F.



Philippe Halsman et Marilyn Monroe (1959).

Un si grand tort...

Pas plus qu'une œuvre n'est l'addition fortuite d'images séparées, une succession de photographies réunies sur un même thème ne constituent un livre ou une exposition. Pour avoir perdu de vue ce principe essentiel, comme il l'avait fait avec « Regards sur l'art », le CNP répète la même erreur en accueillant « Un si grand âge ». Qu'y voit-on ? De bonnes photos, certes. H.C.B., Smith, Rodtchenko, Koudelka, Cumming ou Depardon alignent certaines de leurs vues les plus connues.

Mais hors cadre, tirés de leur contexte, les clichés perdent toute identité. Il est inepte de réduire au concept « vieillesse » *les illuminants portraits d'artistes de Marc Trivier.* Francis Bacon, un vieillard ? De même, l'Envie de Weegee est d'abord une critique féroce de la haute société. Hormis la belle série de Richard Baltauss, construite et réfléchie, l'ensemble, d'un humanisme rétrograde, s'avère être un inventaire sans âme du dépérissement. Cantonnée dans une fonction illustrative, laissant la part belle au reportage, malgré de louables intentions caritatives, la photographie ne gagne rien à ramener arbitrairement la diversité de ses regards au dénominateur commun d'un même sujet.

Ce n'est pas l'âge mais le temps, et son corollaire la durée, que traitent tous les grands opérateurs. A l'image du catalogue où il n'est soufflé mot de la photographie – le comble pour un centre national ! – le reste est littérature. Jacques Brel, en une chanson, avait tout dit en moins de trois minutes.

P. R.

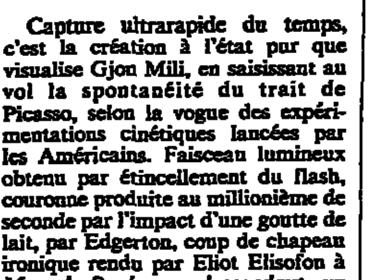
★ « Un si grand âge... », présentés par les petits frères des pauvres, CNP, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16e, jusqu'au 4 mai. Catalogue édité avec la participation de la Fondation Ipsen, 108 p., textes Danièle Sallenave, entretien avec Michel Serres, collection Photo copies, 170 F.

DESSIN

Epinal, capitale de la caricature politique

Le cactus « fétiche » de Jean Lecanuet fait rire, dans les dessins de Plantu ; le poisson rouge de Raymond Barre aussi. Les mots, eux, seraient trop violents – surtout dans des journaux réputés « sérieux » – et le sourire, un peu contraint, de la cible laisserait place à une froide colère... Le sourire, il était sur le visage de M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et maire d'Epinal, alors qu'il arpentait le deuxième Festival de la caricature politique, lors du dernier week-end, dans sa ville, déjà célèbre pour ses images.

Fidèle au thème de cette manifestation « la cohabitation et la coexistence en France et dans le monde », M. Séguin a placé en tête de ses caricaturistes favoris Jacques Faizant le dessinateur vedette du *Figaro* et Plantu, celui du *Monde*. *« Comment être aussi bon demain que dans un souvenir ? »*, se demandait avec un brin d'inquiétude ce dernier, auquel le ministre rappelait les dessins qu'il avait préférés.



Ils s'étaient tous déplacés, Tim, Wolinski, Chenez, Soulas, Trez, Serguei et les autres, répondant à l'invitation du maire d'Epinal, et le public ne les a pas boudés. Plusieurs milliers de personnes sont venues leur rendre visite, acheter leurs albums, et demander un dessin de leur homme politique « préféré ». Dans le même temps, Epinal tout entier se peuplait de caricatures, les vitrines des magasins de la ville les présentant à côté de leurs produits. La préfecture vosgienne deviendra-t-elle le centre européen du dessin de presse, comme l'a promis le ministre de la culture, M. François Léotard ? La promesse mériterait d'être tenue, qui ferait du dessin de presse contemporain le relais de l'image d'Epinal dans la mémoire collective de la France. On peut gager que seuls les éditorialistes – en mots – des journaux ont fui ce festival. Car lequel d'entre eux, à l'heure de la relecture, de l'« adoucissement » de telle formule, bref de l'autocensure, n'a rêvé de savoir manier le crayon ?

● LE PALMARÈS. – Prix du public et Prix du jeune espoir : Lefred-Thouron ; Prix du bon sens : Françoise Ménager ; Prix du turbo-média : « Droit de réponse », de Michel Polac, devant *le Canard enchaîné, Libération et l'Evénement du jeudi*.

● D'autre part, à Paris, une exposition, « 100 ans de dessins d'actualité », aura lieu du 28 avril au 10 mai à la station de métro Châtelet-les Halles (RER), salle des correspondances (accès rue Pierre-Lescot), dans le cadre du lancement du réseau d'Hachette « Relais H ».

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Suspendu entre deux sommets

1 *Banc d'essai*

Je l'ai souvent répété et je ne me lasserai pas de le faire, la France est riche en candidats honorables à la présidence de la République. Nous sommes peut-être même le pays qui possède en réserve le plus d'hommes politiques acceptables. Comme il est dommage que la France n'ait plus la place qu'elle occupait en 1680 ou en 1805, la Terre se porterait beaucoup mieux si nous pouvions exporter notre trop-plein de richesses en ce domaine. Quand M. Hersant fonda, il y a plus de trente-six ans, son groupe de presse avec l'un de mes oncles et une secrétaire, il remit à l'honneur dans *l'Auto-Journal* le banc d'essai qui fit grincer des dents plus d'un constructeur de voitures.

A un an des élections, avec la meilleure foi du monde, à l'écart si c'est possible de nos préférences, nous pourrions faire le tour des modèles qui vont nous être présentés et qui ont quelque chance de l'emporter. M. Chirac a pour lui son âge, dans la bonne tranche horaire des présidents – 56-63 –, son expérience des affaires, un parti politique en perte de vitesse mais qui retrouverait un dernier souffle avec son élection. Il n'est certainement pas un méchant homme. Il a du dynamisme. Ce ne sont pas les conseillers qui lui manqueraient. Il sait encaisser, négocier. En fin de Pompidou, sous Messmer, il avait su montrer quand il était à l'intérieur une distance sèche devant les résultats que n'ont pas toujours eue ni ses prédécesseurs ni ses successeurs. Des quatre présidents possibles, il part perdant, ce qui est parfois un avantage.

Elu, il aurait sans doute à cœur de nous montrer qu'il valait mieux que ce que la classe politique et un vain peuple d'intellectuels voyaient en lui. Son élection en nous surprenant le surprendrait, malgré son optimisme naturel. Pourquoi ne ferait-il pas tout alors pour que sa présidence soit la bonne surprise de cette fin de siècle ? Contre lui, il a son Rassemblement, qui s'est beaucoup traîné, nous l'avons dit. Sa propédeutique du pouvoir : d'un côté Balladur, de l'autre Pasqua, ce n'est pas la joie. Il a une tête à pellicules et cet éternel complet-veston qui n'en font pas précisément le monarque que la France souhaiterait.

M. Barre, lui, c'est le contraire de M. Chirac. Sans s'être déclaré, il a la grosse cote. Nous avons tous à l'avance dans un coin de notre tête le mot que nous prononcerons le jour du résultat : « M. Barre ? Au fond, c'était prévisible. » Les deux seules vraies surprises qu'il pourrait nous offrir – une fois n'est pas coutume, – seraient d'être battu ou de ne pas se présenter. A côté de lui, tous les autres candidats font *un peu sauteurs, danseuses*. Quand on a un homme politique de la compétence de M. Barre, on en profite. Ce n'est pas une occasion à laisser échapper. De 76 à 81, il nous a amplement laissé le temps de faire le tour de ce qui pouvait nous déplaire en lui. Il ne nous a rien épargné. Il a touché le bas de notre patience. Cette suffisance professorale, cette croyance imperturbable qu'il n'y avait qu'une voie sur le chemin du relèvement et que c'était la sienne. Fallait-il qu'il eût sacrément raison pour que, excédés comme nous l'étions de lui, de sa façon de parler, de sa prétention, il ait rebondi si fort dans les sondages et qu'aujourd'hui nous ayons presque une opinion aussi favorable sur ses capacités que celle qu'il a pour lui et qui nous semble, somme toute, raisonnable et bonhomme.

Il faut dire que ses confrères en politique, et de tous bords, ont travaillé pour lui avec un acharnement qui mériterait salaire. Depuis M. Mauroy et ses bajoues lyriques jusqu'à M. Fabius, petit monstre froid, lisse et blanc, avec ses emportements presque vulgaires de gosse de riche qui nous firent regretter les *rondeurs* de M. Barre, les premiers ministres socialistes lui firent chacun à leur façon un singulier bras d'honneur ! Mais si M. Barre doit une part de son *redressement* de popularité à ceux qui lui ont succédé et qui n'ont pas fait de miracles, il en doit la plus grande à ceux de son bord, presque tout à Giscard.

Par sa façon de se cramponner aux premières loges, de ne pas laisser au temps le soin de le regretter, l'ancien président de la République mit en valeur par contraste la dignité de son premier ministre. Il apparut comme le trublion de son propre septennat. Non seulement responsable de tout ce qui n'avait pas marché sous son règne, mais si les socialistes étaient au pouvoir, c'était encore de sa faute. Même Chirac, après mars 86, devenait sympathique malgré son côté brouillon, lui qui devait se sacrifier à gouverner à compte d'auteur pour réparer les pots cassés par Giscard !

2 *Les mariés de la tour Eiffel*

M. Cyrille Koupernik, psychiatre éminent, professeur honoraire au collège de médecine des hôpitaux de Paris, nous offre chez Ramsay *le Livre des peurs*. Vous pouvez consulter sans crainte ce petit traité de vulgarisation scientifique bien dans la tradition française mise à la mode, il y a juste deux siècles, par Fontenelle dans ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*. Aucun mot particulièrement rébarbatif ne freinera votre lecture. Vous serez presque déçu par cette facilité d'accès, par ce sourire de médecin de famille. Ce livre aurait pu paraître en bonnes feuilles dans *Elle* ou *Marie-Claire*. Nos phobies sont les choses les plus naturelles du monde, et d'avoir la gorge serrée, l'estomac noué, la peur de la foule, la hantise du contact, l'horreur du monde moderne, pour reprendre quelques-uns des thèmes abordés par Koupernik dans sa nosologie, n'est pas une preuve de santé mais ne devrait surprendre personne.

Koupernik pour nous mettre à l'aise – détendez-vous ! – nous révèle qu'il redoute les lieux élevés, qu'il craint les guêpes et les araignées, qu'à chaque fois qu'il doit prendre l'avion, il arrive au moins avec deux bonnes heures d'avance : *« La veille déjà, l'inquiétude commence à poindre : et s'il y avait un trafic très intense sur l'autoroute (...) pis encore, un événement imprévisible, un camion couché sur la route. Je vis par avance la stagnation dans un embouteillage monstre, la voiture qui chauffe, qui va caler si je coupe le contact. »* Koupernik redouterait également de téléphoner *à une administration. Il a peur de ne pas* comprendre, de ne pas retenir. Là il me semble que le docteur K pousse le bouchon un peu loin : on ne peut pas parler dans cet exemple de crainte, mais de sagesse ! Je le répète, ce petite traité truffé d'exemples simples ne pourra vous faire aucun mal. Après quarante ans de pratique, comme il est normal, Koupernik semble être revenu de tout. Il veut bien croire encore que le progrès viendra des disciplines scientifiques, mais il avoue qu'en matière de sciences humaines *« la possibilité de recherche et de progrès me paraît sujette à caution »*.

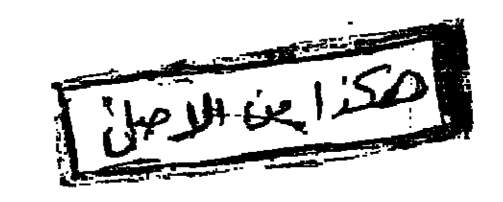
Je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer le docteur Koupernik, mais je lui devais depuis des années une consultation. Après avoir lu un *de mes bavardages où je parlais en bégayant* de la mort, il m'avait écrit qu'elle lui semblait un moindre mal. L'immortalité lui faisait davantage peur. L'équivalent, si l'on veut, d'une vingtaine de chaînes de télévision, avec ou sans M. Bouygues, qui ne s'arrêteraient jamais de diffuser. Qu'il nous faudrait contempler, entendre, vissé sur notre fauteuil pour l'éternité : tout plutôt que cela ! Il est vrai qu'avec l'âge nos craintes se limitent au plus pressé. Nous en perdons beaucoup de subalternes.

Je m'en suis aperçu l'autre mardi en me rendant au Jules-Verne, le restaurant de prestige de la tour Eiffel et forcément le plus vertigineux de la capitale où Tuil, l'infatigable imprésario du brouhaha littéraire, avait convié le ban et l'arrière-ban des échotiers pour fêter lors d'un déjeuner le lancement d'une nouvelle maison d'édition, Quai Voltaire, qui doit sortir une dizaine de livres par an axés sur le voyage. Le mécène de cette maison est un notaire, Gérard Voitey, dont la charge, cette année, aura quatre cents ans. Depuis Baudelaire, l'édition manquait d'un Poulet-Malassis. Il y avait certes des éditeurs qui faisaient faillite, mais c'était plus par cupidité, en publiant n'importe quoi, que par amour du beau et du vrai. Il serait réjouissant que M. Voitey inverse cette tendance. Il en a les moyens. Avec ses trois premiers livres, il me semble bien parti. Ils sont très propres et d'un joli bleu. a) *Tanger*, de Daniel Rondeau, qui est passé de *Libération* à *l'Observateur* et qui est l'âme de cette maison. b) *En Russie*, d'Olivier Rolin, qui est conseiller au Seuil et qui a voyagé six semaines dans ce pays qui est aussi une Patagonie. c) *Réveillon à Tanger*, de Paul Bowles, quinze nouvelles traduites par Claude-Nathalie Thomas

Depuis *Un thé au Sahara*, il n'est plus aussi nécessaire de présenter le doyen de cette collection, avec ses soixante-dix-sept ans, célébré par Gore Vidal et la fine fleur de la littérature américaine. J'aimerais que l'on traduise un jour son autobiographie. On le voit à certains titres, cette maison est raffinée, un peu snob. Elle a compris que de nos jours la Terre était plus agréable à regarder dans les mots qu'au naturel. Si j'étais client de la charge de M. Voitey, je ne me ferais pour le moment aucun souci sur l'argent que je lui ai confié ! C'est avec la même sérénité d'esprit que nous dégustions notre saumon sur blinis et notre pigeonneau au miel et aux épices du chef Grondard, confortablement suspendus en plein ciel dans un décor de Slavick. Il y a vingt ans, je n'aurais pas tenu dix minutes.

3 *Un jeune homme d'autrefois*

L'article de Lepape dans le dernier « Monde des livres » m'a donné envie d'ouvrir *le Feu à sa vie* de Jean-René Huguenin (Seuil). Et puis, de premiers textes en articles, d'articles en livres, de lettres en derniers fragments, j'ai tout dévoré ! Ou presque. D'abord parce que certains de ces textes présentés et reliés avec ferveur par Michka Assayas m'ont semblé bons comme cette *Bataille de Waterloo*, cet inquiétant *Jeune Homme sur la grève* et même *le Miroir*, écrits dans les marges de la vingtième année, mais surtout parce que ce Jean-René Huguenin que j'ai dû croiser deux ou trois fois, qui m'avait interrogé sur le romantisme, cherché querelle à propos d'un article dans *France-Observateur* sur Mauriac, ce garçon de sept ans mon cadet, sept ans grands comme ça, me semblait-il, dont j'avais lu en son temps avec une distraction qui n'était pas jouée le roman qui l'avait fait sortir du rang, *la Côte sauvage*, m'est apparu aujourd'hui comme le jeune homme d'autrefois, pour *reprendre* le beau titre du roman de Mauriac. Ce jeune homme qu'à son âge j'avais barré en moi avec horreur, cet élève de première de la littérature française qu'il incarne si bien : avec ses aspirations, ses dégoûts, personnage et acteur de nos manuels où d'autres jeunes gens, de génération en génération, viennent et viendront se mirer comme au bord d'une fontaine.



Culture

THÉATRE

A Vérone

Scènes européennnes pour l'enfance

Les rencontres européennes qui viennent de se tenir à Vérone ont révélé des démarches théâtrales originales pour le jeune public.

Si la notion de festival se justifie, c'est bien à propos des spectacles pour le jeune public : chacun ici reste si lié à la vieille tradition du théâtre itinérant que des démarches originales risqueraient de passer inaperçues sans des rencontres européennes comme celles qui viennent de se tenir à Vérone du 1er au 5 avril. Pour les Portugais d'O Bando, le théâtre pour enfants permet une mise en images de l'histoire légendaire *(Alfonso Henriquez)*, où le récit, pour suppléer à l'absence de décors, oblige l'acteur à une force d'invention et de métamorphose des plus vigoureuses, qui sait éviter les clichés du genre.

Les spectacles italiens ont tendance à se rattacher à une tradition de spectacle populaire plus codifiée, celle de la revue d'avant-guerre avec chansons, lazzi, effets récupérés de la commedia dell'arte autour d'un personnage de répertoire issu d'Arlequin, dans les *Mésaventures di Bonaventura*, création du Stabile de Roma, « grand spectacle » où ne craint pas de se produire un fameux acteur comme Marcello Bartoli.

Le théâtre Aida de Vérone avait choisi d'adapter sur le ton de la farce onirique *l'Histoire de Marcovaldo*, d'Italo Calvino. Théâtres du texte-roi auquel s'opposait clairement le style des spectacles français : *Etres en formes* de la compagnie Suforel (qu'on peut voir à Paris, pendant les vacances de Pâques au Grand Edgar), vraie démonstration des pouvoirs d'illusion de la mousse en polyester à travers une série de séquences où les formes se métamorphosent à vue en même temps que la musique, depuis Mozart jusqu'au jazz; et surtout le très spirituel *A l'ombre des géants* de la compagnie Porte-Lune, petit chef-d'œuvre d'humour muet de trois *acteurs jouant les rapports de* force d'enfants sportifs entre les baskets monstrueux d'un géant qui bloquent la moitié de la scène : un théâtre du silence propre à bien et beaucoup voyager.

A signaler en Italie l'effort apporté par la prestigieuse Scala de Milan à organiser des spectacles à l'intention du jeune public : ainsi *les Jeux d'enfants*, de Schumann, confiés à la mise en scène de Sandro Liberini, de Florence, ou encore le *Children's Corner*, de Debussy, par le Teatromusica de Padoue.

BERNARD RAFFALLI.

VARIÉTÉS

La nouvelle revue des Folies-Bergère

Tradition oblige

La légende du music-hall hante le palais des strass et des plumes.

Les Folies-Bergère ont célébré en décembre 1980 leur 50 000 000e spectateur et en décembre dernier leur centième anniversaire. Le poids de la tradition est si fort dans ce music-hall qui abrita jadis Fragson, Yvonne Printemps, la Belle Otero, Maurice Chevalier, Mistinguett et Joséphine Baker que rien n'a bougé pratiquement depuis les années 20 : même légèrement dépoussiérée, plus rythmée, la revue de plumes et de strass joue essentiellement sur la multiplication des décors, des costumes (chaque artiste en change environ trente fois) et des effets de mise en scène. Les girls sont de préférence anglaises et le titre du spectacle comporte treize lettres, chiffre porte-bonheur du lieu – le mot *folie* ou *folies* y figurant obligatoirement. Enfin, une fois entré dans ce palais du tape-à-l'œil, où règnent dorures, peluches, miroirs et grand escalier, le metteur en scène s'y installe sans risque d'y être délogé. Depuis 1919, trois metteurs en scène se sont succédé aux Folies : Lemarchand jusqu'en 1932, Hermite jusqu'en 1944 et Michel Gyarmathy, toujours en activité.

Aujourd'hui, on reste émerveillé devant les possibilités techniques de ce théâtre, son imposante machinerie et l'extraordinaire couleur kitch de l'ensemble.

Le nouveau spectacle a pour titre *Folies en folie*. Il a pour vedette une chanteuse noire américaine, Bertice Reading, qui chante une fois de plus *Old Man River* et *J'ai deux amours*. Les trente-trois *tableaux* restent fidèles à l'esprit du lieu : valse à la cour impériale de Vienne, gondole à Venise, troupe de danseurs à claquettes. Toute l'indulgence du touriste est réclamée.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Les Folies-Bergère, 20 h 30.



Communication

La réorganisation de la FM parisienne

Egalité ?

« *Transparence de procédure et égalité de traitement pour toutes les radios* », a promis la Commission nationale de la communication et des libertés, *en s'attaquant récemment au dossier périlleux de la FM*. Et, de fait, la réorganisation de la bande FM parisienne a commencé sous le signe du dialogue et de la clarté, même si *certaines règles – plan de fréquence*, critères *d'attribution des autorisations*, sanctions – demeurent encore inconnues. Des auditions ont lieu à la CNCL, qui ont permis d'entendre les avis et doléances des représentants de réseaux, des stations commerciales ou périphériques et des radios associatives.

Et M. Yves Rocca, le commissaire particulièrement chargé du dossier, a réaffirmé à maintes reprises sa volonté de jouer cartes sur table et de ne contourner aucun problème technique. Difficile pourtant, six ans après l'explosion des radios locales, de jouer l'égalité entre les stations.

Il y a le service public (Radio-France, Radio-France internationale) et les radios privées ; les radios associatives et les radios commerciales ; les réseaux nationaux et les radios périphériques. A chacun son histoire, à chacun sa justification et son droit à l'existence. Toutes devront cependant répondre à l'appel de candidatures lancé le 9 avril par la CNCL et soumettre leur dossier à l'examen des treize membres, lesquels publieront, vers la mi-mai, la liste des admissibles, avec un plan de fréquence détaillé puis, plus restrictive, celle des admissions. Toutes les stations sont donc théoriquement égales. Et pourtant...

Il en est qui se veulent prioritaires (les réseaux) et d'autres qui se croient désavantagées (les associations). *Il en est également qui* renoncent à un avantage accordé antérieurement pour accepter la loi commune (les radios périphériques) et d'autres (les radios publiques) qui, perdant apparemment du terrain – les fréquences dites « réservées » – pourraient bien enfin être considérées comme des priorités.

M. Rocca, lui, réaffirme à chaque occasion la volonté de la CNCL d'assurer une représentation pluraliste de tous les types de stations et de défendre les rarios associatives, souvent les plus menacées. Une attitude qui irrite les réseaux, pour lesquels l'heure est au réalisme économique, la priorité celle du marché et le rôle de la CNCL celui de favoriser les acteurs les plus forts, les entreprises les plus performantes. Plusieurs radios et réseaux parisiens s'étaient même réunis (NRJ, RFM, Chic FM, Skyrock, 95.2, HIT-FM...) *afin de défendre une stratégie* commune aux grosses radios commerciales.

Précédemment chargé du dossier radio à la Haute Autorité, aujourd'hui membre de l'équipe RFM, M. Jacques Dèse avait été mandaté comme interlocuteur privilégié de la CNCL et il lui appartenait, espéraient certains, de négocier *des avantages et un statut national* spécifique aux réseaux.

Mais cette union des plus forts *s'est révélée fragile, ses bases mal* soudées et 95,2 vient de se retirer du groupe, en désaccord sur sa philosophie. *« Pas question de cautionner un Yalta de la FM*, déclare M. Georges Polinski, son directeur. *Pas question de numerus clausus, au profit des réseaux et au détriment des radios indépendantes de province. Pas question, enfin, d'accepter que les fréquences de classe A (à forte puissance) soient la chasse gardée d'une poignée de réseaux* ». Ce discours légitime, *a posteriori*, les craintes des petites radios, auxquelles certaines grosses reprochent de gaspiller des fréquences précieuses sur la modulation de fréquence. Il intéresse également les radios périphériques, lesquelles, semble-t-il, jouent le jeu et ont accepté, malgré l'arrêté Fillioud de mars 1986 leur accordant d'office une fréquence unique sur un grand nombre de villes, de poser, zone par zone, leur candidature.

Car le traditionnel partage du territoire français entre Europe 1, RTL et RMC, que figeait artificiellement l'arrêté, est bel et bien dépassé. Si RTL bénéficie aujourd'hui d'une *fréquence FM dans neuf grandes* métropoles (quinze prochainement), huit accords de programma*tion passés avec des radios locales*, dans le Sud notamment, lui permettent d'être entendue également à *Biarritz, Pau, Toulon ou Marseille*. Si Europe 1 est diffusée actuellement en FM dans dix-sept villes de France, cela ne l'empêchera pas de poser sa candidature dans certaines villes du Midi (fief traditionnel de RMC et de Sud-Radio), le programme Europe 2, conçu spécialement pour la FM, étant rapidement accessible dans vingt-cinq villes. Enfin, RMC, elle, fait craquer ses frontières et émet déjà sur Paris, lorgne vers plusieurs villes situées sur ses marges (Dijon, Nantes...), et n'exclut pas l'éventualité d'accords avec des radios locales privées plus au nord.

Mais seule Paris intéresse pour le moment la CNCL, et certains choix seront difficiles. Radio France Internationale a posé officiellement sa *candidature pour une fréquence FM* parisienne ainsi que Radio Caraïbe internationale jusqu'alors entendue uniquement aux Antilles. L'armée revendique également une fréquence sur l'ensemble de la France pour la diffusion d'une radio « aventure » mise au point par le SIRPA (service d'information et de relations publiques des armées). – (la bande 104-108 MHz ne lui appartient-elle pas ?. Outre les nouveaux projets qui chaque jour se font connaître, de nombreuses radios étrangères (soutenues souvent par des pays du Magreb) pointent le bout du nez qui rendent délicate la situation. Plusieurs ambassadeurs seront reçus cette semaine à la CNCL, laquelle pourrait négocier certaines autorisations en exigeant dans ces pays une certaine « réciprocité ».

Faible marge de manœuvre

Alors ? Quel paysage FM pour les mois à venir ? Quelle conception, quel équilibre de genres, de styles, de discours ? La question – essentielle – paraît presque saugrenue. Car si l'on considère les radios dites *« incontournables »* en raison de leur audience, les radios dites *« historiques »* en fonction de leur ancienneté et de leur renommée, les radios réputées *« indestructibles »*, parfois *« inévitables »* à cause de leur représentativité d'une communauté ou du soutien de lobbies divers, la marge de manœuvre de la CNCL est finalement plus mince qu'il n'y paraît.

ANNICK COJEAN.

Les nouveaux tarifs de la télématique

Le Kiosque « multipalier » à l'étude

La télématique est en train de vivre sa première révolution. Sans doute parce qu'elle a le vent en *poupe, sa prospérité demande* aujourd'hui à être organisée. Le minitel appartient maintenant au *quotidien : fin 1986*, 2 237 000 appareils ont été installés – soit chez 10 % des abonnés au *téléphone. En février, le trafic total* représente 4 142 700 heures de connexion contre 3 834 000 heures un *mois auparavant... Enfin*, avec une moyenne de six codes d'accès attribués par jour en 1986, la télé*matique en France comporte* quelque 4 152 services accessibles.

Le public a, lui aussi, changé. Selon une enquête réalisée pour la direction générale des télécommunications (DGT) par MV 2 en mars, 60 % des particuliers déclarent être bien informés sur les services existants. Si l'annuaire électronique draine 17 % du trafic, il est talonné par les services de loisirs et de jeux *(17 %), les messageries (16 %)*, les services fournissant des informations générales, ceux consacrés à la vie pratique, à la banque etc. Les services grand public (accessibles via le Kiosque, par le numéro d'appel 3615) sont devenus la coqueluche des minitélistes : 61 % d'entre eux les consultent alors qu'ils n'étaient que 34 % il y a un an.

Il y a pourtant des ombres au tableau. *Ces services grand* public sont coûteux pour les fans du minitel. Selon l'enquête MV 2, 69 % d'entre eux estiment que jeux, messageries, informations, etc. sont trop chers (en 1985, il n'étaient que 43 % à penser ainsi). De plus, le minitel est trop souvent synonyme de messageries « roses ». L'affichage publicitaire auquel ont recours certains services ainsi que quelques faits divers récents ont incité les pouvoirs publics à mettre le nez sur le petit écran.

Soucieux de maintenir le trafic et désireux de mettre un peu d'ordre dans les messageries, le ministre des P et T, M. Gérard Longuet, annonçait depuis plusieurs mois la fin de la tarification unique de services télématiques grand public, le Kiosque. D'ici au mois de juin, plusieurs niveaux de tarifs devraient être mis en place par la DGT, ce que les spécialistes appellent le « Kiosque multipalier ». En 1987, trois « paliers » nouveaux devraient s'ajouter au 3615. Deux seraient plus chers : le 3616 (75,10 F de l'heure de consultation) et le 3617 (131,40 F). Le troisième au contraire devrait avoisiner les 40 F de l'heure, l'ancien Kiosque – le 3615 – demeurant à 59,20 F l'heure. A terme, cette petite révolution devrait être complétée par une tarification multiple touchant les numéros d'appels professionnels et semi-professionnels (3613 et 3614) : une vingtaine de numéros différents, représentant chacun un coût horaire particulier, devraient être créés.

La DGT prévoit d'affecter à chaque nouveau numéro d'appel du Kiosque multipalier des services précis. Ainsi le 3615 serait réservé aux services grand public ; les 3616 et 3617 aux autres ; quant au « palier » bas, il devrait être affecté, selon les professionnels, mais il pourrait aussi concerner les messageries.

C'est là que le bât blesse. De nombreux éditeurs de services grand public refusent d'être relégués au 3615 et souhaitent pouvoir bénéficier des numéros 3616 et 3617 sur lesquels ils pourraient mettre à la disposition du public leurs services les plus onéreux (comme l'information). *Enfin, ils estiment* que l'instauration d'un « palier » bas déstabiliserait des entreprises de télématique encore fragiles. Citant l'exemple du service Gretel, les éditeurs indiquent par exemple que l'application d'un palier de consultation à 40 F l'heure entraînerait une baisse du chiffre d'affaires de 67,85 %.

Divergences à l'AFTEL ?

Cette révolution des tarifs est donc loin de faire l'unanimité. A tel *point que certains membres de* l'Association française de télématique (AFTEL), qui regroupe depuis *les débuts de la télématique à la fois* les éditeurs grand public, les professionnels et les centres serveurs, ont *décidé de créer leur propre structure*. Le 6 avril, le Groupement des éditeurs des services professionnels *de télématique (GESTE) est né*. Il regroupe une trentaine de professionnels des médias et de la communication (*le Monde*, Canal Plus, *les Dernières Nouvelles d'Alsace, le Progrès, le Nouvel Observateur, Libération, le Parisien*, Crac, etc.) qui ont créé un service de télématique. Représentant plus de 70 % du trafic *actuel, ils soulignent à la fois* la fragilité du média télématique et le danger que pourrait représenter *toute modification tarifaire*.

Structure de concertation avec les pouvoirs publics, le GESTE a demandé au ministre des P et T d'être représenté au sein de la Commission nationale de la télématique – présidée depuis le 17 mars par M. Jean-Jacques de Bresson, conseiller d'Etat et ancien directeur général de l'ORTF de 1968 à 1972, qui succède à M. Pierre Huet, devenu membre de la Commission nationale de la communication et des libertés.

Mais il propose aussi la création d'un comité consultatif, réellement représentatif (dont feraient à la fois *partie des éditeurs de presse*, des représentants de services publics disposant de services télématiques, *comme* la SNCF, des banques, le Crédit lyonnais, et des entreprises de vente par correspondance, La Redoute. *Ce comité serait* chargé de définir le code des pratiques en télématique grand public ainsi que les règles de déontologie et d'attribution des autorisations de services, afin d'éviter les anciens errements.

Enfin, le GESTE propose de tester « en grandeur réelle » les tarifs les plus élevés avant que le ministère ne prenne une position définitive sur le kiosque multipalier. Une prudence qui éviterait le risque de déstabilisation du marché. Et qui devrait avoir l'oreille d'un ministère soucieux de préserver le succès de la télématique en France.

Y.-M. L.

Patrick Lecoq adjoint au directeur de la rédaction d'Antenne 2

Elie Vannier, directeur de la rédaction d'A2, vient d'annoncer la nomination comme adjoint, à ses côtés, de Patrick Lecoq. Il sera chargé *« de l'ensemble des problèmes administratifs et matériels de la rédaction »*, l'autre directeur adjoint de la rédaction, Claude Manuel, étant plus particulièrement chargé du contenu des journaux télévisés.

Ancien présentateur d'Antenne 2 midi puis de Télématin, Patrick Lecoq (quarante-trois ans) a indiqué qu'il *« souhaite faire en sorte que la machine marche à son maximum afin d'affronter la concurrence dans les meilleures conditions »*. Il se trouvait depuis l'été 1986 en attente d'affectation au sein de la chaine.

D'autre part, M. Claude Contamine, le PDG de la chaîne, a formulé une brève réponse aux déclarations de M. Francis Bouygues décrivant Antenne 2 *« en grand danger »*. *« Nul n'est assuré de son avenir*, estime M. Contamine, selon lequel *« il faut se garder de vendre la peau de l'ours. Je pense qu'Antenne 2 a tous les atouts pour apporter au plus grand nombre les meilleurs programmes. Chacun en France est attaché à une télévision de qualité, et le secteur public trouvera les moyens de son ambition »*.

Moët-Hennessy se retire de la CLT

Moët-Hennessy vient de revendre les 9 % des parts qu'il détenait depuis un an dans le capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), la maison mère de RTL. En avril 1986, en effet, le groupe agro-alimentaire présidé par M. Alain Chevalier avait, pour la première fois, investi dans le secteur de la communication, en reprenant à Hachette la participation que celle-ci était contrainte d'abandonner après avoir pris le contrôle de la station périphérique concurrente, Europe 1.

Cette intrusion de Moët-Hennessy dans un secteur d'activité nouveau, n'était alors considérée que comme une première étape. Le groupe agro-alimentaire ne cachait guère son intérêt à plus long terme – lorsque viendrait le temps des privatisations – pour Havas... qui n'est autre que l'un des tout premiers actionnaires de la CLT. Les conditions aujourd'hui imposées par l'Etat pour la privatisation de l'agence, ont découragé M. Alain Chevalier. Celui-ci a donc décidé de recentrer son groupe sur d'autres activités.

La cession s'est provisoirement faite au profit de Parfinance, holding français du groupe Pargesa-Bruxelles Lambert, autre actionnaire de la CLT. Mais pour *que* l'équilibre fragile existant entre les actionnaires français ou belges ne *soit pas remis* en cause, le gouvernement luxembourgeois a demandé que cette participation soit rétrocédée dans quelques mois à un actionnaire français.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE NOUVEAU TESTAMENT. Renaissance (42-61-44-16), 20 h 30.
LE PRÉJUGÉ VAINCU Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Elektra, de R. Strauss.

SALLE FAVART (42-96-06-11). Concert : 19 h 30 : Spectacle Stravinski.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XXe siècle/M. Béjart. 18 h 30 : Jeunes chorégraphes du Ballet du XXe siècle : programme autour de Debussy.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Danse, 20 h 30 : Pina Bausch (Tanztheater de Wuppertal) : Gebirge.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : Adorable Julia.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Cocteau-Jarry.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), 19 h : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, 18 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Une année sans été.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 et dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Alexandre le Grand.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Galerie, 20 h 30 : Ecoute petit homme.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77), 18 h 30 : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90), 22 h 15 : le Complexe de la carotte.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Festival du cannibale ; 21 h : le Sourire est sous la pluie. II. 20 h 30 : L'amour est en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Un beau salaud.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais ; 22 h : Palier de crabes.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Fleurs de Papier.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-05-67-09), 21 h : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Vie d'A. Colin ; 22 h : Un escargot.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74), 21 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly. Petite salle, 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

POCHE (45-48-92-97), 21 h : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : le Nouveau Testament.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20), 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Voyage au bout de la nuit ; 21 h : le Pool en eau.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. GREVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : l'Otage.

THÉATRE 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A pied.

TH. POUR CEUX QUI N'Y VONT PLUS... (43-54-78-36), ven. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 15 h : Paroles tues ou Aimer à Paris en étrangère.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70). Petite salle, 20 h 30 : la Salle d'attente ; 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Préjugé vaincu ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h 15 : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : Bufo.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h : Poussières entropiques.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet Moisseiev.

IVT (43-65-63-63), 21 h : Les terres à rebours, dern. le 14.

Opérettes, comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), 20 h 30 (loc. : Olympia) : P. Sébastien.

CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : G. Artemise, A. Badin, Djalma, A. Vanderlove.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 22 h : J. Quer.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : J. Roucas.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 21 h : Holiday on ice.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : J. Douai.

TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : M. Jolivet.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Les concerts

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Debussy, Ravel, Messiaen).

Cité des Arts, 21 h : N. Henriet, Yukari Hamada (R. Rubbert, Yung Wha Son).

Notre-Dame de Paris, 19 h : Ph. Lefebvre (Dupré).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Dunya.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : D. Doriz.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Dirteez + Les Fossoyeurs.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 20 h 30 : Chance Orchestra RNB.

KISS (48-87-89-64), 22 h : Story Underground ; 23 h 30 : Mouvement Aye.

LA LOUISIANE (42-36-58-98) : De Preissac Jazz Group.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : B. Doggett.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : O. Franc Quintet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : M. Perez, D. Dipiazza, R. Persi.

TRIBULUM (42-36-01-01), 22 h : S. Potts.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Mosalini, Caratini, Beytelmann.

Mardi 14 avril

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Gian Vittorio Baldi : Il sole che muore ; Nostro sonno inquieto ; Note sur une minorité ; Michelangelo Antonioni, de Gianfranco Mingozzi.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien

Relâche.

Les exclusivités

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (54-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 2e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES FUGITIFS (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MES DEUX HOMMES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (47-42-60-33).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-97-53-74) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v. angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

TRUE STORIES (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FILMS NOUVEAUX

ANGEL HEART (*). Film américain de Alan Parker. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). V.o. et v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33). V.o. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AUTRE MOITIÉ DU CIEL. Film espagnol de Manuel Gutierrez Aragon. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES BISOUNOURS N° 2. Dessin animé américain de Dale Schott. V.f. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'ÉPOUVANTAIL. Film soviétique de Roland Bykov. V.o : 14-Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00). V.f. : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA GUERRE DES ROBOTS. Dessin animé américain de Nelson Hin. V.f. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INSPECTEUR GADGET. Dessin animé français de Bruno Bianchi. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

KING KONG 2. Film américain de John Guillermin. V.o. : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LAPUTA. Film allemand de Helma Sanders-Brahms. V.o. : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Village, 6e (46-33-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MOUSTACHU. Film français de Dominique Chaussois. Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OVER THE TOP. Film américain de M. Golan. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 12e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

SACRÉE BARBAQUE. Film brésilien d'André Klotzel. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos, 5e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secretan, 19e (42-06-79-79).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HENRI V (Brit., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MORE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PORTRAIT D'UN ASSASSIN (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Les séances spéciales

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), dim. 20 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), mer. 21 h 30.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., ven. 21 h, lun. 18 h 30.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 15 h 45, 20 h + ven. 0 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., mar. 18 h 45.

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 12 h 20.

HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 19 h 45, sam. 0 h 30.

LABYRINTHE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h 05.

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 15.

M. LE MAUDIT (All., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), dim. 20 h 20.

MISS MONA (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-87-30), dim., ven. 14 h, mar. 20 h 15.

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TETE (A., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 17 h 40.

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer., lun. 14 h.

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 20 h.

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

PARIS EN VISITES

JEUDI 16 AVRIL

« Picasso et l'hôtel Salé », 14 h 30, dans la cour (Ch. Merle).

« Autour des anciennes halles », 14 h 50, Bourse du commerce, 2, rue de Viarmes, Paris 1er (l'Art pour tous).

« Huit hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« L'Opéra de Charles Garnier et les fastes de la vie mondaine au XIXe siècle », 13 h 45, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« L'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (La France et son passé).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arcus).

« Le Marais : des salons de Sully à l'hôtel de la Brinvilliers », 14 h 30, 2, rue de Sully (M.-C. Lasnier).

« Du quartier Gaillon aux grands boulevards », 14 h 30, métro 4-Septembre (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie, sortie (G. Botteau).

« Les salons Rocaille de l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, porte des groupes (Approche de l'art).

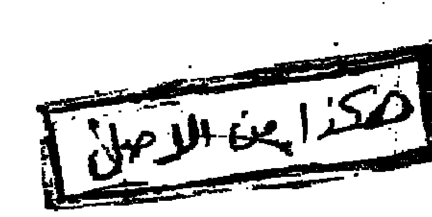
« Exposition Tanis », 16 h 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« Nouveaux visages parisiens, du port de l'Arsenal à l'Opéra de la Bastille », 14 h 30, métro quai de la Rapée, sortie (Monuments historiques).

« Les arènes et les thermes gallo-romains de Lutèce », 14 h 30, métro Place Monge, sortie (Monuments historiques).

« Le quartier Mouffetard », 15 heures, devant l'église, 141, rue Mouffetard (Monuments historiques).

« Les petites synagogues du quartier du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, sortie (Monuments historiques).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Mardi 14 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 **Feuilleton : Dallas.**
21.25 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir..**
22.20 **Documentaire : Nouveaux mondes.**
L'Alaska, série de trois émissions de François-Marie Ribadean.
3. La loi du Grand Nord.
23.10 **Journal.**
23.30 **Magazine : C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 **Mardi cinéma : Un éléphant, ça trompe énormément ■**
Film français d'Yves Robert (1967). Avec Jean Rochefort, Claude Brasseur, Guy Bedos, Victor Lanoux, Danièle Delorme, Anny Duperey, Marthe Villalonga.
22.20 **Les jeux de Mardi cinéma.**
Invités : Jean-Claude Brialy, Jean-Pierre Marielle, Macha Méril, Grace Capitani.
23.15 **Journal.**
23.30 **Les enfants du rock : Musicalifornia.**
Dramarama ; Imitation Life et Dancing Hood ; Music News : Ganga Jang.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 **Cinéma : Panique à bord ■**
Film américain d'Andrew L. Stone (1959). Avec Robert Stack, Dorothy Malone, George Sanders, Edmond O'Brien.
22.10 **Journal.**

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : On ne meurt que deux fois ■ Film français de Jacques Deray (1985). Avec Michel Serrault, Charlotte Rampling, Xavier Deluc, Elisabeth Depardieu, Gérard Darmon. **22.15 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : l'Empire contre-attaque ■■** Film américain d'Irwin Kershner (1980). Avec Mark Hamil, Harrison Ford, Carrie Fisher, Billy Dee Williams (v.o.). **0.25 Cinéma : la Maison près du cimetière □** Film italien de Lucio Fulci (1981). Avec Catriona Mac Coll, Dagmar Lassander, Anna Pieroni. **1.50 Les superstars du catch.**

LA 5

▶ **20.30 Cinéma : A nous la victoire.** Film de John Huston. Avec Sylvester Stallone, Michael Caine, Max von Sydow, Pelé et Carole Laure. **22.35 Série : Hill Street Blues. 23.30 Série : Mission impossible. 0.25 Série : L'inspecteur Derrick. 1.30 Série : Kojak. 2.25 Série : Star Trek.**

M 6

20.30 Cinéma : Nevada Smith ■ Film américain de Henry Hathaway (1966). Avec Steeve Mac Queen, Karl Malden, Brian Keith, Suzanne Pleshette, Arthur Kennedy, Ralf Vallone. **22.50 Série : Brigade de nuit.** Impasse. **23.45 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Magazine : Club 6. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Face à la presse médicale. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson :** Ecoute la nuit, par David Jisse ; Le rire et la musique. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Gros plan : Isadora Duncan. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 juillet 1986 à Fribourg) : œuvres de Des Prés, extraits du Codex Occo et pièces de plain-chant tirées du Graduel de Robert de Croy, par l'Ensemble Josquin des Prés de Lausanne. **21.30 Cycle acousmatique.** Concert du GRM, donné le 25 mars. **22.25 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, concert de minuit (cycle Arturo Toscanini) : le Barbier de Séville (ouverture), de Rossini, Symphonie nº 6 en si mineur, op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la NBC (21 mars 1954) ; Symphonie nº 1 en fa mineur, op. 10, de Chostakovitch (12 mars 1944) ; à 24.00, Poissons d'or.

Mercredi 15 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 **Feuilleton : L'esprit de famille.**
14.45 **Feuilleton : Cœur de diamant.**
15.20 **Vitamine.**
17.30 **La vie des Botes.**
18.00 **Feuilleton : Huit, ça suffit.**
18.25 **Mini-journal, pour les jeunes.**
18.45 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.10 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
19.55 **Tirage du Tac-O-Tac.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du Loto.**
20.35 **Variétés : Il n'y en a qu'une.**
▶ En direct des pyramides de Port-Marly.
Avec Patrick Sabatier, Stéphane Collaro, Patrick Poivre d'Arvor, Yves Mourousi, Marie-Laure Augry, Bruno Masure, Anne Sinclair, Michel Polac, Frédéric Mitterrand, Patrick Sébastien, Bernard Tapie, Guy Lux... et pour la partie variétés : Alain Souchon, Etienne Daho, Caroline Loeb, Francis Lalanne, Mireille Mathieu... Avec Nino Ferrer, Montserrat Caballe, Viktor Lazlo, Jean Lefebvre, le Golden Gate Quartet, Stacey Q, Bernard Pisani, Richard Cocciante...
Grande soirée d'adieu de la Une avant la passation des pouvoirs entre Hervé Bourges et Francis Bouygues.
21.55 **Magazine : Thalassa.**
22.45 **Journal.**
23.00 **Cinéma : les Favoris de la lune ■■**
Film français d'Otar Iosseliani (1985). Avec Alix de Montaigu, Pascal Aubier, Emile Aubry, Hans P. Cloos, Julie Aubier.
Le premier film français du cinéaste soviétique : une série de saynètes qui ont pour thème la possession, le vol et la trahison. Une balade poétique à travers Paris, un ton original.
23.35 **Journal.**
23.55 **Magazine : Premier plan.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 **Feuilleton : Les pionniers du Kenya.**
14.35 **Terre des bêtes.**
15.00 **Récré A2.**
17.45 **Magazine : Mambo satin.**
18.05 **Feuilleton : Madame est servie.**
18.30 **Magazine : C'est la vie.**
18.50 ***Jeu : Des chiffres et des lettres.***
19.10 **D'accord, pas d'accord.**
19.15 **Actualités régionales.**
19.40 **Le nouveau théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Le grand échiquier.**
Proposé par Jacques Chancel.
Les soleils du printemps, avec l'équipe de France de rugby, le flûtiste James Galway, le Quatuor Gérard Caussé, Christian Ivaldi, Alain Meunier, Pavel Vernikov, le comédien Jacques Weber, la comédienne Sabine Azema, le danseur Eric Vu An, les écrivains Bernard-Henri Lévy et Paul Guth.
23.15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 **Magazine : Montagne.**
Découverte de la montagne par trois classes de CM 1 et CM 2 lauréates du concours Jeunes choukas ; la vallée du Queyras dans les Alpes du Sud ; Portrait de la famille Weil.
14.30 **Cameraventure.**
15.00 **Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.**
17.00 **Feuilleton : Monsieur Benjamin.**
17.25 **Dessin animé : Lucky Luke.**
17.30 **Ciné-hit.**
18.00 **Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.**
18.30 **Feuilleton : Cap danger.**
18.57 **Juste ciel,** petit horoscope.
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
19.55 **Dessin animé : *Ulysse 31.***
20.05 **Jeux : La classe.**
20.35 **Variétés : La nuit sans frontière.**
Gala donné au Casino de Paris à l'occasion du centenaire de l'Institut Pasteur.

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : L'occase d'enfer. 16.00 Documentaire : Les allumés du sport. 16.30 Téléfilm : Les derniers beaux jours. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 30. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog Show. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Pancho Villa □ Film espagnol d'Eugenio Martin (1971). Avec Chuck Connors, Telly Savalas, Luis Davila, Anne Francis. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : la Corde ■■** Film américain d'Alfred Hitchcock (1948). Avec James Stewart, John Dall, Farley Granger, Joan Chandler (v.o.). **23.55 Cinéma : Ils appellent ça un accident ■** Film français de Nathalie Delon (1981). Avec Nathalie Delon, Patrick Norbert, Gilles Segal, Jean-Pierre Bagot, Robert Benoit. 1.20 Téléfilm : Charley Hannah.

LA 5

13.55 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : Kojak. 15.50 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.10 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Feuilleton : Racines II (dernier épisode). **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : L'inspecteur Derrick. 1.05 Série : Kojak. 2.00 Série : Star Trek.**

M 6

14.00 Série : Laredo. Trafic d'armes. **15.00 Magazine : Dis-moi. 16.00 Dessin animé : La bande à Ovide. 16.30 Jeu : Hou la la !** (rediff.). Emission de Georges Lang. **17.30 Magazine : Oh ! cinéma. 18.00 Hit des clubs.** Les vingt meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Sagesse (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Sagesse (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : Dynastie.** La solution. **21.30 Téléfilm : Jo Moran, le terrible. 23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Ecrivains brésiliens et francophones. **21.30 Musique :** 18es Semaines musicales internationales d'Orléans 1986. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Redécouverte : les poètes québécois. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

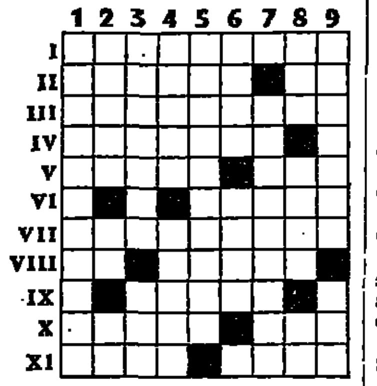
20.30 concert (donné le 20 février au Châtelet) : intégrale des airs de concert de Mozart (5e partie), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Leopold Hager ; Margaret Marshall (soprano), Philippe Langridge (ténor), Roland Daugareil (1er violon). **23.00 Les soirées de France-Musique ;** à 23.08, Jazz-Club, en direct du New-Morning, avec le trompettiste Chet Baker.



Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4463



HORIZONTALEMENT

I. On le voit rarement se déplacer sans précipitation. – II. Des boutons d'or. Romains en décadence. – *III.* Un gros rouge. – *IV.* Un homme édifiant entre tous. – V. Fille de Mnémosyne et inspiratrice de Mimnerme. Personnel. – VI. Recherchée par l'atrabilaire comme exutoire à son affection. – VII. Mauvais goûts ou états d'âme de gens dégoûtés. – VIII. Princesse couvée des yeux. Le paradis des caravaniers. – IX. A fait tourner plus d'une tête. – X. Créatures. Garçon manqué. – XI. Perles. Provenu.

VERTICALEMENT

1. La même veste qu'endossent ses intimes ne manque ni de manches ni de revers. – 2. Joue souvent au piston. *Epelé : firent la renommée de Bernard Palissy. Personnel.* – 3. Musique de cordes sous le signe des râteaux. Le véritable plancher des vaches. – 4. Dépense. Majestés fragiles. – 5. Ultramontain. – 6. Elève de Habeneck. Commandement d'une expédition menée *manu militari.* – 7. Elles sont contrariées par les fâcheux. – 8. Hydroglisseur de bassin. Susceptibles d'allumer des fards. Bec. – 9. Honni soit qui mal y panse. La foire de New-York.

Solution du problème nº 4462

Horizontalement

I. Leclanché. – II. Ut. Inouï. – III. Bonnetier. – IV. Rue. Ecru. – V. Ipéca. Ua. – VI. Fi! Aspire. – VII. Iles. CV. – VIII. Allopathe. – IX. Ne. Airain. – X. Orgelet. – XI. Sensé.

Verticalement

1. Lubrifiants. – 2. Etoupille. – 3. Née. El. On. – 4. Lin. Casoars. – 5. Ane. As. Pige. – 6. Note. Phare. – 7. Cuicui. Talc. – 8. Hiérarchie. – 9. Ru. Events.

GUY BROUTY.

LES OFFICES DE LA SEMAINE SAINTE A PARIS

ST-GERMAIN-L'AUXERROIS
2, place du Louvre, Paris (1er)

Jeudi saint : célébration de la Cène à 19 heures ; office des Ténèbres à 21 h 15.

Vendredi saint : chemin de la croix à 12 h 30 et 15 heures ; célébration de la Passion à 19 heures ; office des Ténèbres à 21 h 15.

Samedi saint : vigile et messe pascales à 21 h 30.

Dimanche de Pâques : messe solennelle à *11 h 15 ;* vêpres et messe à 17 heures ; autres messes à 8 h 30 et 10 heures.

Lundi de Pâques : messes à 8 h 30, 12 h 10 et 18 h 30.

Avec la participation de la Chorale grégorienne d'étudiants d'Utrecht (Pays-Bas).

SAINT-GERVAIS
place Saint-Gervais, Paris (4e)

Jeudi saint : 12 30, office ; 18 heures, eucharistie ; 23 heures, office de nuit.

Vendredi saint : 12 h 30, office ; 18 heures, liturgie de la croix.

Samedi saint : 12 h 30, office ; 21 h 30, bénédiction du feu nouveau et liturgie pascale.

Dimanche de Pâques : 8 heures, office de la Résurrection ; *11* heures, messe solennelle.

SAINT-SULPICE
Place Saint-Sulpice, Paris (6e)

Jeudi saint : 19 heures, messe solennelle de la Cène. Il n'y aura pas d'autre messe à Saint-Sulpice. Ceux qui ne peuvent y participer sont invités à la messe de 18 heures à l'église des Carmes.

Vendredi saint : 19 heures, célébration de la Passion du Seigneur.

Samedi saint, 21 h 30, rassemblement sur le parvis. Bénédiction du feu nouveau, procession de la lumière, veillée biblique.

Jour de Pâques, 10 h 30, messe solennelle ; 18 heures, vêpres.

LA MADELEINE
Place de la Madeleine, Paris (8e)

Jeudi saint : 12 h 15, messe ; 18 h 30, messe de la Cène.

Vendredi saint : chemin de croix à 12 h 15 et 15 heures (en plusieurs langues) ; 18 h 30, célébration de la Passion du Seigneur (répons en grégorien et en français).

Samedi saint : vigile pascale à 21 heures. Grand orgue et chœurs de la Madeleine.

Dimanche de Pâques : messes à 8 heures, 9 heures, 10 heures, 12 h 30 et 18 heures ; 11 heures, grand-messe ; homélie par Mgr Thorel.

LA TRINITÉ
Place d'Estienne-d'Orves, Paris (9e)

Jeudi saint : 12 h 10, messe pour ceux qui travaillent dans le quartier ; 18 h 30, messe paroissiale, suivie de l'adoration à la crypte jusqu'à 24 heures.

Vendredi saint : 12 h 10, célébration de la Passion et de la Croix (pour ceux qui travaillent dans le quartier ; 15 heures, chemin de croix ; 18 h 30, célébration de la Passion et de la Croix.

Nuit de Pâques : 21 heures, vigile pascale et messe (aux grandes orgues : O. Messiaen).

Dimanche de Pâques : 8 heures, messe ; 9 h 30, messe, chants grégoriens (aux grandes orgues : O. Messiaen) ; 10 h 30, messe pour les enfants des catéchismes et les familles ; 11 h 15, messe solennelle de la Résurrection (aux grandes orgues : O. Messiaen) ; 19 heures, messe.

Lundi de Pâques : messes à 8 heures, 10 heures, 12 h 10, 18 h 30.

SAINT-BERNARD DE MONTPARNASSE
34, avenue du Maine, Paris (15e)

Jeudi saint : 19 heures, célébration de la Cène.

Vendredi saint : 19 heures, célébration de la Passion.

Samedi saint : 22 heures, vigile pascale et messe de la Résurrection.

Dimanche de Pâques : messe à 11 heures.

SACRÉ-CŒUR
35, rue du Chevalier-de-la-Barre, Paris (18e)

Jeudi saint : 19 heures, messe solennelle, lavement des pieds ; procession au reposoir.

Vendredi saint : 12 h 30, chemin de croix sur les pentes de la butte Montmartre avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris (rendez-vous au square Willette) ; 19 heures, célébration de la mort du Seigneur, chant de la Passion, grandes oraisons, adoration de la Croix, communion.

Samedi saint : 21 heures, veillée pascale, liturgie du feu, lectures, liturgie de l'eau et baptêmes, eucharistie concélébrée.

Dimanche de Pâques : 11 heures, messe solennelle (*Kyrie, Gloria et Credo* en grégorien ; polyphonies de Bach et Mazé) ; 16 heures, vêpres solennelles ; 18 heures, messe chantée.

Lundi de Pâques : 11 heures et 18 heures, messes.

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
(rite grec-melchite)
1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris (5e)

Jeudi saint : 12 heures, bénédiction de l'huile sainte des pénitents et onction des fidèles ; 19 heures : liturgie de saint Basile.

Vendredi saint : 17 h 30, office solennel de l'Epitaphios. Homélie de Mgr Yves Marchassou, vicaire général.

Samedi saint : 11 h 30, bénédiction du feu sacré suivie de la liturgie de saint Basile.

Nuit pascale : 23 heures, entrée triomphale du Christ ; hymne de saint Jean de Damas ; liturgie solennelle de la Résurrection.

Dimanche de Pâques : 10 h 30, liturgie solennelle de saint Jean Chrysostome, lecture de l'Evangile en douze langues ; 18 heures : liturgie de saint Jean Chrysostome.

Lundi de Pâques : 11 heures : liturgie de saint Jean Chrysostome.

RESULTATS COMPLETS Nº 15 LOTO SPORTIF

	—	—
		2 685 535,00 F
	33	96 351,00 F
	471	6 987,00 F
	4 531	721,00 F
	34 762	73,00 F
	514	66,00 F

Tirage des " 7 numéros de la Chance " du Dimanche 12 Avril 1987 : [illegible]

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT



ARTS ET SPECTACLES

loterie nationale
TRANCHE Nº38 DU



TIRAGE DU LUNDI 13 AVRIL 1987

LE NUMÉRO 1 1 3 0 2 9 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 2 1 3 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Audience TV du 13 avril 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37.6	10.1	11.1	2.1	2.6	9.5	2.1
19 h 45	42.9	15.9	13.8	3.2	3.2	4.8	2.1
20 h 16	53.4	16.9	16.9	7.4	4.2	4.2	3.2
20 h 41	60.3	30.2	8.5	7.4	4.2	5.8	4.8
22 h 08	54.0	27.5	3.2	13.2	5.3	3.2	2.1
22 h 44	25.4	7.9	6.3	3.2	1.1	5.3	1.6

Programmes du lundi 13 avril, à 20 h 30. TF1 : Subway *(film) ; A2 : « La mafia 2 » (série) ; FR3 :* Verdict *(film) ; Canal Plus :* Un amour de Coccinelle *(film) ; la 5 : « Un cadavre dans la bibliothèque » ; M 6 :* Heureux qui comme Ulysse *(film).*

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 14 avril à 0 heure et le dimanche 19 avril à 24 heures.

Les hautes pressions qui persistent sur l'Europe occidentale favoriseront le retour à des conditions anticycloniques avec une hausse très sensible des températures sur l'ensemble de la France.

Le matin : sur le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, le ciel sera chargé et de petites pluies sont possibles. De la Manche aux Ardennes, il y aura de nombreux passages nuageux qui pourront toutefois laisser passer quelques rayons de soleil. Du Nord au Massif Central, à l'Alsace et au nord des Alpes le ciel restera encore assez nuageux. Sur les régions proches de la Méditerranée, ce sera du beau temps, avec un vent de nord-est modéré, sauf sur l'extrême Sud-Est et la Corse où quelques nuages subsisteront.

Ailleurs, il y aura de nombreux brouillards et brumes dans l'intérieur, et plus particulièrement de la Bretagne au Sud-Ouest.

En journée : de la Manche orientale à l'Alsace, les passages nuageux seront nombreux, accompagnés de faibles bruines près des côtes. De la Bretagne au Bassin parisien et au Jura, les éclaircies seront assez belles mais il y aura encore quelques nuages, de même que sur la Corse. Ailleurs, le temps sera assez bien ensoleillé.

Les températures seront généralement en hausse sensibles. Les températures minimales prévues sont de 4 à 7 degrés sur la moitié nord, 5 à 7 degrés sur la moitié sud à l'ouest du Rhône. A l'est du Rhône, les températures seront plus fraîches, avec des gelées locales. Les températures maximales iront de 15 à 20 degrés du nord au sud sur la moitié ouest, de 13 à 16 degrés sur la moitié est, et de 18 à 20 degrés près de la Méditerranée.

Jeudi 16 avril : des passages nuageux, parfois nombreux, se produiront le matin du Nord à l'Alsace, se désagrégeant en gagnant le Jura et les Alpes. De belles éclaircies se développeront en cours de journée. Sur les autres régions, après dissipation des brumes et brouillards, le ciel sera ensoleillé.

Les températures minimales seront de 7 à 9 degrés près de la Méditerranée, et de 2 à 5 degrés dans l'intérieur, et de 5 à 7 degrés près des côtes de la Manche et de l'Atlantique. Les températures maximales seront de 12 à 16 degrés du Nord-Est au Lyonnais, de 16 à 20 degrés sur les autres régions, atteignant 23 à 25 degrés dans le Midi.

Vendredi 17 avril : après dissipation des brumes et brouillards, le temps sera ensoleillé sur l'ensemble des régions. Les températures maximales seront en hausse de 2 à 3 degrés sur le nord et l'est de la France.

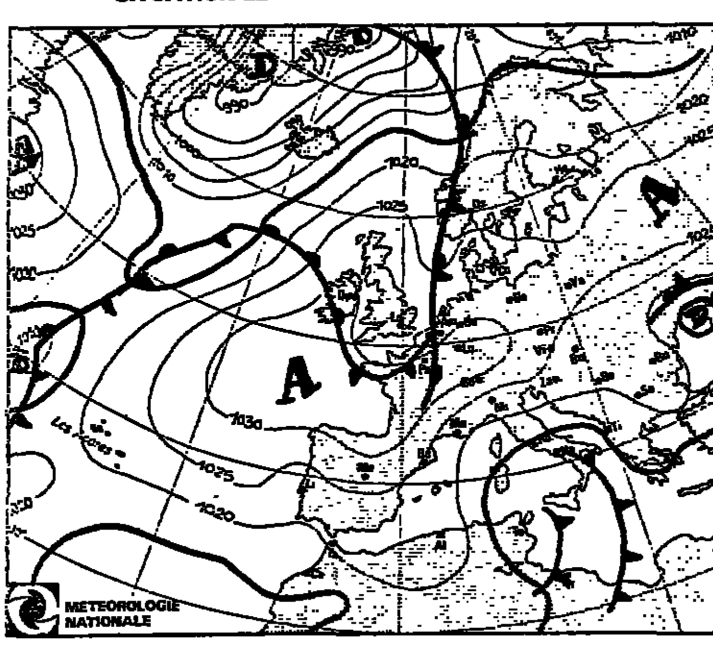
Samedi 18 avril : après dissipation des brumes et brouillards, le temps sera ensoleillé sur la plupart des régions avec cependant une aggravation nuageuse en cours de journée sur la Bretagne et la Normandie, avec quelques ondées orageuses.

Sur la moitié ouest les températures minimales seront de 10 à 12 degrés, et sur la moitié est de 7 à 10 degrés. Les températures maximales seront de 19 à 26 degrés du nord-ouest au sud-est.

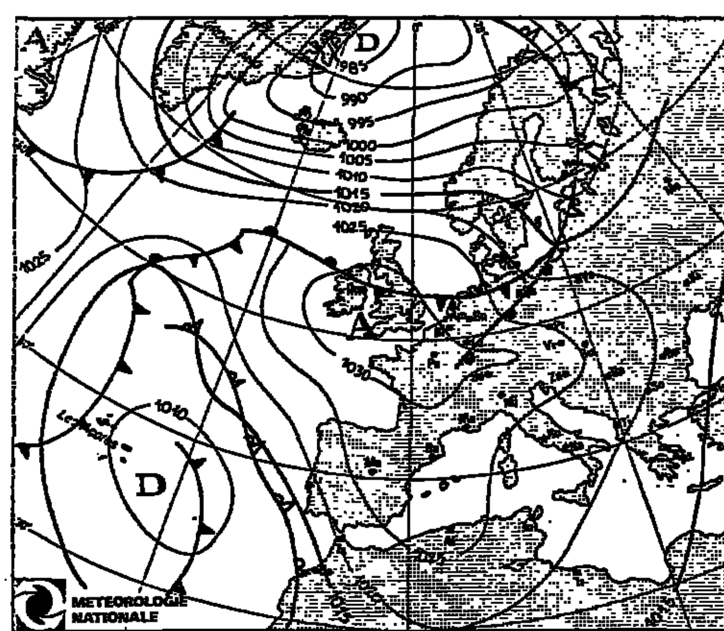
Dimanche 19 avril : le temps nuageux sur la moitié nord-ouest le matin s'étendra à toute la moitié nord en cours de journée. Sur les autres régions, le temps ensoleillé persistera.

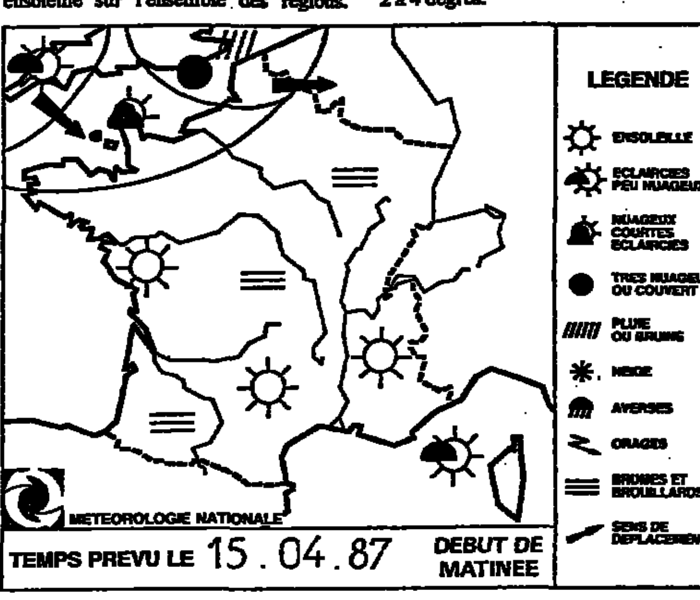
Les températures seront en baisse de 2 à 4 degrés.

SITUATION LE 14 AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-4 à 6 h TU et le 14-4-1987 à 6 h TU — le 14-4-1987

FRANCE			
AJACCIO	18	10	P
BIARRITZ	13	5	N
BORDEAUX	15	4	C
BOURGES	10	6	C
BREST	13	9	C
CAEN	12	9	P
CHERBOURG	9	8	B
CLERMONT-FERR.	9	5	C
DIJON	9	0	D
GRENOBLE St-M-H	14	2	D
LILLE	13	7	C
LIMOGES	10	6	P
LYON	10	2	D
MARSEILLE-MAR.	14	6	D
NANCY	9	– 3	B
NANTES	15	10	P
NICE	16	12	C
PARIS-MONTS.	13	9	C
PAU	14	3	–
PERPIGNAN	17	11	C
RENNES	14	10	P
ST-ÉTIENNE	9	– 1	D
STRASBOURG	9	– 2	B
TOURS	13	8	P
TOULOUSE	13	6	C
POINTE-A-P.			

ETRANGER			
ALGER	19	6	N
AMSTERDAM	11	7	P
ATHÈNES	18	10	P
BANGKOK	39	28	N
BARCELONE	18	6	N
BELGRADE	9	5	B
BERLIN	11	2	N
BRUXELLES	11	7	C
LE CAIRE	25	15	D
COPENHAGUE	8	– 1	B
DAKAR	32	17	D
DELHI	35	20	D
DJERBA	20	11	N
GENÈVE	10	4	D
HONGKONG	17	14	P
ISTANBUL	7	4	C
JÉRUSALEM	16	7	C
LISBONNE	25	14	D
LONDRES	12	4	B
LOS ANGELES	24	13	D
LUXEMBOURG	7	0	D
MADRID	20	2	D
MARRAKECH	34	17	C
MEXICO	27	15	B
MILAN	13	6	N
MONTRÉAL	15	3	D
MOSCOU	12	– 3	N
NAIROBI	27	17	N
NEW-YORK	21	7	D
OSLO	5	1	C
PALMA-DE-MAL.	19	3	D
PÉKIN	16	6	D
RIO-DE-JANEIRO	35	25	D
ROME	15	10	D
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	6	1	D
SYDNEY	27	16	C
TOKYO	12	4	C
TUNIS	17	7	A
VARSOVIE	12	1	C
VENISE	16	10	N
VIENNE	12	7	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Simon MELLOUL, les grands-parents,
M. et Mme Catherine, Jean-Marc MELLOUL-MENAT, les parents,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fils,

Jérémie,

le 11 avril 1987.

« Mazel tov. »

Décès

– Mme Paul Darbans,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul DARBANS,
pharmacien,

survenu le 8 avril 1987.
Les obsèques ont eu lieu vendredi 10 avril, à Fronton.

Château des Tilleuls,
31620 Fronton.
Sté Bambisol, BP 207,
82002 Montauban.

– Lili Berger-Grojnowski,
Michel Grojnowski,
Jeanne List-Pakin,
Michel et Thérèse Grojnowski,
Daniel Grojnowski,
Nina et Jean Kehayan,
ont l'immense tristesse d'annoncer la mort de

Louis GROJNOWSKI-BRUNO,

le 10 avril 1987.

Les obsèques auront lieu, le jeudi 16 avril, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux (avenue Marx-Dormoy).

– L'Amicale de liaison des anciens résistants juifs (AMILAR),
a la tristesse de faire part du décès survenu le 10 avril 1987, à Paris, de

Louis GROJNOWSKI-BRUNO,
dirigeant de la MOI sous l'occupation,
décoré de la Légion d'honneur
et de la médaille de la Résistance.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 avril, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, rendez-vous à l'entrée principale.

– M. Jean-Manuel Bourgois,
président-directeur général,
et les collaborateurs des Editions Bordas,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Henri LEMAITRE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des lettres,
docteur ès lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur auteur et ami.

Paris, le 10 avril 1987.

– On a tué

Ali MECILI.

« Son courage nous était nécessaire. Son rire nous réchauffait. Sa voix... »

Jacy Alazraki,
Florence Géry,
Michel Lièvre,
Et le collectif de la Maison Bleue.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André MOITESSIER,

survenu le dimanche 12 avril 1987.

De la part de
Mme André Moitessier,
son épouse,
Patrick Caron,
son beau-fils,
Et de toute la famille.

L'incinération aura lieu le mercredi 15 avril, à 15 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

– Mme Pierre Strahl
et ses enfants,
Mme veuve Kurt Strahl,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre STRAHL,
ingénieur,

leur époux, beau-père et fils,
survenu subitement le 11 avril 1987, à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 15 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, dans le caveau de famille.

2, rue André-Barsacq,
75018 Paris.

Remerciements

– L'Union des coopératives agricoles du Sud-Ouest,
14, rue Alexandre-Fourtanier,
31000 Toulouse,

La compagnie Interagra,
152, avenue de Malakoff,
75116 Paris,

très sensibles aux nombreux témoignages d'affection et d'amitié qu'elles ont reçus à l'occasion du décès de leur président-fondateur,

M. Jean-Baptiste DOUMENG,

adressent à tous leurs vifs remerciements.

Anniversaires

– **Monique CHOURAKI**
nous manque depuis dix ans.
Pensez à elle et à tous ceux qui l'aiment.

– Il y a cinq ans, le 15 avril 1982, disparaissait, à l'âge de cinquante-cinq ans,

Francis COMBE,
député au Parlement européen,
président des chambres
de métiers de France.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Histoire

Soixante-quinze ans après

L'obsédant « Titanic »

Dans la nuit du 14 au 15 avril 1912 – il y a soixante-quinze ans –, le *Titanic*, le plus grand transatlantique alors jamais construit, le paquebot proclamé insubmersible, la vitrine luxueuse de l'industrie britannique triomphante, coulait, au cours de sa traversée inaugurale, à quelques centaines de kilomètres au sud-est de Terre-Neuve, entraînant dans la mort mille cinq cent treize personnes sur les deux mille deux cent une présentes à bord.

Le naufrage de l' « insubmersible » est très rapide : à 22 h 15 le 14 avril, le *Titanic* heurte un iceberg ; on pourrait même dire frôle le paquebot tant le choc est peu violent. Mais ce « contact » s'est fait sur le flanc du *Titanic*, qui a été découpé, sous la ligne de flottaison, par la glace, comme une vulgaire boîte de conserve : cinq des seize compartiments étanches sont éventrés et inondés. L'électricité est coupée à 0 h 20 le 15 avril. Le bateau disparaît par l'avant à 2 h 20.

Après une campagne de recherche franco-américaine, l'épave du *Titanic* a été retrouvée le 1er septembre 1985 sur les fonds de l'Atlantique du nord-ouest, sous 3 950 mètres d'eau, grâce aux appareils de détection les plus sophistiqués. Du 10 juillet au 6 août 1985, le *Sûroit* et son « poisson » remorqué, le *SAR*, muni d'un magnétomètre (1), ont ratissé 320 kilomètres carrés du losange de 400 kilomètres carrés, défini, par des recherches historiques et opérationnelles, comme étant « la » zone où chercher l'épave. Lorsque le *Knorr* (2) est arrivé sur place le 22 août 1985 avec ses engins télécommandés, l'*Argo* et l'*Angus*, il n'y avait plus que 80 kilomètres carrés à explorer. Le 1er septembre, la silhouette du *Titanic* apparaissait sur les écrans de télévision du *Knorr*.

En octobre 1986, le Congrès américain a voté une loi demandant que la communauté internationale considère l'épave comme un mémorial inviolable. Mais le *Titanic* repose sous les eaux internationales, hors de la juridiction de tout Etat.

Cependant, l'IFREMER négocie actuellement avec un « groupe européen » encore non précisé un contrat de location du navire océanographique *Nadir*, de l'engin télécommandé *Robin* et du petit sous-marin *Nautile*. Cette annonce a déclenché des réactions très hostiles aux Etats-Unis : on prête au « groupe européen » et à l'IFREMER l'intention de remonter divers objets présents dans l'épave et autour de celle-ci.

Déjà en 1980 et 1981, le milliardaire texan, M. Jack Grimm avait monté deux expéditions pour retrouver le *Titanic*, et surtout les « trésors » que l'épave est censée contenir. Il est vrai qu'il avait déjà cherché le monstre du loch Ness et l'arche de Noé.

Quoi qu'il en soit, neuf des vingt-cinq survivants encore de ce monde du *Titanic* ont participé le 11 avril à Wilmington (Delaware) au dîner-anniversaire organisé par la société historique du *Titanic*. Au menu : faux-filet aux champignons et éclairs. Comme sur le paquebot le soir du 14 avril 1912.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le navire océanographique *Suroît* et l'engin télécommandé *SAR* appartiennent à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER).

(2) Le navire océanographique *Knorr* appartient à la marine américaine et est utilisé par la Woods Hole Oceanographic Institution.

CORRESPONDANCE

Le lycée militaire d'Aix-en-Provence

Une précision du général Schmitt

A la suite de sa visite au lycée militaire d'Aix-en-Provence, dont deux professeurs, MM. Claude Maignant et Roland Warion, ont un grave différend avec l'administration (le Monde *du 11 avril), le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Maurice Schmitt, nous demande de publier les précisions suivantes :*

L'armée n'est pas au-dessus des lois. Nous avons pris acte de la décision du tribunal administratif. Ces deux professeurs sont rémunérés par le ministère de la défense, recevront une mission, mais *il n'est pas souhaitable* à mon avis qu'ils reprennent un enseignement au lycée d'Aix, compte tenu de tous les développements de cette affaire. Je leur reproche d'avoir pratiquement refusé le dialogue avec l'encadrement et les autres professeurs, et d'avoir eu une attitude qui a jeté le trouble dans le lycée. Le corps professoral de l'ensemble du lycée, à 99 %, ne souhaite pas les voir revenir et, par conséquent, il ne me paraît pas que leur retour soit souhaitable.

Leur remise à la disposition du ministère de l'éducation nationale n'a rien à voir avec l'envoi de lettres d'élèves et de parents au commandement du lycée, procédé d'ailleurs *condamné publiquement* par l'autorité militaire à tous les niveaux, dès 1985. Elle n'a rien à voir non plus avec une mise en cause d'un quelconque climat malsain de l'école par ces deux professeurs. Ils n'ont d'ailleurs rien dit ni écrit à ce sujet, tout au moins avant d'être remis à la disposition du ministère de l'éducation nationale à la rentrée de 1986, décision effectivement annulée récemment, *pour vice de forme*, par le tribunal administratif de Marseille.

Il peut toujours y avoir un individu qui se soit fourvoyé, qui soit raciste, fasciste et le manifeste. Mes directives, et elles sont appliquées, sont très claires : D'abord, si c'est un gamin, le plus souvent d'ailleurs, il faut essayer de réformer cette mentalité. Si on n'y arrive pas, le mettre à la porte. Cependant, ce contre quoi je m'indigne, c'est le fait qu'on ait pu raconter que ce genre d'attitude était toléré, voire encouragé par le cadre professoral et le cadre militaire.

SPORTS

LA COUPE DU MONDE DE RUBGY

Codorniou écarté de la sélection

Le comité de sélection de la Fédération française de rugby (RFR), réuni lundi 13 avril à Agen, a fait connaître la liste des vingt-six joueurs qui participeront à la première Coupe *du Monde de rugby*, du 22 mai au 20 juin en Nouvelle-Zélande et en Australie : Armary, Berbizier, Bérot, Blanco, Bonneval, Carminati, Champ, Charvet, Condom, Dintrans, Dubroca, Estève, Erbani, Gallion, Garuet, Haget, Joinel, Lafond, Lagisquet, Laporte, Lorieux, Mesnel, Ondarts, Rodriguez, Sella et Tolot. Le grand absent de cette sélection est Didier Codorniou, le trois-quarts centre du Stade Toulousain.

● **Nouveau sursis pour les** ***hooligans britanniques.*** – *Un* tribunal londonien a rejeté pour des questions de forme, la demande des magistrats belges de convoquer les vingt-six hooligans pour apprécier leur *rôle* lors des événements survenus au stade du Heysel en mai 1985 et qui avaient fait trente-neuf morts. Selon les avocats, il ne s'agit que d'un *« répit temporaire »*.

ÉCHECS

Le Tournoi Swift de Bruxelles

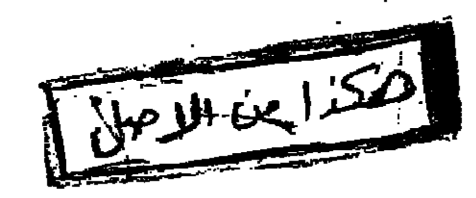
Kasparov et Kortchnoi en tête

Dans le Tournoi Swift, qui se dispute à Bruxelles, le champion du monde Garry Kasparov a pris un départ fracassant : trois parties, trois *victoires. Une* digne façon de fêter ses vingt-quatre ans. Il est vrai que le tirage au sort l'a fait rencontrer en premier les trois joueurs les plus faibles du tournoi : les Belges Meulders et Winants et le Hollandais Van der Wiee. Anatoli Karpov, quant à lui, n'a pu qu'annuler contre Larsen, gagner, après ajournement, devant Meulders et a une partie en retard à jouer contre Tal.

Parmi les autres grands de cette compétition, Kortchnoi, très en forme, a battu Winants, puis, avec les noirs, Short et Van Derwiel, *et se* trouve à égalité avec Kasparov.

Classement après trois rondes :

1. Kasparov et Kortchnoi, 3 ; 3. Timman, 2,5 ; 4. Larsen et Ljubojevic, 2 ; 6. Karpov, 1,5 (une partie à jouer) ; 7. Tal, 1 (une partie à jouer) et Torre, 1 ; 9. Short et Van der Wiel, 0,5 ; 11. Meulders et Winants, 0.



A TRAVERS LES ENTREPRISES

Privatisation : le prix minimum de l'Institut de développement industriel est fixé à 1,6 milliard de francs

La commission de privatisation a fixé à 1,6 milliard de francs la valeur minimum de l'Institut de développement industriel (IDI), spécialiste du capital-risque dont l'Etat français détient 44 %. Les autres actionnaires de l'IDI, Crédit agricole pour 14 %, EDF pour 14 %, Crédit national pour 8 %, et diverses banques pour le solde, ont une dizaine de jours pour décider s'ils vendent ou non leurs participations, avant que ne soit lancé l'appel d'offres.

L'un des principaux candidats au rachat, le groupe Bouygues, auquel vient d'être attribué TF1, a déclaré, le 13 avril, qu'il ne s'intéressait plus au dossier.

Le prix minimum retenu constitue en tout cas un handicap pour les salariés de l'IDI qui avaient conçu un projet de rachat, grâce à un emprunt cautionné par Rothschild et associés et la Générale occidentale.

CGE-ITT : accord sur les filiales espagnoles

Un accord est intervenu sur le difficile plan de reconversion de l'ancienne filiale espagnole d'ITT rachetée par la CGE en janvier, la Standard Electrica (426 millions de dollars et 16 168 salariés, compte tenu de sa filiale Marconi. Le ministère espagnol de l'industrie attribuera à Standard Electrica une subvention de 3,8 milliards de pesetas (180 millions de francs), tandis qu'Alcatel et Telefonica (actionnaire à 21 % de Standard) réaliseront une augmentation de capital de 17 milliards de pesetas (810 millions de francs). Alcatel assumera la part la plus importante de cette opération (14 milliards de pesetas). Par ailleurs, Telefonica s'engage à acheter à la Standard Electrica des matériels jusqu'à 312 milliards de pesetas jusqu'en 1991. 4 143 emplois seront supprimés.

Selon le porte-parole du ministère espagnol de l'industrie, le coût de l'opération d'assainissement dépassera les 83 milliards de pesetas (près de 4 milliards de francs).

L'accord prévoit en outre la vente à Ericsson de la filiale de Standard spécialisée dans l'électronique militaire, Marconi-Espagne. Le groupe suédois a, d'autre part, annoncé qu'il avait signé un accord de principe pour racheter la participation (49 %) que détient à ses côtés Telefonica dans l'entreprise de commutation téléphonique Intelsa.

M. Francis Lorentz président de Bull SA

M. Francis Lorentz, directeur général du groupe Bull, a été nommé président de Bull SA, qui rassemble la totalité des activités techniques, industrielles et commerciales en France, Bull SA est filiale de la Compagnie des machines Bull (holding du groupe) présidée par M. Jacques Stern.

Ce changement fait suite aux nouvelles responsabilités de président assumées par M. Stern dans la société Honeywell Bull Inc., créée à la suite du rachat par Bull de la filiale informatique du groupe américain Honeywell. M. Lorentz est entré, en septembre 1982, chez Bull et participe, aux côtés de M. Stern, au redressement de l'entreprise informatique française depuis cette date.

TRANSPORTS

Dans une étude demandée par les syndicats

Le Service national des messageries de la SNCF est critiqué pour ses « carences » et ses « mauvais choix »

Avec 850 millions de francs de déficit cumulés de 1982 à 1986, le Service national des messageries de la SNCF (SERNAM) se porte mal. Une étude économique commandée par le comité d'entreprise et réalisée par un bureau de consultants indépendant tire un sévère bilan : une véritable volée de bois vert.

« Carence de gestion » et *« mauvais choix »* sont imputés à la direction, qui a été remplacée à l'automne dernier à la tête d'une entreprise *« en position dominante en 1979-1980 et qui n'a pas su discerner à temps l'extraordinaire évolution de son environnement professionnel et prendre les mesures d'adaptation nécessaires »*. La messagerie et l'express ont encore perdu 10 % et 3,6 % de leur trafic en 1986, alors que ces produits représentent 56 % et 30 % du chiffre d'affaires (4 170 millions de francs). Le SERNAM n'est pas concurrentiel : délais trop longs (cinq jours au lieu de trois chez les routiers) et variables, incidents de transport fréquents, ignorance du trafic interrégional, tarifs trop rigides, etc.

Signe de la détérioration de la qualité du service : les indemnités payées aux clients pour avaries et retards sont passées de 25 millions de francs en 1973 à 94 millions en 1985 et 108 millions en 1986. Cette année-là, on comptait, sur 10 000 livraisons, 83 envois avariés, 14,5 manquants et 1,5 retard. La force de vente elle-même est mal notée : formation des vendeurs insuffisante et inadaptée – car *il n'y a pas de véritable carrière commerciale possible au SERNAM* – et défaillance dans le démarchage de la clientèle. Les auteurs ajoutent : *« Là encore, c'est un problème de « culture d'entreprise » davantage orientée vers la production et l'administration que vers une conception moderne et active du commercial. »*

Les outils de gestion ? Il n'y a ni compte de gestion budgétaire prévisionnel au niveau des succursales, ni tableau de bord, c'est-à-dire rien de synthétique sur la clientèle, les flux de trafic, les litiges... Les données existent, mais ne sont pas utilisables, *« les compétences sont là, l'essentiel des tâches est accompli, mais il manque l'animation et la gestion qui transforment le savoir-faire en savoir-agir »*.

Interrogé au sujet de cette étude, le nouveau directeur général, M. Jacques Peters, quarante-six ans, semble décidé à prendre le taureau par les cornes en incitant les cadres à adopter *« des comportements d'entreprise concurrentielle »*. D'accord pour donner de meilleurs *« objectifs de carrière »*, il a conscience que *« le statut »* l'empêche d'introduire dans la rémunération les éléments incitatifs qui font défaut.

Quant à l'amélioration de la gamme de produits pour les deux années à venir, la direction prévoit l'extension du «spécial 9» (livraison avant 9 heures), l'express de jour, la messagerie rapide Paris-province du jour au surlendemain. Et, avec l'introduction du «code à barres», M. Peters affirme qu'il pourra mieux suivre les vingt trois mille expéditions quotidiennes.

Le rapport d'experts ne voit pas d'issue pour le SERNAM sans l'investissement de plusieurs centaines de millions de francs. Sans cela, renchérissent les cheminots CFDT, la politique de la direction ne serait qu'un vœu pieux. M. Peters ne prévoit, en effet, *« que »* 50 millions de francs d'investissements : *« Nous ne pouvons demander plus à la SNCF, qui supporte déjà les déficits du SERNAM, sans faire payer d'agios. »*

Enfin – et ce n'est pas le moindre des paradoxes, – l'étude réalisée à la demande des syndicats conclut à la nécessité de la filialisation du SERNAM, parce que son statut actuel empêche la constitution d'un réseau intégré européen avec ses principaux concurrents. Si l'ensemble des syndicats est toujours unanimement opposé à une filialisation, la direction du SERNAM se frotte les mains de cette proposition qu'elle espère pouvoir réaliser après le retour à l'équilibre.

Celui-ci sera-t-il au rendez-vous donné pour 1989 ? En 1986 le déficit a été de 240 millions de francs au lieu de 100 millions prévus et un trou de 170 millions de francs est encore envisagé pour 1987, malgré la suppression de mille emplois sur huit mille huit cent soixante-treize.

FRANÇOIS KOCH.

ÉQUIPEMENT

Un schéma directeur pour les dix prochaines années

Le gouvernement programme la construction de 2 730 kilomètres de voies autoroutières

Le gouvernement Chirac, réuni le lundi 13 avril en comité interministériel d'aménagement du territoire, a arrêté un nouveau schéma directeur routier national prévoyant la construction d'environ 2 730 kilomètres de voies autoroutières qui se rajouteront, avant la fin du siècle, aux 5 700 kilomètres déjà réalisés. Le premier ministre a déclaré, à l'issue du comité, que cette décision témoignait de l'importance qu'il attachait à l'aménagement du territoire *«qui n'est pas passé de mode, mais qui s'impose à nouveau dans la perspective de la création du grand marché unique européen en 1993»*.

La philosophie de cette politique routière ? *« Faire en sorte que la France soit compétitive au moment de l'ouverture sur l'Europe »*, a déclaré M. Chirac qui a imparti à l'aménagement du territoire trois missions : *« Ouvrir les régions les unes aux autres ainsi qu'à la Communauté, créer les conditions d'un développement économique aussi équilibré que possible, favoriser l'adaptation et le développement des zones sensibles, les zones rurales et les régions touchées de plein fouet par la crise. »*

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, complètera cette politique dans les prochains jours par des décisions concernant les localisations d'entreprises, les reconversions industrielles et le développement des zones rurales.

M. Méhaignerie, élu de l'Ouest rural de la France, a pu juger des effets bénéfiques du plan routier breton. Il sait aussi que le risque est grand de voir les trafics marchandises et voyageurs emprunter le corridor germano-scandinave pour joindre l'Europe du nord à la Méditerranée, *« en oubliant la France »*. Enfin, le provincial qu'il demeure a été choqué par le centralisme routier qui fait converger vers Paris les grandes voies de communication.

Le nouveau schéma directeur a tenu compte de ces trois réflexions. Il prévoit en dix ans la construction de 1 530 kilomètres d'autoroutes supplémentaires, s'ajoutant aux 1 200 kilomètres qui restaient dans les cartons de la direction des routes et dont la réalisation sera accélérée :

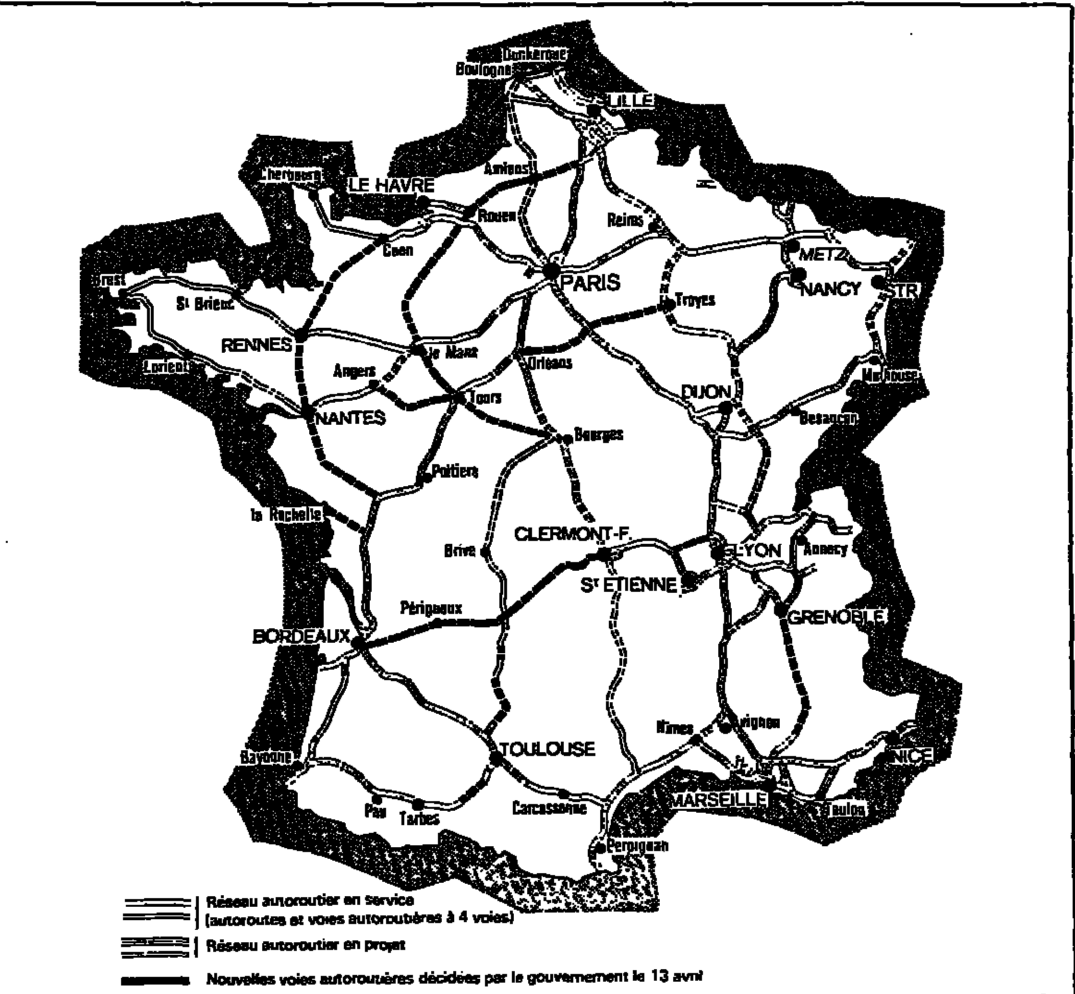
● **Les voies Est-Ouest**

– Une voie de type autoroutier Genève-Bordeaux sera rendue possible par la construction d'une voie rapide (deux fois deux voies et carrefours en dénivelé) entre Bordeaux et Périgueux, et d'une autoroute Périgueux-Tulle-Clermont-Ferrand.

– Une autoroute entre Le Havre et Amiens et une voie rapide entre Amiens, Saint-Quentin et Reims.

– Une voie rapide Angers-Tours-Vierzon, permettra de relier Nantes à Lyon par des voies à caractéristiques autoroutières.

– Une voie rapide Orléans-Troyes permettra de relier Nantes à l'Est de la France par des voies à caractéristiques autoroutières.



● **Les voies Nord-Sud**

– Une autoroute Calais-Tours par Alençon et Le Mans permettra de relier commodément le tunnel sous la Manche à la frontière espagnole.

– L'«autoroute des estuaires» se composera d'une voie rapide de Caen à Rennes et Nantes, puis d'une autoroute de Nantes à Niort.

– Une autoroute Genève-Marseille sera praticable grâce à la construction de la section Grenoble-Sisteron.

● **Les programmes accélérés**

– La voie rapide Vierzon-Limoges-Brive qui sera complétée par une autoroute entre Brive-Cahors et Toulouse.

– La voie rapide Clermont-Ferrand-Béziers.

– L'autoroute A 86 sera poursuivie dans la région parisienne mais pas achevée dans l'Ouest en raison des problèmes d'environnement qui se posent.

– La «rocade des villes nouvelles» de la région parisienne, plus excentrique (à 30 kilomètres du boulevard périphérique) sera construite en cinq ans au lieu de douze.

70 milliards de francs

Le respect de ce programme suppose une cadence de plus de 250 kilomètres de voies autoroutières lancées chaque année pendant dix ans (100 kilomètres en 1986 et 200 kilomètres en 1987) et une enveloppe financière grossièrement évaluée à 70 milliards de francs.

Ce montant sera mobilisé par des procédés variés. Il y aura l'excédent de 2 milliards de francs provenant des privatisations que M. Chirac a décidé d'affecter à l'augmentation du capital des sociétés d'autoroutes et qui leur permettra d'emprunter 3 milliards de francs. Il faudra ensuite que le budget de l'Etat continue à verser chaque année les *600 millions de francs d'avance* fournis aux sociétés d'autoroutes : en région parisienne ces fonds recevront le renfort de la redevance sur les bureaux de l'ouest de l'Ile-de-France, qui passera de 400 francs à 900 francs le mètre carré. La douzaine de milliards de francs ainsi collectée autorisera les emprunts nécessaires dont le remboursement sera gagé par les péages autoroutiers qui seront maintenus au-delà de 1994, date à laquelle le réseau déjà en service aurait commencé à être amorti et à devenir bénéficiaire.

Il subsiste encore de nombreux aléas financiers dans ce schéma tout neuf. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, s'est fait tirer l'oreille pour approuver un programme de dépenses dont ses services trouvent la rentabilité médiocre et qui engage, si peu que ce soit, mais pour une décennie, les finances de l'Etat. C'est pourquoi il faudra suivre attentivement les négociations qui s'ouvriront entre les régions et le ministère de l'équipement. Celui-ci proposera à celles-là de payer leur quote-part si elles veulent bénéficier d'une vraie autoroute plutôt que d'une infrastructure à deux fois deux voies, par exemple entre Tours et Vierzon, entre Vierzon et Brive, entre Caen et Rennes.

Les régions cofinançaient les trains omnibus et les routes. Il leur faut savoir que la décentralisation exige désormais qu'elles supportent les trains express et les autoroutes les moins indispensables au plan national.

ALAIN FAUJAS.

L'Europe par le bitume

LES grands travaux reviennent, grâce à l'Europe. On avait *oublié, depuis des années, ce que* voulait dire un vaste programme. La crise, les comptes d'apothicaire du ministère de l'économie et des finances en charge d'un budget précaire, avaient eu raison de ces beaux chantiers. Plus d'argent. La construction des centrales nucléaires vivotait ; le canal Rhône-Rhin jouait l'Arlésienne. Il ne restait plus que le TGV à tisser sa toile vers le sud-est et le sud-ouest. Arrivent, à toute allure, 1993 et la création d'un grand marché unique européen, enfin sans frontières.

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a fait partager au gouvernement sa foi européenne et routière. Comment ne pas voir le risque ? En 1993, un tunnel sous la Manche devrait arrimer définitivement la Grande-Bretagne au continent. En 1993, les camions, les avions, les péniches et les trains pourront – théoriquement – sans embûches techniques, administratives et douanières transporter voyageurs et marchandises dans une Europe des Douze unitaire.

Or, à y bien regarder, la France ne se présente pas avec des atouts mirobolants en matière de transports, hormis le TGV. Le sous-développement de ses canaux fait que l'Europe du Nord fluviale ne pense qu'aux ports de la mer du Nord. Même chose pour les autoroutes : la densité du maillage belge, néerlandais, allemand, suisse et italien peut nous faire craindre que l'on évite notre pays. La France risquait d'être contournée.

Le plan décidé par le comité interministériel a le mérite de replacer la France au centre de l'Europe. Les Britanniques n'auront plus aucune réticence pour gagner *l'Espagne grâce au cheminement* Calais-Biarritz, et les Belges l'Italie par les faisceaux d'autoroutes qui mèneront au soleil. Que l'on soit touriste ou camionneur, la trame circulatoire permettra d'oublier les Alpes, le Massif Central et même les distances, puisque l'autoroute et la voie rapide réduiront de deux heures et vingt-six minutes les liaisons Strasbourg-Bordeaux ou Genève-Bordeaux.

L'avantage annexe de l'affaire *est que l'existence européenne* oblige à mettre les grandes voies de circulation françaises en conformité avec les exigences d'aménagement du territoire. Car ce sont des novations, ces deux grandes rocades Caen-Rennes-Nantes-Niort et Rouen-Le Mans-Tours-Vierzon qui éviteront Paris ; ce sont aussi des « premières », dans un pays qui « descendait » vers le sud, ces transversales est-ouest qui rendent voisins Nantes et Strasbourg, Genève et Bordeaux. Bien des mentalités et des réflexes économiques changeront sous l'effet de cette proximité nouvelle.

Reste que ces autoroutes inspirées par l'Europe rendent indispensable la construction de la ligne du train à grande vitesse entre la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas et la RFA. Le retour de la voiture individuelle comporte de tels inconvénients en matière de pollution, d'insécurité et de coût qu'il vaudra mieux pour la CEE et pour la France ne pas mettre les deux pieds sur la même autoroute. Le rail participe à la construction de l'Europe autant que le bitume.

Al. F.

Economie

CONJONCTURE

Le CNPF dresse le bilan de la période 1982-1986

« Nos graves faiblesses structurelles... »

« Les résultats positifs obtenus dans certains domaines – désinflation, marges, investissements – ne doivent pas masquer nos graves faiblesses structurelles dont une conséquence dramatique a été l'effondrement de notre excédent industriel en 1986 », écrit le CNPF (Conseil national du patronat français) dans le bilan qu'il dresse de l'économie française entre 1982 et 1986.

Soulignant la baisse de notre compétitivité, le CNPF estime qu'*« il faudra du temps pour rattraper nos concurrents, restaurer le bilan des entreprises, accélérer la croissance et redresser l'emploi »*.

« L'épargne nette des entreprises est restée constamment négative jusqu'en 1985, ce qui a contraint les entreprises à s'endetter lourdement. 1986 et 1987, les entreprises pourraient retrouver un taux d'épargne plus favorable, peu éloigné de celui des années 1970-1973, mais il leur faudra encore du temps pour restaurer des bilans qui ont été particulièrement éprouvés ces dernières années. »

Le CNPF poursuit : *« Le recul continu des investissements productifs de 1981 à 1984 est la conséquence du retard de la reconstitution des marges des entreprises. Le redressement amorcé en 1985 n'a pas permis de le compenser. Au contraire, les entreprises étrangères étaient en mesure de rajeunir leurs équipements et de renforcer leur compétitivité dès 1983-1984, grâce à des programmes d'investissement parfois massifs : progression de plus de 25 % au Japon et aux Etats-Unis en 1985-1986, de 23 % au Royaume-Uni, de 11 % en Allemagne. Avec 5 à 6 % l'an, la reprise des investissements productifs en France en 1986-1987 aura donc été plus tardive et moins vive que dans les autres pays. »*

Autre faiblesse : *« Sur la période 1982-1985, les entreprises allemandes ont investi à l'étranger moitié plus que les entreprises françaises, les entreprises japonaises 2,3 fois plus, les entreprises britanniques 3,5 fois plus, les entreprises américaines 5,6 fois plus. Notre retard est grave. C'est d'implantations plus importantes à l'étranger que dépendent le développement indispensable de nos exportations (filiales commerciales, unités de production sur certains marchés) et le développement de l'activité internationale des sociétés de services et des organismes bancaires et financier. »*

La recherche-développement apparaît également insuffisante au CNPF : *« En pourcentage du PIB, elles sont inférieures de 14 % à celles de l'Allemagne, et de 17 % à celles des Etats-Unis et du Japon. Renforcer notre recherche exige un effort financier plus soutenu, mais aussi une organisation plus adaptée aux besoins industriels : coopération plus étroite entre les entreprises et les organismes publics (dont la part dans la recherche nationale est de très loin la plus élevée des principaux pays de l'OCDE), association plus directe des entreprises à la définition des programmes de développement technologique, extension et menée à bien des programmes européens. »*

En conclusion du bilan qu'il dresse, le CNPF insiste sur la nécessité de redresser la compétitivité (maitrise des coûts salariaux, automatisation, formation, recherche...) et de poursuivre la politique économique actuelle. *« Cet objectif requiert la détermination de tous : celle des entreprises pour accélérer leur modernisation, celle des pouvoirs publics (...), celle des tous les Français pour accepter les efforts que demande, pour quelques années encore, le redressement économique du pays. »*

ÉTRANGER

Voyage à travers la crise yougoslave

(Suite de la première page.)

S'il n'y a pas à proprement parler de racisme à leur égard – on en est encore très loin – quelques voix s'élèvent pourtant çà et là pour de temps en temps se demander *« s'ils ne seraient pas mieux chez eux »* ou *« pourquoi ils viennent travailler ici, alors qu'il n'y a déjà pas de travail pour nous »*. Un ouvrier gréviste de Zagreb expliquait qu'à son avis le mouvement de grève aurait été plus dur et plus long s'il n'y avait eu que des ouvriers croates. *« Ceux du Sud*, expliquait-il, *n'ont aucune habitude de ce genre de conflit ; et puis, même s'ils gagnent peu d'argent ici, c'est beaucoup plus que chez eux ; alors, ils ne comprennent pas pourquoi il faut protester. De plus, les dirigeants leur font peur plus facilement qu'à nous. »*

« Nationalisme tribal »

« La conscience de classe est beaucoup plus poussée en Croatie parce que c'est une des régions les plus industrialisées du pays, mais aussi par tradition. D'où l'importance des grèves récentes », explique un journaliste. Qui l'aurait cru ? La conscience de classe au pays de l'autogestion socialiste vient s'ajouter aux nombreuses autres sources de différences. Et la conscience nationale aussi.

Le professeur Pedrag Matvejevic, un des plus célèbres intellectuels croates, peu railler *« cette intelligentsia complètement obsédée par la question nationale, renfermée sur elle-même et incapable de communiquer, même au niveau yougoslave »* ; cet autre intellectuel peut se moquer *« de ce nationalisme tribal outrancier »*, il n'empêche : l'appartenance à telle ou telle région semble bien être l'élément essentiel des discours politiques des uns et des autres. Avec humour, pour se moquer gentiment des autres régions, ou avec agressivité, comme au Kosovo, cette province peuplée en majorité d'Albanais, où de nombreux Serbes sont obligés de quitter leur maison tant ils sont maltraités par leurs voisins.

Crise économique, affrontements sociaux, désagrégation régionale... Et pourtant le pays « tourne » encore. Comment ? Il ne faut pas négliger d'abord la pression des autorités. Même si, depuis la mort de Tito, le régime s'est considérablement libéralisé – aurait-on admis, il y a vingt ans, la simple évocation du mot de grève ? – il n'en reste pas moins encore très loin des démocraties occidentales.

« En Yougoslavie, ironisait un professeur, *on peut dire tout ce qu'on veut, mais il ne faut pas cumuler les critiques. »* On sait maintenant que si les grèves ont cessé à la mi-mars, c'est souvent sous la menace plus ou moins voilée de faire appel à l'armée ou aux gendarmes, afin de rétablir l'ordre. Et, raconte-t-on à Zagreb, les policiers ne sont pas tendres : la sanction peut aller jusqu'à deux mois de prison pour un ivrogne chantant des chants nationalistes croates dans la rue.

Et l'on évoque aussi ces « comités de défense sociale », organisation peu connue, émanation du parti, qui sont officiellement responsables de la sécurité dans les entreprises et veillent au grain, prêts à *intervenir* en cas de coup dur.

L'économie parallèle

Mais ce carcan n'explique pas tout : ni les magasins bien fournis, ni les marchés de Zagreb et de Belgrade remplis jusque tard dans la nuit, ni cette impression malgré tout de ne pas « vivre » dans un pays véritablement socialiste. Clé du mystère : l'économie parallèle. Celle-ci est tellement importante que toutes les statistiques officielles en perdent leur signification.

Pour le doyen de la faculté des sciences économiques de Ljubljana, l'économie parallèle dépasse 20 % du PNB. D'autres experts n'hésitent pas à donner un pourcentage encore plus important. S'est ainsi créé tout un circuit économique – production, investissement, consommation, prêts... – qui n'a plus rien à voir avec le circuit officiel.

En Croatie, ce système a même « sa » monnaie : le deutschemark. La journée « normale » d'un ouvrier de Zagreb se décompose ainsi : dans une première, à mi-temps, dans une entreprise officielle, il reçoit un salaire minime, mais bénéficie de tous les avantages sociaux. Dans la seconde partie de son temps, qui commence en début d'après-midi, il travaille soit son lopin de terre, soit chez un voisin, soit dans une petite entreprise artisanale et parvient parfois à tripler son salaire officiel.

Certains même, dit-on, sont plus francs : ils ne font que passer quelques minutes symboliques dans leur lieu de travail officiel, d'où peut-être le sens de la nouvelle expression : *« mettre son chapeau dans une entreprise »*, qui signifie ici avoir été embauché. Allusion sans doute à ces fonctionnaires, qui viennent au bureau accrocher leur chapeau au porte-manteau et s'en vont... travailler ailleurs.

Autre secret, qui permet au pays de fonctionner : les énormes réserves en devises étrangères accumulées par les nombreux Yougoslaves travaillant hors de leurs frontières. Ceux-ci, en effet, rapatrient une partie importante de leurs salaires qu'ils mettent directement sur un compte spécial dans leur banque. Ils en ont le droit. Car ce pays, d'un côté si rigide, si bureaucratique, permet en même temps à certains de réaliser de fructueuses affaires. *« C'est un paradis, on n'y paie pas d'impôts »*, explique un négociant yougoslave, qui passe son temps entre Bruxelles et Belgrade.

L'économie parallèle, les devises étrangères, autant de sources de revenus qui ont permis à de nombreux Yougoslaves de se constituer de solides réserves et de pouvoir ainsi envisager l'avenir avec un minimum de sérénité. Tout le problème aujourd'hui est que ces ressources commencent à fondre et qu'il devient de plus en plus difficile d'en constituer de nouvelles. Ainsi, l'Europe protège son marché du travail et il est de plus en plus ardu pour les Yougoslaves de trouver un emploi en Allemagne fédérale, en Italie ou en France.

Sortir de l'arbitraire

Pas de travail, pas de carte de séjour : les émigrés de retour doivent maintenant chercher du travail chez eux. Que va-t-il se passer le jour où les réserves se seront taries, où il faudra malgré tout changer le vieux réfrigérateur ou la veille voiture rendant l'âme ou, tout simplement, continuer à vivre le moins mal possible ?

Pour le moment, la réponse ne semble pas évidente. Accentuer la libéralisation de l'économie et du régime entraînera fatalement de fortes réactions. D'abord de tous ceux qui vivent de ce régime – et ils sont nombreux – et aussi de ceux qui ne sont pas prêts à affronter de tels mouvements. En Croatie pourtant, une des régions relativement « prospères », 30 % des entreprises devraient fermer leurs portes au cas où le gouvernement déciderait, comme il s'y est engagé, d'obliger les entreprises à respecter désormais certaines règles de la concurrence.

Revenir alors à une plus stricte orthodoxie autogestionnaire ? Difficile dans ce pays, ouvert aux quatre vents, qui subit tant les influences occidentales et qui y prend de plus en plus de goût. *« Pour résoudre la quadrature du cercle, pour sortir ce pays de l'arbitraire, il faudrait des dirigeants hors pair à tous les niveaux*, conclut un économiste. *« Ce n'est pas vraiment le cas chez nous. Tant qu'il y aura monopole politique, on aboutira nécessairement à une sélection négative des cadres »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

En Hongrie

Vague de hausses des prix

Les Hongrois découvrent la détermination du gouvernement à reprendre en main la situation économique et par là même financière du pays. Après la dévaluation de 8 % du forint décidée le 10 mars dernier pour stimuler les exportations, les dirigeants de Budapest ont mis en place un train de hausses de prix afin de réduire les subventions qui minent le budget de l'Etat. A partir du 13 avril, la viande coûtera 18 % plus cher, les poulets 19 %, la bière et le cognac 10 %. Réfrigérateurs et chauffe-eau, savons et produits thérapeutiques augmenteront de 3 % à 6 %. La Hongrie n'est pas la Pologne, mais ce type de décision, qui ne peut qu'être favorablement accueilli par le Fonds monétaire international et les créanciers de Budapest, ressemble à s'y méprendre aux relèvements de prix décidés il y a un mois par Varsovie.

Le gouvernement n'avait guère le choix. Le déficit budgétaire a triplé l'an dernier pour atteindre 47 milliards de forints, contre 15,8 milliards en 1985 et... 3,7 milliards en 1984. Après avoir limité son soutien aux entreprises en difficulté et introduit une législation sur les faillites, après avoir entamé une restructuration, notamment dans la sidérurgie et l'industrie minière, il lui fallait freiner la hausse, de 16 % l'an dernier, des subventions publiques.

Dans un premier temps, ce coup de balai risque d'accélérer une inflation officiellement estimée à 9 % en 1986 et sans doute sensiblement plus forte dans les faits. L'objectif reste toutefois de réduire les importations en pesant sur la consommation – le pays est sorti, le 1er avril, de trois mois de gel des salaires, – tout en cherchant à promouvoir les exportations. Le déficit des comptes courants, 1,4 milliard de dollars, en 1986, ne donne pour l'instant aucun signe d'amélioration : les deux premiers mois de 1987 se sont conclus par un solde négatif de 250 millions de dollars avec les pays occidentaux, alors que la dette nette du pays frôle les 8 milliards de dollars.

Nécessaires selon les économistes hongrois eux-mêmes, les mesures d'assainissement en cours ne vont pas sans poser de sérieux problèmes aux Hongrois. Le pays de l'Est le plus ouvert est désormais confronté à un double problème de chômage – évalué officiellement à dix mille personnes – et à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Jusqu'à présent, nombreux étaient ceux qui parvenaient à s'en sortir avec un deuxième, voire un troisième emploi. Cette soupage de sécurité risque de moins jouer à l'avenir, alors que les syndicats estiment entre 100 000 et 150 000 le nombre de sans-emploi d'ici à 1990, et s'inquiètent de l'absence de politique gouvernementale globale pour y faire face.

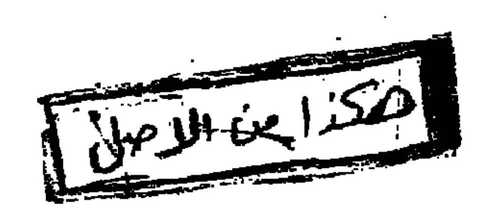
F. Cr.

En Italie

Ralentissement de la croissance

La croissance de l'économie s'est sensiblement ralentie en Italie au cours des trois derniers mois de 1986, indique l'Institut central de statistiques (ISTAT), pour représenter 2,4 % en rythme annuel, contre 3,4 % le trimestre précédent.

La consommation a connu une moindre progression : 0,3 % contre 0,8 % durant le troisième trimestre, alors que les investissements baissaient de 1,1 % par rapport au dernier trimestre 1985. Au total, les importations ont ainsi régressé en termes réels de 6,6 % par rapport au troisième trimestre 1986, les exportations enregistrant pour leur part une baisse de 6,7 %.



Economie

SÉCURITÉ SOCIALE

Comment trouver des ressources sans recourir à l'impôt ni augmenter les cotisations

Comment permettre au régime général de Sécurité sociale de boucler son exercice 1987 sans déficit et sans recourir ni à l'impôt ni à une augmentation de cotisations, tout en évitant des économies trop impopulaires ? Tel est le dilemme auquel est confronté le gouvernement, parallèlement à la réflexion entamée *sur la protection sociale. Pour en* sortir, plusieurs « mesures d'urgence » ont *été* préparées. Lié aux perspectives du régime général et aux discussions des états généraux, le choix sera cependant politique.

Constat de base : malgré les recettes nouvelles décidées en juin 1986 (augmentation de 0,7 % de la cotisation vieillesse à compter du 1er juin, contribution fiscale de 0,4 % sur les revenus de 1986 et 1987), le régime général sera encore en déséquilibre cette année : il faudra trouver une vingtaine de milliards de francs (24 milliards selon M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales).

Comment ? Le gouvernement a déjà exclu toute augmentation de la part patronale des cotisations, afin de ne pas accroître les charges des entreprises françaises, surtout dans la perspective du marché unique *européen de 1992. Le CNPF, qui a* accepté une augmentation des dépenses des employeurs par le relèvement du « *taux d'appel* » des cotisations de retraite complémentaire, refuse d'en faire autant pour le *régime général. Autre voie fermée* : celle des mesures de trésorerie – décalage ou « *contraction* » de prestations ou de cotisations – mesures d'attente type car elles ne répondent pas au problème du moyen terme. Ayant dénoncé haut et fort ces pratiques chez *ses prédécesseurs, le gou*vernement peut difficilement y recourir.

Relever la cotisation vieillesse ? La mesure ne serait pas illogique, l'assurance-vieillesse étant encore responsable de près de la moitié (13,7 milliards de francs) du déficit prévisible. Autre avantage, sa rapidité d'exécution : prise au début de mai, la décision serait applicable dès le début de juin.

Nouvelles économies

Mais elle a deux inconvénients. Le premier, c'est de ne peser, par définition, que sur les salariés (et sur les régimes alignés, commerçants et artisans). De plus, touchant la partie des salaires au-dessous du plafond de la Sécurité sociale (9 630 francs par mois), elle atteint davantage les revenus modestes. D'où *l'hostilité des confédérations* syndicales, à l'exception sans doute de la CGC. Second inconvénient : son rendement encore insuffisant, à moins de majorer très fortement le taux (1). En effet, un point supplé*mentaire de cotisation, représentant* 14 milliards de francs en année pleine (dont 12 milliards pour le régime général), n'en rapporterait que 6 ou 7 sur l'année 1987. Néanmoins, la mesure est encore très sérieusement envisagée par le gouvernement.

Des économies ? Pour compléter, si l'on écarte une augmentation parallèle de la cotisation d'assurance-maladie (déplafonnée et donc rejetée par les cadres) *comme l'a fait le gouvernement, il* ne reste que la voie de nouvelles économies en ce domaine. Deux types de mesures sont envisagés : une franchise de 2 francs sur les remboursements de médicaments, d'analyses biologiques ou de transports en ambulance, qui économiserait 3,5 milliards de francs en année pleine, près de 1,8 milliard en 1987 ; une augmentation générale de cinq points du ticket modérateur, qui ferait gagner plus de 4,5 milliards de *francs en année pleine. La première* serait peut-être plus indolore que la seconde.

Pour M. Séguin, cependant, cette voie serait « *politiquement suicidaire* » en raison des difficultés déjà rencontrées cette année par le plan de rationalisation de l'assurance-maladie et en raison de l'attachement des Français à la couverture des dépenses de santé : on imagine aisément les protestations des syndicats et de la mutualité. Mais du côté du ministère de l'économie et des finances, on est moins pessimiste.

M. Séguin, pour sa part, a toujours été favorable à un élargissement des ressources du régime général par l'appel à la fiscalité, il l'a rappelé à Saint-Etienne la semaine dernière. Il aurait souhaité, en 1986, rétablir la contribution de 1 % sur les revenus imposables, instituée puis supprimée par M. Bérégovoy, et même élargir cette formule. A *l'issue d'un débat difficile avec* M. Edouard Balladur, le ministre des affaires sociales n'obtint que 0,4 %, le reste du financement étant fourni par la cotisation vieillesse.

Aujourd'hui, le recours à la fiscalité est plus que jamais rejeté Rue *de Rivoli : le gouvernement, qui a* fait de la réduction des impôts l'un de ses objectifs majeurs et annoncé de nouvelles baisses en 1988 après celles de 1987, à la fois par conviction économique et par stratégie politique, peut-il se dédire aujourd'hui ? Il lui suffira déjà d'avoir à renoncer à la baisse des prélèvements obligatoires. Par ailleurs, comme l'a souligné récemment M. Séguin, les exonérations fiscales introduites en 1987 réduisent le nombre des contribuables et ramènent à 12 milliards de francs en année pleine les recettes qu'on peut attendre d'un prélèvement fiscal.

Contribution sur les revenus

D'où l'idée de prélever une contribution sur l'ensemble des revenus, imposables ou non, professionnels ou non, comme M. Jacques Delors l'avait déjà envisagé en 1983. Pour lui ôter au maximum tout caractère fiscal, le prélèvement serait opéré à la source par les URSSAF sur les salaires, les retraites et préretraites, ainsi que sur les indemnités de chômage (2) ; *le fisc* n'interviendrait que pour les revenus fonciers et mobiliers qu'il peut, seul, saisir. Un prélèvement de 1 % rapporterait 25 milliards en année pleine, soit sans doute 10 milliards en 1987. En *effet, la mise en œuvre de cette* contribution, nécessitant le vote d'une loi, demanderait sans doute trois à quatre mois : ce n'est qu'à partir de septembre qu'on pourrait effectuer le prélèvement, et même au début de 1988 pour les revenus fonciers et mobiliers.

M. Juppé, ministre délégué au budget, s'est montré favorable à une telle formule. Mais M. Balladur reste réticent : il craint qu'on ne lui *reproche, comme aux socialistes en* 1985, de ne réduire les impôts que pour augmenter les taxes. Du côté des partenaires sociaux, au sens large, en revanche, l'idée, soutenue au départ par la CFDT, a fait dernièrement beaucoup d'adeptes : la CFTC, la CGC, le CNPF et l'Union nationale des associations de professions libérales. Mais ce consensus recouvre des préoccupations différentes : celle d'éviter le recours à l'impôt (notamment du côté de la CGC) autant que celle de consolider le financement de la protection sociale.

Le recours à une contribution spécifique préfigure un élargissement de ce financement : ce peut être à la fois un avantage et un inconvénient. Enfin, touchant l'ensemble des revenus, une telle contribution pèse avant tout sur les salariés, qui fourniraient 17,6 milliards de francs, sur les retraités et les préretraités, qui en verseraient environ 4, autant que sur les revenus fonciers et mobiliers qui ne contribueraient que pour 1,9 milliard de francs. Ces raisons expliquent sans doute la prudence observée par M. Bergeron, secrétaire général de FO, et le souhait des responsables de la CFDT de voir le budget de l'Etat assurer la soudure pour 1987...

Le choix sera donc avant tout politique : quelles mesures passeront le mieux ? Les premières discussions des états généraux ont fourni des indications. Le gouvernement voudra sans doute en recueillir d'autres dans sa majorité et au-delà, mais il ne lui reste que peu de temps.

G. H.

(1) Le taux de la cotisation d'assurance-vieillesse est actuellement de 14,60 % sur le salaire plafonné, dont 6,40 % pour la part salariale. Un point supplémentaire représenterait une augmentation de 15,6 % : depuis 1983 le taux de la cotisation salariale a déjà été relevé de 36,20 %.

(2) Les retraités non imposables et les préretraités et chômeurs percevant des allocations inférieures au SMIC seraient exonérés.

● **Apprentissage : le Conseil économique et social réservé.** – Consulté les 7 et 8 avril sur le projet de loi pour l'apprentissage, le Conseil économique et social a estimé dans son avis que « *le projet de loi appelle de sérieuses réserves malgré des aspects positifs* ». Toutes les organisations syndicales, sauf la CGT et la FEN, franchement hostiles, se sont prononcées en ce sens, tout comme l'UNAF, les agriculteurs, les entreprises publiques et les coopératives. Le groupe des entreprises privées (patronat) a majoritairement voté contre *l'avis. Parallèlement, le* Conseil de l'enseignement général et technique, organisme consultatif auprès du ministère de l'éducation nationale, s'est prononcé le 9 avril contre le projet de loi à une large majorité.

A partir du 5 mai

Un nouveau système de remboursement des maladies de longue durée

Le plan gouvernemental de rationalisation des dépenses d'assurance-maladie va, à partir du 5 mai, entrer dans sa dernière phase. C'est à partir de cette date, en effet, que les remboursements à 100 % accordés pour les maladies longues et coûteuses seront limités aux soins concernant ces maladies elles-mêmes, ont annoncé les responsables de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM). « *Cette gestion plus médicalisée de l'exonération du ticket modérateur, devrait réserver celle-ci aux cas où elle est nécessaire* », a déclaré M. Dominique *Coudreau, directeur de la CNAM.* La mesure va être précédée par une vaste campagne d'information et la diffusion de millions d'ordonnances et de feuilles de maladie adaptées.

Après la modification de la liste des maladies « *longues et coûteuses* », un système assez complexe a été mis au point à la suite de l'accord signé en décembre dernier avec les organisations de médecins *(le Monde* du 18 décembre 1986). La principale, la Confédération des syndicats médicaux français, l'a ratifié le 29 mars.

Pour les malades atteints d'une des trente affections de longue durée donnant droit au remboursement à 100 %, le médecin traitant devra remplir un « *protocole* » conforme à un modèle national, indiquant de façon précise le diagnostic, l'évolution prévue et la stratégie thérapeutique (1). Le médecin-conseil de la caisse primaire devra donner son accord, éventuellement, après avoir vu le malade (dans le cas par exemple où le remboursement à 100 % est accordé seulement pour certaines formes de la maladie). Le remboursement à 100 % peut être accordé exceptionnellement sur accord du médecin conseil pour une maladie ne figurant pas sur *la liste officielle, mais* « *évolutive ou invalidante* » et ayant nécessité plus de six mois de soins continus.

Les malades bénéficiant de remboursements à 100 % recevront des carnets d'ordonnances spéciales (renouvelables) et des étiquettes à leur nom mentionnant aussi le type de maladie. C'est sur ces ordonnances que seront portées les prescriptions relatives à la maladie de longue durée. De même la « *feuille de maladie* » prévue pour le remboursement distinguera entre les soins relevant de cette maladie et les autres.

Les 2,7 millions d'assurés bénéficiant actuellement de remboursements à 100 % au titre des maladies longues et coûteuses vont recevoir un dépliant expliquant les changements apportés à leurs droits et remboursements. Les trois cent soixante cinq mille malades qui bénéficient de la « *vingt-sixième* » maladie (2) verront leur dossier révisé d'ici au 30 juin par le médecin-conseil qui décidera de maintenir l'exonération ou de les remettre dans le droit commun. Pour ceux (plus de deux millions) qui étaient atteints d'une des vingt-cinq maladies considérées comme « *longues et coûteuses* », la révision se fera dans les deux ans.

D'autre part, une information spécifique va être adressée aux 220 000 membres des professions de santé : ceux-ci recevront un document présentant les nouvelles dispositions et, pour les médecins, un document complémentaire qu'ils pourront remettre à leurs malades. Deux brèves émissions télévisées seront diffusées les 16 et 25 avril. Enfin, les réunions vont être organisées par les caisses locales. L'ensemble des documents et du matériel adressés aux assurés et aux professions de santé, les émissions de télévision et la campagne publicitaire prévue doivent coûter 17,6 millions de francs. Le CNAM espère écono*miser 845 millions de francs en* 1987, par le nouveau système de prise en charge des maladies de longue durée, et 1,5 milliard de francs en 1987.

D'autre part, les médicaments à vignette bleue (dits « *de confort* ») normalement remboursés à 40 % pourront être pris en charge en totalité par la Sécurité sociale à la demande de l'assuré s'ils font partie du traitement d'une maladie de longue durée, lorsque les ressources de l'assuré n'ont pas dépassé 82 430 F en 1986 (123 645 F pour un couple), c'est-à-dire dans un grand nombre de cas. Un accord a été conclu avec les sydicats de pharmaciens pour l'application des nouvelles modalités de remboursement en cas de tiers-payant. Les deux mesures devraient réduire l'émotion suscitée chez les assurés et chez les pharmaciens par la réduction des remboursements.

Un système de « *suivi* » statistique a été mis en place pour connaître l'évolution des remboursements à 100 % : le nombre d'exonérations, les maladies concernées, les effets des nouvelles dispositions... et l'application qui en sera faite par les médecins.

G. H.

(1) L'examen et le protocole seront rémunérés 2,5 consultations au médecin.

(2) Il ne s'agissait pas d'une maladie mais de cas où les dépenses restant à la charge de l'assuré dépassaient 80 F par mois pendant 6 mois.

Les maladies retenues

Voici la liste des maladies de longue durée pour lesquelles les soins sont remboursés à 100 % par l'assurance-maladie :

– accident vasculaire cérébral invalidant ;

– aplasie médullaire ;

– artériopathie chronique et évolutive (y compris coronarite) avec manifestations cliniques ischémiques ;

– bilharziose compliquée ;

– cardiopathie congénitale mal tolérée, insuffisance cardiaque grave et valvulopathie grave ;

– cirrhose du foie décompensée ;

– déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et déficit immunitaire acquis grave (syndrome immuno-déficitaire acquis) ;

– diabète insulino-dépendant ou non insulino-dépendant ne pouvant pas être équilibré par le seul régime ;

– forme grave d'une affection neuro-musculaire (dont myopathie) ;

– hémoglobinopathie homozygote ; – hémophilie ;

– hypertension artérielle sévère ;

– infarctus du myocarde datant de moins de six mois ;

– insuffisance respiratoire chronique grave ;

– lèpre ;

– maladie de Parkinson ;

– maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé ;

– mucoviscidose ;

– néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique pur primitif ;

– paraplégie ;

– périatérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodermie généralisée évolutive ;

– polyarthrite rhumatoïde évolutive grave ;

– psychose, trouble grave de la personnalité, arriération mentale ;

– rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives ;

– sclérose en plaques invalidante ;

– scoliose structurale évolutive (dont l'angle est égal ou supérieur à 25 degrés) jusqu'à maturation rachidienne ;

– spondylarthrite ankylosante grave ;

– suites de transplantations d'organe ;

– tuberculose active ;

– tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique.

Un groupe de sages va préparer la réforme

(Suite de la première page.)

Les « *sages* » seront amenés à auditionner à leur tour les représentants des partenaires sociaux, des institutions et des organisations professionnelles intéressées. Ils devraient définir les questions posées, fixer les points de repère indiscutables, et sans doute préciser les participants aux consultations locales qui doivent avoir lieu, avant l'été, sous l'égide des préfets : si le gouvernement souhaite favoriser les réflexions locales, il doit cependant assurer une certaine cohérence. Enfin, les sages auront pendant l'été à mettre en forme l'ensemble des réflexions pour une nouvelle consultation nationale fin octobre, avant de transmettre le dossier au Conseil économique et social – et au gouvernement.

Questions sans surprise

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a déjà rappelé, lors de son voyage à Saint-Etienne, plusieurs des questions posées aujourd'hui au système *de protection sociale. Questions* au demeurant sans surprise et qui ne concerneront pas que le régime général : comment assurer l'équilibre des régimes de retraites, notamment en prévoyant des conditions de départ plus souples (et en retardant celui-ci), quelle place donner à l'hôpital dans le système de soins, comment modérer les dépenses de la médecine de ville, comment assurer un financement solide de la protection sociale en période de chômage, sans charger la barque des entreprises, plus largement où faire passer la frontière entre « *la protection collective et la prévoyance individuelle* » ?

Mais désireux d'obtenir un consensus sur d'éventuelles réformes, et de ne pas être soupçonné de manipuler les faits et d'orienter les questions, le gouvernement devra laisser une marge de manœuvre assez grande aux « *experts* », choisis eux-mêmes pour donner des garanties d'impartialité par leur position personnelle et leur connaissance des données.

La liste présentée au conseil de cabinet devrait en effet comprendre MM. Pierre Laroque, le « *père* » de la Sécurité sociale française, le professeur Jean Bernard, Jean Choussat, directeur général de l'Assistance publique, après avoir été directeur du budget et des hôpitaux, Simon Nora, actuellement président de la firme Shearson Lehmann, mais co-auteur en 1980 avec M. Jean-Charles Naouri d'un rapport confidentiel sur les finances publiques (et notamment celles de la Sécurité sociale), Gérard Calot, directeur de l'INED (Institut national d'études démographique), Jean Picot, futur directeur général de l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO), qui joua le rôle d'expert pour l'application de la retraite à soixante ans en 1983. M. Jean Marmot, actuel secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité *sociale devrait être l'animateur* du groupe et son rapporteur général avec l'aide d'une équipe de rapporteurs.

La procédure prévue laisse prévoir une décision gouvernementale sur les « *mesures d'urgence* » au début de mai – après un premier rapport des « sages » et sans doute de nouvelles consultations des partenaires sociaux. Mais les éléments du choix devraient sans doute être présentés dès ce mardi aux membres du gouvernement.

GUY HERZLICH.

MONNAIES

Nouvelle baisse du dollar à Tokyo

Tension sur les taux aux Etats-Unis

Remontée des taux d'intérêt sur les bons à court terme du Trésor américain, effritement du dollar en *Europe et nouvelle plongée en Asie,* où le billet vert enregistre à Tokyo un nouveau record de baisse pour s'inscrire à 141,40 yens, la nervosité des marchés des changes reprend de plus belle ce mardi 14 avril, dans l'attente des résultats du commerce extérieur américain. Voilà plusieurs jours que les cambistes anticipent un déficit commercial préoccupant outre-Atlantique. Les dernières rumeurs n'ont fait qu'accroître les inquiétudes, certains allant jusqu'à prédire 18 milliards de dollars après les 14,8 milliards de janvier.

Le sentiment d'expectative est renforcé par le nouveau mode de calcul décidé par le département du commerce américain. Révision des *chiffres du premier mois de 1987,* présentation dès aujourd'hui du solde définitif de février, voilà qui laisse ouverte la porte à toutes les estimations, alors que les économistes avancent dans leur ensemble un déficit de quelque 13 à 13,5 milliards de dollars. Un montant nettement plus élevé constituerait une déception pour ceux qui escomptent une diminution même très progressive des déséquilibres extérieurs des Etats-Unis et ferait croître le scepticisme sur la volonté des autorités monétaires d'appliquer avec détermination l'accord du Louvre prévoyant la stabilisation du billet vert.

Ce sentiment général de malaise est également alimenté par l'incertitude pesant sur la politique monétaire de la Réserve fédérale. Cette dernière ne joue-t-elle pas la carte d'un léger renchérissement du loyer de l'argent pour soutenir un dollar particulièrement malmené en Asie et limiter les conséquences inflationnistes de l'affaiblissement de la monnaie ? D'aucuns envisagent déjà un nouveau relèvement du « prime-rate », déjà porté par les banques américaines à 7,75 % contre 7,50 % au début du mois d'avril.

Un tel mouvement aurait des conséquences dépassant de très loin les taux de crédit américains. Au moment où le problème des surendettés du tiers-monde prend un tour plus aigu, un durcissement des taux frapperait de plein fouet ceux qui comme le Brésil, le Mexique ou l'Argentine ont contracté la majeure partie de leur dette à taux flottant.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

Le conseil d'administration a examiné, dans sa séance du 10 avril 1987, le compte de résultat de la compagnie pour l'exercice 1986.

Le chiffre d'affaires (hors produits financiers) s'établit à 7,115 milliards de francs. Il est supérieur de 8,8 % au chiffre d'affaires correspondant de l'exercice 1985.

Le bénéfice net s'élève à 457,7 millions de francs ; il est en augmentation de 35,2 %, compte tenu notamment d'une bonne évolution du résultat exceptionnel.

La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements est de 123,3 millions de francs (contre 117,4 millions pour l'exercice précédent) et les dotations aux provisions d'exploitation ont été arrêtées à 548,8 millions de francs (contre 507,4 millions).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende à 22 francs par action (33 francs avec l'avoir fiscal), contre 21,50 francs pour le précédent exercice. La distribution globale serait ainsi d'environ 307 millions de francs, contre 241,7 millions pour l'exercice précédent, soit une progression de 27 %. Il est rappelé que l'augmentation de capital de la compagnie, intervenue à la fin de l'année dernière, a fait passer le nombre des actions de la compagnie de 11 241 385 à 13 489 661 et que l'offre publique d'échange sur sa filiale applications hydrauliques, dont le dépouillement est en cours, pourrait entraîner l'émission de près de 500 000 actions nouvelles.

Les premières estimations détaillées relatives aux comptes consolidés confirment que le taux de croissance de la part du groupe dans le résultat sera supérieur à 20 %.

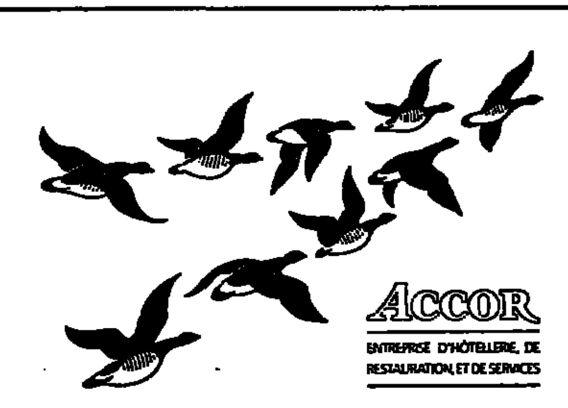
COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Entrée de Suez dans le capital d'ACCOR

En pleine unité de vues avec la Société ACCOR, et comme celle-ci vient de l'annoncer à l'issue de son conseil d'administration, la Compagnie financière de Suez confirme son intention de souscrire à l'augmentation de capital envisagée par ACCOR, sous réserve que l'assemblée générale convoquée à cet effet par le Conseil de la Société approuve les dispositions qui lui seront soumises.

La réalisation de cette souscription conduira la Compagnie financière de Suez à acquérir une participation de 10 % dans ACCOR et à devenir ainsi le premier actionnaire de la société.

Cette opération concrétise et va permettre de développer les liens déjà noués entre ACCOR et le groupe Suez ; elle devrait conduire les deux groupes à coopérer activement dans l'avenir.



ACCOR
ENTREPRISE D'HÔTELLERIE, DE RESTAURATION, ET DE SERVICES

Profit 1986 : croissance de 30 %

Le conseil d'administration d'ACCOR, réuni le 10 avril 1987, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Le bénéfice net consolidé, après impôts, part du Groupe, s'élève à 235,6 millions de francs. Hors éléments exceptionnels, il est de 231,5 millions de francs contre 178,2 millions de francs en 1985, soit une progression de 29,9 %. La marge brute d'autofinancement de l'exercice s'élève à 729,6 millions de francs, soit 33 % de plus qu'en 1985. Compte tenu des 2 042 067 actions émises en cours d'année (conversion d'obligations, exercice de bons, réinvestissement en actions du dividende), le bénéfice net courant par action s'élève à 21,35 F contre 19,04 F, soit une croissance de 12,1 %.

Le volume d'affaires s'est élevé à 12 935 millions de francs, dont 43 % à l'étranger soit, à activités comparables, une augmentation d'environ 11 %.

Pour la société mère, le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 975 millions de francs et le bénéfice net à 147,1 millions, dont 45 millions de francs de plus-values exceptionnelles. Il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée le 26 mai, la distribution d'un dividende de 6,50 F par action (plus avoir fiscal), en progression de 12,1 % sur celui payé au titre de 1985.

Ces résultats se situent dans le haut de la fourchette des prévisions malgré le nombre et l'importance des difficultés qui ont affecté l'ensemble de la profession (baisse du dollar, terrorisme, désaffection des touristes américains pour l'Europe, difficultés économiques en Afrique et au Proche-Orient, plan Cruzado au Brésil). Cette performance démontre le bien-fondé de la politique de diversité des produits dans les métiers de base et de répartition géographique des implantations, ainsi que la capacité de réaction des équipes d'ACCOR face à ces événements.

Poursuivant son développement, le groupe a ouvert en 1986 53 hôtels, 62 établissements étant en chantier au 1er janvier 1987. A cette date, le parc hôtelier en exploitation et en construction dépassait 70 000 chambres pour 600 hôtels. En restauration publique et collective, 200 établissements ont été ouverts, portant le nombre de restaurants du groupe à près de 2 000 ; enfin, le nombre de tickets restaurants et autres titres de services émis et utilisés quotidiennement a progressé de 17 %, ce qui renforce la position de leader mondial d'ACCOR dans cette activité.

Les résultats des premiers mois de 1987 sont en ligne avec les prévisions et les objectifs de croissance du groupe.

Renforcement des fonds propres

Dans cette même réunion, le conseil d'administration d'ACCOR a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires qui auront à se prononcer sur une augmentation de capital par l'émission à 532 F de 2 516 000 actions, représentant 1 338,5 millions de francs de capitaux propres.

Entrée de Suez dans le capital d'ACCOR

Cette opération serait réservée : à la Compagnie financière de Suez, avec laquelle ACCOR a établi des relations depuis longtemps, à la Société générale, à Paribas, à la BNP et à l'UAP, déjà actionnaires et administrateurs, et au Crédit lyonnais. Le Conseil l'a approuvée à l'unanimité car, réalisée à un prix proche des cours actuels, elle permettrait, outre l'apport de capitaux propres importants, d'avoir l'appui d'institutions financières françaises prestigieuses contribuant au développement international et soutenant de façon dynamique la stratégie du groupe.

Après cette opération, les principaux actionnaires seront :

- Compagnie financière de Suez 10,5 % ;
- Caisse centrale des mutuelles agricoles 6,3 % ;
- Société générale 5,3 % ;

et Paribas, UAP, BNP, Caisse des dépôts et consignations, Banque Louis-Dreyfus, Crédit lyonnais, Crédit du Nord, BUE et messieurs Dubrule et Pelisson.

La Compagnie financière de Suez serait représentée au conseil d'administration et au collège des censeurs d'ACCOR respectivement par monsieur le gouverneur Renaud de la Genière et par monsieur Gérard Worms.

Cette augmentation de capital sera, si elle est approuvée, complétée par l'émission au profit de tous les actionnaires de bons de souscription d'actions permettant de souscrire à une augmentation de capital d'ici fin 1989 ou fin 1990. Les modalités détaillées de cette émission seront arrêtées après l'assemblée générale extraordinaire qui se sera prononcée sur l'ensemble des résolutions (en principe le 26 mai) : elles feront l'objet d'une note d'information soumise au visa de la COB. Les droits des obligataires convertibles (FF 1983 et $ 1984) ainsi que des porteurs de bons C (OBSA 1985, échéance fin 1987) seront naturellement préservés.

GROUPE SLN

En 1986, les ventes de produits métallurgiques du groupe SLN ont été de 43 295 tonnes contre 42 576 tonnes en 1985. La forte baisse du prix international du nickel et de la parité du dollar a néanmoins ramené le chiffre d'affaires de 2 031 à 1 319 millions de francs.

Malgré de nouvelles réductions des coûts d'exploitation et des charges générales, la baisse du chiffre d'affaires a conduit à une perte, au niveau consolidé, de 243,3 millions de francs contre un bénéfice de 178 millions de francs en 1985. Cette perte s'entend après un abandon de créances de 146 millions de francs consenti par les actionnaires d'ERAMET (ERAP, SNEA, IMETAL) mais avant toute reprise sur la provision pour amortissements dégressifs constituée au 31-12-1985.

L'endettement et la trésorerie disponible au 31-12-1986 ont été maintenus à des niveaux voisins de ceux au 31-12-1985, notamment grâce à la limitation des dépenses de toutes natures et à la réduction du besoin de fonds de roulement.

Le résultat de la société métallurgique Le Nickel-SLN est une perte de 53 millions de francs et celui d'ERAMET-SLN une perte de 218 millions de francs.

Le conseil d'administration d'ERAMET du 10 avril 1987, après avoir arrêté les comptes de l'exercice 1986, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de procéder à une réduction du capital d'ERAMET de 175,35 millions de francs à 50,35 millions de francs suivie d'une augmentation à 101 millions de francs réalisée par capitalisation d'une partie des avances antérieurement consenties par les actionnaires. Ces opérations ne modifieront pas la répartition du capital d'ERAMET.

La persistance dans le monde occidental d'une production excédentaire de nickel et la situation des parités monétaires rendent peu probable une amélioration des résultats financiers du groupe en 1987.

De façon à limiter l'excédent actuel de production du monde occidental et à disposer à la fin de 1987 d'une capacité de production accrue et de performances améliorées, l'un des trois fours électriques de Doniambo est en cours de réfection. De ce fait la production en 1987 sera ramenée à moins de 40 000 tonnes contre 42 000 tonnes en 1986 et 45 000 tonnes en 1985.

COFIMEG

Le conseil d'administration, réuni le 8 avril 1987 sous la présidence de M. Jean Weil, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Une sensible réduction des charges a été la conséquence des arbitrages de patrimoine réalisés au cours des années antérieures, tandis que de nouvelles recettes de loyers ont intégralement compensé celles que procuraient auparavant les immeubles vendus. Le résultat locatif apparaît donc en nette progression.

Cela permettra au conseil, compte tenu par ailleurs des produits financiers additionnels liés à la trésorerie de l'augmentation de capital de l'été dernier, de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire la distribution, au titre du dividende, d'une somme de 116,9 millions de francs, en augmentation de 10,8 millions sur l'exercice précédent. Le montant unitaire du dividende sera ainsi de 17,50 F par action ancienne et de 8,75 F par action nouvelle. Celui de l'exercice 1985 avait été de 17,20 F.

La société poursuit au demeurant l'exécution de son programme d'investissements.

L'immeuble de quarante-deux appartements de la rue Saint-Gilles à Paris sera achevé à la fin de l'année. Sa situation dans le quartier du Marais et la qualité de ses prestations doivent permettre sa commercialisation dans de bonnes conditions et garantir en même temps son excellente valeur patrimoniale.

D'autre part, un tiers des fonds provenant de l'émission précitée est d'ores et déjà engagé. En particulier, l'immeuble de 5 000 mètres carrés de bureaux de Saint-Quentin-en-Yvelines est aujourd'hui terminé et entièrement loué. Il s'y ajoutera trois autres opérations, à Rungis, Saint-Germain-en-Laye et Paris, pour former un investissement total de 110 millions de francs, dont le rendement moyen sera supérieur à 10 %.

Les programmes à l'étude portent sur quelque 200 millions de francs. Ils seront également choisis en fonction d'une rentabilité élevée et d'une localisation d'avenir.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires ci-dessus mentionnée sera convoquée pour le 24 juin à 10 h 30 à la Maison des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.

Marchés financiers

PARIS, 13 avril ⬇

Bic au piquet

Début de semaine maussade pour la Bourse de Paris. La tendance a en effet été de nouveau assez lourde lundi. Si Peugeot et CSF, les deux vedettes étoiles de la corbeille, ont remarquablement défendu leurs positions, il n'en a pas été de même des autres valeurs. SEB, Crédit national, Printemps, Opfi, Ciments français, Lyonnaise des Eaux, Alsthom, pour ne citer que celles-là, ont perdu du terrain. Mais de toutes, Bic a été la plus affectée à cause d'une sombre affaire de briquets incendiaires et de procès *à la clé aux Etats-Unis*, reprise par un quotidien américain. Le groupe a minimisé. Mais le mal est fait. A Wall Street, Bic Corp. avait dévissé vendredi. Ce lundi, l'action Bic a chuté de 8% à Paris.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané accusait un repli de 0,85 %.

En liaison avec les nombreux départs en vacances, les courants d'échanges ont diminué assez sensiblement. Le marché n'a donc pas souffert d'une « overdose » de ventes mais surtout d'une grande réticence de la demande. Pas plus que la réunion du « G-7 », celle du FMI durant le dernier week-end n'a apporté la moindre réponse aux problèmes monétaires de l'heure. L'instabilité du dollar reste préoccupante, et bien des investisseurs préfèrent pour l'instant s'abstenir, jugeant qu'il sera toujours temps après les fêtes pascales de prendre une décision.

Sur le marché obligataire et le MATIF, la situation n'a pas été meilleure. Seules les OAT ont été soutenues.

NEW-YORK, 13 avril ⬇

Effondrement

Les valeurs se sont littéralement effondrées, le 13 avril, en fin de séance à Wall Street. L'indice Dow Jones cédait 51,71 points à la clôture, pour terminer à 2 287,07. On notait 1 437 baisses, contre 278 hausses, et 272 titres inchangés, dans un marché actif où 181 millions d'actions ont été échangées. La tendance a d'abord été infléchie par la chute des pétrolières Texaco (– 13 %) et Pennzoil (– 15 %). Texaco, qui a décidé de recourir à la protection de la loi sur les faillites, a été déclassée par Moody's Investors, un des principaux cabinets new-yorkais d'expertise financière (sa notation, ou rating, passe de BA 1 à CAA). IBM, qui a annoncé une chute de 23 % de son bénéfice au premier trimestre, a pourtant gagné 2 3/4, cette diminution étant inférieure aux prévisions des analystes.

C'est ensuite la nouvelle baisse du dollar, à la suite de rumeurs annonçant un déficit commercial américain plus important que prévu, qui a déprimé les opérateurs. Les taux d'intérêt se sont, une nouvelle fois, raffermis. Ainsi le taux sur les bons à court terme ont-ils retrouvé leur plus haut niveau des dix derniers mois. Les bons à trois mois se sont vendus à 5,98 % (5,53 % la semaine dernière) et ceux à six mois à 6,08 % (contre 5,63 % la semaine dernière). Parmi les valeurs les plus traitées, on notait Texaco (10,8 millions de transactions), GCA Corp. (7,4 millions) et IBM (3,03 millions).

VALEURS	Cours du 10 avril	Cours du 13 avril
Alcoa	43 7/8	44 7/8
A.T.T.	23 3/4	24
Boeing	51 3/8	50 3/4
Chase Manhattan Bank	36 3/8	35
Du Pont de Nemours	115 1/2	111 1/2
Eastman Kodak	75 7/8	73 3/4
Exxon	90 1/8	89 1/2
Ford	86 1/8	85 1/4
General Electric	107	102
General Motors	86	84 1/4
Goodyear	59 1/8	58
I.B.M.	145	147 3/4
I.T.T.	60 1/8	57 3/4
Mobil Oil	48 7/8	47 1/8
Pfizer	72	69 3/8
Schlumberger	41 3/4	40 5/8
Texaco	31 7/8	28 3/8
U.A.L. Inc.	72 1/8	71 1/4
Union Carbide	28 7/8	28 1/8
U.S.X. Corp.	27 7/8	27 5/8
Westinghouse	63 5/8	62 3/4
Xerox Corp.	75 3/8	71 3/4

CHANGES

Dollar : 6,003 F ⬇

Le dollar s'est de nouveau replié, le 14 avril, sur les marchés des changes, s'établissant à Paris à 6,003 F (contre 6,02 F). Des rumeurs annonçant un déficit commercial plus important que prévu aux Etats-Unis ont pesé sur le billet vert. Il se traitait à 1,8030 DM (contre 1,8060 DM) et à 141,3 yens (contre 142,40) dans un marché sur la défensive.

FRANCFORT	13 avril	14 avril
Dollar (en DM) ..	1,8060	1,8030

TOKYO	13 avril	14 avril
Dollar (en yens) ..	142,40	141,30

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 avril)	8 1/8-8 3/4%
New-York (13 avril).	6 3/8-6 1/2%

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	10 avril	13 avril
Valeurs françaises ..	111	
Valeurs étrangères .	114,8	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 avril	13 avril
Indice général ...	449,3	447,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	10 avril	13 avril
Industrielles	2 339,28	2 287,41

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	10 avril	13 avril
Industrielles	1 523,8	1 512,4
Mines d'or	470,4	483,8
Fonds d'Etat	89,68	89,89

TOKYO

	13 avril	14 avril
Nikkei (Dow Jones) ..	22 219,54	23 170,51
Indice général ...	2 039,54	2 046,07

MATIF

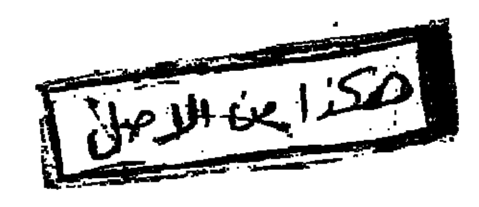
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 avril
Nombre de contrats : 17 982

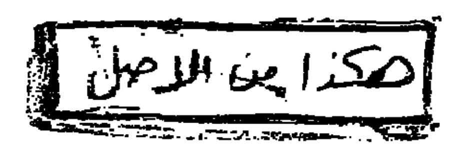
COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,40	107,45	107,40	107,25
Précédent	107,35	107,35	107,30	107,15

AUTOUR DE LA CORBEILLE

EXERCICE DÉFICITAIRE POUR LA SLN. – Le groupe SLN (société Le Nickel) a enregistré, en 1986, une perte consolidée de 243,3 millions de francs, contre un bénéfice de 178 millions de francs en 1985. Cette perte s'entend après un abandon de créances de 146 millions de francs consenti par les actionnaires d'Eramet (ERAP, SNEM, Imetal). La société métallurgique Le Nickel SLN a, de son côté, perdu 53 millions de francs. « *La persistance dans le monde occidental d'une production excédentaire de nickel et la situation des parités monétaires rendent peu probable une amélioration des résultats financiers du groupe en 1987* », est-il précisé dans un communiqué de la direction.

SANOFI : SAUVÉ PAR LE SECOND SEMESTRE. – Sanofi a enregistré, en 1986, un bénéfice net consolidé de 495 millions de francs, contre 400 millions de francs en 1985, soit une progression de 3 %. L'amélioration des résultats au second semestre, sous l'action d'un programme de relance et d'économies, a plus que compensé le recul de 17 % du bénéfice au premier semestre.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 13 AVRIL

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1525	4,5 % 1973	1660	1669	1671	+ 0 66
....	C.N.E. 3%	4212	4212	4215	+ 0 07
1209	B.N.P. T.P.	1221	1220	1220	− 0 07
1210	C.C.F. T.P.	1237	1228	1228	− 0 72
1117	Créd. Lyon. T.P.	1170	1170	1170	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2147	2145	2145	− 0 08
2330	Rhone-Poul. T.P.	2348	2340	2340	− 0 33
1385	St-Gobain T.P.	1398	1402	1402	+ 0 29
1320	Thomson T.P.	1324	1330	1330	+ 0 45
560	Accor	555	545	545	− 1 80
2180	Agence Havas	2230	2229	2229	− 0 04
2090	Ag. Havas C.I.	2220	2220	2220	....
740	Air Liquide	736	729	730	− 0 82
2950	Alcatel	2900	2900	2885	− 0 52
2340	Als. Superm.	2201	2191	2191	− 0 45
530	A.L.S.P.I.	531	515	520	− 2 07
440	Alsthom ★	444	444	439	− 1 12
2550	Arjom. Prioux	2930	2935	2935	+ 0 17
620	Aussedat-Rey	655	655	655	....
1630	Aux. Entrepr. ★	1640	1635	1621	− 1 15
1250	Avions Dassault	1245	1236	1236	− 0 72
800	BAFIP	798	795	797	− 0 13
490	Bail-Equipem. ★	461 10	465	460	− 0 23
960	Bail-Investiss.	999	980	980	− 1 90
1050	Cie Bancaire	761	770	769	+ 1 05
615	Bazar H.-V.	633	632	630	− 0 47
735	Béghin-Say ★	620	617	608	− 1 93
730	Berger (Ma)	800	800	800	....
845	Bic ★	800	748	725	− 9 37
1600	B.I.S.	1540	1540	1535	− 0 32
2850	Biscuit (Géné.)	2910	2910	2910	....
2750	Bongrain S.A.	2780	2780	2750	− 1 08
1330	Bouygues	1385	1366	1367	− 1 30
5060	B.S.N.	5190	5040	5070	− 2 31
1400	Carnaud	1495	1495	1484	− 0 74
3870	Carrefour	3750	3760	3740	− 0 27
2350	Casino	2314	2310	2308	− 0 25
1920	Casino A.D.P.	1840	1870	1799	− 2 22
1330	C.C.M.C.	1270	1255	1255	− 1 18
1310	Cetelem	1170	1136	1152	− 1 53
2610	C.F.A.O.	2565	2561	2560	− 0 19
1600	C.G.I.P.	1551	1580	1554	+ 0 19
1920	Chargeurs S.A.	1895	1885	1885	− 0 53
85	Chiers-Châtill.	80	80	80	....
955	Ciments franç. ★	1060	1055	1027	− 2 19
695	Club Méditerr.	675	665	668	− 1 04
210	Codetel	224 60	224	224	− 0 27
390	Cofimeg	371	370	370	− 0 26
2070	Colas	2095	2108	2090	− 0 24
345	Compt. Entrepr.	330	331	331	+ 0 30
795	Compt. Mod.	813	810	809	− 0 49
1190	Créd. Foncier	1130	1127	1127	− 0 27
610	Crédit F. Imm.	615	612	612	− 0 49
1490	Crédit Nat. ★	1385	1380	1380	− 0 36
340	Crouzet ★	359	350	350	− 2 50
2600	Damart S.A.	2960	2950	2945	− 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
530	Darty ★	485	495	490 30	− 0 94
355	Dév. P.d.C. (Li)	394	394	394	....
715	D.M.C.	685	680	695	+ 1 45
3040	Docks France ★	2880	2851	2849	− 1 07
2290	Dumez ★	2385	2379	2399	+ 0 58
1500	Eaux (Gén.)	1506	1515	1512	+ 0 40
2890	Ecco ★	2813	2840	2800	− 0 46
1370	Electro-Finan.	1325	1335	1325	....
340	Elf-Aquitaine	337	332	332	− 1 48
320	— (certific.)	321	318 10	318	− 0 93
3250	Epeda-B-Faure	3152	3150	3148	− 0 13
3600	Essilor	3230	3230	3230	....
520	Esso S.A.F. ★	501	501	500	− 0 19
3160	Eurafrance	3171	3170	3200	+ 0 91
1470	Eurocom ★	1633	1649	1640	+ 0 42
3600	Euromarché	3450	3460	3460	+ 0 29
830	Europe n° 1 ★	863	863	857	− 0 69
1870	Facom	1896	1930	1896	....
1230	Fichet-Bauche	1150	1149	1149	− 0 09
235	Finextel	228 50	238	237 50	+ 3 94
250	Fives-Lille	258	259	258	....
345	Francarep	345	349	340	− 1 45
1550	Fromageries Bel	1435	1400	1390	− 3 14
1250	Gal. Lafayette	1198	1180	1180	− 1 50
440	Gascogne	466	460	460	− 1 29
415	Géophysique ★	518	525	518	....
2540	Gerland	2790	2845	2845	+ 1 97
715	GTM-Entrepose	757	730	730	− 3 57
895	Guyenne-Gas. ★	835	840	836	+ 0 11
3260	Hachette ★	3000	3000	3020	+ 0 66
790	Hénin (La)	860	850	850	− 1 16
117	Imétal	115	114 60	116 10	+ 0 96
485	Imm. Plaine-M.	482	480	480	− 0 41
5020	Inst. Mérieux	5200	5130	5130	− 1 35
610	Interbail	605	600	600	− 0 83
1750	Intertechnique	1751	1735	1735	− 0 91
1910	J. Lefebvre	2070	2100	2095	+ 1 20
2280	Lab. Bellon	2272	2272	2272	....
1530	Lafarge-Coppée	1654	1670	1660	+ 0 36
2120	Labon ★	2080	2030	2040	− 1 92
5510	Legrand	5780	5800	5790	+ 0 17
860	Leroy-Somm. ★	895	880	890	− 0 55
1890	Lesieur	1950	1851	1890	− 3 08
800	Locabail Immob.	786	788	788	+ 0 25
750	Locafrance ★	795	808	794	− 0 12
955	Locindus	939	940	940	+ 0 11
1150	L. Vuitton S.A ★	1110	1119	1080	− 2 70
760	Luchaire	710	700	705	− 0 70
1740	Lyonn. Eaux ★	1730	1715	1714	− 0 92
142	Mais. Phénix	156	155	149	− 4 48
750	Majorette (Ly)	865	875	875	+ 1 16
77	Manurhin	75	73	74	− 1 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
570	Mar. Wendel	548	532	532	− 2 92
1840	Martell	1880	1815	1822	− 3 09
2580	Matra	2625	2625	2625	....
2700	Merlin-Gerin ★	2791	2800	2800	+ 0 32
3350	Michelin	3465	3456	3460	− 0 14
1570	Midi (Cie)	1550	1530	1532	− 1 16
480	Midland Bk S.A.	496	471	472	− 4 84
715	Min. Salsig. (Ma)	815	839	839	+ 2 94
55	M.M. Penarroya	56 30	57	58	+ 3 02
2530	Moët-Hennessy	2510	2470	2480	− 1 20
115	Moulinex	110	111	111 40	+ 1 27
1190	Navig. Mixtes	1194	1189	1190	− 0 34
210	Nord-Est	204	200 10	200	− 1 96
470	Nordon (Ny)	470	470	470	....
780	Nouvelles Gal.	790	773	774	− 2 03
1260	Occident. (Gén.)	1336	1328	1320	− 1 20
1740	Omn.F.Paris	1739	1720	1720	− 1 09
191	Olida-Caby	179 50	178 50	178 50	− 0 56
560	Opfi-Paribas	578	577	567	− 1 90
4370	Oréal (L')	4437	4416	4400	− 0 83
845	Paris-Réesc. ★	819	800	815	− 0 48
1570	Pechelbronn ★	1745	1725	1745	....
1680	Penhoet	1610	1620	1620	+ 0 62
1080	Pernod-Ricard	1074	1070	1065	− 0 84
140	Pétroles B.P.	146 50	143	142	− 3 07
1470	Peugeot S.A.	1497	1507	1507	+ 0 67
37	Poclain	14	13 90	13 75	− 1 79
2110	Poliet	2290	2244	2244	− 2 01
960	P.M. Labinal	933	928	928	− 0 54
3500	Presses Cité	3580	3580	3580	....
1480	Prétabail Sic.	1420	1426	1435	+ 1 05
820	Primagaz	865	860	860	− 0 58
745	Printemps ★	739	732	725	− 1 89
2650	Promodès	2460	2290	2300	− 8 12
320	Prouvost S.A ★	293	297 80	292	− 0 34
1640	Radiotechn.	1645	1600	1600	− 2 74
163	Raff. Dist. Total	145	147 80	147 50	+ 1 72
2910	Redoute (La) ★	2900	2901	2900	....
480	Robur financière	529	541	541	+ 2 27
1900	Roussel-Uclaf	1840	1825	1820	− 1 09
1460	Roussel-C.N.I.	1375	1350	1330	− 3 27
5920	R. Impériale (Ly)	6250	6310	6310	+ 0 96
290	Sade	295 10	295 50	295 50	+ 0 14
3950	Sagem	3810	3830	3830	+ 0 52
445	Saint-Gobain	455	445	448 90	− 1 34
1150	St-Louis B.	1105	1071	1060	− 4 07
2130	Salomon	2030	1985	1985	− 2 22
1640	Salvepar	1580	1571	1571	− 0 57
890	Sanofi	896	880	884	− 1 34
705	S.A.T.	749	730	730	− 2 54
1240	Saupiquet (Na)	1120	1150	1150	+ 2 68
670	Schneider ★	655	650	655	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
115	S.C.O.A.	132	130 10	128 10	− 2 96
765	S.C.R.E.G.	825	816	816	− 1 09
870	Seb ★	870	865	835	− 4 02
465	Sefimeg	471	470	474	+ 0 64
1940	S.F.I.M.	1990	1930	1930	− 3 02
106	S.G.E.	111 40	110 70	108 10	− 2 96
690	Sign. Ent. El. ★	669	665	666	− 0 44
1040	Silic	1089	1089	1090	+ 0 09
620	Simco-U.P.H. ★	620	615	621	+ 0 16
400	Simnor (Li)	400	400	400	....
1350	Skis Rossignol	1310	1300	1308	− 0 15
800	Slimnco	735	729	729	− 0 82
285	Sodero (Na)	270	275	275	+ 1 85
2850	Sodexho	2950	2970	2950	....
440	Sogerap	465	465	470	+ 1 08
2120	Somm-Allib. ★	2095	2061	2081	− 0 19
805	Source Perrier	788	765	781	− 0 89
1350	Sovac ★	1260	1255	1222	− 3 01
625	Spie-Batignol.	623	621	620	− 0 48
805	Strafor	772	770	770	− 0 26
515	Synthelabo ★	425	430	418	− 1 64
825	Talcs Luzenac	824	819	819	− 0 61
3540	Tél. Elect.	3215	3270	3270	+ 1 71
1700	Thomson-C.S.F.	1745	1731	1710	− 2 01
480	Total (CFP) ★	492 90	490	491	− 0 38
105	— (certific.)	107	107	107	....
2550	T.R.T.	2431	2400	2405	− 1 07
835	U.F.B.	826	780	795	− 3 89
1610	U.I.C.	1470	1434	1434	− 2 45
625	U.I.F.	699	675	680	− 2 72
880	U.I.S.	888	890	884	− 0 45
560	U.C.B. ★	400	410	396	− 1
840	Unibail	780	778	780	....
570	Valéo	584	575	574	− 1 71
103	Vallourec	109 20	105	106 50	− 2 47
4380	V. Clicquot-P.	4350	4300	4320	− 0 69
750	Via Banque	675	671	675	....
810	Elf-Gabon	811	810	815	+ 0 49
111	Amax Inc.	123	129 50	129	+ 4 88
465	Amer. Express	437	442	440	+ 0 69
147	Amer. Teleph.	146 40	146 40	146 40	....
122	Anglo Amer. C.	153 50	159	159	+ 3 58
560	Angold	723	732	734	+ 1 52
840	BASF (Akt)	908	898	897	− 1 21
955	Bayer	1022	996	996	− 2 54
135	Buffelsfont.	163	164	163 90	+ 0 55
235	Chase Manh.	229 50	222 50	220 50	− 3 92
305	Cie Pétr. Imp.	319	315 10	315 10	− 1 22
73	De Beers	82 50	83 80	83 90	+ 1 70
2090	Deutsche Bank	2199	2140	2200	+ 0 05
69	Dome Mines	85	86 95	92	+ 8 24
1090	Dresdner Bank	1149	1130	1160	+ 0 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
121	Driefontein Cld	161	187 20	160	− 0 62
890	Du Pont-Nem.	706	704	704	− 0 28
475	Eastman Kodak	468 50	461 50	463	− 1 17
44	East Rand	61 90	63 95	64	+ 3 39
295	Electrolux	308 80	301 50	301 50	− 2 36
250	Ericsson	251	248 10	248 10	− 1 16
515	Exxon Corp.	531	539	537	+ 1 13
500	Ford Motors	518	518	518	....
89	Freegold	116 80	118 40	117 70	+ 0 77
107	Gencor	128	134 80	131	+ 2 34
655	Gén. Electr.	652	653	655	+ 0 46
580	Gén. Belgique	584	582	583	− 0 17
470	Gen. Motors	503	514	514	+ 2 19
85	Goldfields	99	104	105 20	+ 6 26
49	GdMetropolitain	46 80	47	47	+ 0 43
73	Harmony	102 50	103	104	+ 1 46
40	Hitachi	38	36 25	36 25	− 4 61
840	Hoechst Akt.	890	888	888	− 0 22
130	Imp. Chemical	127 60	126	126	− 1 25
97	Inco. Limited	101 70	106 50	106 50	+ 4 72
900	IBM	880	875	900	+ 2 27
395	ITT	368	368	366	− 0 81
145	Ito-Yokado	155 60	151 10	151 10	− 2 89
71	Matsushita	62 30	56 80	57 10 c	− 8 35
990	Merck	972	982	982	+ 1 03
805	Minnesota M.	810	804	804	− 0 74
290	Mobil Corp.	290	294 50	294 50	+ 1 55
275	Morgan J.P.	263 40	260	262	− 0 53
36400	Nestlé	38700	37100	37100	− 4 13
151	Norsk Hydro	162 50	160 30	160 30	− 1 35
325	Ofsil	291	292 50	292 50	+ 0 52
1640	Petrofina	1680	1700	1699	+ 1 13
515	Philip Morris	535	531	531	− 0 75
144	Philips	149 20	146 70	146 60	− 1 74
600	Quilmès	630	614	615	− 2 38
750	Randfontein	1005	1023	1010	+ 0 50
720	Royal Dutch	728	722	722	− 0 82
72	Rio Tinto Zinc	87 50	92 20	91 50	+ 4 57
92	St Helena Co	127	129 40	130 10	+ 2 44
240	Schlumberger	253 50	255	255	+ 0 59
125	Shell transp.	116 80	114 30	114 40	− 2 05
2110	Siemens A.G.	2322	2235	2255	− 2 89
127	Sony	117	111	112	− 4 27
135	T.D.K.	120	114	117 80	− 1 83
29	Toshiba Corp.	29 75	28 70	28 70	− 3 53
1650	Unilever	1751	1725	1710	− 2 34
320	Unit. Techn.	296	299 50	298 50	+ 1 18
825	Vaal Reefs	893	905	901	+ 0 90
300	Volvo	300	297 50	297 50	− 0 83
300	West Deep	457	463	463	+ 1 31
455	Xerox Corp.	458	458 50	458 50	+ 0 11
1 25	Zambia Corp.	1 37	1 36	1 36	− 0 73

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8430	..
Emp. 8,80 % 77	122 90	7 860
9,80 % 78/93	101 90	7 410
10,80 % 79/94	105 50	6 569
13,25 % 80/90	108 45	11 435
13,80 % 80/87	102 71	6 805
13,80 % 81/89	109	3 365
16,75 % 81/87	103 25	9 912
16,20 % 82/90	118 36	4 039
15 % juin 82	120	13 545
14,60 % fév. 83	119 50	2 080
13,40 % déc. 83	122 40	4 185
12,20 % oct. 84	114 50	6 284
11 % fév. 85	116 50	1 567
10,26 % mars 86	109 45	0 925
ORT 12,75 % 83	1739	..
OAT 10 % 2000	110 15	8 822
OAT 9,90 % 1997	108	3 308
OAT 9,80 % 1996	107 35	1 987
Ch. France 3 %	172	..
CNE Bques janv. 82	101 45	2 318
CNB Paribas	101 90	2 318
CNB Suez	101 90	2 318
CNI janv. 82	101 40	2 318
PTT 11,20% 85	109 80	3 866
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	110 10	8 932
CNT 9% 85	98 45	0 155
CRH 10,90% déc. 85	109	2 822

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1260	1310 d
Agache (Sté Fin.)	1999	2000
A.G.F. (St Cent.)	855	851
Applic. Hydraul.	840	807 o
Arbel	241	231
Astorg	490	490
Avenir Publicité	2780	2640
Bain C. Monaco	429	404
Banque Hypoth. Eur.	501	....
Béghin-Say (C.I.)	475	473
B.G.I.	560	595
Blanzy-Ouest	585	585
B.N.P. CI	515	521
B.N.P. Intercontin.	490	470 40 o
Bénédictine	4350	4525
Bon-Marché	894	894
Calif	999	999
Cambodge	950	930
C.A.M.E.	649	640
Campenon Bern.	735	765
Carbone-Lorraine	939	940
C.E.G.Frig.	670	681
Centen. Blanzy	3061	3061
Cerabati (Ny)	277	277
Cerabati	100	100
CERUS	895	888
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	976	1047
Champex (Ny)	189	190
C.I.C. (Financ. de)	351	352
C.I. Maritime	759	768
Cimts-Sintra	1025	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	655	656
Clause	1410	1469
Cofradel (Ly)	2500	2520
Cogifi	480	480
Comiphos	679	680
Cie Industrielle	3660	3680
Comp. Lyon-Alem.	684	700
Concorde (La)	1275	1215
C.M.P.	40	39 95
Créd. Gén. Ind.	1123	1100
Crédit Lyonnais CI	800	820
Cr. Universel (Cie)	920	....
Créditel	155	155
Darblay S.A.	936	1011
Darty Act. d. p.	410	410
De Dietrich	2760	2760
Delalande S.A.	1520	1643 d
Delmas-Vielj. (Fin.)	1249	1289
Didot-Bottin	674	684
Eaux Bass. Vichy	1604	1556
Eaux Vittel	2750	2800
Economats Centre	641	625
Electro-Banque	512	510
Eli-Antargaz	900	900
E.L.M. Leblanc	1003	998
Ernell-Bretagne	342	343
Entrepôts Paris	640	628
Epargne (B)	3555	3510
Europ. Accumul.	110	111
Eurrat	3189	3100
Exor	4400	4302
Finalens	278	....
FIPP	425	450 50
Frac	1356	1361
Foncière (Cie)	621	621
Fonc. Lyonnaise	5052	5110
Foncina	600	590
Forinter	1115	1110
Fougerolle	455	459
France I.A.R.D.	541	540
France (La)	8000	7980
From. Paul Renard	601	....
GAN	1291	1280
Gaumont	430	624
Gaz et Eaux	2650	2750
Gévelot	1018	996
Gr. Fin. Constr.	529	520
Gds Moul. Paris	509	514
Groupe Victoire	3625	3850
G. Transp. Ind.	615	640
H.E.F.	432	468
Hutchinson	1418	1400
Immindo S.A.	595	575
Imminvest	332	330
Immobail	481	481
Immobanque	748	793
Immob. Marseille	10600	11000
Immofice	575	590
Invest. (Sté Cent.)	3500	3500
Jaeger	209	205
Lafitte-Bail	570	570
Lambert Frères	260	270 40 d
Lille-Bonnières	1539	1551
Loca-Expansion	345	345
Locafinancière	455	455
Locatel	600	824
Louvre (Sté)	1820	1820
Machines Bull	52 70	51 80
Magasins Uniprix	250	250
Magnant S.A.	139	....
Maritimes Part.	480	....
Métal Déployé	518	515
Mors	228	239
Naval Worms	114 70	110 10 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	484	475
Optorg	310	320
Oréal (L') C.I.	3100	3080
Origny-Desvroise	1270	1259
Palais Nouveauté	1130	....
Paribas	528	524
Paribas-CIP	527	506
Paris France	320 10	322
Paris-Orléans	418	410 10
Part. Fin. Gest. Im.	1710	1710
Partenben	1030	990
Pathé-Cinéma	1001	1001
Pechiney (cert. inv.)	245	248
PBes Wonder	1225	1250
Piper-Heidsieck	1348	1399
P.L.M.	206	200
Porcher	700	700
Providence S.A.	2075	2100
Publicis	2900	2872
Raff. Souf. R.	174	174
Rhône-Poul. (c. inv.)	387	395
Ricqlès-Zan	426 30	430
Rochefortaise S.A.	440 50	423
Rochette-Cenpa	148 90	150
Rosario (Fin.)	417	417
Roudière	307	335 60 d
Rougier et Fils	144	138
Sacer	581	595
SAFAA	1775	1699
Safic-Alcan	857	860
SAFT	2580	2560
Saga	430	435
St-Gobain C.I.	468 50	460
Salins du Midi	550	545
Santa-Fé	176	176
Satam	258	258
Saulnes	84	83
Saunier-Duval	87	....
Savoisienne (M)	305	299
SCAC	900	886
Senelle Maubeuge	660	689
S.E.P. (M)	222	225
Serv. Equip. Véh.	110	112
Sieb	256	264
Sicotel	395	392
Simvim	326 40	310
Siph (Plant. Hévéas)	500	520
Sté Générale-CIP	1720	1750
Sofal financière	2151	2280
Sofio	500	536 d
Soficomi	850	850
S.O.F.I.P. (M)	200	196 o
Sofragi	1170	1249
Sogenal (Na)	210	198
Soudure Autog.	522	543 d
Sovabail	750	750
Speichim	27 50	41 90 d
S.P.I.	869	875
Suez (Fin. de)-CIP	1530	1526
Stemi	950	960
Taittinger	2300	2250
Testut-Aequitas	389	390
Tour Eiffel	710	700
Ufiner S.M.D.	800	789
U.A.P.	2460	2450
U.T.A.	2650	2658
Vicat	1750	1680 o
Viniprix	1790	1800
Virax	214	208
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	148	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1020	....
Akzo	403	....
Alcan Alum.	249	240
Algemeine Bank	1559	....
American Brands	287 10	309 90
Am. Petrofina	310	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	188	....
Bco Pop Espanol	399	407
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1260	....
B. Régl. Internat.	55000	57000
Br. Lambert	581	614
Canadian-Pacific	111 10	111 50
CIR	36	35
Commerzbank	885	872
Dart. and Kraft	358	370
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	497 80	516
Gén. Belgique	584	583
Gevaert	1050	970
Glaxo	155	147
Goodyear	351	....
Grace and Co	391	380
Gulf Canada Corp.	132	129
Honeywell Inc.	450	440
I. C. Industries	200	199
Johannesburg	1022	1029
Kubota	20	20
Latonia	287	286
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	61 50	56 50
Minéral-Ressourc.	73	75 10
Nixdorf	2690	2670
Noranda	149	147 10
Olivetti	34 80	35
Pakhoed Holding	207	215
Pfizer Inc.	444	444
Procter Gamble	550	540
Ricoh Cy Ltd	31	34
Rolinco	272	273 90
Robeco	296 50	298 90
Rodamco	419 90	423
Sapem	22 60	20 20
Shell fr. (port.)	120	....
S.K.F. Aktiebolag	313	....
Steel Cy of Can.	111	....
Tenneco	275	....
Thorn EMI	80	62
Toray indust. inc	30 30	29 70
Vieille Montagne	899	910
Wagons-Lits	890	885
West Rand	29 10	32

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	6 50	....
Calciphos	1294	1311
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	485	485
Dubois Inv. (Casto.)	1200	1200
Gachot	325	315
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1160	1150
Révillon	410	....
Roronto N.V.	151 50	151 50
Sopelem	85 70	0 10 o
S.P.R.	241	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	142	....

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/4	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 023	6 020	5 750	6 300
ECU	6 912	6 912	....	....
Allemagne (100 DM)	332 920	332 790	323	341
Belgique (100 F)	16 077	16 075	15 600	16 450
Pays Bas (100 fl.)	295 120	294 980	285 500	304 500
Danemark (100 krd)	88 320	88 280	85	91 500
Norvège (100 k)	88 700	88 740	85 500	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 808	9 784	9 500	10 200
Grèce (100 drachmes)	4 538	4 527	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 670	4 668	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	401 750	402	389 500	409 500
Suède (100 krs)	95 400	95 380	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 390	47 360	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 747	4 727	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 305	4 303	3 800	4 800
Canada ($ can 1)	4 628	4 623	4 400	4 860
Japon (100 yens)	4 246	4 227	4 080	4 260

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/4
Or fin (kilo en barre)	84000	84250
Or fin (en lingot)	83850	84350
Pièce française (20 fr)	516	522
Pièce française (10 fr)	349	.....
Pièce suisse (20 fr)	584	591
Pièce latine (20 fr)	495	491
Souverain	610	611
Pièce de 20 dollars	3005	3020
Pièce de 10 dollars	1440	1440
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3180	3185
Pièce de 10 florins	494	512
Or Londres	432 30	436 50
Or Zurich	432 50	435 75
Or Hongkong	432 45	435 25
Argent Londres	6 90	.....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1290	....
Alain Manoukian	1050	1015
Asystel	681	685
B.I.C.M.	939	939
B.I.P.	1209	1235
Bolloré Technologies	1450	1410
Buitoni	894	897
Cables de Lyon	1495	1499
Calberson	958	1000
Cardif	2900	2950
Cap Gemini Sogeti	2850	2800
C.D.M.E.	1214	1210
C. Equip. Elect.	374	352
C.E.G.I.D.	3230	3280
C.E.P.-Communication	1610	1550
C.G.I. Informatique	1150	1149
C. Occid. Forestière	238 50	229 o
Dafsa	279	262
Dauphin O.T.A.	3700	3700
Devanlay	2900	2900
Deville	986	990
Drouot-Assurances	600	601
Drouot-Obl. convert.	4000	4150
Editions Belfond	389	362 20 o
Elect. S. Dassault	950	950
Expand	820	820
Filipacchi	820	820
Gantois	780	770
Guy Degrenne	1200	1200
I.C.C.	282	290 20
IN Informatique	390	390
Le gd livre du mois	475	498
Loca-Investissement	331	340
Locamic	590	580
Manutan	639	641
Marlin Immobilier	491	471 o
Métallurg. Minière	190 50	200
Métrologie Internat.	767	768
M.M.B.	680	700
Molex	335	330
Navale-Delmas	899	899
Olivetti-Logabax	669	650
Om. Gest. Fin.	600	564
Patemelle-R.D.	3420	....
Petit Bateau	306	304
Petrofigaz	720	763
Razel	1650	1650
St-Gobain Emballage	1530	1545
St-Honoré Matignon	240	230
S.C.G.P.M.	335	320
Seine-Matra	1750	1787
S.E.P.	1520	1440
S.E.P.R.	1850	1800
S.M.T. Goupil	449	418
Sodinforg	1545	1550
Sofibus	450	423
Supra	1280	1245
Valeurs de France	389	388

SICAV (sélection) — 13/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	855 16	834 30
Actions France	503 53	485 33
Action Invest.	392 37	374 58
Actions sélectives	623 71	601 17
Aedificandi	653 04	629 44
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1301 89	1270 14
A.G.F. 5000	655 14	639 16
A.G.F. ECU	1181 40	1189 70
A.G.F. Interfonds	474 63	463 05
A.G.F. OBLIG.	1171 60	1165 77
Agfimo	730 67	703 09
Altafi	215 31	207 53
A.L.T.O.	185 84	179 12
Amen-Gan	5849 19	5583 95 ◆
America-Valor	784 36	748 79
Amérique Gestion	392 76	374 95
Ampliaude	594 30	576 59
Arbitrages court terme	5310 76	5300 15 ◆
Argonautes	449 45	429 07 ◆
Associc	1153 56	1153 56
Auracc	1447 60	1405 44
Axa Europe	114 27	109 09
Axa Investissements	125 28	119 60
Bourse-Investiss.	493 96	471 58
Bred Associations	2633 83	2625 95
Bred International	97 95	96 03
Capital Plus	1676 89	1676 89
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	912 62	871 24
Convertimmo	415 93	399 93
Cortal court terme	12260 74	12260 74
Corexa	991 56	946 98
Credinter	517 82	502 74
Croiss. France	296 16	283 41
Croiss. Mercure	2597 62	2521 96
Croiss. Immobil.	695 63	664 09
Croiss. Prestige	390 67	372 95
Déméter	13136 24	13136 24 ◆
Drouot-France	753 68	719 50
Drouot-Investiss.	1195 75	1141 53
Drouot-Sécurité	269 06	256 86
Drouot-Sélection	149 33	142 56
Ecuric	1183 13	1165 65
Elicoop Sicav	11352 02	11352 02
Eli-Valeurs	10346 19	10093 84
Energia	292 64	279 37
Epargic	2919 40	2913 57
Epacourt Sicav	4007 17	3997 18
Epargne Associations	25753 83	25715 26
Epargne-Capital	7873 32	7795 37
Epargne-Croiss.	1570 18	1528 16
Epargne-Industr.	836 65	798 71
Epargne-Inter	689 98	671 51
Epargne J	51471 33	51471 33
Epargne-Long-Terme	1760 16	1713 05
Epargne-Oblig.	191 65	186 52
Epargne-Unie	1373 17	1310 90
Epargne-Valeur	436 16	424 49
Eparoblig	1257 77	1255 26
Epsilon	......	......
Euracic	9826 61	9681 39
Euro-Croissance	559 36	543 07
Eurodyn	1122 20	1085 30
Extrême Orient Sicav	576 50	559 71
Financière Plus	27505 17	27232 84 ◆
Finord Placement	59374 21	59196 62
Finord Trimestriel	1136 16	1119 37
Finord Valorisation	13411 78	13148 80
Fonsicav (div. par 10)	10460 63	10455 40
Foncier Investiss.	1199 71	1170 45
Foncival	285 37	272 43
France Ecu Plus	10578 56	10473 82 ◆
France-Gan	6839 13	6529 ◆
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	606 96	579 44
France-Net	127 93	126 66
France-Obligations	465 20	450 69

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	444 50	431 55
Francic Régions	1221 52	1185 94
Fruco-Associations	1328 54	1328 54
Frucocapi	309	304 43
Fructidor	256 95	253 15
Fructifrance	891 91	870 16
Fructivar	81756 01	81551 13
Fructi ECU	571 86	563 41
Fructi-Première	12379 87	12196 92
Futuroblig	1121 79	1120 67
Gestilion	61348 64	61195 65
Gestion Associations	159 07	155 57
Gestion Mobilière	784 71	749 13 ◆
Gest. Rendement	471 27	449 90
Gest. Sél. France	808 79	772 11
Haussmann Associat.	1209 72	1209 72
Haussmann court terme	1162 61	1162 61
Haussmann Epargne	1359 44	1359 44
Haussmann Europe	2118 79	2042 21
Haussmann France	1138 85	1097 69
Haussmann Oblicross.	1282 40	1282 40
Haussmann Obligation	1505 61	1451 19
Horizon	1244 20	1207 96
I.M.S.I.	630 98	602 37
Indo-Suez Valeurs	811 86	775 05
Ind. française	13379 36	13117 01
Interoblig.	12016 37	11554 20
Intersélect France	494 07	471 67
Intervaleurs Indust.	717 96	685 40
Invest. net	14328 16	14299 56
Invest. Obligataire	17706 08	17689 74
Japacic	185 39	179 99
Jeune épargne	250 40	246 70 ◆
Laffitte-Amérique	269 74	257 51
Laffitte-crt-terme	61133 89	61133 89
Laffitte-Expansion	892 59	852 11
Laffitte-France	372 82	355 91
Laffitte-Immobilière	262 09	250 21
Laffitte-Japon	352 69	336 70
Laffitte-Oblig.	147 62	140 93
Laffitte-Placements	64365 20	64365 20
Laffitte—Rend.	226 43	216 16
Laffitte-Tokyo	1303 73	1244 61
Lion-Associations	11220 59	11220 59
Lion-Institutionnels	23336 74	23278 54
Lionplus	72320 75	71604 70
Livret portefeuille	645 40	626 60
Méditerranée	182 51	174 23
Mondiale Investissem.	478 78	457 07
Monecic	5870 82	5870 82
Moné J.	53187 35	53187 35 ◆
Monelaffitte	259081 39	259081 39
Multi-Obligations	430 78	411 25
Mutuelle Unie Sél.	166 07	158 54
Natio.-Assoc.	6547 46	6534 39
Natio.-Epargne	14139 72	13999 72
Natio.-Immobilier	1065 28	1036 77
Natio.-Inter.	1181 47	1149 86
Natio.-Obligations	547 70	533 04
Natio.-Patrimoine	1506 95	1466 62
Natio.-Placements	62951 19	62951 19
Natio.-Revenu	1086 75	1075 99
Natio.-Sécurité	54634 79	54634 79
Natio.-Valeurs	787 80	766 52
Nippon-Gan	5805 43	5542 18
Nord-Sud Développ.	1237 22	1234 75 ◆
Oblicic Régions	1040 57	1025 19
Oblicoop Sicav	1466 40	1437 65
Oblilion	1104 18	1074 63
Optimevalor	682 95	651 98
Options et Rendement	53451 49	52681 57
Orient-Gestion	182 18	173 92
Paramérique	553 96	528 84
Pareuropa	868 70	829 31
Paribas Epargne	15151 27	15121 03
Paribas France	115 44	112 08
Paribas Gestion	651 36	624 80

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	109 48	106 29
Paribas Patrimoine	569 42	546 21
Parnasse-Valor	1056 41	1055 35
Patrimoine-Retraite	1671 05	1638 28
Phenix Placements	275 47	274 10
Pierre Investiss.	795 38	759 31
Placement A	1120 23	1120 23
Placement crt-terme	71929 27	71929 27
Placement J	55830 94	55830 94
Placement Premier	51184 48	51184 48
Placements Rendement	11541 74	11541 74 ◆
Placements Sécurité	109520 21	109520 21 ◆
Première Obligations	10395 58	10374 83
Priv'Association	22717 36	22717 36
Province Investiss.	661 89	631 88
Quartz	117 89	114 99
Rentacic	169 44	166 94
Revenus Trimestriels	5947 16	5888 28
Revenu Vert	1189 83	1188 64
Rivoli Plus	1073 33	1024 66
St-Honoré Assoc.	13970 33	13900 83
St-Honoré Bio-aliment.	875 41	835 71
St-Honoré Pacifique	601 88	574 59
St-Honoré P.M.E.	521 77	498 11
St-Honoré Real	11514 18	11468 31
St-Honoré Rendement	12331 07	12269 72
St-Honoré Technol.	826 77	789 28
St-Honoré Valor	12156 60	12059 13
Sécuricic	11229 99	11218 77
Sécur. Mobilière	405 36	386 98
Sécuri Taux	10229 40	10229 40
Sél. court terme	12535 25	12441 94
Sicadeo (Casden BP)	761 93	750 67
Sicav-Associations	1398 04	1395 95
S.F.I. fr. et étr.	631 03	612 65
Sicavimmo	825 09	787 68
Sicav 5000	378 51	368 38 ◆
Sivafrance	610 10	583 77
Sivam	432 57	420 99
Sivarente	227 97	221 87
Sivinter	428 16	414 75
S.I.—Est	1328 98	1268 72
S.I.G.	938 42	895 46
S.N.I.	1345 25	1306 07
Sogepargne	392	377 83
Sogerac	53175 73	51626 92
Sogevar	1105 46	1065 33
Soginter	1304 53	1245 37
Soleil Investiss.	499 89	477 22
Technocic	1247 57	1211 23
Techno-Gan	6177 92	5897 78
U.A.P. Investiss.	415 56	400 54
Uni-Associations	108 33	108 33 ◆
Unifrance	512 19	488 96
Unifoncier	1426 70	1362
Uni-Garantie	1346 59	1319 18
Unigestion	962 99	919 32
Uni-Japon	1487 51	1420 06
Uni-Régions	3426 68	3271 29
Unirente	2343 36	2286 31
Univer	174 95	174 95 ◆
Univers-Obligations	1624 05	1570 65
Valorem	551 38	537 94
Valoblig	60555 82	59956 26
Valorg	1490 58	1479 10
Valrea	79436 58	79396 88

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

M. Chirac songe à reporter son voyage en URSS

Vu le peu d'empressement mis par les Soviétiques à accepter les dates proposées par Paris pour le voyage de M. Chirac en URSS, le premier ministre songe de plus en plus à reporter ce déplacement. C'est il y a six semaines que le Quai d'Orsay a proposé aux Soviétiques que le voyage de M. Chirac ait lieu les 14, 15 et 16 mai. Depuis, Paris attend une réponse ; l'ambassadeur de France à Moscou, M. Yves Pagniez, a encore fait une démarche la semaine dernière auprès du ministère soviétique des affaires étrangères. En vain il s'est seulement entendu répondre qu'il fallait vérifier si les dates proposées étaient compatibles avec les obligations des dirigeants soviétiques.

A un mois du départ éventuel de M. Chirac pour Moscou, l'attitude soviétique est significative, estime-t-on à Paris : les dirigeants soviétiques ne veulent pas prendre la responsabilité formelle d'un ajournement de la visite mais font tout pour faire passer un « message » fort clair. C'est ainsi, par exemple, qu'ils ont déjà accepté les dates de la visite en URSS d'un autre Occidental, M. Richard von Weizsäcker ; or le président de la RFA doit se rendre à Moscou le 17 mai, soit après les dates suggérées par M. Chirac pour son propre voyage.

Le message soviétique paraît avoir été « bien reçu » à Paris, en dépit des déclarations de certains responsables soviétiques affirmant que l'affaire du réseau d'espions prosoviétique, dévoilée le 20 mars dernier ne remettrait pas en cause le voyage du premier ministre. Pour ne pas bloquer indéfiniment son calendrier et pour ne pas paraître demandeur à tout prix d'un déplacement à Moscou, M. Chirac s'apprête à faire savoir d'ici quarante-huit heures qu'il est contraint de reporter à une date ultérieure son voyage. Il pourrait cependant décider d'envoyer son ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, à Moscou pour — entre autres missions — s'entendre sur une nouvelle date pour sa visite en URSS, en automne par exemple.

J.A.

Prochaine visite du président Assad

Moscou *(AFP)*. — Le président syrien Hafez El Assad effectuera une visite officielle en URSS *« dans la seconde moitié du mois d'avril »* à l'invitation de la direction soviétique, annonce mardi 14 avril l'agence Tass qui ne fournit aucune autre précision sur ce séjour dont des rumeurs faisaient état depuis plusieurs semaines.

Cette visite intervient à un moment où l'URSS redouble d'efforts pour unifier le mouvement palestinien — le prochain Conseil national palestinien est prévu pour le 20 avril — et approfondit ses contacts avec Israël afin de permettre la convocation d'un « comité préparatoire » d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

La Syrie, un des rares alliés de longue date de l'URSS dans le monde arabe, apparaît comme un des principaux obstacles à la mise en place d'un front uni des Palestiniens, en raison notamment du fossé existant entre le président Assad et le chef de l'OLP Yasser Arafat. Une délégation palestinienne a été reçue il y a une dizaine de jours à Moscou. La partie soviétique avait alors appelé à une étroite coopération entre l'OLP et la Syrie.

La dernière visite en URSS du président Assad remonte à juin 1985.

● **Le dissident Anatoli Koriagine autorisé à émigrer.** — La Fondation Boukovski a annoncé, samedi 11 avril à Amsterdam, que le psychiatre dissident Anatoli Koriagine, libéré en février dernier après six ans de prison et de camp, avait été autorisé à émigrer avec sa famille. M. Koriagine devrait rejoindre la Suisse. Militant des droits de l'homme, M. Koriagine continue de dénoncer l'usage de la psychiatrie contre les opposants. Ainsi, dans un article publié lundi 13 avril par le quotidien ouest-allemand *Die Welt*, il suggère la création d'une commission d'experts pour contrôler le cas des « patients » détenus pour raisons politiques. — *(AFP.)*

● **DANEMARK : Mort du chef du Parti communiste.** — Le chef du Parti communiste danois, M. Joergen Jensen, est décédé lundi 13 avril, à l'âge de soixante-sept ans, après une longue maladie, a annoncé un porte-parole du parti à Copenhague. Joergen Jensen avait été membre du comité directeur du PC durant un quart de siècle et en assumait la direction depuis 1977. Il sera remplacé par M. Jan Andersen, qui avait été désigné, dès la semaine dernière, en raison de la détérioration de l'état de santé de M. Jensen.

Le Parti communiste danois comptait sept représentants au Parlement jusqu'en 1979, mais n'en a plus aujourd'hui. Sa baisse de popularité, est due, pense-t-on, au fait que M. Jensen était demeuré très fidèle à Moscou. — *(AFP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 avril

Indécis

La Bourse de Paris s'est montrée très indécise mardi matin sur la conduite à adopter. La tendance a été irrégulière et, en fin de séance, l'indicateur instantané accusait un léger recul de 0,43 %.

Avance d'Alsthom, Bouygues, Signaux et Valeo. Repli de Prouvost, Crouzet, Maisons Phénix, DMC. Les écarts de cours se sont généralement échelonnés entre 1 % et 2 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	545	538	541
Agence Havas	2229	2209	2215
Air Liquide (L')	730	728	730
Bancaire (Cie)	769	765	763
Bongrain	2750	2750	2740
Bouygues	1367	1387	1391
B.S.N.	5070	5050	5040
Carrefour	3740	3730	3720
Chargeurs S.A.	1885	1871	1883
Club Méditerranée	668	666	665
Eaux (Gén.)	1512	1512	1506
Elf-Aquitaine	332	329	330
Essilor	3230	3220	3220
Lafarge-Coppée	1660	1661	1645
Lyonn. des Eaux	1714	1700	1696
Michelin	3460	3480	3470
Midi (Cie)	1532	1520	1515
Moët-Hennessy	2480	2470	2470
Navig. Mixtes	1190	1178	1177
Oréal (L')	4400	4380	4380
Pernod-Ricard	1065	1065	1064
Peugeot S.A.	1507	1499	1495
Saint-Gobain	448 90	445	448 50
Sanofi	884	870	872
Source Perrier	781	775	767
Télémécanique	3270	3260	3270
Thomson-C.S.F.	1710	1698	1698
Total-C.F.P.	491	486	490
T.R.T.	2405	2370	2370
Valéo	574	580	580

Principal témoin de l'affaire Jean Moulin

René Hardy est mort

Moins d'un mois avant l'ouverture du procès de Klaus Barbie à Lyon, René Hardy est décédé, à l'âge de soixante-quinze ans, pendant la nuit du dimanche 12 au lundi 13 avril, dans une chambre de l'hôpital de Melle (Deux-Sèvres) où il était soigné depuis 1982, comme nous l'indique notre correspondant à Niort, Raymond Sillard.

René Hardy avait été accusé d'avoir trahi Jean Moulin, président du Conseil national de la Résistance, qui fut arrêté par la Gestapo avec six de ses compagnons le 21 juin 1943, à Caluire, dans la banlieue lyonnaise. Klaus Barbie s'est toujours targué d'être l'auteur de cette arrestation, mais l'affaire Jean Moulin, étant tenue pour un crime de guerre aujourd'hui prescrit et non pour un crime — imprescriptible — contre l'humanité, ne serait pas, en principe, évoquée au procès de la cour d'assises du Rhône.

Né le 31 octobre 1911 à Mortrée (Orne), René Hardy avait été élève de l'Ecole supérieure des chemins de fer avant d'être nommé attaché à la SNCF, poste qu'il occupera jusqu'en 1939. Mobilisé comme officier à la Légion étrangère, puis dans un bataillon de chasseurs alpins jusqu'à l'armistice, il dirigea dès 1940 des sabotages de voies ferrées avant d'être emprisonné à Toulon de 1941 à 1942 par les autorités de Vichy.

Dès sa libération, il reprit son activité clandestine, préparant notamment un plan de neutralisation de l'ennemi en vue du débarquement des Alliés. Blessé en 1943 puis arrêté de nouveau, il fut remis à la Gestapo, mais s'évada de l'hôpital de Lyon pour rejoindre Alger, au mois de mai 1944. De retour à Paris au moment de la Libération, René Hardy est arrêté au mois de décembre et, après cinq années d'emprisonnement et deux procès retentissants en 1947 et 1950, il est enfin acquitté au terme du second par le tribunal militaire de Paris.

Au premier procès, en janvier 1947, devant la cour de justice de la Seine, il s'agissait de savoir si René Hardy avait pu avoir une responsabilité dans l'arrestation de Jean Moulin. Il est acquitté, mais, trois mois plus tard, la preuve est apportée qu'il a menti sur un point essentiel, comme le rapporte Jean-Marc Théolleyre dans *le Monde* daté 13-14 mai 1984. Un nouveau procès lui est donc fait, en 1950, qui s'achèvera une nouvelle fois par un acquittement : « Didot » — c'est le nom de résistance de René Hardy — est libre.

Ces quatre années, où l'affaire Hardy a pris la dimension d'une affaire d'État, resurgissent en 1983, lorsque, le 12 novembre sur Antenne 2, Me Jacques Vergès, avocat de Klaus Barbie, affirme que, si l'affaire Jean Moulin n'avait pas été retenue contre son client, c'est parce que le premier président du Conseil national de la Résistance avait été en réalité trahi et remis à la police allemande par d'autres résistants...

D'« Amère Victoire » aux « Derniers Mots »

Entré dans l'industrie après la Libération, René Hardy commença, aussi, à publier des romans. Après *le Livre de la colère* et *le Fer de Dieu*, il obtient en 1956 le prix des Deux-Magots avec *Amère Victoire* dont l'action, portée à l'écran, se déroule en 1943 sur le théâtre d'opérations de Libye. René Hardy y met en scène deux officiers de l'armée britannique dont les caractères violemment contrastés trouvent une raison supplémentaire de haine dans les sentiments d'amour et de jalousie que leur inspire une femme.

En 1959, avec *l'Aigle et le Cheval*, René Hardy est le lauréat du prix Interallié. Après d'autres romans (sept au total), René Hardy consacre, en 1984, un livre à ses Mémoires : *Derniers Mots*, chez Fayard. En près de six cents pages, il y raconte son enfance, sa jeunesse, ses incertitudes politiques, les raisons de son adhésion à la Résistance. Il raconte aussi, et surtout, ses deux procès de 1947 et de 1950. Il en décortique les moindres détails, se bat contre tout le monde et bien sûr contre Klaus Barbie. En définitive, sur les circonstances de la mort de Jean Moulin, il écrit : *« Mon interprétation ne varie pas : il n'y a pas un coupable. Je crois plus simplement que certains d'entre nous n'ont pas pris de précautions suffisantes. »* Jean-Marc Théolleyre, en analysant le livre (*le Monde* daté 13-14 mai 1984) conclut : *« Près de six cents pages pour en arriver là... »*

Les 3 milliards de la dernière chance pour CDF-Chimie

Comme M. Serge Tchuruk, président du directoire de CDF-Chimie, l'avait espéré, l'Etat va faire son devoir d'actionnaire. Pour renflouer l'ancienne filiale des Charbonnages de France devenue propriété publique directe depuis décembre 1986, l'Etat va lui verser 3,1 milliards de francs, une somme très voisine de celle que M. Tchuruk avait demandée pour redresser son groupe.

Il était temps. Miné par des déficits à répétition, le troisième groupe chimique français (20,6 milliards de chiffre d'affaires en 1986) était exsangue. En dix-neuf ans d'existence, il a perdu 12 milliards de francs courants dont 2,6 milliards l'an dernier (contre 965 millions en 1985) provenant surtout des engrais (600 millions) et des charges exceptionnelles (près de 2,1 milliards de francs) liées à la restructuration. L'apport de l'Etat s'effectuera en partie grâce à l'excédent tiré des privatisations.

Deux milliards de francs seront versés avant l'été et 1 milliard, début 1988. Mais les pouvoirs publics espèrent régler une fois pour toutes ce dossier. Ce sont en quelque sorte les 3 milliards de la dernière chance. Le plan de M. Tchuruk a en effet séduit en haut lieu. Le nouveau président de CDF-Chimie a réaffirmé sa volonté de ne pas démanteler le groupe et de le restructurer en donnant la priorité aux spécialités. A moyen terme, la proportion de la chimie lourde (60 % des activités actuellement) devrait être ramenée à 40 % et les spécialités être portées à 60 %. Le président de CDF-Chimie devrait rendre public son plan détaillé le 10 mai. En attendant le 21 avril prochain, CDF-Chimie sera doté d'un conseil d'administration, et M. Tchuruk sera nommé PDG.

A.D.

Sur le vif

Obsédées !

C'est fou! ce qui se passe ! Le SIDA, les Russes ont prétendu que c'était un truc échappé exprès des labos de la CIA pour emmerder les pays de l'Est, non je blague pas, il y a eu un grand article là-dessus dans *la Pravda*. Et puis là maintenant, voilà que c'est ma faute à moi. Non, c'est pas les Soviétiques qui le disent, c'est l'Eglise. Un certain abbé Thomas, de Saillans, une bourgade de la Drôme. Il est monte en chair le jour des Rameaux et il m'a désigné du doigt.

Enfin, pas moi uniquement... J'aurais pas pu déclencher cette cata colossale à moi toute seule. C'est la faute à Philippe Bouvard et à ses grosses têtes obsédées. A Pierre Perret et ses niaiseries sales, à Collaro et à ses filles à poil, à Gainsbourg, Lama, sardou et autres salopards, diffuseurs de l'érotisme animal (sic). Il va falloir balyer ces canailles de toutes les émissions familiales pour l'humanité retrouve la paix, le bonheur et l'unité (re-sic).

Paraît qu'il a écrit à Pasqua, M'sieur le curé, tellement il est furax : c'est bien de mettre à l'index les journaux pornographes, mais c'est pas assez ! Le pire c'est que c'était marqué dans *Libé* et que mon rédac'chef l'a vu. D'abord il a sauté en l'air, ensuite il m'a sauté dessus. Enfin pas exactement... Quand j'ai débarqué à la conférence du matin, il s'est planqué derrière son bureau et il a aboyé :

— Qu'est-ce que j'apprends ! Tu files des giclées de virus aux braves ménagères coincées entre leur évier et leur planche à repasser, t'as pas honte !

— Arrête, je postillonne pas dans le micro de RTL. Et puis, le SIDA, faut pas croire, ça s'attrape par le sang, le sperme, pas par la gaudriole.

— La preuve que si ! Alors, tu vas me faire le plaisir de te passer les mains à l'eau de javel avant de taper tes billets et de m'aseptiser un peu touit ça. Les capotes à la framboise et les petites culottes au chocolat, terminé ! Tu vois qu'à cause de toi, on n'ose plus acheter *le Monde* pour cacher *New Look* ! Ce serait la faillite !

CLAUDE SARRAUTE.

A Jouques (Bouches-du-Rhône)

Trente fils de harkis observent une grève de la faim pour obtenir un emploi

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Une trentaine de jeunes Français musulmans observent une grève de la faim depuis le vendredi 10 avril dans la cité d'anciens harkis du logis d'Anne, sur la commune de Jouques, au nord d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Ils réclament des logements décents et surtout des emplois stables *« pour sortir de leur marginalisation »*. Le secrétaire d'Etat aux rapatriés, M. André Santini, doit se rendre sur place, le jeudi 16 avril.

Isolée au milieu des pinèdes entre Peyrolles et Jouques, la cité d'anciens harkis du logis d'Anne, créée en 1962, héberge, dans trois hameaux, une soixantaine de familles. La moitié d'entre elles vivent encore dans d'anciennes baraques de chantier insalubres, construites par l'Office national des forêts et EDF. Les premiers arrivants ont été employés dans un chantier de forestage aujourd'hui en voie d'extinction. Leurs enfants sont confrontés à un grave problème de chômage, puisque sur quatre-vingt-dix jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, une quinzaine seulement disposent d'un emploi stable. *« Depuis des années, nous demandons du travail et des conditions de vie normale,* explique le porte-parole des grévistes, M. Hamouche Zerrouki. *Nous ne pouvons plus nous satisfaire de promesses jamais tenues. Notre grève de la faim est une lutte pacifiste pour notre survie. »*

L'administration a cependant tenté de résoudre les problèmes de la cité en lançant un programme de réhabilitation concernant une trentaine de logements et en proposant des solutions pour réduire le chômage des fils de harkis (neuf emplois à terme et une vingtaine de stages d'insertion dans la vie professionnelle).

Les jeunes Français musulmans repoussent, eux, la perspective de nouveaux stages *« qui ne débouchent sur rien »*. Ils demandent la création de nouveaux chantiers de forestage et une embauche ferme et définitive dans les services d'entretien ou de surveillance du centre d'études atomiques de Cadarache, distant de 15 kilomètres de Jouques.

G. P.

Premier défenseur d'Abdallah

Me Boyer suspendu pour « violation du secret de la confidence »

Me Robert Boyer, le premier défenseur de Georges Ibrahim Abdallah, peu après l'arrestation à Lyon en 1984, a été suspendu, lundi 13 avril, poour quinze jours par le conseil de l'ordre des avocats pour *« violation du secret de la confidence »*.

Cette suspension, décidée par les vingt et un avocats du conseil de l'ordre sous la présidence de Me Yves Berger, devra être motivée dans les prochains jours,mais elle revêt cependant un *« caractère privé »*, même si elle doit être affichée à l'intérieur des palais de justice de la région Rhône-Alpes.

Le conseil estime, en effet, que Me Boyer, qui avait notamment déclaré à *Lyon-Figaro*, le 11 mars dernier, que George Ibrahim Abdallah lui avait affirmé dès décembre 1984 savoir que Me Jean-Paul Mazurier était un agent de la DST, avait, par ces propos, violé le *« secret de la confidence »*.

Le numéro du « Monde » daté 14 avril 1987 a été tiré à 478 155 exemplaires

A B C D E F G